

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

THÈSE PRÉSENTÉE À  
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI  
COMME EXIGENCE PARTIELLE  
DU DOCTORAT EN DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

PAR  
MARTIN FILION  
ING. F., M.G.P.

**Les représentations sociales et culturelles de la foresterie au Québec :**  
Une analyse de contenu des mémoires soumis à la Commission Coulombe

Février 2011

## SOMMAIRE

Depuis la sortie du film « L'Erreur Boréale » à la fin des années 1990, une vaste commission d'étude a été instituée dans le cadre de laquelle la population québécoise a été invitée à se prononcer sur la gestion de la forêt publique québécoise. Cette commission d'étude fut largement médiatisée, et pour cause ; elle arriva à un moment où le débat sur la gestion de la forêt publique québécoise atteignait un point d'effervescence sans précédent et a donné lieu à des situations d'*indiscussion* ou de rupture communicationnelle, devenues perceptibles à l'échelle de la province et entre divers groupes d'acteurs, où des idées socialement construites arrivaient en confrontation et où des institutions se mettaient en place pour mieux tenir compte de l'opinion publique. Quels étaient les principaux enjeux du débat sur la forêt ? Au plan sociologique, quelles étaient les valeurs, les logiques explicatives qui orientaient, alimentaient et structuraient le discours sur la forêt ? Cette thèse tente d'y apporter certaines réponses. Elle vise néanmoins à initier une étude du vaste champ de la foresterie au Québec, sous l'angle des théories de l'action sociale.

Parce qu'elles prédisposent à l'action et parce qu'elles orientent l'avenir, les *représentations sociales et culturelles* ouvrent une porte à l'étude d'un sujet controversé qu'est celui de la forêt. La superficie forestière occupe près de 44% du territoire québécois (MRN, 2002). De cette superficie forestière, qui atteint les

655 124 km<sup>2</sup>, 89% est de tenure publique. Quels types d'aménagements de la forêt et quels types d'usage et de gestion peuvent tenir lieu de guide et faire autorité pour orienter nos choix et nos actions politiques, sociales et économiques ? À la suite des délibérations publiques, quels savoirs seront déterminants ? Existe-t-il des savoirs plus valables que d'autres, ou peuvent-ils se compléter ?

Certains acteurs sociaux, politiques et économiques auront tendance à s'en remettre strictement à la science, la jugeant rigoureusement objective et particulièrement assez près de la réalité. La science demeure toutefois un idéal rarement atteint, c'est-à-dire que les connaissances réputées objectives et vérifiables peuvent toujours être remises en question par des aspects qui échappaient au contexte initial de leur production. On doit plutôt aborder les sciences qui sont, quant à elles, rigoureusement construites, et deviennent souvent sujets à la critiques. La démocratie doit permettre l'expression des savoirs collectifs, lesquels comportent les ingrédients d'un idéal collectif ou du *bien commun*. Aussi, les décisions politiques à l'égard des forêts reposent sur deux référents majeurs que sont la science issue de l'activité professionnelle et l'exercice de la démocratie.

Les fondements de l'action sociale issus de systèmes d'idées que sont les *représentations sociales et culturelles*, sont retenus comme voie d'exploration privilégiée. Les mémoires écrits, déposés dans le cadre de la Commission d'étude

sur la gestion de la forêt publique québécoise, offrent une véritable opportunité en ce sens. D'abord, ils ont été écrits dans un contexte absolument indépendant de l'étude relative à la présente thèse. Aussi, ils constituent un grand nombre de textes de longueurs variées et parfois d'une longueur appréciable, écrits par des acteurs aux visions très variées et appartenant à des groupes qui le sont tout autant.

De manière préalable et plus fondamentale, le fait d'appartenir à un groupe social donné influence-t-il l'orientation du discours et les fondements entretenus dans ce dernier ? Très peu de travaux scientifiques ont été réalisés à ce jour sur les phénomènes d'ordre sociologique relatifs à la forêt, et ce, même à l'échelle de l'Amérique du Nord. La forêt demeure toutefois un bien public inestimable et peut se prêter à une multitude d'usages et de vocations parfois mutuellement exclusives. Aussi, il devient plus que jamais nécessaire d'avoir connaissance de ce que disent les divers acteurs impliqués dans la gestion forestière et les parties prenantes de cette dernière, notamment ceux qui ont participé aux audiences de la Commission Coulombe. Une analyse des modes de représentation retenus dans les discours permettrait d'esquisser une interprétation de ce que peut représenter une gestion que l'on souhaite voir s'harmoniser et s'intégrer à la poursuite du bien commun.

L'approche méthodologique se divise en trois étapes : l'une, qualitative, permet de comprendre la nature des propos et d'y associer des *idées-centres*. L'autre, semi-qualitative, permet de valider les propositions contenant la mention

de l'une ou l'autre des *idées-centres* préalablement retenues. La dernière étape consiste en une analyse quantitative ou le portrait statistique de ces *idées-centres* pour un échantillon représentatif de la population québécoise.

Au terme de l'analyse, non seulement les résultats viennent confirmer l'hypothèse de départ mais ils révèlent des prises de position très nettes sur les pratiques forestières. Dans l'ensemble, les résultats suivent une logique compatible avec les grandes théories explicatives de l'action sociale et de l'apprentissage collectif. On constate une grande richesse dans l'univers des idées et des valeurs liées à la forêt. Cet univers d'images poursuit une évolution qui le fait s'organiser, se modeler. Certains angles de vue révèlent des modes d'organisation forts homogènes. À terme, ils révèlent des modèles dits empiriques. Comparativement à des modèles théoriques tels que Schwartz ou Boltanski, celui empirique élaboré dans le cadre de cette thèse révèle deux fois plus de cas de rupture communicationnelle que ceux tels que Schwartz ou Boltanski.

Cet univers apparaît maintenant seulement comme une photographie de la situation à l'époque de la Commission Coulombe. Qu'en sera-t-il dans l'avenir ? Une étude longitudinale sur le contenu des mémoires lors des consultations publiques subséquentes, permettrait de révéler un état dynamique quant à l'organisation des idées collectives sur la question forestière au Québec.

## Remerciements

*Dabord à ma tendre épouse sans qui l'entreprise de cette thèse n'aurait pu débuter et à mes enfants qui m'ont encouragé jour après jour.*

*À mon directeur, Monsieur Boudreault, qui a eu foi en l'ingénieur forestier que je suis et dans ma capacité à accomplir un travail de sociologie. Mon cheminement porte définitivement votre marque.*

*Et enfin à ma sœur France. Quel travail tu as accompli en corigeant ce texte!*

*Je vous remercie tous de m'avoir permis d'accomplir ce travail qui est devenu cher à mes yeux.*

## Table des matières

<b>SOMMAIRE</b>	<b>II</b>	
<b>REMERCIEMENTS</b>	<b>V</b>	
<b>INTRODUCTION</b>		
<b>Existe-t-il un espace public de discussion et d'échange d'opinions sur les pratiques forestières au Québec ?</b>		
<b>CHAPITRE I</b>		
<b>1.</b>	<b>Phénomène sociopolitique relatif à la forêt publique au Québec et à l'étranger</b>	<b>36</b>
<b>1.1.</b>	<b>L'émergence d'un débat sur les usages de la forêt</b>	<b>37</b>
1.1.1.	Le phénomène social entourant la gestion de la forêt publique (revue de presse)	38
1.1.2.	La coupe totale comme enjeu de positionnement	45
1.1.3.	La position des acteurs	48
1.1.4.	L'évolution de la pensée instrumentale à l'égard de la forêt	49
<b>1.1.5.</b>	<b>Conclusion de la section</b>	<b>50</b>
<b>1.2.</b>	<b>L'environnement socioculturel et l'<i>indiscussion</i> sur le <i>bien commun</i></b>	<b>51</b>
1.2.1.	Critique théorique du positionnement des acteurs	54
1.2.2.	La structuration de l'espace social	58
1.2.3	<i>L'espace public</i> comme lieu de communication et d'échange d'opinions	60
1.2.3.1.	Les modes communicationnels	62
<b>1.2.4.</b>	<b>Conclusion de la section</b>	<b>65</b>
<b>1.3.</b>	<b>Anatomie des structures idéologiques</b>	<b>65</b>
1.3.1.	<i>La représentation sociale et culturelle</i>	67
1.3.1.1.	De l'élaboration des opinions au renforcement des systèmes d'idées	70
1.3.1.2.	La construction des schèmes de pensée	72
1.3.1.3.	De la conceptualisation à la représentation	76
1.3.1.4.	Les processus de transmission des idées	77
1.3.1.5.	<i>L'architecture des représentations sociales et culturelles</i>	78

1.3.2.	Les systèmes idéologiques comme modèles inconscients dans les organisations	80
<b>1.3.3.</b>	<b>Conclusion de la section</b>	<b>83</b>
<b>1.4.</b>	<b>Les rapports sociaux dans la dynamique de structuration et de transmission des idées</b>	<b>84</b>
1.4.1.	Les dynamiques politiques dans les conflits économiques et leurs conséquences pratiques	90
1.4.1.1.	Le conflit de nature structurelle	91
1.4.1.2.	Le conflit de nature conceptuelle	93
1.4.2.	Les dynamiques de cohésion et d'adhésion	95
1.4.3.	L'ancre des mode de représentation comme orientation de l'action – La partialité idéologique	99
<b>1.4.4.</b>	<b>Conclusion de la section</b>	<b>101</b>
<b>1.5.</b>	<b>Conclusion du chapitre</b>	<b>102</b>
<b>CHAPITRE II</b>		
<b>Démarche méthodologique</b>		<b>105</b>
<b>2.1.</b>	<b>Cadre conceptuel</b>	<b>110</b>
2.1.1.	Les commissions publiques comme formes de l' <i>espace public</i>	112
2.1.2.	Du concept d'acteur à celui d'émetteur	114
2.1.3.	Le discours comme contenu de <i>représentations sociales et culturelles</i>	115
<b>2.1.4.</b>	<b>Conclusion de la section</b>	<b>116</b>
<b>2.2.</b>	<b>Méthodologie</b>	<b>118</b>
2.2.1.	Les variables	120
2.2.1.1.	Variables exogènes	122
2.2.1.2.	Variables endogènes	122
2.2.2.	Les indicateurs	124
2.2.2.1.	Le classement des acteurs	125
2.2.2.2.	L'analyse semi-qualitative de l'échantillon	126
2.2.2.3.	L'analyse quantitative du corpus	129
<b>2.2.3.</b>	<b>Conclusion de la section</b>	<b>131</b>
<b>2.3.</b>	<b>Démarche analytique</b>	<b>132</b>
2.3.1.	L'analyse de contenu	135
2.3.1.1.	La préparation du matériel	138
2.3.1.2.	Le mode d'enregistrement	139
2.3.2.	Le contexte	140
2.3.3.	L'exploration du corpus théorique	143

2.3.3.1. Les thématiques	145
2.3.3.2. Les valeurs	149
2.3.3.3. Les modèles de vie en société	153
2.3.4. Les tests d'hypothèse	154
2.3.5. Validité de l'approche méthodologique et des données d'analyse	158
2.3.5.1. L'échantillon	159
2.3.5.2. Les indicateurs lexicométriques	162
2.3.5.3. Les tests d'hypothèses	164
2.3.5.4. Le terrain et les limites de l'étude	167
<b>2.3.6. Conclusion de la section</b>	<b>170</b>
<b>2.4. Conclusion du chapitre</b>	<b>171</b>
<b>CHAPITRE III</b>	
<b>Analyse et interprétation des résultats</b>	<b>173</b>
<b>3.1. Les acteurs</b>	<b>174</b>
3.1.1. Le corpus	175
3.1.2. Le classement des émetteurs	177
<b>3.1.3. Conclusion de la section</b>	<b>179</b>
<b>3.2. Analyse de l'échantillon</b>	<b>180</b>
3.2.1. Enregistrement des thématiques	181
3.2.1.1. Analyse sous l'angle de la loi de Zipf	188
3.2.1.2. Travaux de la Commission Coulombe	197
3.2.2. Enregistrement des propositions	201
3.2.2.1. Partie qualitative	202
3.2.2.2. Partie semi-qualitative	204
3.2.3. Repérage des indicateurs lexicométriques	211
<b>3.2.4. Conclusion de la section</b>	<b>227</b>
<b>3.3. Analyse du corpus et du Rapport des commissaires</b>	<b>228</b>
3.3.1. Les valeurs de Schwartz et les logiques-types de Boltanski	229
3.3.2. Les fondements empiriques	245
3.3.2.1. Transformation	250
3.3.2.2. Critères	251
3.3.2.3. Information	253
3.3.2.4. Droits	254
3.3.2.5. Recherche	255
3.3.2.6. Rôle	255
3.3.2.7. Décentralisation	256
3.3.2.8. Éducation	256
3.3.3. Les thématiques	257

3.3.3.1. Certification	259
3.3.3.2. Valeur ajoutée	261
3.3.4. Le résumé du Rapport des commissaires	262
<b>3.3.5. Conclusion de la section</b>	<b>265</b>
<b>3.4. Conclusion du chapitre</b>	<b>268</b>
 <b>CONCLUSION GÉNÉRALE</b>	 <b>269</b>
 <b>GLOSSAIRE</b>	 <b>283</b>
<b>RÉFÉRENCES</b>	<b>286</b>
 <b>ANNEXE A</b>	 
<b>Le Saguenay-Lac St-Jean</b>	<b>297</b>
<b>Mémoires à portée multirégionale et nationale</b>	<b>300</b>
 <b>ANNEXE B</b>	 
<b>Le Bas-St-Laurent</b>	<b>305</b>
<b>La région de la Capitale nationale</b>	<b>307</b>
<b>La Mauricie</b>	<b>309</b>
<b>L'Estrie, Le Centre-du-Québec, La Montérégie</b>	<b>311</b>
<b>L'Outaouais</b>	<b>313</b>
<b>L'Abitibi-Témiscamingue</b>	<b>315</b>
<b>La Côte-Nord</b>	<b>317</b>
<b>Le Nord-du-Québec</b>	<b>319</b>
<b>La Gaspésie-Les-Îles-de-la-Madeleine</b>	<b>320</b>
<b>Chaudière-Appalaches</b>	<b>322</b>
<b>Lanaudière</b>	<b>323</b>
<b>Les Laurentides</b>	<b>324</b>

## Liste des graphiques et des tableaux

### **Graphiques :**

1 :	Modèle théorique de Schwartz	150
2 :	Fréquence cumulée des mémoires selon le degré d'adhésion aux fondements visés – Instrument de Schwartz	164
3 :	Fréquence cumulée des mémoires selon le degré d'adhésion aux fondements visés – logiques-types de Boltanski	165
4 :	Fréquence cumulée des mémoires selon le degré d'adhésion aux fondements visés – fondements empiriques – communs simples	165
5 :	Fréquence cumulée des mémoires selon le degré d'adhésion aux fondements visés – fondements empiriques – communs	166
6 :	Fréquence cumulée des mémoires selon le degré d'adhésion aux fondements visés – fondements empiriques – généraux	166
7 :	Distribution des thématiques selon trois critères	191
8 :	Distribution des thématiques selon l'importance relative, en fonction de la proportion des mémoires qui les abordent	193
9 :	Nombre de thématiques selon le rang occupé en regard de l'indice de rapprochement à la loi de Zipf	194
10 :	Distribution des propositions retenues selon le fondement visé, en analyse semi-qualitative, pour les valeurs de Schwartz	209
11 :	Distribution des propositions retenues selon le fondement visé, en analyse semi-qualitative, pour les logiques-types de Boltanski	209

**Tableaux :**

1 :	Modèles de vie en société	153
2 :	Groupement des mémoires par région	174
3 :	Classement des émetteurs selon le système bonifié de Dubé (2004)	178
4 :	Thématiques dont l'indice de rapprochement à la loi de Zipf excède 1,0 et données indicatrices correspondantes	195
5 :	Les thématiques retenues dans le cadre des travaux de la Commission Coulombe	198
6 :	Compilation des propositions relatives aux valeurs de Schwartz	203
7 :	Compilation des propositions relatives aux logiques-types de Boltanski	203
8 :	Compilation des résultats d'analyse semi-qualitative des propositions relatives aux valeurs de Schwartz	206
9 :	Compilation des résultats d'analyse semi-qualitative des propositions relatives aux logiques-types de Boltanski	207
10 :	Sommaire des résultats de l'analyse semi-qualitative et indicateurs lexicométriques (instrument de Schwartz)	215
11 :	Sommaire des résultats de l'analyse semi-qualitative et indicateurs lexicométriques (logiques-types de Boltanski)	218
12 :	Coefficients de corrélation entre les constellations et leurs satellites de premier ordre	220
13 :	Sommaire des résultats de l'analyse semi-qualitative et indicateurs lexicométriques (fondements empiriques communs)	222
14 :	Sommaire des résultats de l'analyse semi-qualitative et indicateurs lexicométriques (fondements empiriques spécifiques)	223
15-1 :	Sommaire des résultats de l'analyse des thématiques et indicateurs lexicométriques	224
15-2 :	Sommaire des résultats de l'analyse des thématiques et indicateurs lexicométriques (suite des fondements)	226
16 :	Coefficients de corrélation relatifs aux valeurs de Schwartz	229
17 :	Coefficients de corrélation relatifs aux logiques-types de Boltanski	230
18 :	Sommaire des résultats donnés par la cote Z, rejetant l'hypothèse nulle pour les valeurs de Schwartz	234
19 :	Sommaire des résultats donnés par la cote Z, rejetant l'hypothèse nulle pour les logiques-types de Boltanski	241
20 :	Sommaire des résultats donnés par la cote Z, rejetant l'hypothèse nulle pour les fondements communs simples	246

21 :	Sommaire des résultats donnés par la cote Z, rejetant l'hypothèse nulle pour les constellations d'au moins deux satellites de premier ordre	249
22 :	Sommaire des résultats donnés par la cote Z, rejetant l'hypothèse nulle pour les thématiques	258
23 :	Sommaire des résultats donnés par la cote Z, rejetant l'hypothèse nulle relativement au Rapport des commissaires, pour l'ensemble des fondements confondus	264

## INTRODUCTION

### **Existe-t-il un espace public de discussion et d'échange d'opinions sur les pratiques forestières au Québec ?**

Au cours des soixante dernières années, le rapport de l'être humain à la forêt au Québec a connu une évolution fulgurante. Soutenue par des moyens techniques toujours plus productifs et efficaces, l'industrie est parvenue à entretenir une exploitation de la ressource sur des terrains autrefois inaccessibles, pour une plus longue période de l'année, et surtout, avec toujours moins de travailleurs. Également, l'augmentation de la demande dans le domaine de la construction a contribué à accentuer ce phénomène par lequel le développement des régions, marqué par une activité forestière importante, s'est institué sur la base de justifications relatives au « techniquement faisable » et à « l'économiquement rentable ». D'ailleurs, depuis le début des années 1950, le développement a suivi ce courant classique, alimenté principalement par la théorie du commerce international, un courant qui, au départ et durant longtemps, a établi le « comment » en tant que question de fond du développement (Lafontaine D. 1993).

L'évolution de l'industrie forestière au cours du 20<sup>e</sup> siècle fut marquée par une désappropriation par la société québécoise de la maîtrise de son propre développement. Certains analystes soutiennent en ce sens que les flux importants d'exportation des produits forestiers, principalement vers les États-Unis et la Grande-Bretagne, ont accru la dépendance du Québec envers les marchés

internationaux et l'entretiennent (L'Heureux, 2000). Plus tard, certains usages qui étaient autrefois complémentaires sont devenus mutuellement exclusifs. L'exploitation forestière est d'abord devenue incompatible avec plusieurs autres usages. Sous l'influence de ce phénomène mais également des suites de l'évolution des moyens techniques et en trame de la professionnalisation de l'exploitation forestière, l'être humain s'est distancé de la forêt en tant que domaine d'intervention mais aussi en tant que domaine de préoccupation et d'interaction sociale.

Dès le début des années 1980, une profonde remise en question des modèles traditionnels de développement s'impose. Au plan des idées, les savoirs collectifs sont fortement teintés par les pratiques qui ont marqué son édification préliminaire. Ils héritent d'une terminologie technique et des modèles explicatifs de la foresterie fondés sur les préoccupations dominantes de l'époque récente. À cet effet, certains affirment que la « technicisation de la connaissance consacre, sinon provoque l'aliénation de la rationalité dans sa forme instrumentale réifiée » (Mellos K., Miguelez D., Moggach D. & Thériault J. Y., 1991 : 3). Sous l'influence d'une telle vision, s'est développée une approche dite planificatrice du développement régional et des champs d'intervention qui l'alimentent, dont la foresterie. Plus tard, des experts ont estimé que ces approches n'ont fait que revenir de l'une à l'autre et que les visions classiques du développement manquaient de perspective (Mellos K., Miguelez D., Moggach D. & Thériault J. Y.,

1991). Ces experts rejettent désormais cette vision de surface dite productiviste à laquelle on attribue notamment l'accroissement des inégalités et la dégradation de l'environnement.

L'émergence des premiers germes d'une critique sociale coïncide alors avec une certaine maturation de la pensée collective relative aux conséquences et aux perspectives d'un tel développement. Dès lors, d'autres questions se sont posées, certaines d'ordre éthique. Il n'y a plus seulement une rationalité à finalité technique mais maintenant une autre, pratique, qui cherche à s'imposer. Ce nouveau courant impose également une critique au positivisme. Au-delà de la vision utilitariste, l'approche critique pose la question de savoir pour qui le développement s'opère et, par conséquent, interroge le fonctionnement de la société. Dès lors, la contribution des interactions sociales dans la formation d'un savoir collectif devient plus manifeste.

Le déclin des régions périphériques est un problème de développement majeur et il interpelle la communauté scientifique au plus haut point. Où se situerait la principale source de ce déclin ? Sur le plan économique, politique ? Ces derniers ont déjà été investigués en profondeur. Et si l'aspect culturel était un élément aussi important à considérer que l'aspect politique ou celui économique ? Les travaux sur les régions innovantes ont déjà permis d'élaborer un diagnostic d'ordre culturel en accord avec la manière dont les industries ont évolué dans les

différentes régions du Québec. Selon ce qui en émane, la culture interagit de façon majeure avec les autres dimensions du développement régional (économie, environnement et société).

La question relative au progrès ne se limite plus aux comment ni aux qui, mais s'impose la question du « pourquoi ». Et désormais, ce sont les communautés qui semblent vouloir elles-mêmes nous révéler ce « pourquoi ». Cette nouvelle préoccupation s'inscrit dans un spectre plus large du développement régional. Le courant humaniste s'est institué et prend la forme d'approches du développement dit « par le bas », « endogène », ainsi que « décentralisé » et « ascendant » (Lafontaine D. 1993). Un tel mode de développement qui s'inscrit dans le temps et marque autrement l'espace en question, prend forme dans une approche dite « durable ».

Relativement à une nouvelle vision du développement que l'on souhaite désormais à visage humain, les justifications et les orientations doivent provenir de la base. Guy Rocher propose comme définition du développement ou de la modernisation : « la totalité des actions entreprises pour orienter une société vers la réalisation d'un ensemble ordonné de conditions de vie collectives et individuelles, jugées désirables par certaines valeurs » (Rocher, 1992 : 544). En ce sens, l'harmonisation devient donc incontournable. Les valeurs, pour leur part,

deviennent des références à l'action. L'action sociale non pas des institutions mais du *monde vécu* ou le monde de la vie quotidienne.

Les communautés ont-elles toutefois la capacité de prendre leur développement en main ? Ont-elles la capacité d'utiliser pleinement les instruments que la modernité leur procure pour réaliser un exercice démocratique? La réponse semble évidente et pourtant, elle persiste à alimenter les débats. Ce n'est que tout récemment que les individus et les communautés ont acquis la possibilité, encore limitée, d'intervenir sur l'orientation qu'ils désirent donner au développement de leur milieu. La manifestation d'une conscience sociale provenant du vécu quotidien de tous ne recourt plus autant aux mouvements de rue comme autrefois, mais de plus en plus aux tribunes publiques telles que les forums ou les commissions publiques.

Les idées doivent pouvoir circuler librement d'un groupe à l'autre, pour que ces derniers parviennent à se comprendre et à jouer leur rôle de manière optimale, et ainsi donner un sens commun au développement de leur collectivité d'accueil. Selon Jürgen Habermas, nous aurions hérité de la modernité et d'institutions qui permettent la mise en œuvre d'une véritable démocratie communicationnelle. Ces institutions établissent et entretiennent des plateformes d'information et de débat public qui rejoignent le concept d'*espace public*, tel qu'élaboré par le même auteur. Le concept désigne un espace de médiation entre la société et l'État, qui intervient

dans la formation de l'opinion publique. Dans cet espace, le recours à des modes d'agir dits « dramaturgiques », « régulés par les normes » et « téléologiques » se conjuguent pour donner forme à un mode d'agir de rang élevé, dit « agir communicationnel » (Habermas, 1987). Si un tel mode d'agir se réalise, on peut espérer acquérir une meilleure compréhension partagée des valeurs de chacun. La modernité devrait permettre l'élargissement de l'*espace public* à la société civile ainsi que la mise en oeuvre de la théorie de l'*agir communicationnel* (Thériault J. Y., 1991).

L'ouverture de l'*espace public* dans les sociétés démocratiques est intervenue au cours du 17<sup>e</sup> siècle, alors que les commerçants issus de la classe bourgeoise mettaient en œuvre des moyens de communiquer entre eux et avec les élites de la classe dirigeante. Par la suite, l'*espace public* est devenu accessible à l'ensemble de la société (Habermas, 1993). L'arrivée de l'imprimerie, celle des médias de masse et l'accroissement des pôles urbains, pour leur part, ont contribué à l'élimination des frontières culturelles entre les régions et même entre les nations. Ces conditions, combinées à une libéralisation de la société, ont également fait éclater les frontières de la pensée. On assiste alors à l'émergence de la société de masse<sup>1</sup> (Rocher, 1992). Les mouvements sociaux déjà présents ou en émergence peuvent désormais prendre de l'envergure. Ce phénomène apporterait, dans certains cas et de plus en plus, les conditions propices à l'émergence de lieux d'*indiscussion*, ou à

---

<sup>1</sup> Distinguer « société de masse » et « société de consommation ». Dans le premier cas, on reconnaît différentes formes de pressions sociales et culturelles, à se conformer à un modèle standardisé ou en voie de l'être (Heat, 2005 : 124).

des situations de cloisonnement entre groupes sociaux face à une question qui appelle à un positionnement idéologique. En de telles circonstances, les mouvements d'opposition et de contestation tendent à s'inspirer de positions radicales.

Sous un angle cybernétique, la société, avec ses institutions et ses formes diverses d'interaction, établit un pont entre l'individu et le champ de la culture. Aujourd'hui, la culture s'intègre dans les réseaux d'échange. La culture est en quelque sorte, une trame où se tissent les liens entre des individus partageant une condition commune (famille, ville, milieu professionnel, ...). Le rapport de l'individu à la mémoire du monde implique le recours à des mécanismes dits socioculturels (Dumazedier J., 1968 : 410). La culture d'un groupe, d'une société, est celle de tous les individus qui y réfèrent et l'alimentent. Elle est à la fois celle des employés et des cadres d'une même entreprise, celle des citoyens et des élus d'une même ville, celle des jeunes et des vieux d'une même époque ou celle d'individus qui, bien qu'ayant appartenu à des époques différentes, ont participé au progrès d'une même nation.

La réalité d'un individu ne sera jamais celle des autres, et encore moins celle de tous les autres. Chacun occupe une position distincte dans la vaste trame sociale et entretient un rapport particulier à la culture, conditionné par sa réalité propre. Désormais, la rationalité ne relève plus d'une conscience monologique construite

par un ensemble restreint de maîtres à penser, mais s'édifie au fil des constructions et des déconstructions issues de pratiques délibératoires entretenues dans la communauté, où les multiples directions individuelles parviennent à donner un sens commun.

Dans un cadre juridique et politique tel qu'il prévaut au Québec, les commissions parlementaires sont des institutions qui participent à l'expression démocratique des différentes opinions et qui l'encadrent. Aussi, la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise s'inscrit dans un processus social qui appelle à un renouvellement de la pensée collective sur le développement de la foresterie au Québec et sur les modes de gouvernance qui nous permettent d'être à la fois maîtres chez soi et présents sur la scène économique mondiale<sup>2</sup>. Au début du 21<sup>e</sup> siècle, la Commission Coulombe<sup>3</sup> constituait le canal reconnu pour porter un jugement sur la situation forestière au Québec. Avec cette commission, les acteurs des divers groupes ont exprimé et soutenu librement les idées auxquelles ils adhéraient.

Quels enjeux viennent alimenter le débat, et surtout, à quels fondements axiologiques de l'action ces enjeux font-ils référence ? Le phénomène

---

<sup>2</sup> Préoccupation déjà présente dans l'esprit du fédéralisme canadien français du 19<sup>e</sup> siècle, selon Esdras Minville notamment.

<sup>3</sup> Commission, scientifique, technique, publique et indépendante, ayant pour mandat d'établir l'état de la situation relativement à la gestion des forêts publiques au Québec. Elle doit également recommander des améliorations permettant de bonifier le régime forestier dans une optique de développement durable. Les travaux de la Commission ont pris fin en décembre 2004

« Desjardins » n'a aucunement été planifié ou produit dans la sphère institutionnelle entourant la gestion de la forêt publique. Or, le débat social et politique qu'il contribua à alimenter n'a rien de particulier au Québec d'aujourd'hui. La littérature américaine aborde également les débats actuels entourant l'utilisation de la forêt et on y retrouve sensiblement les mêmes préoccupations, notamment les coupes totales sur de grandes étendues. Avec son film, Richard Desjardins dresse un état de situation sur l'exploitation qu'il estime abusive et erratique de la forêt boréale au Québec. Il interroge également la responsabilité citoyenne face à ce qu'il décrit comme un cas de destruction de l'environnement.

Depuis quelques décennies, la gestion des forêts au Québec soulève une insatisfaction de plus en plus manifeste au sein de la population. On accuse souvent la grande industrie de piller nos forêts et l'État de se faire son complice. Le film *L'Erreur boréale* en 1999 a porté une vive critique à l'égard de la gestion forestière au Québec. On y présente la forêt québécoise comme un paysage dévasté et livré à une industrie en quête de profits, pour qui la protection de l'environnement importe peu. Suite de la diffusion du film de Richard Desjardins et aux réactions considérables qu'il a soulevées, un débat public s'est amorcé. Ce débat a créé une ouverture révélant des informations cachées ou, pour le moins, méconnues du public. Une place publique a été graduellement constituée pour ainsi aboutir à la mise sur pied d'une commission d'enquête indépendante.

La Commission Coulombe a été instituée afin de faire le point sur l'état de la forêt publique au Québec et sur sa gestion. Le 23 octobre 2003, le Gouvernement du Québec lui a donné pour mandat d'examiner le cadre administratif entourant la gestion de la forêt publique et de faire des recommandations pour l'améliorer. Sous l'angle des dimensions économique, sociale et environnementale du concept de développement durable, elle devait également mesurer plusieurs aspects qui concourent à sa mise en œuvre. Également, plusieurs éléments particuliers à la gestion de la forêt publique et plusieurs de ses outils s'inscrivaient dans la liste de vérifications faisant partie du mandat. Le déroulement des travaux de la Commission devait tenir compte des modifications apportées en 2001 et 2002 à la Loi sur les forêts. La Commission est réputée indépendante et est dirigée par ses membres. Guy Coulombe, le président, a œuvré au sein de l'administration publique et détient une grande expérience de la gestion.

Il est donc nécessaire de mettre en perspective les questions posées au fondement de cette insatisfaction. De façon plus large, la société se trouve devant la nécessité de donner un nouveau sens à son développement, ou elle est condamnée à subir les effets pervers d'une industrialisation dont la puissance est devenue telle qu'elle pourrait causer la destruction de l'environnement à l'échelle planétaire. Voilà un état de conscience qui émerge de certains groupes qui menacent souvent l'ordre établi.

Au Québec, Marc St-Hilaire écrit dans le journal *Le Quotidien* qu'on estime que « Le ministère des ressources naturelles n'est plus le gestionnaire de notre richesse. Il serait plutôt devenu le porte-parole des compagnies auprès de la population » (St-Hilaire M., 2004 : 4). D'ailleurs, lorsqu'on se pose la question pourquoi continue-t-on à dégrader la forêt et à compromettre l'avenir de nos enfants, l'avidité des grandes corporations est souvent évoquée. Au Canada, la gestion des forêts est largement tributaire de la grande industrie, cette dernière étant présente dans chacun des champs d'intervention (planification, aménagement, utilisation des profits, utilisation de la ressource, établissement des priorités de recherche, éducation, etc.).

Le contrôle des forêts par l'industrie ne tiendrait pas qu'au lobby ou à des manipulations politiques douteuses, mais aussi à un cadre législatif formel dont les dispositions peuvent varier d'une province à l'autre. Néanmoins, il laisserait une place de premier ordre à l'industrie. Aucun principe moral ni aucune tradition ne donne à l'exploitation de la matière ligneuse au Québec actuellement, le statut d'activité essentielle à la survie de l'homme. La forêt est naturelle et comporte plusieurs usages possibles. Toutefois, historiquement, on a posé le choix collectif de prioriser la récolte de matière ligneuse pour soutenir un secteur de l'économie dominé par la grande industrie. Cette dernière occupe maintenant une place importante dans les divers programmes de formation en foresterie, elle intervient

dans la législation, dans la formation de l'appareil gouvernemental et dans l'économie transnationale. Changer les choses impliquerait une profonde réforme sociale et politique dont on arrive à peine à imaginer l'ampleur.

Il y a également l'impact éthique et social des avancées technologiques et la question de l'équité dans les choix des décideurs. À cet effet, notons le déséquilibre, voir la désarticulation sociale que le progrès technique cause ou pourrait causer, les institutions parvenant difficilement à suivre et à offrir une réponse concrète aux nouveaux problèmes éthiques et sociaux qui en émergent (Homer-Dixon, 2002). La société civile doit recourir à des mécanismes palliatifs pour répondre aux pressions pour lesquelles les institutions n'arrivent plus à offrir une réponse concrète à court terme. Également, la question de plus en plus éthique nous rappelle que le développement est autrement qu'une action supportée au moyen de ressources techniques autres, mais un état prédisposant psychologiquement et socialement à la croissance. François Perroux écrivait en ce sens : « Le développement est la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à faire croître, cumulativement et durablement, son produit réel global » (Lafontaine D., 1993 : 96).

Beaucoup de questions socialement entretenues demeurent sans réponses, dans un contexte de remise en cause des modèles de gestion retenus en forêt boréale. De nombreuses voix s'élèvent pour revendiquer d'autres modes

d'occupation du milieu forestier. Dans un premier temps, cette thèse postule qu'il existe des malentendus entre les différents groupes d'acteurs et parties prenantes de la forêt. Ces malentendus seraient des conditions de la communication sociale émanant d'une distanciation entre les groupes. Ils occasionnent des conflits, voir de l'*indiscussion* ou de l'ignorance mutuelle. Il existerait un fossé idéologique d'une largeur telle que les individus issus de groupes aussi distants, ne parviendraient pas à communiquer les uns avec les autres. Ces conditions existeraient non pas du fait d'une attitude volontaire d'intolérance et de rejet à l'égard des idées des autres mais comme retombées d'un clivage langagier, conséquent d'un fractionnement social.

En somme, on observe qu'il y a différents groupes de représentation qui militent pour des idées distinctes à l'égard de la forêt. On observe également que certains groupes entretiennent un véritable conflit entre eux et que l'existence de situations de conflit est devenue manifeste dans le discours. S'il en est ainsi, on postule que les acteurs adoptent malgré eux, dans leur discours sur la forêt, une manière de communiquer et des valeurs conformes aux attentes de leurs groupes respectifs. Ceci est lourd de conséquences car s'il en est ainsi, on ne doit plus voir l'acteur comme un être libre dans sa manière de juger de l'état des choses, mais comme un être conditionné par les attentes du groupe auquel il s'identifie le plus, d'une manière dominante du moins.

Si le discours et le débat public, alimentés par les médias, influencent ponctuellement le cours des événements à venir, ils portent également la marque d'une appartenance culturelle. Les personnes issues d'un domaine tel que la forêt, un domaine qui se prête aux relations interculturelles, du moins sur le plan de la culture professionnelle, en font parfois l'expérience lors des comités multiressources ou des tables de concertation par exemple. La littérature américaine comporte une étude de cas bien documentée, qui démontre cet état de fait. Lors du 7<sup>e</sup> Congrès forestier américain de 1996, s'est tenue une table ronde réunissant de 8 à 10 intervenants influents, issus de milieux différents, afin de vérifier la perception de chacun, face à différentes visions de la gestion forestière pour l'avenir. Un consensus à plus de 80% a été enregistré pour la plupart des visions et des principes présentés. Toutefois, face à une vision de l'avenir selon laquelle la forêt serait aménagée avec intendance, éthique, respect et humilité, seule la moitié des acteurs présents étaient en accord. Les autres se sont dit mal à l'aise avec l'idée ou ont affirmé ne pas pouvoir vivre avec une telle vision. Au terme de cette étude, l'auteur a retenu que les termes *intendance, éthique, respect* et *humilité* appartenaient à un vocabulaire réservé ; en occurrence celui utilisé par les mouvements environnementaux. Le fait d'endosser une vision utilisant principalement de tels termes reviendrait en quelque sorte à adhérer à la philosophie des groupes sociaux, qui les premiers, les ont intégrés à leur vocabulaire spécifique (Limerick, 2002).

Le langage n'est pas neutre, sa construction respecte le cheminement historique de la société qui l'utilise. Les mots n'existent pas par leur simple et seul pouvoir d'exprimer une idée ; ils expriment une idée qui présente un sens. Les différents vocabulaires techniques se construisent selon la réalité éprouvée dans les champs d'interventions qui leur deviennent respectifs. La terminologie associée à la coupe forestière constitue un exemple plutôt éloquent, comme quoi le discours et le choix des termes marquent une appartenance sociale et culturelle. Il fut une époque où l'on utilisait abondamment le terme « coupe à blanc » pour désigner une coupe totale. Avec la montée du débat sur la gestion forestière au cours des dernières décennies, ce terme a acquis une fonction de dénonciation, d'accusation. Chez les forestiers, ce terme a donc été remplacé par « coupe totale » (CT), puis par « coupe avec protection de la régénération » (CPR). Bien entendu, les modes d'exploitation avaient également évolué et l'on protégeait réellement la régénération préétablie davantage qu'avant. Toutefois, il se trouve toujours des peuplements sans régénération préétablie, et l'expression « coupe avec protection de la régénération » demeure pour désigner une coupe totale de ces peuplements. Depuis la fin des années 1990 le terme a été remplacé par « coupe avec protection de la régénération et des sols» (CPRS). Bien entendu, les modes d'extraction de la ressource ont évolué, et ceux-ci protègent mieux les sols fragiles que les anciennes techniques. Cette nouvelle désignation technique est tout de même appliquée à tous les types de peuplement dans lesquels une coupe totale est réalisée, qu'ils se trouvent sur des sols fragiles ou non. En outre, le terme « coupe à blanc » a acquis

une telle portée que les environnementalistes ont tôt fait de se l'approprier et de l'utiliser pour dénoncer les travaux où l'on coupe en totalité de grandes superficies, que la régénération préétablie et les sols soient protégés ou non. L'expression « pillage », que l'on associe aux travaux d'exploitation entrepris par les industriels, fait également désormais partie du vocabulaire spécifique des groupes qui dénoncent de telles pratiques.

D'autre part, le vocable « récolte » est abondamment utilisé pour désigner la coupe forestière. Ce choix terminologique suggère par contre que la forêt a été préalablement semée à la manière d'un champ de céréales ou qu'elle est désormais soumise à la satisfaction de certains besoins de l'être humain et de la société. Ce terme est par-dessus tout symptomatique d'une vision marquée d'anthropomorphisme. L'histoire de l'aménagement forestier au Québec est relativement jeune et pourtant, le vocabulaire ne cesse de s'enrichir de termes suggérant une analogie entre l'usage de la forêt et l'agriculture (sylviculture, ligniculture, jardinage, ...). Le langage porte les marques et les balises normatives des sociétés qui l'ont élaboré. En somme, le langage raconte la manière dont une société s'est développée.

Le discours porte les marques d'une appartenance culturelle et l'expression d'un jugement sur un objet de la vie sociale. Au départ, les idées complexes émergent un peu comme des nuages flous d'éléments décontextualisés mais

gravitant autour d'une préoccupation qui tend à prendre une envergure sociale; passant de l'individu au groupe, puis à la communauté et à la population. Les *représentations sociales et culturelles* sont comme des filtres à travers lesquels on voit la société. La dimension sociale intervient à l'échelle des groupes et la dimension culturelle fait intervenir l'ensemble de la société.

Au fur et à mesure qu'une préoccupation s'élabore, se précise et s'impose jusque dans les modes de vie des individus qui forment une société, les éléments de représentation prennent sens et s'organisent dans un système complexe d'idées qui à son tour, devient un système de prises de position. Au cours d'un usage répété, des idées complexes émergent, s'organisent et se précisent. Elles deviennent des éléments de redondance qui se fragmentent en sous éléments. Par redondance et usage répété, les éléments de représentation finissent également par s'imprégnier dans la culture.

Guy Rocher postule : « On peut donc dire que la structure de la connaissance d'autrui se prolonge en une structure de l'action avec autrui » (Rocher, 1994 : 17). La forêt publique étant reconnue comme un bien collectif, la notion de *représentation sociale* devient un incontournable. Les *représentations sociales et culturelles* interviennent entre autres dans la formation des groupes d'intérêt (Bourdieu, selon Accardo et Corcuff, 1986), dont certains pourraient accéder à une reconnaissance publique (Dieu, A.-M., 1999). Les *représentations sociales et*

*culturelles*, particulièrement les valeurs qui entrent dans la structuration de ces dernières, fondent l'*action sociale* (Rocher, 1992).

Les *représentations sociales et culturelles* jouent donc un rôle majeur, à la fois dans la dynamique des acteurs et dans la structuration du cadre culturel d'une société. Les éléments sociaux des représentations interviennent principalement en réaction à une situation récente, nouvelle, inédite, temporaire. Ces éléments appellent à l'action, à la réaction et à l'intervention. Les éléments culturels présentent pour leur part une certaine permanence, une latence. Une frontière distincte entre ces deux types d'éléments de représentations ne peut être établie, il faut plutôt y voir une zone diffuse d'échanges. Les événements ponctuels, bien qu'ils puissent prendre une ampleur telle qu'ils parviennent à changer le cours de l'histoire, n'ont que peu d'influence sur la culture d'une société ou sur ses valeurs profondes, de manière isolée. Néanmoins, la répétition prolongée dans le temps peut finir par induire des changements. Par exemple, les valeurs paysagères relatives aux forêts ont un caractère plus récent que les valeurs d'usage. En ce sens, admettons que ces dernières sont arrivées plus rapidement à accéder au champ de la culture et ainsi façonner certaines autres valeurs de manière plus permanente que les valeurs paysagères. On peut s'attendre à ce que la sécurité d'emploi, la durabilité des ressources et la productivité des forêts interpellent les acteurs et la société civile de manière plus manifeste que l'esthétisme, l'authenticité, la beauté et

l'intégrité des paysages forestiers. L'objet de la présente thèse n'est pas de vérifier une telle hypothèse mais donnera tout de même l'occasion de l'effleurer.

D'autre part, une étude sur les *représentations sociales et culturelles* à l'égard des forêts, peut raviver un débat qui concerne sa gestion et son usage. Dès qu'on l'évoque, ce sujet délicat mais fondamental appelle à une prise de position idéologique. Aucune position radicale, quoiqu'elle puisse reposer sur des justifications assez solides, ne peut espérer obtenir une adhésion générale. Ces positions, aussi radicales puissent-elles être, tiennent lieu de balises, de référents qui guident la pensée et l'action. Sur une échelle historique, celles-ci deviennent perceptibles dans le cheminement qu'emprunte une société (Rocher, 1992). Il se trouve entre les différents courants idéologiques, tout un spectre d'idées et de préoccupations qui intègrent une quantité de notions fondamentales tels que l'équité, la durabilité, la viabilité, le développement, l'éthique, la profitabilité et la prudence ; notions intimement liées à la question forestière.

L'objectif de cette recherche est de parvenir à mieux cerner le regard et le mode d'implication des acteurs dans l'économie forestière des régions. Cela est pertinent et d'actualité, alors que la globalisation des marchés affecte les pratiques économiques. Surtout, cette globalisation commande une réflexion sur les capacités locales de réorganisation globale. Cette thèse permet de vérifier en quoi les *représentations sociales et culturelles* entretenues à l'égard de la forêt diffèrent

ou se rejoignent d'un groupe d'acteurs à un autre. Dans un deuxième temps, elle permet de cerner la diversité des modes de *représentations sociales et culturelles* (ou des perceptions ramenées à une échelle collective) qu'on peut entretenir à l'égard des pratiques de gouvernance et d'exploitation forestière. Il s'agit, à la fin, d'apprécier l'étendue et le rôle des *représentations sociales et culturelles* véhiculées par les acteurs étant reliés directement ou indirectement à l'économie forestière.

Le premier chapitre esquisse un portrait général quant à l'état des connaissances liées aux études sur la forêt en tant qu'objet de préoccupations sociales. Il est plus spécifiquement question du phénomène social entourant l'état de la forêt publique au Québec et sa gestion. À la lumière des études disponibles et d'une revue de presse couvrant les années 1999 à 2004, il est observé que la mobilisation populaire face à certains aspects de la gestion des forêts publiques n'est pas exclusive au Québec et repose sensiblement sur les mêmes préoccupations aux différents endroits où elle a été étudiée et documentée, notamment aux États-Unies, en France et dans certains pays asiatiques.

L'état actuel des connaissances sur les *représentations sociales et culturelles* entretenues par les grands acteurs œuvrant à la gestion des ressources naturelles et des systèmes qu'ils construisent et utilisent dans l'accomplissement de leurs actions, demeure relativement pauvre au Québec (ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, 2003). Cet état de choses repose en partie sur

le caractère récent d'une prise de conscience collective face à la précarité de l'environnement forestier et des ressources qu'il supporte. Par exemple, on a pris conscience, au cours des années 1970 seulement, du caractère limité de la matière ligneuse (Mercure, 2001). Avant les années 1960, récolter un volume équivalent à ce que la forêt produisait demeurait techniquement irréalisable. De manière générale, on a entretenu une méconnaissance de notre territoire physique, et ce, jusqu'à la fin des années 1960. Elle s'est traduite, sur les plans social et politique, par une absence de fondements pour appuyer le jugement et l'action collectifs (Minville selon Angers, 1992).

Nos voisins du sud bénéficient pour leur part, d'une légère avance sur la question. Cette avance repose notamment sur l'état des études réputées scientifiques. Également, depuis quelques décennies, le cadre législatif relatif à la gestion des forêts privées aurait contribué à la promotion d'une plus grande conscience collective face à l'environnement en général. Par exemple, dans les années 1930-1940, les États américains ont commencé à instaurer des mesures législatives visant à restreindre la coupe des arbres ayant atteint un certain diamètre minimal. Dès le début des années 1970 et conséquemment aux pressions du public et des groupes environnementaux, Ellefson observe une augmentation importante de ces mesures qui s'étendent maintenant aux autres ressources de la forêt (eau, faune, paysage, etc.) (Ellefson P. V., 2000). La profession de forestier s'est également précisée.

Dans une étude récente réalisée aux États-Unis, l'auteur Bliss constate que le phénomène social dont il est question ici, repose sur autre chose qu'une prise de conscience de la situation qu'on dénonce (Bliss, 2000). Cela s'explique par l'observation de l'intérêt du public à l'égard de la gestion des forêts et de l'environnement qui continue de s'accroître. Cet intérêt, perceptible par le ton et la nature des propos, repose sur les enjeux liés à l'usage et à la gestion de l'environnement naturel.. Sur ce plan, O'Brien dénote un manque de confiance à l'endroit des décideurs (O'Brien, 2003).

En France, suite aux dégâts provoqués par une catastrophe naturelle, l'Office Nationale des Forêts a proposé un plan de récupération sur deux ans. Croyant qu'il s'agissait d'un retour aux activités régulières, des groupes de la population ont réagi dont certains plus vivement (Le Parisien, juin 2000). Le mouvement de mobilisation vécu en France à l'égard de la gestion de la forêt publique, montre que le phénomène soulevé par le film « L'Erreur boréale » en 1999, n'était pas un cas unique à cette époque, mais s'inscrivait dans le mouvement de globalisation auquel la grande industrie avait déjà commencé à réagir. Cette époque correspond aux débuts du mouvement d'intégration des unités de transformation. Les effets économiques appréhendés apparaissent déjà au cœur des préoccupations soulevées par l'Organisation Internationale du Travail en 2001.

Le chapitre deux établi un terrain de recherche pour aborder une étude sur les *représentations sociales et culturelles* de la forêt publique et sa gestion au Québec, à partir des mémoires écrits de langue française, déposés aux audiences de la Commission Coulombe. Il ne s'agit donc pas d'un dépouillement exhaustif puisque certains mémoires sont de langue anglaise. L'étude ne s'intéresse pas au processus de socialisation par lequel l'individu structure ses propres représentations, mais en revanche, elle permettra de voir, à partir d'un milieu relativement commun et partagé, comment peuvent être observés et mis en relief des types de représentation particuliers. On s'attend déjà à ce que le discours diffère selon les groupes d'acteurs. Plus encore, cette recherche vise à identifier les référents sur lesquels se fondent les diverses *représentations sociales et culturelles* ainsi que leurs effets dans les rapports qu'entretiennent les acteurs entre eux, qu'ils soient directement ou indirectement impliqués dans l'économie forestière.

La recherche s'intéresse également à la dimension normative perceptible notamment avec l'adoption d'un groupe lexical donné. Au strict plan des opinions par exemple, deux acteurs sociopolitiques peuvent partager le même discours sans toutefois soutenir le même schème de représentation ou la même structure dans les idées. Ils échangent des éléments communs ou des idées communes sans toutefois leur reconnaître la même organisation et la même importance individuelle relative au plan des valeurs. Tel que l'explique Angers et Bouchard (1990) et qu'a pu

l'expérimenter Limerick (2002), les divergences augmentent généralement à mesure que les prises de position deviennent plus engageantes.

Au plan des applications, la recherche s'inscrit dans une démarche pour mettre en place des outils méthodologiques utiles pour l'analyse du phénomène d'opinion relativement à la culture forestière au Québec. Les résultats pourraient aider à comprendre les changements sociaux à l'œuvre quant à la gestion et l'exploitation des forêts, et plus largement à la transformation des modes d'occupation du milieu forestier. À cet égard, il est important de recueillir et d'analyser les idées et les valeurs de tous les groupes et organismes porteurs d'une nouvelle culture.

Le cadre de l'étude comporte certaines limites et l'une d'elles porte sur la dimension temporelle. En effet, les résultats attendus ne permettent pas d'observer une évolution des modes de représentation dans le temps. À cet effet, nous n'obtenons que la photographie d'une situation précise. Éventuellement, une analyse de la situation réalisée à différentes époques pourrait révéler une certaine dynamique dans les modes de représentation. Une telle étude longitudinale pourrait également apporter une distinction quant aux dimensions sociales et culturelles des modes de représentation. En effet, les éléments culturels se caractérisent par une certaine permanence dans le temps et une relative invariabilité face aux situations ponctuelles qui les poussent à s'activer. À l'inverse,

les éléments sociaux s'activent généralement dans le cadre de situation précises, arrêtées dans le temps. Une photographie ne permet pas une telle distinction. Ceci n'exclut pas pour autant que nous soyons en présence d'éléments de représentations des deux types à la fois, mais seulement que cette distinction ne peut se faire ici.

Les mémoires écrits et déposés dans le cadre de la Commission Coulombe forment un corpus fort intéressant car ils révèlent les valeurs et les autres fondements auxquels les acteurs et les groupes d'intérêt s'identifient. De plus, la formulation de plusieurs mémoires repose sur une activité dialogique préalable entre les individus qui prennent part à l'écriture d'un même texte, dans un souci de bien cerner ce qui est le plus digne de mention et de l'exposer d'une manière la plus claire et convaincante possible. Cette activité dialogique préalable contribue dans une certaine mesure, à initier une progression de l'état des savoirs dans le cadre d'un processus d'apprentissage collectif.

L'approche méthodologique comporte trois étapes : l'une, qualitative, l'autre semi-qualitative et la dernière, quantitative. L'étape qualitative vise à cerner les idées maîtresses et le sens qu'on leur accorde. Elle permet de comprendre la nature des propos et d'y associer des *idées-centres*. L'étape semi qualitative permet de valider les unités lexicologiques retenues dans les textes, selon qu'elles révèlent le sens qu'on leur reconnaît ou qu'elles prennent un tout autre sens. Cette étape

comporte également en une analyse quantitative sur l'échantillon. La dernière étape consiste en une analyse quantitative ou le portrait statistique de ces *idées-centres* pour un échantillon représentatif de la population québécoise. Elle s'effectue au moyen d'indicateurs lexicométriques. À terme, une analyse statistique est faite sur chaque paire de groupes d'acteurs pour déceler les lieux probables d'*indiscussion*. Cette analyse comporte sur une série de vérifications réalisées au moyen de la méthode ANOVA, sur les groupes d'acteurs entre eux, relativement à la teneur des différentes valeurs et autres fondements manifestés dans les mémoires. La méthode ANOVA permet de mesurer les écarts selon la variance des résultats, sur une population de distribution dite normale.

Dans un premier temps, un échantillon représentatif du nombre de mémoires déposés dans le cadre des travaux de la Coulombe a dû être établi. Cet échantillon doit être représentatif de la distribution des acteurs selon les groupes constituant le corpus. Une analyse sommaire des régions administratives du Québec a permis d'en retenir une qui répondait à cette double exigence. La région du Saguenay--Lac-Saint-Jean s'est révélé non seulement y répondre très bien mais y répondre le mieux. Pour les fins de l'analyse qualitative, les 66 mémoires du groupe des acteurs nationaux ont été ajoutés aux 30 mémoires provenant de la région administrative du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Cet échantillon représente 34% du corpus qui regroupe 284 mémoires au total.

Dans le cadre d'une analyse qualitative, il est difficile d'établir la taille d'un échantillon qui respecte un intervalle de confiance donné. Toutefois, la représentativité de l'échantillon se manifeste lors du dépouillement des mémoires, alors que le portrait global tend à acquérir une certaine stabilité au plan de la distribution des idées retenues. Ici, la diversité des éléments de représentation repose sur un inventaire de plus de 360 idées-centres appuyées chacune de plusieurs propositions.

Au terme de l'analyse de l'échantillon et d'un classement des *idées-centre* et des propositions auxquelles elles réfèrent, un premier portrait statistique apparaît. L'analyse semi qualitative permet de vérifier que les unités terminologiques identifiées pour exprimer les idées retenues, expriment bien ces mêmes idées et non autre chose. Cette analyse a ainsi permis de dresser un portrait quantitatif validé de la fréquence des idées selon les mémoires formant l'échantillon.

L'analyse quantitative a permis d'établir un portrait de la distribution des *idées-centres* préalablement identifiées, validées et dénombrées dans l'échantillon. On a utilisé à cet effet, un ensemble d'indicateurs lexicométriques de la présence de ces idées. On a effectué la recherche des tels indicateurs et la validation de ces derniers quant à leur valeur indicative au moyen d'une table de corrélation. Ainsi, relativement aux différents modèles théoriques et empiriques de classement des idées et pour un ensemble de mots présents dans les mémoires formant

l'échantillon, on a mesuré le degré de corrélation de chaque mot avec chacune des catégories.

Le classement des propositions repose sur deux modèles théoriques et un autre, empirique. Le chercheur a eu recours au modèle des valeurs sociales de Shalom H. Schwartz (Schwartz S. H. et Boehnke K., 2004 : 233) et à celui des logiques explicatives de Luc Boltanski (Dieu A.-M., 1999 : 39). Le modèle de Schwartz comporte dix valeurs-types. Le pouvoir, la réalisation, l'hédonisme, la stimulation, l'universalisme, la bienveillance, la tradition, le conformisme, la sécurité et l'auto-détermination. Dans ce modèle, la position relative des valeurs et la distance entre celles-ci et la distance de ces dernières au centre n'a rien d'arbitraire. La tradition par exemple, une valeur proche du conformisme, se révèle plus marginale et légèrement plus radicale que cette dernière. L'universalisme et la bienveillance se démarquent légèrement des autres par leur unicité. Relativement au modèle de Boltanski, on distingue six logiques de vie en société. Ces logiques offrent chacune des principes et un système de justification qui leur sont propres. On y distingue les logiques civique, domestique, industrielle, inspirée, de l'opinion et marchande. L'analyse quantitative, a permis de recenser des indicateurs fiables pour 9 des 10 valeurs de Schwartz, pour 4 des six catégories du modèle de Boltanski, et pour 11 catégories d'un modèle empirique constitué dans le cadre de cette thèse.

À terme, une analyse statistique a été appliquée pour déceler les lieux probables de rupture communicationnelle au sein de la population. À cet effet, la méthode ANOVA a été appliquée sur chaque paire de groupes d'acteurs possibles et pour chacune des valeurs et chacun des fondements issus des modèles théoriques ou empiriques. Cette analyse a permis de relever 33 cas de rejet de l'hypothèse nulle pour les valeurs de Schwartz, 35 cas avec les logiques-types de Boltanski, 83 cas avec un ensemble de fondements empiriques. Une analyse a également porté sur les thématiques et a permis de révéler 30 cas de rejet de l'hypothèse nulle.

Le troisième chapitre fait état des résultats et présente les analyses qu'on peut en tirer. Au terme de l'analyse, non seulement les résultats viennent confirmer l'hypothèse de départ, mais ils révèlent des prises de position très nettes sur les pratiques forestières. On constate également une grande richesse dans l'univers des idées et des valeurs liées à la forêt. Cet univers d'images poursuit une évolution qui le fait s'organiser, se modeler. Certains angles de vue révèlent des modes d'organisation forts homogènes. Le modèle empirique offre un angle de vue qui optimise une mise en relief de l'état des lieux de divergence dans toute leur diversité et des idées précises au cœur de ces divergences.

Relativement aux valeurs de Schwartz, une très grande popularité des idées soutenant les valeurs de conformisme et de sécurité se révèle. Ces deux valeurs ensemble, dénotent la poursuite d'une idéologie conservatrice à l'égard de la forêt,

conformément au modèle de Schwartz. L'hédonisme est pratiquement absent des mémoires de l'échantillon. Seulement 6 propositions ont été retenues en référence à cette valeur sur les 7 794 propositions relatives aux valeurs de Schwartz. Aucun indicateur lexicométrique n'a pu être retenu en référence au pouvoir. Au terme de l'analyse sur la population, la tradition est apparue fortement soutenue par les groupes autochtones. Également l'autodétermination s'est révélé être une valeur forte chez les acteurs du groupe des élus municipaux et des acteurs régionaux.

Relativement aux mondes de Boltanski, la logique industrielle domine les différents argumentaires rencontrés dans les textes de l'échantillon. La logique de l'opinion ressort également de manière marquée, alors qu'on exige plus de transparence de la part des gestionnaires. L'analyse quantitative a révélé une forte adhésion à la logique industrielle, d'abord chez les acteurs du groupe « récrétourisme » puis chez ceux du mouvement coopératif et chez les acteurs du groupe « faune ». La logique du monde inspiré est apparue très fortement chez les groupes autochtones et chez les acteurs du monde agricole. La logique du monde marchand est apparue très forte, surtout chez les acteurs de la forêt privée. Aucun indicateur lexicométrique valide n'a pu être associé à la logique civique.

Sous le filtre empirique, le fondement simple relié à l'idée-centre « transformation » rejoint essentiellement celle de valeur ajoutée, associée aux produits issus de l'exploitation forestière. Cette idée pourrait également

s'appliquer à des fonctions de la forêt autres que celles reliées à la transformation de la ressource ou aux processus de gestion. Ici, l'idée de valeur ajoutée associée à celle de transformation se précise avec celles de deuxième et troisième transformation. Bien qu'il soit question de première transformation dans un certain nombre de propositions qui réfèrent à l'idée-centre du même nom, la grande majorité d'entre elles font plutôt la promotion de la valeur ajoutée des produits issus de l'exploitation forestière. Les groupes de l'industrie, de la forêt privée et de l'agriculture sont les plus forts adhérents à l'idée « transformation ». Bien que le milieu agricole présente la moyenne relative la plus élevée, il ne donne lieu à aucun cas de rejet de l'hypothèse nulle. L'idée-centre « droits » est soutenue très fortement chez les groupes autochtones, loin devant tous les autres groupes. L'idée « rôle » est très fortement soutenue par les associations et ordres professionnels. Viennent en deuxième lieu les acteurs du mouvement coopératif puis ceux de la catégorie « récrétourisme ».

Le filtre empirique comporte des fondements simples et d'autres complexes ; des fondements qui en comportent d'autres gravitationnels ou rapprochés, désignés comme des satellites. Les fondements complexes reliés aux idées-centres « critères » et « critère », le dernier apparaissant comme le satellite le plus rapproché, réfèrent principalement aux grandes fonctions de la forêt et à la biodiversité. Le premier réfère à l'admissibilité de certains traitements sylvicoles, à celle de certains programmes d'aménagement et à certaines dispositions. Il réfère

surtout au respect du principe général de durabilité. L'idée-centre « critères » donne lieu à un noyau important comportant neuf idées satellites. Parmi ces dernières, la biodiversité, la santé et la polyvalence viennent renforcer la référence à la durabilité de l'environnement plus qu'à celle des deux autres systèmes reconnus dans le cadre du concept général de développement durable. L'idée-centre « décentralisation » se comporte de manière similaire à celle d'autodétermination relative aux valeurs de Schwartz, c'est-à-dire qu'elle atteint principalement les acteurs du monde municipal et régional. Les idées-centres « développement local et régional », « prise en main », « consensus » et « savoir-faire » sont des idées satellites à celle de décentralisation. Les idées-centres « information » et « éducation » présentent les mêmes phénomènes représentationnels entre les divers groupes d'acteurs et comportent sensiblement les mêmes éléments satellites. Comparativement à l'idée d'information, celle d'éducation constitue un cas spécifique présent dans seulement 18% des mémoires de l'échantillon. Dans l'ensemble, ce sont principalement les acteurs du monde agricole et les groupes autochtones qui ont le moins recours à cette idée-centre. Autrement, bien qu'on n'observe que peu de différences significatives chez les groupes d'acteurs entre eux, l'idée-centre semble se comporter sensiblement de manière similaire à celle de « critères ».

L'accentuation des divergences, conséquente d'une valorisation idéologique intrinsèque, occasionne également des écarts dans la valorisation des idées.

Certaines deviennent à la fois populaires aux yeux de quelques groupes et impopulaires aux yeux des autres. Par exemple, l'idée « critère » marque une différence entre le mouvement coopératif et les groupes environnementaux. L'idée « norme » traduit quant à elle, une distance communicationnelle entre les acteurs politiques régionaux et municipaux, et l'industrie. L'idée « décentralisation » vient isoler le groupe des acteurs politiques régionaux et municipaux d'autres groupes. Chez ce même groupe d'acteurs, l'idée « transformation » vient ajouter du poids à celles qui l'opposent déjà au groupe des acteurs qui s'identifient aux usages récrétouristiques de la forêt. Pour ce qui est des groupes autochtones, c'est l'idée « droit » qui les fait se distinguer le plus des autres groupes. Enfin, on observe que l'idée « recherche » tend à cerner les acteurs du milieu professionnel des consultants.

En conclusion, la forêt québécoise a longtemps été objet de préoccupations, elle est devenue un enjeu politique majeur pour plusieurs acteurs sociaux oeuvrant dans des sphères différentes. La Commission Coulombe a été le lieu privilégié d'observation et d'étude des représentations des différents groupes impliqués, et d'une forte valeur indicative du type de communication à l'œuvre. Depuis les trois à quatre dernières décennies, de nouvelles *représentations sociales et culturelles* à l'égard de la forêt ont connu une évolution importante. Plusieurs pratiques autrefois admises sont aujourd'hui rejetées. Il en a été de même pour certaines attitudes maintenant révolues. Graduellement, la population québécoise est

devenue plus sensible et préoccupée par la manière dont l'État assurait la gestion d'un bien collectif tel que la forêt publique. Dans cette mouvance, les milieux locaux réclament et réalisent une gouvernance rapprochée de ce bien collectif, dans un esprit de développement durable.

La certification a trouvé un très fort adhérent avec le monde de l'industrie. Avec cette idée, il est question de rendre la normalisation de la forêt démocratique. Aujourd'hui, les tables de certification sont composées de représentants issus des divers groupes d'intérêt. On y trouve des groupes environnementaux, des acheteurs, des représentants gouvernementaux ou issus des milieux universitaires par exemple. Pour un industriel, la certification permet maintenant de satisfaire des acheteurs de plus en plus concentrés et exigeants. Elle permet également de satisfaire une opinion publique devenue très critique et les acteurs de la scène politiques, lesquels détiennent le pouvoir sur l'attribution de la ressource première. Il est devenu impératif que tous ces intervenants se mettent sur le même diapason car il en va de la survie d'une industrie essentielle pour le développement économique du Québec. L'introduction d'une instance technique avec le chef forestier est une avancée majeure dans le développement du cadre de gestion de la forêt publique québécoise.

Les premiers travaux relatifs à cette thèse et d'éventuels développements subséquents pourraient contribuer à l'avancement des connaissances dans le

domaine du développement régional. Si l'on doute de l'utilité d'une telle démonstration, n'oublions pas que l'usage et les pratiques industrielles de la forêt boréale font l'objet de contestations depuis longtemps, et l'acuité des critiques actuelles coïncide bien avec l'émergence d'une conscience environnementale de plus en plus mise en relief, depuis que s'imposent d'autres modes de développement économique, appuyés sur d'autres modes de vie. Des alternatives et des pratiques innovatrices obligent à tester si elles peuvent trouver un appui solide dans la communauté. Les phénomènes de positionnement idéologique interviennent dans le renouvellement du mode de pensée et à plus grande échelle, dans le repositionnement des régions périphériques en regard de la dynamique de la globalisation. Une méconnaissance des faits et une prolifération de représentations biaisées peuvent compromettre les usages à venir de la forêt.

## **PREMIER CHAPITRE**

### **1. Phénomène sociopolitique relatif à la forêt publique au Québec et à l'étranger**

Selon les études disponibles et selon une revue de presse couvrant les années 1999 à 2004, il est observé que la mobilisation populaire face à certains aspects de la gestion des forêts publiques n'est pas exclusive au Québec et repose sensiblement sur les mêmes préoccupations aux différents endroits où elle a été étudiée et documentée, notamment aux États-Unis, en France et dans certains pays asiatiques.

Le phénomène social entourant l'état de la forêt publique et sa gestion s'inscrit dans le vaste mouvement de globalisation et en conformité avec le concept de développement durable. Au début des années 2000, les grands industriels forestiers de ce monde appréhendaient déjà de fortes réductions des volumes de matière ligneuse disponibles, suite à la mise en œuvre graduelle des nouvelles politiques en matière de développement durable et en conséquence des nouvelles dispositions légales visant à restreindre la coupe de bois. Déjà à ce moment les programmes de certification étaient à l'œuvre pour soutenir une participation démocratique à la gestion forestière. Aussi, des commissions publiques avaient

déjà été mises en œuvre au Québec pour traiter d'aspects relatifs à la gestion de la forêt publique.

Ce chapitre brossé un portrait quant à l'état des connaissances liées aux études sur la forêt en tant qu'objet de préoccupations sociales. Plus précisément il est question du mouvement social entourant l'état de la forêt publique au Québec et sa gestion. Sont également abordées, les notions théoriques retenues pour décrire le concept d'espace public et les conditions à sa mise en œuvre.

### **1.1. L'émergence d'un débat sur les usages de la forêt**

Le débat entourant les usages des forêts s'est concentré en très grande partie sur la coupe totale réalisée sur de grandes superficies. Dans le film « L'Erreur boréale », Desjardins porte de graves critiques à l'endroit des industriels, les accusant de piller la forêt québécoise. Il utilise abondamment l'image des vastes superficies récoltées pour faire passer son message. La coupe totale ne préoccupe pas seulement la société québécoise mais atteint l'échelle de l'Amérique du Nord. La coupe totale joue un rôle majeur en tant qu'objet de positionnement dans le processus d'élaboration des *représentations sociales et culturelles* à l'égard des forêts.

La coupe forestière génère de l'opposition d'abord parce qu'elle est incompatible avec certains autres usages. Elle cause un tort esthétique au paysage et cela est visible au premier coup d'oeil. Les utilisateurs sans récolte tels que les villégiateurs et amateurs d'activités de plein air, sont souvent les premiers affectés par un tel préjudice. C'est d'ailleurs dans ce contexte premier que Richard Desjardins a initié son projet film à la fin des années 1990. Plus tard, alors que le phénomène social produit atteignait son point ultime d'effervescence, plusieurs autres préoccupations avaient été soulevées et certaines avaient nécessité une étude scientifique préalable. Mais au départ, la coupe totale a favorisé un positionnement rapide. Elle constitue un élément de positionnement très accessible à tous.

### **1.1.1. Le phénomène social entourant la gestion de la forêt publique (revue de presse)**

Le film « L'Erreur boréale » a soulevé de vives réactions dès sa sortie et durant les années qui ont suivi. Le phénomène de mobilisation populaire en a émané et a été l'occasion pour la population et les divers acteurs concernés, d'entreprendre des échanges publiquement en vue de faire évoluer l'état des choses, dans le cadre d'un réel processus d'apprentissage collectif. Quelques années plus tard, la Commission Coulombe a été l'occasion de faire la lumière publiquement et scientifiquement sur l'état des forêts au Québec et sur sa gestion.

Elle a également été la tribune publique toute désignée pour permettre à la population québécoise d'exprimer ses préoccupations et ses valeurs. La présente section est une revue de presse couvrant la période allant de la sortie du film en 1999 à la publication du rapport de la Commission d'étude scientifique, technique, publique et indépendante chargée d'examiner la gestion des forêts du domaine de l'État, en décembre 2004<sup>1</sup>.

La forêt publique au Québec occupe 87 % du territoire et à ce titre, elle constitue un bien collectif. Mais sa gestion génère son lot d'insatisfaction au sein des multiples usagers et des groupes d'intérêt. Les producteurs privés soutiennent que le gouvernement vend la ressource à un prix en dessous de sa valeur marchande, les pourvoyeurs dénoncent le manque d'efforts de l'État pour préserver le capital naturel des pourvoiries et de manière plus large, plusieurs accusent le gouvernement de se faire l'intendant des grands exploitants qui détiennent un monopole sur la ressource alors qu'il est interdit au simple citoyen de couper un arbre sur les terres du domaine de l'État pour son usage personnel (Desrochers P., 2002).

La fin des années 1990 est marquée par une préoccupation collective grandissante face aux pratiques et aux usages de la forêt publique et cela, pas seulement au Québec mais également En France. Les rôles économique et

---

<sup>1</sup> Rapport de la commission disponible en ligne : <http://www.commission-foret.qc.ca/rapportfinal.htm>

environnemental incontournables des écosystèmes forestier et l'importance d'en orchestrer la gestion durable, font désormais consensus. La question est maintenant de savoir comment (Denis A., janvier 1999). Selon le même auteur, en France, la question à savoir si la forêt est dégradée ou menacée se pose. Et comme ici, certains experts n'hésitent pas à répondre que la forêt n'a jamais eu aussi bonne mine. Mais le véritable problème réside en partie dans la difficulté grandissante de concilier les multiples usages et valeurs de la forêt dont certains sont incompatibles entre eux.

À l'instar du phénomène social initié par le film de Richard Desjardins au Québec et durant la même période, un mouvement d'opposition face à la coupe forestière prend de l'ampleur sur le vieux continent. Suite à une tempête dévastatrice intervenue en décembre 1999 sur un important territoire de la forêt française, qui a compromis les activités de chasse et de récolte forestière pour les dix ans à venir, les autorités ont fait l'annonce d'un projet de relance des opérations de récolte dès l'automne suivant. Cette annonce a provoqué une vive réaction d'opposition chez les associations de défense de l'environnement, qui ont appelé à une mobilisation populaire et demandé un arrêt des coupes pour dix ans. L'Office nationale des forêts (ONF) en charge de la gestion du territoire a dû réfuter certaines allégations faites à son endroit et préciser qu'à court terme, les opérations prévues visaient la récupération des arbres endommagés seulement et qu'aucune nouvelle coupe n'était prévue avant deux ans (Le Parisien, juin 2000).

L'ONF gère 12 millions d'hectares de forêts et d'espaces naturels du domaine public. Le caractère multifonctionnel de la forêt venait d'être consacré dans le cadre d'une réforme législative (Les Échos, juillet 2001). Dans la poursuite d'un renouvellement de son image, l'organisation publique saisit l'occasion d'une ouverture vers les autres groupes de représentation et vers la société civile. Elle adopte un rôle de prestataire de services dans le domaine des espaces naturels, cherchant à faire oublier l'image qu'elle arborait autrefois, d'une administration productiviste et insensible, fortement intégrée verticalement et fonctionnant sous l'autorité technique exclusive d'un corps d'ingénieurs (Ramadier S., juillet 2001). Sous l'angle du renouvellement de sa vision, l'ONF adopte désormais des doctrines et une mission davantage axées sur la qualité des paysages. La pression sociale pour l'adoption d'un tel changement est venue en grande partie des producteurs forestiers privés qui ont brusquement intégré une approche sylvicole plus douce et respectueuse de la biodiversité et de la qualité des paysages.

Au Québec, certains dénoncent en premier lieu le fait que la population ignore ce qui se passe sur les terres publiques (Gauthier M., 1999). En France, Le mouvement d'appropriation du champ de la foresterie par les divers groupes d'intérêts ne laisse pas les milieux municipaux en plan. Les élus se disent affectés par un manque de connaissances et de compétences pour intervenir dans la gestion locale des forêts (Ramadier S., juillet 2001). Ce manque au plan de l'information

apparaît être une lacune importante vécue dans plusieurs pays. Lors du congrès forestier mondial tenu à l'automne 2003, Narayan Kaji Shrestha, du Centre régional de formation en matière de foresterie communautaire, pour l'Asie et le Pacifique, a identifié la formation comme une condition important pour améliorer la prise de conscience collective sur un plan communautaire et chez les responsables administratifs (L'Institut International du Développement Durable, septembre 2003).

Préoccupé, ici comme ailleurs, par les enjeux du développement de la forêt publique, les élus manifestent leur intérêt et réclament désormais davantage de responsabilités à l'égard de sa gestion. Parmi les recommandations issues de la Commission Coulombe en décembre 2004, l'une reconnaît officiellement l'importance d'établir plusieurs niveaux d'acteurs politiques et sociaux. Elle recommande en ce sens de mettre à contribution les conférences régionales des élus et d'instituer des commissions forestières régionales. Il est également prévu que les instances régionales s'approprient les plans régionaux de développement forestier, les projets de sylviculture intensive et ceux de forêt habitée. L'histoire des deux derniers siècles nous enseigne que la gestion du patrimoine forestier a longtemps échappé aux gouvernements régionaux, et cela au profit des compagnies et de l'État (Blais, R. et Chiasson G., septembre 2005). Ce n'est que récemment que certains acteurs de la société civile oeuvrant à l'échelle locale, ont pu prendre un rôle significatif dans la gestion forestière. La recommandation faite par la

Commission Coulombe à l'effet de donner un pouvoir décisionnel plus important aux acteurs sociaux régionaux, quant à la mise en valeur des forêts, s'inscrivait déjà dans l'évolution récente des modes de gestion forestiers au Québec.

Selon Desrochers P. (2002), les problèmes à la source de l'insatisfaction populaire observée au Québec, tiennent en partie de la tenure publique d'une bonne partie du territoire forestier et des grandes règles qui régissent son exploitation. L'auteur recourt à une théorie; la tragédie de l'accès libre (Tragedy of the Commons) pour illustrer comment le libre accès à une ressource comportant une valeur marchande, conduit inévitablement à sa destruction. L'illustration classique est celle d'un champ offert en pâturage à tous les bergers d'une localité. Inévitablement, chacun a intérêt à accroître la taille de son troupeau car autrement, ses concurrents n'y manqueront pas. Le processus conduit toutefois immanquablement à la destruction par surexploitation du pâturage. La privatisation est donc amenée comme l'une des avenues pour éviter une telle tragédie. Pour soutenir son propos, l'auteur cite en exemple plusieurs pays dont les modes de tenure diffèrent.

La forêt de tenure privée comparativement à celle publique, comporte effectivement certains avantages. Notamment, les propriétaires de petites propriétés privées connaissent généralement leurs boisés plus en détails qu'un bénéficiaire de droits en regard du territoire qu'il exploite. Il est donc plus en

mesure d'en faire une exploitation optimale durable. La forêt publique pose certains défis. Les inventaires s'effectuent encore pour la plupart, à partir d'une interprétation de photos aériennes. Le résultat comporte des imprécisions et une certaine marge d'erreur (Ouimet L., janvier 2004). Il importe d'améliorer les méthodes actuelles notamment en croisant diverses sources d'informations relatives au terrain et demeurer prudent dans l'évaluation des résultats.

En trame de fond de la mouvance sociale pour rendre la gestion forestière plus démocratique et concilier les multiples usages de la forêt, la grande industrie s'apprête à faire face à une réduction majeure de l'activité économique à l'échelle mondiale. Déjà, on appréhende la perte de millions d'emplois à travers le monde. Cette appréhension repose sur l'introduction de nouvelles restrictions et la diminution des approvisionnements découlant d'une redéfinition de la vision des grands acteurs de l'industrie, pour s'arrimer aux impératifs qu'impose la mise en œuvre du développement durable. En effet, prises au centre du débat sur la mondialisation, bon nombre d'entreprises du secteur forestier dans plusieurs pays cherchent désormais à maintenir une rentabilité économique tout en assurant la pérennité de la forêt et la justice sociale (Organisation internationale du travail, septembre 2001). Pour faire face à un tel défi, l'industrie forestière a mis en œuvre un ensemble de mesures innovantes afin d'opérationnaliser ce concept abstrait de durabilité à travers les méthodes de production. Ainsi, l'industrie n'exploite plus une forêt mais en fait la gestion. Elle ne s'adonne plus seulement à la recherche du

profit mais prend acte des besoins manifestés localement et de l'intérêt public. Pour rendre officielle sa nouvelle approche, l'industrie a maintenant recours à des labels indépendants de qualité apparus au cours des dernières années et dont plusieurs organismes font maintenant la promotion. Parmi eux, on retrouve les acheteurs de produits forestiers, les organisations non gouvernementales dédiées à la protection de l'environnement, les syndicats et par les acteurs de l'industrie eux-mêmes.

### **1.1.2. La coupe totale comme enjeu de positionnement**

Selon J. C. Bliss (2000), il apparaît trois grandes caractéristiques distinctes entre elles, de l'opposition populaire aux coupes totales. Premièrement, cette opposition est largement acceptée et bien avant tout autre opposition possible envers quelqu'autre type de traitement pratiqué sur la forêt, elle fut le détonateur de la critique populaire à l'endroit des pratiques forestières en général. Un sondage a été mené au début des années 1990, dans le moyen-sud américain, afin de démontrer que les propriétaires de lots forestiers adoptaient une position différente de l'opinion publique envers la coupe totale. Contre toute attente, l'étude est venue infirmer l'hypothèse de départ. D'autres sondages ont été produits dans différentes régions des États-Unis et les résultats se sont révélés similaires.

Ces résultats ont conduit l'auteur de l'étude citée en exemple, à se poser la question suivante : « Pourquoi une telle opposition est-elle aussi répandue au sein de la population américaine ? » L'auteur de l'étude soumet en réponse à cette question, sa deuxième caractéristique : L'opposition populaire à la coupe totale est profondément ancrée chez ceux qui la manifestent. Des études de nature sociale ont démontré que les Américains voyaient dans la coupe totale, une offense à l'esthétisme des forêts. D'ailleurs, on note que les valeurs d'ordre esthétique sont derrière les principales sources d'objection à la coupe totale. Cette objection prend naissance d'abord chez les utilisateurs passifs et les simples passants. Les utilisateurs plus actifs abondent dans le même sens, surtout en ce qui les concerne, en raison de l'image négative qui est véhiculée.

Enfin, l'auteur attire notre attention sur une troisième caractéristique; soit la grande diversité de situations associées à la coupe totale. À cet effet, l'auteur souligne que dans le moyen-sud américain, plusieurs personnes confondent la coupe totale et la déforestation. Dans les représentations populaires, les individus ont également tendance à associer la coupe totale et la conversion d'un peuplement naturel en plantation. Plus encore, l'opinion publique attribue généralement à la coupe totale une longue liste de problèmes environnementaux tels que l'érosion des sols, les glissements de terrain, la perte de la biodiversité et la détérioration de la qualité de l'eau. Enfin, celle-ci estime généralement que la coupe totale est un acte irresponsable et d'exploitation à outrance.

Aucun traitement autre que la coupe totale n'a soulevé autant de colère et de protestation de la part du public (Bliss J. C., 2000). Selon l'auteur, l'avenir de ce type de coupe reposerait davantage sur une justification sociale que sur une justification d'ordre écologique ou technique. Le débat s'engage avant tout sur des questions liées aux *représentations sociales et culturelles*, aux valeurs culturelles et à la confiance du public envers les intervenants. L'adhésion à des éléments de représentations ne repose pas seulement sur une démonstration rationnelle et factuelle mais aussi sur l'intuition et sur des aspects d'ordre cognitif. Parce que le premier contact de l'être humain à la réalité s'effectue généralement par le biais des perceptions, ces dernières revêtent une grande importance et elles influencent notamment l'élaboration des politiques (Bliss J. C., 2000).

L'image de la coupe totale est fort probablement intervenue en tant que facteur d'objectivation. Il se trouve en effet dans un tel mécanisme, un processus par lequel une *représentation sociale* préalablement ancrée dans la société trouve sa forme concrète et palpable notamment à travers de telles images (Moliner P., 2001). Ce processus consiste en la transcription d'un savoir objectif dans un langage commun et partagé; qui donne alors l'illusion de vérité (Gendron C. et Dumas B., 1999). Ainsi, pour la société soutenant la représentation d'une forêt mal menée, la coupe totale devient le reflet de la réalité environnante, une construction culturelle qui a collectivement acquis la qualité de réalité.

### **1.1.3. La position des acteurs économiques**

L'opposition populaire à la coupe totale, tel qu'il est question plus haut, serait symptomatique d'une aliénation de la forêt à la population (Bliss J. C., 2000). Fondamentalement, la coupe totale est l'image emblématique du modèle utilitariste entretenu par l'industriel forestier. Relativement à ce modèle, la forêt de nos ancêtres constituait un bassin important de matière ligneuse destinée à une transformation la plus judicieuse et la plus économiquement profitable pour la collectivité. Traditionnellement, l'opinion publique associait la forêt à un puits ou à un gisement de ressources, et le lieu exclusif des professionnels habiletés à poser les gestes les plus profitables à l'industrie comme à la société. Le simple citoyen n'avait aucun rôle à jouer dans ce modèle. Aujourd'hui, le public manifeste le rejet de ce modèle traditionnel maintenant associé à l'image de la coupe totale, emblème d'un utilitarisme révolu. D'autre part, en ce qui a trait à l'aliénation de la forêt à la société, n'est-il pas dans l'ordre des choses que les phénomènes sociaux interagissent avec les actions de l'État et de l'industrie, dans un rapport conflictuel?

#### **1.1.4. L'évolution de la pensée instrumentale à l'égard de la forêt**

Historiquement, l'industrie forestière, comme instrument de soutien à l'économie, a pris place dans un contexte idéologique qui admettait un certain nombre de représentations empreintes de la pensée progressiste (Drengson A. R. et MacDonald-Taylor D., 1997). Notamment, ces représentations décrivaient la forêt comme une ressource disponible pour satisfaire certains besoins matériels de l'être humain. Également, la croyance populaire véhiculait l'idée que la ressource était illimitée, que l'économie devait continuer de croître et que toutes les ressources étaient substituables entre elles. On croyait également qu'on atteignait l'efficience dans la production de masse, que le processus de croissance économique passait par une destruction créative<sup>2</sup>, que l'avenir était de valeur moindre par rapport au présent et que les experts pouvaient modéliser l'économie (Homer-Dixon T., 2002).

À la fin du 19<sup>e</sup> siècle, la révolution industrielle contribua à la mise en place des conditions sociopolitiques devant permettre quelques décennies plus tard, à l'exploitation des ressources de s'opérer dans un cadre normatif fortement marqué par une vision technocentrique, à travers une rationalité instrumentale. Cette révolution marqua un rapprochement important entre la science et la technique.

---

<sup>2</sup> Fondement de la théorie de la croissance de Schumpeter.

Dans un rapport de pouvoir conjoncturel particulier sur la nature, les capitalistes et les industriels ont pris le contrôle de la rationalisation de l'exploitation des ressources naturelles (Gendron C. et Dumas B., 1999). Bien que les *représentations sociales et culturelles* face aux pratiques forestières aient évolué, elles persistent à alimenter l'opinion publique et à soutenir l'*action sociale*. Ces représentations connaissent toutefois un retour à une rationalité davantage subjective qu'instrumentale.

### **1.1.5. Conclusion de la section**

La forêt croît et les peuplements qui la composent, évoluent naturellement sans l'intervention humaine. Historiquement, l'homme en a fait une ressource exploitabile. Aussi, il a appris à l'aménager pour qu'elle produise de la matière ligneuse en quantité et en qualité. Jusqu'à une époque encore récente, une vision technocentrique de la forêt en a déterminé les usages et la manière de se la représenter.

Au début des années 1970, les moyens techniques d'extraction et de transformation de la ressource avaient atteint une telle efficacité qu'il était devenu techniquement possible d'exploiter la forêt au-delà de sa capacité à se régénérer. Dès lors, se pose la question du rendement soutenu à savoir quel volume il est

possible de récolter de façon durable. Cette question et bien d'autres plus larges relatives à l'environnement et à la viabilité des communautés qui en dépendent, se posent à une époque marquée par une vision collective au fondement du concept actuel de développement durable.

Depuis la même époque, on observe également l'envahissement du champ de la foresterie par la population et divers groupes d'intérêts. Désormais, les décisions et les orientations ne reposent plus seulement sur une justification technique élaborée par des experts mais également sur des choix formulés dans la démocratie. Dans ce contexte d'ouverture d'un *espace public* sur la forêt en tant que bien collectif, la coupe totale est devenue une image emblématique très fortement associée à un modèle de foresterie révolu.

## **1.2. L'environnement socioculturel et l'*indiscussion* sur le *bien commun***

Le phénomène d'opinion est d'abord et avant tout un phénomène social. Tocqueville disait en ce sens que l'opinion publique se révèle peu fiable sur le court terme car elle manque de distance et tend à soutenir des intérêts souvent particuliers. Sur le long terme toutefois, elle sélectionne plutôt les idées des plus

favorables au *bien commun* (Boudon R., dans l'ouvrage sous la direction de Boudon R. Demeulenaere P. et Viale R., 2001).

Le fait de communiquer ou d'interagir repose sur des motifs guidés par l'influence d'agents sociaux tels que les leaders ou les guides d'opinion (Lazarsfeld d'après Rouquette M.-L., 1998) qui, par le truchement des médias de masse, contribuent à la formation du patrimoine culturel (Moles A., 1986). Par le langage qu'il utilise, même celui se disant asocial manifeste un comportement socialisé. La socialisation constitue en ce sens un processus par lequel un individu acquiert, tout au long de sa vie, des éléments d'ordre culturel et les intègre à sa réalité personnelle (Fortier C., 1997). Des auteurs dont Michel Sanner, Pierre Angers et Colette Bouchard, disent en ce sens que l'individu est en apprentissage constant. Il adopte des façons de faire, de penser et d'agir en fonction des réalités de son environnement. Les tenants de l'école de Durkheim disent également qu'il est soumis à des déterminismes divers : soit les pressions venant de l'infrastructure et de l'histoire, de l'inconscient, des passions et de la conscience collective (Dieu A.-M., 1999). La communication, en tant que mode d'action sociale, est soumise à un ensemble de déterminismes particuliers et à des modalités particulières. La littérature désigne cinq de ces dernières : soient les modalités informatives, de positionnement, mobilisatrices, relationnelles et référentielles ou normatives (Mucchielli A., 1991). De manière plus explicite et selon l'idée que la

communication soit un acte de positionnement social, l'acte de communication répond à la finalité première de l'expression de son identité personnelle.

D'ailleurs, tel que soutenu dans l'esprit du déterminisme social, « les individus sont nécessairement influencés par la société dans laquelle ils évoluent » (Fortier C., 1997 : 21). Ils sont influencés dans leur interaction avec autrui et influencés par les connaissances qu'ils ont des autres (Rocher G., 1992). Dans ce contexte les *représentations sociales et culturelles* réfèrent à des modèles et à des images fort présents dans « son groupe social ».

Les *représentations sociales et culturelles* deviennent en quelque sorte un *espace potentiel* (Winnicott D. W., 1988), une puissance latente qui émane du désir, de la convoitise; un désir suscité par l'interdit, par le sevrage. La privation, la distanciation, la séparation d'un objet enclenche un processus par lequel cet objet acquiert de la valeur mais transpose également sa réalité dans l'imaginaire. Dès lors, l'expérience vécue *eirlebis* correspond à l'expérience des images issues de « mon groupe social ».

Autrement, dans l'esprit de l'interactionnisme, les individus seraient à la fois libres d'agir et de penser. Ils seraient également indépendants de leur environnement social. Voilà deux réalités en interaction à travers lesquelles l'individu se construit dans son unicité et dans sa dimension d'être socialisé. Cette

dimension socialisée de l'individu repose enfin sur des dispositions acquises de manière durable et donnant corps à l'*habitus* (Bourdieu, selon Accardo A. et Corcuff P., 1986).

### **1.2.1. Critique théorique du positionnement des acteurs**

La notion d'idéal-type de Max Weber offre une approche permettant d'aborder les courants idéologiques selon la logique qu'ils sous-tendent. En ce sens, la littérature distingue l'action traditionnelle, l'action affective, l'action rationnelle en valeur et l'action rationnelle en finalité (Fortier C., 1997). De surcroît, la science retient que la position sociale induit une théorie donnée sur le réel dans l'esprit des acteurs en cause (Boudon R., dans l'ouvrage sous la direction de Boudon R. Demeulenaere P. et Viale R., 2001). Ce phénomène réfère à ce que Boudon appelle « l'effet de position ». Dans la littérature, on dit de l'époque moderne qu'elle est marquée par une différenciation de plus en plus importante des champs culturels entre eux (Dieu A.-M., 1999). Max Weber avait déjà remarqué un clivage entre les champs scientifique, moral et esthétique. À cette différenciation des champs culturels, se superpose une différenciation des champs sociaux (politique, économique, juridique, etc.). Cette différenciation multi plan n'est pas sans accroître l'effet de position sociale dont il est question plus haut.

D'autres phénomènes interviennent dans le choix d'une logique directrice. Par exemple, il est admis d'adhérer à une théorie plus qu'à une autre, pour des raisons axiologiques plutôt que cognitives. La théorie de la dépendance économique et de l'assujettissement des pays d'Amérique latine envers les États-Unis est un excellent exemple en ce sens. Bien que d'autres théories tendent à expliquer le phénomène de sous-développement dont souffrent ces pays dits périphériques, l'opinion populaire tend généralement à accorder une plus grande attention à l'explication reposant sur l'inégalité des conditions régissant un système d'échanges transnational plutôt qu'à une autre, reposant sur la déficience des structures politiques et institutionnelles des pays sous-développés. Outre les effets de position et axiologiques, la littérature traite des effets dits de Scheler, désignés par ce dernier comme des phénomènes de ressentiment qu'éprouve l'acteur envers l'objet qu'il évalue, et enfin, les effets combinés.

En général, les phénomènes sociologiques dépendent des diverses configurations de groupes et de personnes, des interrelations qu'ils entretiennent entre eux et avec leur environnement. L'évolution de la société québécoise au cours du dernier siècle, qui est passée d'une économie de subsistance à une économie de production, donne à reconnaître que les acteurs ont fort probablement acquis une capacité plus grande à se définir dans leur propre statut social. Ils bénéficient notamment d'un meilleur accès à l'instruction, et donc à l'ensemble des emplois et des professions qu'offre le marché du travail. En outre, en comparaison avec les

sociétés traditionnelles, les personnes issues des sociétés industrielles bénéficiaient d'un statut acquis. Celles-ci profiteraient donc d'une capacité accrue à améliorer leur statut social (Rocher G., 1992).

Bien qu'il apparaît certaines différences aux plans des valeurs et des perceptions selon la classe sociodémographique à laquelle appartient un individu, il n'est évidemment pas admis de conclure à un lien causal direct entre le fait d'appartenir à une telle classe et celui de présenter un comportement social donné. Toutefois, chaque individu et chaque groupe est appelé à jouer un rôle, à occuper une place (Fortier C., 1997), à jouir ou à souffrir d'un certain nombre de conditions et à révéler un comportement donné, selon l'environnement communautaire et physique dans lequel il s'intègre. À titre d'exemple, des auteurs estiment que les hommes et les femmes soutiennent des opinions, des attitudes et des valeurs différentes et que ces différences, basées sur le sexe, ne reposent pas seulement sur des aspects biologiques propres à chacun mais sur des conditions culturelles émanant de leur environnement. Parmi ces conditions, il y a le rôle que l'on attribue à chacun d'eux (Eisler A. D., Eisler H. et Yoshida M., 2002).

Plus encore, en ce qui a trait à l'*habitus*, les individus adopteraient des schèmes de pensée et d'action qui porteraient en quelque sorte le sceau de leur positionnement social en regard de critères sociaux, économiques et culturels (Fortier C., 1997). C'est ainsi qu'on observe certains clichés comme chez les

groupes d'étudiants par exemple, où l'appartenance à un groupe commande par voie d'influence, des habitudes vestimentaires données, comportementales, alimentaires et autres. Dans un même ordre d'idées, les individus d'origine et de classe sociale communes parviennent à penser et à agir de la même façon sans devoir pour autant se consulter. Bien entendu, il peut résider des distorsions, des dissonances par rapport au cliché. *L'habitus* se présente comme un système de dispositions à agir, à percevoir, à sentir et à penser d'une certaine façon (Bourdieu, selon Accardo A. et Corcuff P., 1986). Plus encore, ces dispositions à agir seraient « le résultat de l'incorporation personnelle de structures sociales objectives. Le façonnancement de l'*habitus* se fait en fonction des capitaux possédés » (Dieu A.-M., 1999 : 32).

Dans la tradition pure du déterminisme social, Émile Durkheim aborde l'individu comme un être essentiellement soumis à de multiples pressions qui le contraignent et l'orientent dans son comportement. Dès lors, on doit entrevoir une prédisposition à l'action qui échappe au libre arbitre; une prédisposition fondée notamment sur des facteurs situationnels, patrimoniaux et autres. Autrement, l'« individualisme méthodologique » que présente R. Boudon, tente de comprendre les comportements selon les motivations intérieures du sujet (individu ou groupe) (Campeau R., Sirois M., Rheault É. et Dufort N., 1998) et reconnaît que ce dernier agit selon une rationalité qui lui est propre, authentique, tout en demeurant accessible à la compréhension d'observateurs externes. Par leur

prégnance, certaines situations typées rendent évidente l'effectivité de phénomènes marqués de déterminisme. À titre d'exemple, citons les groupes syndicaux qui usent de moyens de pression en vue d'obtenir de meilleures conditions de travail. Les individus composant ces groupes et les groupes eux-mêmes agissent dans la poursuite d'intérêts personnels, mais surtout, réagissent parfois de manière proactive aux attentes manifestes et latentes de la société à leur endroit. Il arrive autrement, des situations plus confuses où les comportements deviennent inattendus; des situations que certains ne parviennent à expliquer que par le libre arbitre du sujet.

### **1.2.2. La structuration de l'espace social**

La théorie des champs sociaux définit l'espace social comme un « système organisé de positions spécifiques se définissant les unes par rapport aux autres, dans et par leurs oppositions mêmes » (Tafani E. et Bellon S., ouvrage sous la direction de Moliner P., 2001 : 163). Inspirés de la cybernétique, les travaux de Parsons établissent une hiérarchie des sous-systèmes reposant sur le contexte de l'action. Parsons distingue en ce sens le sous-système social composé par l'économie, le politique, la communauté sociétale et la socialisation culturelle (Rocher G., 1992). Pour Habermas, l'espace social offre une vue dualiste du monde moderne. On y retrouve les institutions sociales objectivées (administration,

économie, médecine institutionnalisée, etc.) et le *monde vécu* soit le lieu des relations familiaires et spontanées (Rocher G., 1992), (Dieu A.-M., 1999). Ces deux composantes de la vue dualiste d'Habermas réfèrent chacune à des formes de rationalité dites indépendantes et irréductibles à une rationalité commune. D'une part, les institutions économiques et étatiques respectent une rationalité instrumentale et d'autre part, le *monde vécu* fonctionnerait selon les rationalités pratique et esthétique. Du point de vue d'Habermas, le système et le *monde vécu* se trouveraient disjoints<sup>3</sup>, et le premier tendrait à coloniser le deuxième. L'émergence d'une véritable citoyenneté s'en trouverait par le fait même réduite.

Les positions sociales, telles qu'abordées plus haut, se définissent par la jonction de deux axes donnés par le capital économique mis à la disposition de chacun et le capital culturel qui détermine le niveau de compétence (Tafani E. et Bellon S., ouvrage sous la direction de Moliner P., 2001). S'ajoutent également le capital social et le capital symbolique. Les capitaux économiques, sociaux, culturels et symboliques rejoignent la typologie de C. Widmer, laquelle distingue les incitants matériels, sociaux, développementaux et idéologiques (Dieu A.-M., 1999).

Pour sa part, le capital symbolique n'apparaîtrait que sous la forme de l'autorité, conférée à un agent qui possèderait les trois autres types de capitaux

---

<sup>3</sup> Processus par lequel la modernisation du social s'accompagnerait d'une autonomisation croissante de la logique du système par rapport à celle du *monde vécu*.

(Bourdieu, selon Accardo A. et Corcuff P., 1986) et donnerait lieu à un espace de prise de position subordonné à l'espace social. Le principe d'homologation élaboré par Bourdieu (1979) présente les fondements théoriques de cette correspondance de la structure sociale de référence et des structures cognitives. Tel que soulevé par Guy Rocher (1969), ce principe s'explique également à travers la dynamique des phénomènes sociologiques découlant des relations d'autorité.

### **1.2.3. *L'espace public comme lieu de communication et d'échange d'opinions***

Depuis l'entrée en force de la sphère publique bourgeoise<sup>4</sup> (Habermas J., 1993), Les arguments rationnels construits et soutenus par le biais de processus sociaux ont acquis une véritable qualité de vision du réel, condition essentielle de la pratique démocratique (Tocqueville selon Rouquette M.L., 1998). D'ailleurs, cette forme d'appropriation des arguments objectivés à partir de processus sociaux a alimenté un certain nombre d'approches liées au domaine des communications politiques. Parmi les principales approches, au sein de la communauté scientifique, on retient le behaviorisme et l'individualisme méthodologique, le systémisme, le fonctionnalisme, la recherche critique, l'École de Francfort, le courant critique culturel, l'économie politique et la sociologie des organisations. La

---

<sup>4</sup> C'est précisément de l'usage public du raisonnement revendiqué par la bourgeoisie à l'époque moderne dont il est question, selon Habermas.

communication politique se définirait comme « l'étude de l'*espace public* où s'exercent les dynamiques de pouvoir sous toutes leurs formes » (Gingras A.-M., 1997). Cette vision du réel, reposant sur l'expression de la subjectivité (Flament C. et Rouquette M.-L., 2003) se démarque de l'autocratie, cette dernière étant fondée sur la recherche de ce qui est juste par les seules instances en position d'autorité.

La compréhension des facteurs régissant les rapports sociaux relève tantôt de l'économie (Adam Smith), tantôt des relations de pouvoir (Marx) et d'autorité (Weber). Sous un angle de vue différent, les communications exercent une influence majeure du fait qu'elles jouent un rôle d'« instance de transmission, d'élaboration et de transformation de la pensée sociale » (Rouquette M.L., 1998 : 6). De quoi est faite la modernité de l'opinion ? Elle est faite de technologies, d'outils matériels et de réseaux, certes, mais cette modernité est également constituée d'un *espace public* démocratique (Habermas J., 1983). Sommairement, le nombre de personnes qui peuvent prendre part aux réseaux de communication et la vitesse de circulation de l'information constituent les principales caractéristiques de la modernité des communications sociales.

On définit l'*espace public* comme un lieu qui permet à des personnes privées d'échanger (Habermas J., 1983). Celui-ci permet de rendre publiques les diverses prises de position. Il offre également une interface entre le système social et les savoirs produits socialement. Désormais, l'*espace public* n'est plus exclusivement

réservé aux élites intellectuelles, mais s'étend à l'ensemble des acteurs investis d'une quelconque forme d'autorité (religieuse, économique, politique). Afin de valider leur pouvoir, ces acteurs ont recours à l'opinion; l'ensemble de la société civile bénéficie alors d'instruments médiatiques de formes diverses.

La modernité, marquée notamment par un élargissement de l'*espace public* à la société civile, rend maintenant possible une réelle mise en œuvre de la théorie de l'*agir communicationnel* (Thériault J. Y., 1991). Cette nouvelle forme d'agir social qu'Habermas établit en perspective par rapport à d'autres formes d'agir (téléologique, régulé par des normes et dramaturgique) ouvre la voie à la montée d'une nouvelle rationalité dite communicationnelle. Cette modalité d'action « correspond à des relations interpersonnelles au sein desquelles les individus cherchent à coordonner consensuellement leurs comportements et leurs plans d'action, indépendamment de certaines finalités ou normes préétablies. Dans cette forme d'agir, le langage prend une place centrale » (Beitone A. et al., 2002, p. 63).

### **1.2.3.1. Les modes communicationnels**

La communication dispose d'une vaste gamme de modes par lesquels elle se concrétise. La forme du message, la narration et le médium ne sont que quelques-uns des multiples aspects qui viennent préciser le type de message véhiculé. Ces

spécificités révèlent l'état d'esprit de l'émetteur, son intention et le contexte dans lequel le texte est produit. Elles orientent également le message. Par exemple, le message écrit diffère du discourt oral. En outre, lorsqu'on écrit, on structure, on reformule, on révise. Ce qui est écrit peut toujours être changé alors que des paroles ne peuvent être corrigées une fois dites.

D'une part, les modes communicationnels révèlent l'intention des locuteurs. En ce sens, Habermas distingue les agirs téléologique, régulé par des normes, dramaturgique et communicationnel. Le rapport de contingence entre le sens de ce qui est dit et l'usage qu'on peut en retenir en regard de certaines fins, offre un indicateur qui permet une reconnaissance préalable de l'une ou l'autre de ces diverses formes d'agir (Miguel R., 1991). Le langage demeure insensible aux formes d'articulation du message auquel il donne existence, sauf de manière ponctuelle, dans les usages instrumentaux du discours auxquels il se livre. Selon la place occupée dans les réseaux de communications, on peut observer des distinctions ou des différenciations sociales, voire des clivages entre des classes sociales. F. Ascher référera aux conglomérats sociaux définis selon leurs positions dans les communications (Ascher F. et al., 1998).

Parmi les facteurs de différenciation socioculturelle, plusieurs chercheurs distinguent les facteurs intrinsèques à chaque individu (sex, âge, race, etc.) et les facteurs externes (nationalité, langue, emploi, etc.). Parce qu'il fut anthropisé

(Lamy M., 2001), l'environnement humain constitue non seulement un ensemble de ces facteurs, mais également lui-même un facteur important de différenciation. Le vêtement, qui offre d'abord une couche de protection contre les agents externes, permet aussi aux individus d'affirmer leur identité. À l'échelle du groupe, la maison offre une enveloppe écologique apte à protéger la famille. Au-delà de cette fonction primaire, la maison est un objet d'affirmation du statut social et parfois même, d'une idéologie (la maison écologique par exemple).

La notion de territorialité (École de Palo Alto) regroupe également un certain nombre de concepts et de facteurs. La « bulle » qui représente l'espace personnel et la dimension cachée (E. Hall), induit une distance sociophysique acceptable entre les individus. À ce propos, des auteurs disent de l'espace interindividuel qu'il varie selon de nombreux paramètres dont l'âge, le sexe et la personnalité (Rocher G., 1992). Également quatre types de distances se distinguent entre elles : soit la distance intime, la distance personnelle, la distance sociale et la distance publique. Sur une échelle plus grande, la densité des individus sur un espace donné engendre des effets biologiques, mais également socioculturels. En ce sens, se distinguent entre elles « densité physique » et « densité vécue ».

#### **1.2.4. Conclusion de la section**

La modernité offre les conditions propices à l'ouverture d'un *espace public* de délibérations sur des sujets d'intérêt public. Elle offre également les conditions favorables à l'émergence d'un mode d'agir dont la finalité s'inscrit essentiellement dans la recherche d'une compréhension commune des sujets partagés. Parmi ces conditions, notons l'instruction qui est devenue plus accessible à tous et l'amélioration des moyens de communication et celle des médias de masse. Or, la modernité est également marquée par une différenciation accrue des champs culturels entre eux. Certains écarts idéologiques deviennent plus perceptibles. L'agir communicationnel s'inscrit dans une rationalité dite communicationnelle où les individus en tant que personnes privées, poursuivent l'atteinte d'un accord consensuel.

#### **1.3. Anatomie des structures idéologiques**

Les idéologies se présentent comme des superstructures essentiellement composées de valeurs, de normes, de croyances générales et de *thématas* (Flament C. et Rouquette M.-L., 2003). Elles se déploient également à travers plusieurs niveaux d'intégration que sont, dans un ordre hiérarchique, l'opinion, l'attitude, la *représentation sociale* et l'idéologie (Rouquette M.-L., 1998). Inversement, la

variabilité intra et interindividuelle augmente à partir du niveau de l'idéologie vers celui de l'opinion. Les structures d'idées se construisent en général sur la base d'antagonismes (Bourdieu, selon Accardo A. et Corcuff P., 1986), parce qu'à toute position correspond une contre-position. Autrement, les idées et les actions se fondent dans l'univers de l'acquis, du reçu, du principe, de tout ce qui va de soi.

En ce qui concerne l'attachement des valeurs aux aspects normatifs, on distingue les fondements de l'action qui réfèrent aux conséquences et ceux qui réfèrent aux règles. En ce qui a trait au rôle d'encadrement normatif de l'action reconnu aux valeurs, il devient à propos d'établir un parallèle entre les catégories de valeurs, tel que présenté par M. Blais (1983), et les aspects normatifs qui en découlent. La norme crée le lien entre un résultat recherché et les règles présumées aptes à assurer l'atteinte du résultat attendu. Pour sa part, la *représentation sociale* occupe un degré d'agencement de cognitions où l'on distingue les éléments selon qu'ils proviennent de normes ou d'attitudes (Gaffié B. et Marchand P., dans l'ouvrage sous la direction de P. Moliner, 2001). La *représentation sociale* fonde ces dernières qui lui demeurent subordonnées (Flament C. et Rouquette M.-L., 2003). Celle-ci devient à son tour subordonnée à l'idéologie. Cette dernière offre un réceptacle aux *représentations sociales et culturelles*, leur permettant d'intégrer les différents discours sociaux (Gaffié B et Marchand P., dans l'ouvrage sous la direction de P. Moliner, 2001). Selon leur niveau d'agencement, l'idéologie, la *représentation sociale* et l'attitude offrent des

degrés d'opérationnalisation (mise en œuvre des valeurs et de leurs représentations) différents entre eux.

### **1.3.1.     *La représentation sociale et culturelle***

La *représentation sociale* est un mode de structuration mentale des savoirs. Elle se construit et se diffuse dans la société démocratique, dans un enchaînement de moyens de communication. Le rapport que l'homme entretient à son environnement social et par lequel il se fonde une opinion est essentiellement de nature cognitive (O'Riordan T., 1981). À cet effet, on décrit les *représentations sociales et culturelles* comme des « ensembles de connaissances, attestées ou illusoires, relatives à l'environnement des individus » (Moliner P., 2001 : 8). En outre, on dit que les croyances liées aux expériences personnelles obtiennent une valeur accrue, en ce sens qu'elles offrent à l'individu un cadre de référence lui permettant d'appréhender la réalité (Mugny G., Quiamzade A. et Tafani E., dans l'ouvrage sous la direction de P. Moliner, 2001). De manière plus spécifique, les *représentations sociales* se définissent comme des « formations cognitives socialement produites, et par la suite socialement différencierées » (Flament C. et Rouquette M.-L., 2003 : 13). La dimension sociale des représentations prend une grande importance, en ce sens que ces dernières sont autrement, que le fait d'un seul individu. On distingue deux conditions d'existence d'un objet de

*représentation sociale*; l'objet doit assurer une fonction de concept pour la plupart des individus et constituer une référence répétée au sein des communications inhérentes à une unité sociale (Tyrlik P. et Macek M., 2002). Les individus, pour leur part, ne font qu'adhérer à ces formations déjà produites.

Les *représentations sociales et culturelles* se construisent à travers de multiples processus que la sociologie peut aider à mettre en relief. Elles naissent notamment des inégalités et des luttes entre les classes auxquelles ces dernières donnent lieu (Marx, Touraine), des luttes de pouvoir (Crozier M. et Friedberg E.. 1981) ou simplement en vue d'affirmer une position sociale (Bourdieu). Les tenants de l'école de Durkheim soutiennent que les *représentations sociales et culturelles* font partie des phénomènes sociaux dont la symbolique échappe à la volonté consciente des individus. Ceci rejoint la notion de fait social et celle de *représentations sociales et culturelles* en tant que systèmes de contraintes (E. Durkheim), ou en tant que phénomènes d'agrégation des idées compatibles entre elles (Behaviorisme) (Boudon R., dans l'ouvrage sous la direction de Boudon R. Demeulenaere P. et Viale R., 2001), selon les métaphores du spectateur impartial et celle de la main invisible (Adam Smith) (Boudon R., dans l'ouvrage sous la direction de Boudon R. Demeulenaere P. et Viale R., 2001) et l'*habitus* (Bourdieu) (Accardo A. et Corcuff, P., 1986), voir *habitus* d'autocontrôle par exemple (N. Elias). Pour d'autres, l'acteur disposerait d'une certaine emprise sur son destin

selon la notion du *champ d'action* (Crozier M. et Friedberg E., 1981) et sur les processus auxquels il prend part.

L'homme construit sa réalité du monde par le primat de la représentation (Gendron C. et Dumas B., 1999). Selon les mêmes auteurs, cette construction virtuelle consiste en un exercice de subjectivation. La *représentation sociale* comme objet de sociologie, repose sur un processus par lequel toute société construit la réalité qu'elle éprouve afin de se l'approprier, de l'affronter, de la dominer ou de s'en accommoder (Flament C. et Rouquette M.-L., 2003). Les *représentations sociales* sont produites et engendrées de manière collective (Moscovici selon Moliner P., 1996), en évaluant ce qui est *sacré hiératique*.

La science constitue également un type de représentation. Toutefois, elle se distingue d'autres types de connaissances en ce qu'elle procède essentiellement de l'objectivation. À ce sujet, P. Moliner (2001) dit de la révolution scientifique du 17<sup>e</sup> siècle, qu'elle a initié un changement majeur dans les modes de représentation à l'égard de la nature. Dès lors, notre rapport essentiellement symbolique et intellectuel à la nature initia une première phase de rationalisation par les mathématiques. Par le fait même, il offrit une nouvelle vision mécaniste du monde. Les deux types de représentations n'existent pas de manière mutuellement exclusive mais dans un lien de complémentarité où chacun parvient à confirmer son rôle.

La distinction entre le caractère social et culturel des représentations réside dans la nature des facteurs contextuels qui influencent le processus cognitif. Un acteur adhère à un système d'idées selon le contexte immédiat qui le constraint à agir, mais également, il agit en fonction de ses origines, de son identité propre et ce, même en situation décontextualisée. Les conditions contextuelles permettent d'aboutir à une explication du caractère distinctif des *représentations sociales et culturelles* entre elles. Selon A. Mucchielli (1991), on doit distinguer contexte culturel général, subculturel, organisationnel, matériel-technologique, spatial, temporel, relationnel et dynamique.

### **1.3.1.1. De l'élaboration des opinions au renforcement des systèmes d'idées**

Le processus cognitif ou de construction de la pensée, tel que le définit G. Rocher (1992), passe par l'expérience vécue du sujet. Il donne lieu à un vaste champ d'étude dans lequel il est possible d'expliquer le cheminement qu'emprunte un individu, lorsqu'il construit sa vision du réel. Les activités empiriques, voir pragmatiques des expériences individuelles, contribuent à la formation des concepts faisant office d'outils de connaissance par lesquels l'individu s'élabore sa

propre échelle de valeurs, puis se responsabilise dans son rapport à son environnement humain.

Ainsi, on distingue quatre niveaux à travers lesquels l'individu développe sa science de la réalité, soit les niveaux empirique, intellectuel, rationnel et éthique; quatre niveaux qui viennent baliser autant d'étapes, ces dernières allant d'un état de simple spectateur impartial à celui d'acteur engagé (Angers P. et Bouchard C., 1990). Sur le plan collectif, la science reconnaît un cheminement similaire et les constructions qui en émanent forment ce que l'on appelle des *représentations sociales*. L'opinion publique fondée sur des repères socialement construits sert à l'appréciation, à l'expression de la certitude et relève par conséquent du jugement. Autrement, elle se fonde sur la croyance, le préjugé, la prévention (Champagne P., 1990). Le jugement ainsi forgé implique un certain engagement ou un passage à l'acte (Angers P. et Bouchard C., 1990). S'il n'est pas toujours manifesté, il demeure susceptible de colorer l'implication le cas échéant. Au plan des choix théoriques, c'est principalement cet aspect, que constitue la formation de l'opinion publique sur la base du jugement, qui retient notre attention.

Le processus cognitif qui intervient à l'échelle sociale comporte plusieurs similitudes avec son miroir qui, quant à lui, interviennent sur une base individuelle. L'expérimentation (L. Lavelle), l'exercice intellectuel, le jugement et la décision (Sanner M., 1999), interviennent autant au plan collectif qu'à celui de

l'individu (Angers P. et Bouchard C., 1990). Des processus tels que l'ancrage des idées, l'objectivation, la communication, la cohésion et le débat demeurent, pour leur part, propres à la sociologie.

### **1.3.1.2. La construction des schèmes de pensée**

Les *représentations sociales et culturelles* passent par des processus de construction et de renforcement. Les processus de construction des *représentations sociales et culturelles* s'élaborent à travers le schème des opérations de la conscience intentionnelle (Angers P. et Bouchard C., 1990). La *représentation sociale* pouvant se traduire par la réalité dans l'œil de l'observateur, cette réalité n'en demeure pas moins le reflet d'une connaissance préalablement acquise, d'une réalité transmise par voie de communication. D'ailleurs, tel que présenté par M. Sanner (1999), le miroir présente une excellente métaphore des processus de transmission des idées. L'auteur mentionne en ce sens que le reflet du miroir transmet à la fois l'image et les imperfections du transmetteur. Celui-ci comporte parfois des taches, parfois une déformation, parfois une teinte dans sa vitre. Certains peintres célèbres atteints de troubles de la vision, dont Monet par exemple, sont parvenus un peu à la manière de miroirs difformes, d'une vitre ternie, à transmettre une perception unique de la réalité. Le lecteur comprendra que ce qui est intéressant dans l'œuvre de tels artistes n'est pas seulement la toile

mais le filtre utilisé pour la peindre. En outre, le miroir ne projette qu'une façade d'un objet à la fois, et en ce sens, le reflet de l'objet ne peut jamais être l'objet en propre.

Au cours du processus cognitif, le contact à la réalité précède une phase dite intellectuelle par laquelle on cherche à comprendre (Angers P. et Bouchard C., 1990). Chez l'individu, la phase empirique, qui constitue le point de départ sur le schème des opérations de la conscience intentionnelle fait appel à deux types de fonctions cognitives : soit les fonctions figuratives qui consistent à fournir une imitation de l'objet observé et les fonctions opératives dont le processus cognitif implique une transformation de l'objet observé ou à faire des liens à son environnement (Sanner M., 1999).

Ainsi, dans un premier temps, on détermine l'existence d'une réalité par l'expérience sensorielle (Lavelle L., 1921) et par la collecte des données. Par la suite et toujours selon Lavelle, on porte un regard critique sur cette réalité préalablement perçue puis on établit les liens entre les éléments issus de l'expérimentation et avec des idées de nature autre. On façonne la réalité à travers sa propre rationalité puis à partir de cette dernière, on produit une connaissance rationnelle à travers le jugement (Angers P. et Bouchard C., 1990). Pour Lavelle, le processus cognitif s'opère de manière conséquente aux échanges qui interviennent entre l'individu et son environnement (ce dernier étant lui-même constitué d'autres

individus). Ainsi, celui qui éprouve son environnement au moyen des sens autres que la vue, parviendrait à mieux l'intégrer à l'ensemble de son expérience intérieure. Lavelle décrit les lieux d'acquisition des connaissances en employant les termes « monde musculaire » pour désigner l'expérience intérieure et « monde des images » pour désigner les connaissances que l'être n'est pas tenu d'éprouver. Les connaissances sur un objet, celle qu'on éprouve et celle qu'on acquiert par la vue distante se conjuguent pour lui donner de la perspective. La conscience qui émerge du processus cognitif n'en demeure tout de même qu'une simple construction de l'esprit reposant sur la réflexivité (A. Giddens), sur l'*abstraction réfléchissante* qui émane de l'inconscient (Sanner M., 1999). Toutefois, s'il existe une dimension musculaire chez l'individu qui intervient dans le processus cognitif, et s'il se trouve une forte similitude mécaniste entre le processus propre à l'individu et celui d'ordre social, il doit possiblement se trouver un lieu de la connaissance culturelle éprouvée socialement. L'analogie du miroir réfléchissant de A. Giddens ne permet malheureusement pas d'aborder l'étude d'une telle possibilité.

Le jugement repose sur la connaissance rationnelle d'un objet et nécessite au préalable une connaissance empirique fondée sur l'expérience et une connaissance intellectuelle fondée sur la compréhension suffisante de l'objet. À titre d'exemple, le constat relatif à l'état des forêts à partir d'observations, relève de l'empirisme. Le fait qu'on reconnaisse une différence entre l'état actuel des forêts et celui qui prévalait autrefois, relève de la compréhension. Le fait qu'on attribue une telle

différence à l'activité humaine ou à la nature relèverait dans l'ordre, de la connaissance rationnelle et enfin, on porte un jugement à savoir si l'état de nos connaissances sur la question est suffisant, crédible, digne qu'on y porte attention ou nécessite une analyse plus approfondie (Angers P. et Bouchard C., 1990). Sur le schème des opérations de la conscience, le jugement marque un certain état de maturation dans lequel peut naître l'acte délibéré intentionnel et responsable. Il constitue l'acte qui, le premier, interroge sur les valeurs, et ces dernières sont soumises par la suite à la décision qui consiste, pour sa part, en un acte de connaissance responsable.

Dans la pensée, les connaissances empiriques, intellectuelles et rationnelles prennent des formes analogiques et numériques (Sanner M., 1999). Pour emprunter le langage technique des ingénieurs, la forme numérique impose une réduction de la forme analogique, une réduction du bruit, une réduction de la qualité au profit de la pureté. À l'inverse, toute tentative de recréer l'analogique à partir du numérique n'en demeure qu'une imitation pictographique. Entre autres, on transforme la connaissance dans une forme numérique lorsqu'on l'enchâsse dans des concepts socialement reçus. Le concept de classe sociale, par exemple, suggère un ensemble d'espaces collectifs cloisonnés et clairement définis. Les objets existent dans le monde physique, dans leurs formes les plus élaborées et les plus complexes. L'esprit ne peut leur donner plus de substance et, en revanche, il ne parvient à les maîtriser qu'à travers des formes de réductionnisme. La

théorisation, par exemple, prend forme lorsque toutes les situations d'un ensemble donné répondent à des lois communes. Pour leur part, les rites institutionnels agissent en produisant des discontinuités sur des éléments présentant un continuum (Bourdieu, selon Accardo A. et Corcuff P., 1986).

### **1.3.1.3. De la conceptualisation à la représentation**

La conceptualisation procède dans l'ordre, du général au particulier (Sanner M., 1999). Par exemple, on conceptualise l'objet « fleur » avant de conceptualiser l'objet « rose » ou l'objet « jonquille ». L'auteur donne l'exemple de la classe « rouler » à laquelle appartiennent les balles, les ballons et les billes. À partir de cette classe, on obtient une relation binaire d'équivalence de la forme *a-R-b* (l'objet a roule comme l'objet b qui roule comme l'objet c ... qui roule comme lui-même). En ce qui a trait à l'élaboration des concepts, l'auteur dit du signifiant qu'il respecte une accommodation perceptuelle associée à ce qui constitue un prolongement dans l'imitation. Notamment, le développement de l'enfant offre un riche éventail d'exemples et de cas qui permettent de saisir le processus de conceptualisation. L'exemple du concept « rouler » fut, lui-même, tiré d'une étude sur l'apprentissage chez l'enfant.

Le concept à son état primitif offre une vue globale mais mal articulée des objets qu'il définit (Sanner M., 1999). Il constitue le point de départ d'un processus de structuration divergeant et prend forme dans la pensée par complexe. Cette autre forme de structuration des idées provient de différentes sources. Le complexe associatif consiste en la création de sous-classes subordonnées à la classe générale. Le complexe en chaîne consiste à regrouper des objets selon des critères différents, qui donnent lieu à une série d'ensembles différents, mais sont reliés par les intersections produites par les objets répondant à deux critères ou plus à la fois. Le complexe diffus consiste en la création de classes basées sur des critères diffus ou remplis de manière incomplète.

L'abstraction désigne la troisième phase de formation des concepts, où on en reconnaît les attributs essentiels (Sanner M., 1999). Il s'agit d'un processus de concrétisation qui va à la fois du général au particulier et du particulier au général.

#### **1.3.1.4. Les processus de transmission des idées**

On observe également, dans les processus de communication des idées, des courants qui prennent un mode analogique et d'autres qui empruntent un mode assimilable à une forme numérique (Sanner M., 1999). Le langage, par exemple, n'apporte guère plus qu'un mode de classement et d'agencement des objets de la

communication. Il consiste en un mode de codification où chaque mot désigne un objet ou une catégorie d'objets pouvant répondre à une définition commune. L'intonation de la voix dans les échanges verbaux, l'intensité dans le regard et le contexte, font partie des facteurs qui alimentent la dimension analogique des communications.

#### **1.3.1.5. L'architecture des *représentations sociales et culturelles***

On retrouve, dans la structure des *représentations sociales et culturelles*, des éléments dits *descriptifs* et d'autres *prescriptifs* (Bourgeat, dans l'ouvrage sous la direction de Garnier C. et Doise W., 2002). D'ailleurs, la relation étroite entre les *représentations sociales et culturelles* et les pratiques sociales a déjà été démontrée. Malgré le caractère prescriptif des *représentations sociales et culturelles*, ces dernières n'excèdent pas le stade de la connaissance rationnelle telle que décrite par P. Angers et C. Bouchard (1990). Bien qu'elles renferment plusieurs types d'éléments, dont les attitudes, nulle mention n'est faite à propos des comportements (Flament C. et Rouquette M.-L., 2003). En outre, les *représentations sociales et culturelles* deviennent des guides à l'action (Abric J.-C., 2003).

Relativement à l'architecture des *représentations sociales et culturelles*, et plus précisément à ses éléments constitutifs, on dit qu'ils ne peuvent être simplement énumérés et qu'ils ne sont d'ailleurs pas tous structuralement équivalents (Flament C. et Rouquette M.-L., 2003). La permanence et l'importance relative des éléments entre eux interviennent, tels des indicateurs de variabilité du caractère constitutif de ces éléments, dans une représentation ou dans une autre. La *représentation sociale* de la « qualité des forêts » par exemple, au cours de la première moitié du vingtième siècle, renvoyait la majeure partie de la société à l'idée d'une « matière ligneuse ». Dès la fin de la deuxième grande guerre, l'élément « biodiversité » est venu prendre place dans les préoccupations sociales et a pour le moins émergé au sein des multiples autres modes de représentation.

En outre, on reconnaît, de la *représentation sociale*, qu'elle dispose d'un système central qui assure la cohérence et la stabilité et un système périphérique dans lequel certains éléments peuvent se rapprocher du noyau, voir même y accéder (Flament C. et Rouquette M.-L., 2003). L'auteur dit alors qu'ils passent préalablement d'un état d'élément périphérique normal à un état suractivé. Bien que les éléments d'une représentation ne puissent être énumérés, l'auteur dit du noyau central qu'il comporte généralement de 2 à 6 éléments, dont certains sont prioritaires et d'autres adjoints. Pour reprendre l'exemple de la représentation « qualité des forêts », les éléments « résistance aux insectes et maladies » et « biodiversité » pourraient s'établir comme des constituants du noyau. Si l'on

estime que la biodiversité assure la santé des forêts, l'élément « résistance aux insectes et maladies » qui dépend de la santé des forêts, devient élément adjoint à l'élément « biodiversité ».

### **1.3.2. Les systèmes idéologiques comme modèles inconscients dans les organisations**

On définit l'idéologie classique comme un « système d'idées, d'attitudes, de croyances et de représentations formant un savoir organisé sur la société » (Gaffié B. et Marchand P., dans l'ouvrage sous la direction de P. Moliner, 2001 : 200), ou simplement comme un système global de représentations apte à orienter l'organisation et la progression d'une société (Fortier C., 1997). Les *représentations sociales et culturelles* forment également des systèmes d'idées, d'attitudes et de croyances (Flament C. et Rouquette M.-L.). Pour leur part, les systèmes idéologiques révèlent un état relativement stable et permanent (Rocher G., 1992). D'ailleurs, on les utilise tels des répertoires générateurs dont on fait usage dans les constructions sociocognitives (Flament C. et Rouquette M.-L., 2003). Ils offrent une explication dite *rassurante* et *éclairante* d'une situation donnée. L'idéologie rejoint un ensemble d'individus partageant des intérêts individuels et collectifs communs et propose une action mobilisée apte à établir une certaine sécurité ou à libérer la colère (Rocher G., 1969).

Dans l'esprit de Marx, l'idéologie se réduit en la vision du monde soutenue par la classe dominante, à une époque donnée (Mendras H. et Étienne J., 1996). L'idéologie devient dans ce cas de figure un objet de domination, une forme de ségrégation liée à l'intelligence par laquelle les dominants justifient leur position et les priviléges qui s'y rattachent, en vertu d'une présumée forme de supériorité ou d'autorité (Bourdieu, selon Accardom A. et Corcuff P., 1986). Comme l'économie devenait pour Marx le facteur qui détermine l'évolution de toute société, elle en devenait également un facteur influent de tout mode de pensée dominant. Weber qualifiait une telle conception comme réductionniste et inapte à rendre compte de la diversité des phénomènes sociaux (Fortier C., 1997). Dans l'esprit de Weber, ces derniers reposeraient sur des phénomènes de nature économique, mais également politique et culturelle.

L'idéologie émerge d'un double processus intellectuel et historique (Gaffié B. et Marchand P., dans l'ouvrage sous la direction de P. Moliner, 2001). L'auteur distingue deux types d'idéologies; soit l'idéologie-doctrine que l'on associe à une forme dure et cristallisée et l'idéologie diffuse ou implicite. Les deux types d'idéologies diffèrent en grande partie par leur degré d'élaboration et de cohérence. Les temporalités inhérentes à la construction idéologique échappent à la plupart des sciences sociales. D'ailleurs, seuls les historiens parviennent à observer des

changements dans l'évolution des courants idéologiques (Flament C. et Rouquette M.-L., 2003).

L'idéologie correspond à une position totalisatrice à partir de laquelle les adhérents tentent de justifier et soutenir un ensemble de représentations et de pratiques dans un tout cohérent, et ce, afin de se situer entre eux et par rapport aux autres. Comme pour les faits sociaux, la compréhension des mouvements idéologiques passe par l'identification et l'imposition d'une action, vue comme un idéal-type (Fortier C., 1997). Dans l'esprit de la pensée de Max Weber, le concept ne peut et ne pourra jamais refléter la réalité intégralement et de manière authentique. D'ailleurs, les concepts n'ont pas pour fin d'y parvenir. Leur élaboration demeure tributaire des logiques-types. Par exemple, la logique de l'économiste diffère de celle du sociologue et l'idéal-type est appelé à témoigner de la présence d'une logique dissimulée derrière toute *action sociale*. L'inaptitude des systèmes idéologiques à établir un consensus repose non seulement sur le fait que la vie sociale dévoile un ensemble de logiques-types différentes entre elles, mais également de systèmes de valeurs distincts (Dieu A.-M., 1999). Autrement, l'idéologie cherche à créer et à maintenir l'unicité dans un groupe, dans une communauté, voire dans une nation (Rocher G., 1992).

Si les idéologies se construisent à travers des processus sociologiques, les individus y adhèrent davantage selon leur condition sociale que par leur libre

arbitre (Gaffié B. et Marchand P., dans l'ouvrage sous la direction de P. Moliner, 2001). L'auteur les associe à de simples réceptacles immobiles, d'un corpus idéologique déjà formé.

### **1.3.3. Conclusion de la section**

Le processus cognitif comporte sensiblement les même grandes étapes au plan individuel et au plan social. Au cours de leur élaboration, les idées socialement élaborées subissent une forme de digitalisation à travers le langage. Les concepts comme éléments de catégorisation offrent une vue limitée des objets qu'ils désignent mais demeurent des éléments essentiels dans la structuration des savoirs.

Les idées ne sont pas indépendantes l'une de l'autre, elles s'organisent et se structurent. Les *représentations sociales et culturelles* constituent un mode d'organisation des connaissances acquises collectivement. Elles sont formées de savoirs socialement construits, puis différenciés. Les individus, pour leur part, ne font qu'y adhérer. L'idéologie se définit comme un système élaboré et organisé d'idées. Elle révèle un état stable et permanent des idées qu'elle intègre et rejoint un ensemble d'individus partageant une condition commune.

## **1.4. Les rapports sociaux dans la dynamique de structuration et de transmission des idées**

On distingue deux écoles de pensée pour expliquer le fonctionnement et l'évolution des sociétés. D'abord, le fonctionnalisme classifie les institutions selon leurs aptitudes à assurer la cohésion sociale (éléments fonctionnels), leurs inaptitudes (éléments dysfonctionnels) ou leurs inaptitudes passagères (éléments afonctionnels). D'autre part, l'école marxiste soutient que le conflit est essentiel et générateur de progrès social. C'est à partir de cette deuxième école de pensée que les bases théoriques sur les *représentations sociales et culturelles* ont généralement et historiquement été élaborées.

La société est autrement qu'une simple addition des individus qui la composent. Il en émane des phénomènes auxquels les agencements et les interactions contribuent (E. Durkheim, d'après Fortier C., 1997). Relativement au fait social, l'auteur soutient que les phénomènes sociaux n'appartiennent pas proprement aux individus qui les produisent collectivement. En ce sens et à titre d'exemple, l'auteur dit que l'esprit d'une famille ou d'une nation est autrement que celui des individus qui en font partie. L'auteur soutien également que le fait social exerce une contrainte sur l'individu, le forçant à l'intérioriser et à adhérer au cadre normatif qu'impose la société. Le fait social qui se construit en interaction avec les

individus et avec les groupes d'un milieu donné, adopte et engendre un ensemble de traits communs. Cette dernière caractéristique du fait social qu'est la régularité donne lieu à la formation de catégories sociales basées notamment sur le sexe, l'âge, le degré de scolarité, etc. La régularité apporte également une différenciation importante entre un problème personnel, un fait divers et une question sociale. Par exemple, si une seule personne au Saguenay-Lac Saint-Jean vivait en dessous du seuil de pauvreté, il y aurait lieu de traiter cette situation comme un problème personnel. De la même manière, un événement isolé, tel qu'un vol ou un accident, relève normalement du fait divers. Lorsqu'une situation ou un événement touche une partie de la population et qu'elle produit des retombées sur la société, il convient plutôt d'en traiter comme d'une question sociale.

Relativement aux activités sociales, Habermas apporte une distinction entre les activités instrumentales qui dominent le monde du travail et les activités intersubjectives qui dominent le monde de l'interaction (A.-M. Dieu, 1999). L'auteur distingue deux fondements à l'interaction, soit celui des relations stratégiques et celui des relations communicationnelles. Selon le premier cas ou le deuxième, l'interaction devient un moyen qui permet d'atteindre un résultat ou une activité obligée à travers laquelle on souhaite parvenir à une entente. Dans ce deuxième cas, l'autre est perçu comme un sujet et toute activité qui l'influence devient exclue. Relativement aux processus de structuration et de transmission des idées, on distingue des fonctions d'échange et des fonctions d'entretien des

relations d'échange (Sanner M., 1999). D'ailleurs, selon l'auteur, cette deuxième fonction assure le cinquième des fonctions de toute communication.

Bien que la nature des interactions sociales tende à connaître une véritable révolution au plan philosophique, et ce, depuis quelques décennies (Heat J., 2002), il demeure que ces interactions découlent d'un élément commun, soit la présence d'une quelconque motivation manifestée par chacune des parties en présence (Crozier M. et Friedberg E., 1981). La motivation<sup>5</sup> étant un attribut propre à l'individu, la nature des interactions renvoie à la théorie motivationnelle de Maslow (Crozier M. et Friedberg E., 1981). Ces questions relatives à la motivation en tant que condition essentielle à la construction et au maintien de liens d'échange, renvoient à l'individualité et à la participation. Sur ce plan, on dit que les sociétés occidentales connaissent actuellement une tendance à l'individualisation (Comeau Y., 2000). L'auteur précise que la personne délaisse un mode de vie imposé par la classe sociale, le rôle sexué ou la famille, et qu'elle construit désormais sa biographie au moyen d'événements et de parcours atypiques. Le devoir comme valeur tend à perdre son sens et à devenir un véritable motif acquis de décision.

En outre et relativement à la logique sociale, C. Fortier (1997) observe des rituels d'interaction auxquels chacun se doit d'adhérer. Ils consistent notamment

---

<sup>5</sup> La motivation réfère aux motifs d'un comportement et le comportement appartient à l'individu. La mobilisation constitue l'équivalent pour un groupe (Dictionnaire Robert).

en des conventions sociales que l'on applique inconsciemment afin d'établir le contact, d'éviter le conflit, de marquer une différence de statut et/ou de position sociale ou pour renforcer une appartenance sociale (Fortier C., 1997). L'auteur observe entre autres que les rites d'institution tendent à faire reconnaître comme légitime et naturel ce qui relevait autrement de l'arbitraire, ou à faire passer de l'ordre mental à l'ordre social (Bourdieu, selon Accardo A. et Corcuff P., 1986).

. Bien que les systèmes d'interactions puissent parvenir à un niveau de complexité élevé et atteindre des dimensions aptes à inhiber le pouvoir de l'individu le plus influent, ces systèmes demeurent néanmoins soumis à la sommation des actions de chacun et des multiples interactions qui peuvent en résulter. M. Crozier et E. Friedberg soulignent en ce sens que l'acteur individuel dispose d'une portion de liberté qu'on ne peut réduire. L'auteur qualifie le pouvoir de phénomène simple et répandu par lequel des individus seuls ou en groupes agissent sur d'autres. En ce sens, il dit du pouvoir qu'il constitue un mode de relation et non un attribut des acteurs. Il se concrétise essentiellement dans les relations d'échange. On peut associer le pouvoir à deux situations comportementales; soit la coopération et le conflit (Simard M., 2000). Ces deux situations se combinent, selon l'auteur, dans un processus dialectique du pouvoir. Weber distingue trois formes de pouvoir; soit le « pouvoir traditionnel » qui repose sur des coutumes, des habitudes engrangées, ensuite le « pouvoir charismatique »

fondé sur la grâce personnelle et extraordinaire d'un individu, et enfin, le pouvoir formel fondé sur la validité d'un statut légal (Fortier C., 1997).

Le pouvoir dans sa forme traditionnelle et de manière très large repose sur l'utilisation du langage. Par exemple, le choix d'un terme plutôt qu'un autre, soutient une prise de position et surtout, un appel à une forme d'approbation. La simple absence de réaction à la forme d'un énoncé, implique souvent un accord implicite. Que l'on utilise le terme *coupe à blanc* plutôt que *coupe totale*, *coupe avec protection de la régénération et des sols* ou *récolte finale* dans une simple conversation, le choix terminologique influence de manière différente, la suite de cette conversation et des actions qui peuvent en résulter (Bourdieu, selon Accardo A. et Corcuff P., 1986). Dans l'esprit de Bourdieu, le pouvoir des mots réfère notamment à la manifestation de l'appartenance sociale à travers le discours, et surtout à la forme de ce dernier. Par exemple, la production délibérée d'un discours fondé sur l'ignorance peut prendre forme de manière légitime dans les espaces sociaux appartenant aux dominés. En ce sens, le pouvoir des idées demeure tributaire de la crédibilité que l'on accorde à ceux qui les soutiennent.

Le pouvoir prend différentes formes (Crozier M. et Friedberg E., 1981). Le pouvoir étatique en est un de type formel. Il peut également s'exercer par la démocratie. Le paradigme de la démocratie directe reconnaît notamment la participation comme une forme de contre-pouvoir apte à consolider la démocratie

locale (Simard M., 2003). Une participation que l'on dit étendue à l'ensemble des activités gouvernementales présenterait toutefois un potentiel d'exclusion; cette situation profitant davantage aux groupes organisés. Du point de vue des acteurs de l'État, la participation offre une voie facilitante dans la mise en œuvre des décisions.

On dit des interactions qu'elles se construisent généralement à travers des rapports de forces inégaux. Tel que soulevé par plusieurs auteurs, les expériences cognitives vécues par un individu ou par un groupe et les valeurs culturelles soutenues dépendent principalement du statut social occupé par chacun. Les relations de pouvoir, d'autorité, et le statut social font partie des principaux axes sous lesquels les sociologues abordent la problématique de la structuration des idées et de la perpétuation des courants qui émanent de ces structures. L'environnement socioculturel dans lequel les individus naviguent et se construisent une niche, se transforme constamment sous la pression d'un ensemble de facteurs qui, d'une part, différencient et d'autre part, rassemblent et créent les conditions à l'émergence d'une identité partagée. La solidarité de type organique, tel qu'aménée par Émile Durkheim par exemple, est à la fois une source de cohésion et la manifestation d'une différenciation. En effet, dans nos sociétés industrielles modernes, la complexification et la division du travail social différencient, mais créent également des liens de complémentarité des rôles (Fortier C., 1997).

### **1.4.1. Les dynamiques politiques dans les conflits économiques et leurs conséquences pratiques**

L'édification des structures d'idées implique nécessairement la mise en œuvre de conditions favorables au conflit. Selon Guy Rocher (1969), la sociologie des conflits a significativement profité des travaux de Karl Marx. Entre autre, il est devenu admis que le conflit persiste dans toute société. Marx a également établi que les conflits sociaux que l'on associe à des conflits d'intérêts impliquent nécessairement et seulement deux groupes : l'un d'eux cherchant le maintien d'une situation qu'il reconnaît lui être bénéfique, et l'autre cherchant le changement de cette situation qu'il juge inacceptable. La théorie des classes de Marx réfère aux positions et aux rôles de ces dernières dans un système de production de richesse (Fortier C., 1997). Selon sa théorie, l'histoire de toute société se résume en l'histoire de la lutte des classes; une lutte par laquelle le prolétariat chercherait essentiellement à faire front commun pour mettre fin au capitalisme. L'activisme écologique s'inscrirait également, selon la théorie marxiste, dans un mouvement de la lutte des classes. Retenant de la classe dirigeante, qu'elle exerce une emprise sur l'ensemble des domaines de la vie sociale il ne reste que peu de choses au nom de quoi la classe dominée peut se retourner. La nature offre un des derniers domaines de revendication à la portée de la classe dominée et cette dernière se l'approprie dans l'écologisme (Dieu A.-M., 1999).

La référence à une « idéologie idéale-type » reposerait en partie sur des processus de dichotomisation partisane et de différenciation sociale (Gaffié B. et Marchand P., dans l'ouvrage sous la direction de P. Moliner, 2001). Une telle référence s'appuierait également sur l'adhésion à un modèle de vie social commun (Dieu A. M., 1999).

Relativement aux processus sociaux, on observe d'une part, des mouvements qui évoluent selon un enchaînement de petits événements ordinaires. D'autre part, on retrouve des événements extraordinaires que l'on associe aux crises, ceux-ci à leur tour, issus de la conjoncture de plusieurs processus (Bourdieu, selon Accardo A. et Corcuff P., 1986). Les systèmes économiques, par exemple, fonctionnent selon des phénomènes répondant à des cycles courts et d'autres à des cycles longs. Aussi, la conjoncture de ces derniers génère souvent les révolutions. L'histoire offre de multiples cas de crises économiques qui sont venus confirmer certaines hypothèses relatives aux cycles.

#### **1.4.1.1. Le conflit de nature structurelle**

Pour mieux cibler les causes réelles des conflits, Ralf Dahrendorf (1972) propose une analyse critique des travaux de Marx et fait une distinction quant à la notion de propriété. Celui-ci avait placé cette notion au centre de son analyse sur

les causes des conflits sociaux, et le pouvoir. Les résultats devaient révéler une dichotomie pratiquement absolue entre les classes dominante et dominée. Bien que la propriété soit distribuée de manière inéquitable, elle profite à tous, aux plus démunis comme aux plus riches.

Le pouvoir avait, pour sa part, la prétention d'appartenir entièrement et exclusivement à un groupe restreint d'individus. La notion d'autorité quant à elle, prévoit une certaine hiérarchie et une professionnalisation du travail, ce qui ouvre enfin la voie à la distribution du pouvoir selon les différents domaines d'action reconnus et institutionnalisés. Toutefois, comparativement au pouvoir, l'autorité implique nécessairement qu'il y ait un ensemble d'individus pour l'exercer et un autre pour le subir (Rocher G., 1969).

L'autorité consiste en la capacité d'agir sur autrui ou de faire agir. Sur une base institutionnelle, le pouvoir apparaît comme la structure encadrant les comportements d'autorité (Fortier C., 1997). Cette capacité d'agir se manifeste notamment dans le discours que l'on dit d'« autorité »; un discours qu'il n'est point nécessaire de comprendre mais seulement d'en reconnaître le statut (Bourdieu, selon Accardo A. et Corcuff P., 1986). En somme, l'autorité repose sur la légitimité socialement reconnue d'agir (Blais M., 1980).

La participation citoyenne au processus décisionnel permet de désamorcer cette dichotomie relative à l'autorité dont traite R. Dahrendorf (1972). Les instances gouvernementales voient la participation des citoyens comme un moyen de les rapprocher du pouvoir.

#### **1.4.1.2. Le conflit de nature conceptuelle**

Au strict plan des idées, le conflit émerge lorsqu'un stimulus externe provoque l'activation de réponses antagonistes (Sanner M., 1999). Dans la phase divergente du dialogue, la confrontation des opinions s'oriente entre autres vers une compréhension réciproque des avis divergents. Il émane ainsi des protothèmes, tels qu'identifiés au départ, en tant qu'éléments valorisés de thèmes complexes et ayant permis d'initier le dialogue (Tyrlik P. et Macek M., 2002). Au plan conceptuel et au-delà de la compréhension préalable des véritables objets de polarisation, le conflit devient un état de déséquilibre que l'on parvient à résoudre soit par la dénégation de l'un des éléments en cause, soit par son renforcement, soit par un repositionnement face à un nouveau caractère distinctif ou enfin, par une combinaison des éléments conflictuels pour créer une unité élargie (Sanner M., 1999).

La dynamique des conflits de nature conceptuelle a grandement profité des travaux de Luc Boltanski et Laurent Thévenot (1991) et de la théorie de la justification. Ces auteurs ont démontré qu'il existe des principes de la vie sociale qui rendent possible un règlement pacifique des conflits (Dieu A.-M., 1999). Selon l'auteur, ces principes par lesquels on valorise ou déprécie certaines attitudes ou certains comportements, s'inscrivent dans la logique de modèles de vie sociale différents. Si les conflits, à l'intérieur d'un même modèle, peuvent trouver une issue en référant à des principes communs et partagés, ceux faisant intervenir des modèles différents doivent recourir à un principe directeur qui intègre les règles impliquées dans les différents modèles, un principe qui dépasse les positions des personnes impliquées; le *principe d'équivalence*. L'accord final s'obtient toutefois quand les individus parviennent à s'entendre sur ce qui compte par-dessus tout, en référence à un seul monde (modèle de vie sociale). L'auteur reconnaît également un ensemble de principes à chacun des modèles, et en cela, ces derniers renvoient tous au paradigme de la justice. Ces principes comprennent celui de commune humanité des membres de la cité, de dissemblance entre les individus, de hiérarchie des États, de la commune dignité, de la formule d'investissement selon laquelle l'accession à un état supérieur exige des sacrifices, et enfin, le principe du *bien commun*.

Relativement à la polarisation idéologique et aux conflits qui peuvent en émerger, Guy Rocher (1969) distingue les groupes d'intérêts des quasi-groupes. En

fait, ces derniers réunissent les adhérents passifs à un ensemble d'idées et de valeurs. L'auteur soutient qu'un groupe est actif lorsqu'il prend position explicitement, qu'il entretient une mission et qu'il pose des gestes concrets. On y retrouve par exemple les syndicats, les partis politiques et les groupes sociaux (Rocher G., 1969). La manifestation d'un conflit nécessite que les intérêts latents ou inconscients deviennent manifestes et reconnus formellement par les acteurs. Cette distinction, présentée par Guy Rocher, entre les adhérents passifs et actifs, fait l'objet d'une métaphore célèbre d'Adam Smith; soit la métaphore du « spectateur impartial » (Boudon R., dans l'ouvrage sous la direction de Boudon R. Demeulenaere P. et Viale R., 2001).

#### **1.4.2. Les dynamiques de cohésion et d'adhésion**

On aborde la société, selon une approche organiciste de la sociologie, comme un « tout organique » offrant trois paliers d'intégration : l'individu, la famille et les « combinaisons sociales ». Tout comme pour un organisme vivant, le fonctionnement d'une société dépend grandement de la cohésion entre ses éléments constitutifs, qui prend forme dans la solidarité et la coopération (Auguste Compte, d'après Fortier C., 1997).

On distingue deux aspects des sciences sociales auxquels la cohésion sociale accorde une qualité; soit le collectif et les rapports sociaux (Comeau Y., 2000). Relativement au collectif ou au « vivre-ensemble », l'ordre social procèderait par deux voies différentes : le partage des valeurs et les conflits constructifs. Selon le même auteur, chacun de ces processus donne lieu à deux écoles de pensée qui, respectivement, envisagent la construction de l'ordre social par le libéralisme ou par la démocratisation. Pour sa part, la question des rapports sociaux réfère aux liens entre les individus en contexte socio-politico-économique, dans lequel on effectue une mise en commun des ressources de nature diverse nécessaires à la survie des individus impliqués (Fortier C., 1997). Dans un tel contexte, le principe de solidarité consiste en l'abandon de l'autonomie individuelle au profit de celle de l'organisation; laquelle attribue un rôle à chacun et génère un bénéfice supérieur à la somme des contributions individuelles.

Relativement aux phénomènes de cohésion d'une part, les individus se rattachent au système social par leurs besoins, leurs engagements, les fonctions qu'ils assument et les tâches qu'ils remplissent (Angers P. et Bouchard C., 1990). D'autre part, les individus participent à la production d'un savoir collectif selon un cheminement fondamentalement différent du cheminement scientifique; le premier procédant de manière subjective et le deuxième de manière objective (Staerklé C. et Clémence A., dans l'ouvrage sous la direction de Garnier C. et Doise W., 2002), (Gendron C. et Dumas B., 1999). Cette distinction entre la voie de

l'objectivité et celle de la subjectivité reposent, en grande partie, sur le rapport qu'entretient le chercheur à son objet de recherche (Accardo A. et Corcuff P., 1986). Une approche objective commanderait le maintien d'une certaine distance face à l'objet étudié, la discrétion de l'observateur, la prise de mesures pour réduire l'influence pouvant s'exercer sur cet objet. De leur côté, les *représentations sociales* et culturelles s'édifient au moyen d'agents impliqués dans les phénomènes sur lesquels elles reposent.

Dans l'exercice de la démocratie, la construction du savoir comporte ses vertus mais également ses vices. L'un d'eux se manifeste notamment par ce qu'on appelle l'effet « Tocqueville-Kuran ». Il arrive souvent qu'une majorité d'individus croient une chose alors que l'opinion publique semble en soutenir une autre. Dans ce cas, seule la *minorité active* (S. Moscovici) soutenant ce qui passe pour être consensuel s'exprime alors que les autres croient silencieusement être les seuls à penser autrement (Boudon R., dans l'ouvrage sous la direction de Boudon R. Demeulenaere P. et Viale R., 2001). L'auteur associe plusieurs phénomènes célèbres à l'effet « Tocqueville-Kuran ». Au plan des phénomènes sociaux observables, l'effet « Tocqueville-Kuran » s'apparente au phénomène des fausses évidences alors que selon une logique non démontrée, on prend une croyance ou une supposition pour un fait (Fortier C., 1997).

Selon M. Crozier et E. Friedberg (1981), les acteurs tendent à tisser des liens entre eux, poussés par la recherche de la satisfaction de leurs besoins personnels ou par une quelconque autre motivation. La réconciliation des intérêts particuliers dans l'intérêt général évoque l'une des métaphores d'Adam Smith, soit celle de la « main invisible » (Boudon R., dans l'ouvrage sous la direction de Boudon R. Demeulenaere P. et Viale R., 2001). Celle-ci s'apparente aux mécanismes liés à la loi de l'offre et de la demande (Hardin R., 1982). Toutefois, on observe un phénomène similaire, plus difficile à cerner, selon lequel un ensemble d'opinions individuelles participerait à l'élaboration de *représentations sociales et culturelles* auxquelles les individus adhèrent, à travers des processus sociaux et dans la poursuite du *bien commun* (Angers P. et Bouchard C., 1990); une finalité qui repose sur deux propriétés fondamentales que sont la mise en commun des bénéfices et l'accessibilité pour tous à ces derniers (Hardin R., 1982).

De plus, certains intérêts individuels emprunteraient un processus de maturation à travers la coopération, vers l'aboutissement d'une forme d'intérêt plus noble, c'est à dire la valeur. À la base de la notion de conscience collective, le principe de solidarité mécanique s'apparente à une machine externe aux individus par laquelle, indépendamment de leur appartenance sociale mais tous de sociétés traditionnelles, ils partagent un schème de pensée et d'action commun (Fortier C., 1997). Pour sa part, la métaphore du « spectateur impartial » d'Adam Smith soutient l'explication d'un phénomène d'agrégation selon lequel des jugements

individuels biaisés parviennent à produire un élément de *représentation sociale* conforme à l'intérêt commun, sous l'effet des intérêts et des passions et de manière consolidée (Boudon R., dans l'ouvrage sous la direction de Boudon R. Demeulenaere P. et Viale R., 2001). Ce phénomène découlerait autrement que d'un simple concours de circonstances. En fait, Boudon dit des erreurs ou biais de représentation, qu'elles font corps puisqu'elles sont inter reliées et n'arrivent pas au hasard. On dit également qu'elles font sens parce que leur apparition à propos d'un objet précis révèle toujours une position sociale particulière (Rouquette M.-L., 1998).

#### **1.4.3. L'ancre des mode de représentation comme orientation de l'action – La partialité idéologique**

L'ancre des idées procède essentiellement à travers les interactions de nature symbolique. Un tel mode d'interaction se distingue du courant fonctionnaliste et du courant marxiste (Blumer, 1996). L'interaction symbolique repose sur une prémissse qui définit les individus en leur qualité d'êtres autonomes à part entière plutôt qu'en simples agents réactifs, ou organes de la société occupant une position statutaire. L'interactionnisme symbolique de Goffman implique plus que le simple fait de prendre en compte l'action d'autrui, mais d'y donner sens. Il implique la présence physique des acteurs, mais également leur

présence d'esprit (Goffmann E. 1988). Les symboles construits par les individus à travers la vie de tous les jours agissent au même titre que les valeurs, en tant que repères ou balises à l'action.

Au-delà des processus cognitifs proprement dits, certains viennent consolider des éléments de représentations préalablement élaborés. On distingue ainsi les processus d'ancrage et les processus d'objectivation (Gendron et Dumas, 1999). Selon Tocqueville, l'effet d'ancrage intervient alors que le « spectateur impartial » prend position pour des idées favorables au *bien commun* et qui ont mûrié à travers le débat public. Autrement, les opinions individuelles émises sur le court terme manquent de discernement et sont dictées à chaud par l'intérêt individuel (Boudon R., dans l'ouvrage sous la direction de Boudon R. Demeulenaere P. et Viale R., 2001). D'ailleurs, l'opinion publique telle qu'établie comme somme d'opinions individuelles, n'est rien de plus qu'un artefact (Bourdieu, selon Accardo et Corcuff, 1986). L'effet d'ancrage tel que décrit par Tocqueville; par les *associations* qui sont intermédiaires entre l'État et l'industrie et qui favorisent la participation, implique le concours d'intérêts particuliers, catégoriels et de rôle.

L'effet d'ancrage communautaire (association de Tocqueville) intervient sur un autre plan. Comparativement à l'effet d'ancrage social, celui-ci accorde un rôle prépondérant à l'acteur partial. Ce dernier, pour qui les valeurs d'une communauté

rejoint les intérêts personnels, adhère à cette communauté et par son implication, renforce l'assertion manifestée aux valeurs communautaires. Ainsi, la communauté bénéficie d'un renforcement par l'implication des acteurs qui y adhèrent, ils trouvent leur compte dans un tel renforcement.

#### **1.4.4. Conclusion de la section**

Les phénomènes sociaux ne proviennent pas des individus mais du groupe auquel ils appartiennent. Toutefois, ils exercent une influence sur ce dernier, le forçant à adopter les normes qu'il impose ce même groupe. Les interactions reposent sur deux types fondements; l'un de nature stratégique et l'autre à finalité communicationnelle. Les individus interagissent selon des motifs individuels variés. Il se trouve également des rituels d'interaction visant diverses finalités dont celle de manifester une appartenance sociale.

La construction des structures idéologiques procède des dynamiques d'interaction marquées par le conflit. Ce dernier s'installe alors qu'un stimulus externe déclanche l'activation de réponses antagonistes. La confrontation des idées s'oriente alors vers la recherche d'une compréhension de part et d'autre, des avis divergents. À travers la dynamique de conflit, la polarisation idéologique oriente la formation des groupes d'intérêts et des quasi-groupes. Ces derniers réunissent des

adhérents passifs à un ensemble d'idées et de valeurs. Un groupe peut être qualifié d'actif lorsqu'il se positionne explicitement, qu'il poursuit une mission et qu'il pose des gestes concrets en ce sens.

Selon une vision organiciste de la société, la cohésion entre ses éléments constitutifs est essentielle pour en assurer le fonctionnement et l'ordre. D'une part, les individus adhèrent au système social pour satisfaire divers besoins et remplir certaines fonctions. D'autre part, ces individus contribuent à l'élaboration des savoirs collectifs selon un cheminement qui les implique intimement. La poursuite d'intérêts individuels à travers les systèmes sociaux emprunte un processus de maturation où ceux-ci accèdent à une forme plus noble; soit les valeurs. La recherche de l'intérêt commun suit un processus qui échappe à la conscience des individus. Motivés par la poursuite de leurs intérêts personnels, ces derniers tendent à nouer des liens en vue d'y parvenir. Inconsciemment, ils participent à l'édification d'un ordre social soutenant la poursuite de l'intérêt général.

### **1.5. Conclusion du chapitre**

Le phénomène social relatif à l'état de la forêt publique et sa gestion révèle des phénomènes qui tendent à confirmer certaines des théories de l'action sociale. D'abord, le soulèvement populaire provoqué avec le film « L'erreur boréale » a

semblé suivre les grandes étapes du processus cognitif, lequel passe d'abord par l'expérience vécue du sujet. En effet, c'est d'abord en observant de vastes superficies forestières récemment coupées que Richard Desjardins a eu l'idée de produire son film. La coupe totale sur de grandes superficies peut causer plusieurs types de dommages à l'environnement mais ce qui fut dénoncé en premier lieu était d'un ordre esthétique. Le cheminement cognitif permettant de porter un jugement d'un tel ordre est très rapide, ne nécessite que très peu de connaissances préalables ni d'un exercice intellectuel approfondi. Le film a également permis de faire évoluer les savoirs collectifs car il a été l'occasion de faire entendre des experts sur des éléments plus techniques et moins accessibles à la population.

Avec la professionnalisation de la foresterie depuis les années 1960, la technicisation de la forêt avait rendu ce champ d'intervention peu accessible à l'exercice démocratique et contribué à maintenir la population dans l'ignorance quant aux pratiques et à leurs impacts sur l'environnement. À la fin des années 1990, ce qu'on dénonçait le plus quant à la gestion de la forêt publique, était le manque d'information et de transparence de la part du gouvernement. Cette lacune était dénoncée non seulement au Québec mais également en France par les élus municipaux et dans plusieurs autres pays. Or, la rationalité devant guider le développement ne relève plus simplement d'une conscience monologique élaborée en vase clos par quelques experts. Elle fait désormais appel à un exercice démocratique dans la communauté où les multiples visions doivent s'agencer pour

donner corps à un sens commun. Dans cet esprit, la formation et l'information apparaissent comme des conditions essentielles à une prise de conscience collective.

Les savoirs collectifs sont en constante élaboration. La poursuite du *bien commun* s'inscrit dans un processus en continu et perpétuel. Au départ, l'opinion publique manque de distance, s'appuyant souvent sur des fondements trop près des intérêts particuliers. La confrontation des idées peut alors révéler des distances communicationnelles, voir des lieux d'*indiscussion* entre les acteurs entretenant des positions diamétralement opposées. Mais la recherche du consensus à travers les pratiques délibératoires tend à concilier les intérêts particuliers et à les faire évoluer vers des fondements plus nobles. Sur le long terme, l'opinion publique tend ainsi à sélectionner des idées davantage favorables à la poursuite du *bien commun*.

Le prochain chapitre aborde la démarche méthodologique permettant de relever les éléments idéaux intervenus dans le cadre de la Commission Coulombe. Dans l'ensemble, ces éléments participent à la structuration des savoirs collectifs contribuant à la recherche du *bien commun*.

## DEUXIÈME CHAPITRE

### Démarche méthodologique

Ici, l'étude des *représentations sociales et culturelles* entretenues à l'égard de la forêt québécoise repose sur une analyse de contenu des mémoires présentés dans le cadre de la Commission Coulombe. Les mémoires écrits déposés dans le cadre de cette dernière offrent certains avantages au plan méthodologique. Surtout, ils constituent un matériau privilégié qui recèle des unités de sens aptes à préciser les valeurs exprimées dans la communication. Selon A.-M. Brousseau et Y. Roberge (2000), on parvient à standardiser en un corpus, ce qui se présente comme une information brute et relativement structurée.

L'analyse de contenu se prête à l'investigation et permet de relever une vaste gamme de données. Telle qu'on l'envisage ici, celle-ci réfère spécifiquement à la sémantique linguistique; « l'étude de la signification qui est exprimée par le vocabulaire et la grammaire des langues naturelles. » (Brousseau A.-M. et Roberge Y., 2000 : 151). On exclut toute analyse pouvant porter sur les éléments non textuels des mémoires (photographies, cartographie, présentation, disposition, etc.). L'analyse de contenu réalisée ici, porte spécifiquement sur les causes et antécédents du message (Ghiglione R. et Matalon B., 1998) en occurrence, l'appartenance à un groupe social. Sous cet angle, les résultats issus de l'analyse de contenu doivent révéler des

comportements typés manifestés par les acteurs qui ont produit les contenus (production de mémoires, participation aux manifestations, sorties médiatiques, ententes de partenariat, etc.). En appui à ce qui précède, on dit de chaque énoncé pris en tant qu'unité de sens qu'il « est orienté vers un horizon social fait d'éléments sémantiques et évaluatifs; le nombre de ces horizons verbaux et idéologiques est élevé mais non illimité, et chaque énoncé relève nécessairement d'un ou de plusieurs types de discours déterminés par un horizon » (Bakhtine M. d'après Todorov T., 1981 : 89).

Tel que soulevé en introduction, le discours sur la forêt au Québec comporte des malentendus, voire des lieux d'*indiscussion*. En ce sens, le chercheur propose de vérifier l'hypothèse opératoire pour démontrer que les représentations sociales et culturelles de la forêt au Québec comportent des situations de rupture communicationnelle entre les groupes d'acteurs.

Le cadre opératoire comporte trois composantes; soi l'unité d'analyse, la variable et l'indicateur (Pétry F., 2003). On retient pour unité d'analyse, la société québécoise. Le corpus se compose des mémoires écrits de langue française, déposés aux audiences de la Commission Coulombe. Cette commission a reçu 297 mémoires distincts<sup>1</sup>, dont 66 provenant d'organismes à portée pluri-régionale ou nationale. Aussi, 30 mémoires ont été présentés par des individus et des groupes du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Ces mémoires (nationaux et régionaux) ont été mis en perspective par l'analyse de l'ensemble

---

<sup>1</sup> Certains acteurs ont présenté un même mémoire dans plusieurs régions différentes.

des textes présentés aux audiences publiques de la Commission Coulombe. Ils ont servi notamment à établir la structure hiérarchique théorique du lexique employé dans le corpus à l'étude.

Le choix du terrain d'étude repose en grande partie sur la reconnaissance des commissions d'étude en tant qu'institutions officielles de l'exercice démocratique, ce qui n'exclut pas la possibilité d'élargir ultérieurement à d'autres groupes, collectifs ou personnes afin d'obtenir une illustration de l'ampleur du spectre des opinions et des valeurs sous-jacentes.

Tel qu'il a été mentionné plus haut, depuis la fin des années 1990, le gouvernement a tenu sept commissions d'étude ayant permis aux acteurs et aux citoyens de s'exprimer sur la question forestière. En outre, l'utilisation d'un matériel (corpus) produit dans le cadre d'une commission d'étude telle que la Commission Coulombe, permet de neutraliser l'influence potentielle de la recherche sur la formulation du contenu des communications sur lesquelles portera cette recherche. L'utilisation des mémoires déposés dans le cadre de la Commission Coulombe offre une opportunité inespérée d'assurer une distance critique entre le sujet et la recherche. En effet, les mémoires présentés à cette commission ont été produits dans le cadre d'un exercice démocratique concret. À la différence des sondages, l'opinion publique peut être confondue à un « référent imaginaire, idéal et symbolique qui sert de principe légitimateur des discours et des actions politiques » (Champagne P, 1990). Également, la présentation des mémoires vient en réaction à des actions précédentes (film de

Desjardins, débat public, mise sur pied d'une commission d'étude, etc.). En ce sens, la présentation des mémoires ne constitue aucunement un acte isolé de la part des acteurs. Enfin, la plupart des mémoires proviennent de groupes variés et on peut donc espérer qu'ils émanent d'un exercice de réflexion collective. Les trois conditions présentées ci-haut, à savoir le caractère naturel du terrain, celui élargi du processus dans lequel l'exercice s'insère et le fait que les mémoires soient produits collectivement, offrent une justification solide au choix méthodologique posé.

On retient trois dimensions subjectives de l'opinion; l'identification, la valorisation et la possibilité perçue d'action (Rouquette M.-L. 1998). L'identification réfère à l'étendue de la classe des personnes concernées par l'objet. La valorisation réfère à l'importance accordée à l'objet, et enfin, la troisième dimension réfère à la position de l'objet dans l'espace politique individuel ou l'emprise de l'individu sur cet objet. La forêt peut donner lieu à autant d'objets de représentation que de valeurs activées par celle-ci. Or, le contenu des mémoires que l'on traduit en supports d'analyse des éléments de représentations nous informe sur l'importance relative accordée aux différents objets de représentation et sur la possibilité d'action perçue. D'ailleurs, le simple fait d'avoir produit un mémoire constitue un indicateur de cette troisième dimension. La classification des acteurs nous informe sur l'état de la première dimension décrite ci-haut; soit l'identification.

La Commission Coulombe offre un cadre tout à fait approprié pour une consultation qui se veut des plus démocratiques. Tous les individus et les groupes y sont invités à s'exprimer au moyen d'un mémoire écrit et/ou de manière verbale, lors d'une tournée des régions. Nonobstant le respect de l'agenda de la Commission et les délais prévus, les critères de présentation demeurent pratiquement inexistant. Malgré le caractère élargi de cette plate-forme de l'expression publique, le champ des *représentations sociales et culturelles*, rappelons-le, demeure relativement complexe et impossible à cerner au moyen d'un seul des multiples courants de communication qu'offre l'*espace public*. Au mieux, un seul de ces courants parvient à offrir un angle d'approche optimal, un point de vue de choix. Encore faut-il s'assurer d'éliminer, sinon de reconnaître les diverses sources de biais, de distorsion, de diffraction.

D'entrée de jeu, on doit reconnaître le caractère particulier et non moins restreint de la Commission Coulombe, sur le plan phénoménologique. D'autre part, un document d'introduction a été soumis à l'attention des acteurs désirant présenter un mémoire. Ce document traite de la forêt et du cadre de gestion actuel d'une manière telle qu'il peut influer sur les éléments aptes à retenir l'attention des acteurs et à orienter le contenu du mémoire qu'ils envisagent d'élaborer. Dans ce document, quatre thèmes principaux destinés à préciser le cadre de réflexion de la Commission ont été retenus; le développement durable et la gestion intégrée des ressources forestières, la connaissance du capital forestier, la planification, la réalisation et le rendement de l'aménagement

forestier, et enfin, le cadre et les modes de gestion des forêts (Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise, 2004).

Le cadre de réflexion et le vocabulaire utilisé orientent également le contenu des mémoires. Dès les premières lignes du document, on associe la forêt à l'idée d'un patrimoine collectif auquel on entretient un attachement. À lui seul, le terme « patrimoine » offre une certaine connotation suggérant une valeur identitaire; une valeur construite à la fois sur le plan biophysique et dans l'esprit de la collectivité. On aurait pu autrement décrire la forêt comme une réserve de ressources naturelles, comme le berceau du développement économique du Québec, mais également comme un territoire inculte, comme la mémoire de nos origines ou comme un sanctuaire, un lieu de recueillement et d'évasion. La description préalable que l'on fait de la forêt contribue à elle seule à orienter le débat, mais plus encore, à influer sur le simple engagement volontaire à présenter ou non un mémoire.

## **2.1. Cadre conceptuel**

Certains décrivent la démocratie comme « la forme d'un processus collectif de prise de décision dont le noyau est constitué d'une classe particulière d'actions sociales, à savoir les actions communicationnelles » (Miguel R., 1991 : 42). L'auteur accorde donc un rôle central aux actes de communication, dans la concrétisation de l'exercice démocratique. D'autre part, l'exercice

démocratique soutient une visée qui s'inscrit dans l'ordre de la prise de décision et le consensus collectif. Le jugement, en tant qu'étape constitutive du processus cognitif d'une collectivité, est également un élément central de l'exercice de la démocratie.

Il faut rappeler ceci : La mise en œuvre de l'exercice démocratique requiert le concours d'un ensemble de conditions essentielles dont l'existence d'un *espace public* et celle de médiateurs d'opinions. La démocratie, rappelons-le, est un concept apparu avec le monde moderne. Tel qu'abordé plus haut, *L'espace public* qui permet de concrétiser cette démocratie, consiste en une interface d'échanges entre le système social institutionnalisé et le *monde vécu* formé de personnes privées. Cette interface nécessite la présence d'un ensemble de conditions dont certaines ne sont apparues que récemment. L'accès à l'information et la prolifération de sphères politiques et sociales, qui se distinguent et s'entrecoupent, permettent d'entretenir un continuum reliant ces deux grandes sphères que sont le système social et le *monde vécu*. La médiation devient donc une autre condition essentielle à l'exercice de la démocratie puisqu'elle assume une fonction d'ouverture à la *discussion*.

L'exercice de la démocratie prend effet alors que les acteurs se reconnaissent une appartenance qui les relie à une sphère donnée ainsi que l'existence d'un domaine de prise de position propice au débat, et se reconnaissent une légitimité d'intervenir dans le cadre d'actions communicationnelles en vue de soutenir par le jugement, ce qui est digne d'être

abordé. Sur un plan opérationnel et dans le cadre d'une commission d'étude, le dépôt d'un mémoire est une manière de prendre part à un exercice démocratique et d'affirmer son identité propre.

On doit enfin se préoccuper du lien causal perceptible entre la situation sociale de l'acteur et sa décision d'action. On soutient plus précisément que « la perception même qu'a l'individu de sa propre position, et donc des relations, bonnes ou mauvaises, intenses ou occasionnelles qu'il entretient avec autrui, est susceptible d'intervenir dans le processus cognitif » (Rouquette M.-L., 1998 : 81). L'apparition et le développement du langage en tant que phénomènes conditionnés par l'action sociale, reposent sur « l'organisation sociale du travail » et sur « la lutte des classes » (Bakhtine M. d'après Todorov T., 1981 : 287). En accord avec les théories classiques de la consistance cognitive, l'opinion doit s'ajuster à la relation et non l'inverse. C'est dans cet esprit qu'on admet la position des acteurs au rang de variable indépendante ayant une influence sur les contenus de *représentations sociales et culturelles*.

### **2.1.1. Les commissions publiques comme formes de l'*espace public***

Selon Jürgen Habermas, le concept élargi de société civile renvoie à celui d'*espace public*. La société civile désigne l'ensemble des individus que l'on dit pourvus d'une sphère privée et bénéficiant de droits particuliers (distincts des

droits dont bénéficient les individus dans leur dimension publique) tels que le droit de pétition, le droit de vote et autres (Habermas J., 1993). La société civile apparaît sur la scène publique à travers les médias chargés alors de rendre visibles les différents courants de pensée.

Dans l'esprit de l'*agir communicationnel* de Jürgen Habermas (1987), il y a lieu de reconnaître une variable intermédiaire qui s'inscrit dans un espace de délibérations et admet l'expression libre des contenus de représentations. Ici, la notion d'*espace public* tient lieu de concept théorique apte à rendre compte du lien de dépendance reliant le contexte social particulier (soit par exemple le fait d'appartenir à un groupe social donné) et celui d'exprimer son adhésion à un ou plusieurs contenus de représentations donnés.

Les commissions publiques interviennent comme des formes concrètes de l'*espace public*. Non seulement elles permettent la libre expression de contenus de représentations mais également, elles invitent les individus et les groupes à y prendre part. Les commissions publiques viennent baliser l'*espace public* en vue de lui donner une forme particulière et bien arrêtée. Celles-ci précisent le sujet de délibérations et les modalités d'expression.

### **2.1.2. Du concept d'acteur à celui d'émetteur**

Le concept d'acteur réfère au rôle qu'assument chaque groupe et chaque individu dans la société. L'acteur agit sous la pression de contraintes externes (Fortier C., 1997). Le fait social, présenté comme « construit » par Émile Durkheim, constitue l'une des approches les plus explicites en ce sens. Dans l'esprit de l'interactionnisme, l'individu agit également sous l'influence des multiples motifs qu'il choisit ou non de poursuivre. Pour les besoins de l'étude, l'acteur se définit donc à partir de ce qu'il est par rapport aux autres acteurs et selon les facteurs situationnels qui le contraignent à agir.

Ici, le déterminisme social s'inscrit comme approche théorique directrice du concept d'acteur. Relativement à cette approche, on définit d'abord l'acteur selon la position qu'il occupe sur la vaste trame de la société et les grands ensembles motivationnels inhérents à cette position. Les positions idéologiques auxquelles adhère l'acteur, les moyens qu'il utilise dans la poursuite de ses idéaux et la décision d'entreprendre une action font partie des situations observables, dans une étude sur les *représentations sociales et culturelles*. La décision de réaliser un mémoire écrit dans le cadre d'une commission d'étude et le choix préalable d'une telle option peuvent référer à une situation commune.

En vue de restreindre la portée du concept d'acteur, dans une forme pouvant être opérationnalisée aux fins d'une étude sur les phénomènes de

représentation, on en précise le champ d'action à l'étude. On substitue ainsi, au concept théorique d'acteur, celui opérationnel d'émetteur.

### **2.1.3. Le discours comme contenu de *représentations sociales et culturelles***

Selon Mikhaïl Bakhtine, le texte demeure le seul objet d'analyse admissible en sciences humaines (Todorov, 1981). Ici, le texte désigne l'inscription orale ou écrite d'une action utilisant le langage. L'auteur indique que seul le texte peut révéler un contenu de pensée. Pour sa part, l'homme ne peut être objet des sciences humaines qu'en tant qu'être pensant. Et le phénomène de la pensée se révèle dans une forme observable de l'extérieur du sujet que par l'entremise du texte.

Le discours que l'on désigne comme une production langagière en vertu d'une position sociale ou idéologique (Barry A. O., 2004); devient un recueil organisé de formulations représentationnelles pouvant être documentée et analysée. Pour C. Fuchs (1985), et selon A. O. Barry (2004), le discours constitue un objet concret produit dans la conjoncture d'éléments contextuels extralinguistiques, voire plus précisément dans celle de circonstances sociales et idéologiques. Cette dernière précision relative aux types d'éléments extralinguistiques rejoint également les dimensions sociale et culturelle des représentations. En effet, si le discours constitue un mode d'*action sociale*, il

compose également la trame des constructions inscrites au patrimoine de la culture. Pour Mikhaïl Bakhtine, « La culture est composée des discours qui forment la trame de la mémoire collective ..., discours par rapport auxquels chaque sujet est obligé de se situer » (Bakhtine M. repris par Todorov T., 1981 : 8).

L'étude des *représentations sociales et culturelles* ne peut être abordée qu'à partir de leur seule manifestation à travers les processus de communication, et particulièrement celui des communications de masse (Flament C. et Rouquette M.-L., 2003). Les *représentations sociales* ne peuvent être observées que dans le dialogue (Tyrlik P. et Macek M., 2002). En outre, les structures sociales d'idées suivent une évolution constante dans le temps. On ne parvient à bien les maîtriser qu'à travers une étude qui aborde leur caractère dynamique (Hardin R., 1982). La réalisation d'un mémoire par une organisation constitue en soi une unité d'action que l'on peut qualifier de dynamique, en ce sens qu'elle implique l'interaction d'un ensemble d'individus appartenant à un même groupe et devant s'entendre sur une formulation commune et partagée.

#### **2.1.4. Conclusion de la section**

Ici, les commissions publiques sont retenues comme des formes concrètes d'*espace public*. La commission Coulombe fut l'instance toute désignée pour

aborder publiquement l'état de la forêt et sa gestion au Québec. Elle s'est tenue à un moment où l'opinion publique sur la question atteignait un point d'effervescence sans précédent. Les audiences de cette commission étaient ouvertes à tous, aux organismes comme aux individus. Il était possible d'y présenter un mémoire écrit et le cadre était très facilitant, sans restrictions quant à la forme des mémoires.

L'acteur, tel qu'abordé ici, est un individu ou un organisme qui a pris la décision de participer aux audiences de la Commission Coulombe. Il est donc engagé et déterminé à exprimer son point de vue sur la question forestière. Il agit librement en décidant de prendre part ou non à cette commission. Les idées qu'il choisit de soutenir devraient également provenir d'une réflexion et d'un jugement marqués d'une certaine liberté car autrement, il serait contraint d'exprimer des idées avec lesquelles il n'est pas à l'aise. Or, dans l'esprit du déterminisme social, l'acteur agit sous l'influence de multiples contraintes d'ordre motivationnel. Aussi, l'acteur ne fait pas qu'exprimer des idées mais il exprime également une position sociale.

Les textes des mémoires déposés aux audiences de la Commission Coulombe permettent de révéler le contenu de la pensée des personnes qui les ont écrit. Certains textes proviennent d'un seul individu et certains autres ont été élaborés de manière collective. Dans tous les cas, ils sont le fruit d'un exercice de structuration réalisé socialement. Les discours font partie de la

trame formant la mémoire collective, à partir desquels les différents acteurs expriment leurs positionnements relatifs.

## 2.2. Méthodologie

Mikhail Bakhtine (1981) soutient que l'homme ne peut devenir un être connaissant qu'en ayant recours à l'activité dialogique. Cette allusion, relative à l'usage nécessaire du langage et d'une activité intersubjective, rejoue les fondements du concept habermassien d'*agir communicationnel*, lequel recourt à la présence nécessaire d'au moins deux sujets utilisant une quelconque forme de langage dans la construction d'un savoir partagé. Si les sciences pures et naturelles n'admettent qu'un savoir acquis de manière essentiellement objective, les sciences dites de l'esprit reconnaissent, pour leur part, un savoir acquis dans la compréhension. D'ailleurs, Jürgen Habermas (1987) aborde généralement l'activité représentationnelle comme une activité visant l'intercompréhension.

Le sujet humain entretient généralement deux facettes d'une réalité qu'il admet; une première authentique et une autre communicable. D'une part, celui-ci fonde sa connaissance du monde à partir des multiples expériences qu'il traverse et de l'interprétation qu'il en fait; une interprétation alimentée notamment par le ressentiment. D'autre part, il ressent un désir et un besoin plus ou moins élevé de communiquer, en tout ou en partie, sa réalité telle qu'elle

l'habite intérieurement. Le sujet soumet donc sa version intime de la réalité à un ensemble de filtres sociocognitifs qui auront pour effet certain d'en atténuer l'authenticité. Le langage constitue l'une des sources les plus évidentes d'atténuation de l'authenticité d'un savoir subjectivement formé. Même les formes les plus riches et les plus élaborées de langage demeurent limitatives. D'autre part, l'ensemble des règles de conduite sociales, formelles et informelles contraignent généralement à une certaine retenue dans les actions. Le sujet est donc contraint de traduire son savoir intime dans une forme que le langage parvient à véhiculer sans compromettre la qualité et la viabilité des relations aux sujets récepteurs, voire même à la société immédiate.

La société humaine élargie forme une trame hétérogène de groupes et d'individus dont les actions reposent sur des ensembles motivationnels et instrumentaux distinctifs. L'appartenance ethnique, la langue, l'instruction et la situation professionnelle, pour n'en nommer que quelques-uns, agissent en tant que facteurs situationnels de cohésion ou de différenciation sociale. Or, certains groupes et certains individus entretiennent des relations parfois rapprochées et parfois distantes. La distance sociale induit des biais d'intercompréhension de natures diverses (usage de la langue, sens donné aux concepts, émotions communes, portée d'action, sous-entendus, etc.). En outre, la cohésion facilitée par un rapprochement des individus et des groupes entre eux, donne lieu à des situations d'intercompréhension perceptibles, parfois typées. *L'habitus* révèle un parfait exemple en ce sens (Fortier C., 1997).

La position sociale des acteurs apparaît comme un facteur premier de positionnement idéologique. Plus encore, le rapprochement entre les acteurs facilite la compréhension et l'ouverture partagées. Enfin, les acteurs issus d'un même groupe contribueront collectivement à l'élaboration d'un cadre de référence idéologique qui pourra éventuellement mieux s'inscrire au patrimoine culturel; un système d'idées renforcit au fil des épreuves de l'intercompréhension. En fin de compte, il pourra demeurer des éléments locaux à valeur consensuelle.

Si les systèmes d'idées peuvent évoluer grâce au consensus local, ils peuvent ultérieurement accéder au consensus général. L'acte de communication publique bénéficie d'une double reconnaissance relativement à sa contribution au consensus local actuel et à son rôle potentiel dans la formation d'un consensus général. En effet, celui-ci est non seulement porteur d'un contenu éprouvé dans une activité locale intersubjective, sa formulation est motivée par la recherche d'une adhésion éventuelle plus large aux contenus ainsi portés.

### **2.2.1. Les variables**

Trois variables sont retenues ici; la position sociale des acteurs, leur participation à une commission d'étude au moyen d'un mémoire écrit et enfin,

les éléments de représentation contenus dans chacun des mémoires déposés officiellement.

Relativement aux médias en général, deux catégories de variables se distinguent entre elles; soit les variables exogènes, ou celles qui concernent l'environnement socioéconomique des médias, et les variables endogènes, ou celles qui concernent les médias (De Bonneville J., 2000). Relativement aux variables dites endogènes, l'auteur distingue deux catégories; l'une intrinsèque qui réfère au contenu et l'autre extrinsèque qui réfère au contenant. Dans la première catégorie, on traite de la thématique et des sujets amenés, des intervenants concernés, des lieux, de la nature des propos, de la forme du message, des auteurs de ce dernier et des sources. Il s'agit, ici, de variables dépendantes. Comme la formule des mémoires offre assez peu de possibilités de jouer sur le sens à partir de la forme, la présentation des communications étant relativement bien encadrée et arrêtée à la formule du mémoire, la deuxième catégorie de variables dite extrinsèque ne sera pas prise en compte dans cette analyse. Parmi les variables exogènes, on retrouve celles qui réfèrent principalement aux conditions de production (environnement socioéconomique, environnement culturel, statut social, etc.). Dans le contexte actuel, ce deuxième type de variables rejoint l'ensemble des variables indépendantes ou celles relatives aux acteurs.

### **2.2.1.1. Variables exogènes**

Différents systèmes de classification des acteurs ont été explorés, notamment pour établir des liens entre la position, l'origine sociale et la nature des actions posées. La classification socioprofessionnelle (C.S.P.) de Pierre Bourdieu constitue l'un de ces systèmes (Accardo A. et Corcuff P., 1986). On pourrait catégoriser les acteurs à travers ce système. Aux plans dits spatial et social, la portée de l'action constitue également, une variable importante. Les actions à portée nationale, par exemple, reposent sur des prérogatives différentes de celles à portée locale. On distingue également les acteurs selon qu'ils agissent sur le plan économique, social ou politique (Comeau Y., 2000), et enfin, selon la nature privée ou publique des intérêts poursuivis. Ici, les groupes et les individus agissent en leurs noms propres.

### **2.2.1.2. Variables endogènes**

L'étude des *représentations sociales et culturelles* repose non seulement sur l'analyse des idées mais également sur celle de la structure dans laquelle ces idées s'intègrent. Tel que cité dans la théorie, cette structure comporte deux composantes ainsi que deux états pour chacune d'elles. Les éléments constitutifs du noyau occupent une position prioritaire ou centrale, tandis que les éléments périphériques occupent un état suractif ou normal (Flament C. et

Rouquette M.-L., 2003). Parmi ces éléments, certains se révèlent dans un état dormant ou caché (Abric J.-C., 2003).

On peut relever les éléments structurels d'une formation idéologique, de manière statistique, au moyen d'un sondage par exemple. Plusieurs techniques sont envisagées dont l'association d'idées. Toutefois, un tel exercice ne peut suffire à définir une formation idéologique. Par exemple, le fait qu'un ensemble d'individus partagent le même point de vue ne conduit pas forcément à la conclusion qu'ils partagent le même courant idéologique relativement à un sujet précis. Le fait qu'un individu choisisse un élément dans une liste ne signifie pas nécessairement que cet élément lui vienne naturellement à l'esprit. Également, les individus ne soutiennent pas une opinion et n'adoptent pas une attitude commune en poursuivant les mêmes motifs. D'ailleurs, le processus de la pensée sociale reposerait davantage sur la réédition que sur l'innovation (Flament C. et Rouquette M.-L., 2003).

On aborde les *représentations sociales et culturelles* sur la base de systèmes objectifs de contraintes (Durkheim É., d'après Fortier C., 1997). Cette perspective offre une issue au problème de représentativité soulevé plus haut. L'identification de certaines de ces contraintes sur le long terme devient possible à partir de la comparaison de corpus étendus tels les *thèmatas*, les schèmes épistémiques de la connaissance collective, et tel qu'associé au courant marxiste, les rapports sociaux (Flament C. et Rouquette M.-L., 2003).

L'étude des *représentations sociales* passe inévitablement par une réflexion sur le langage (Buschini F. et Kalampalikis N., dans l'ouvrage sous la direction de Garnier C. et Doise W., 2002). À cet effet, les auteurs suggèrent trois types de catégorisation aptes à refléter à la fois le caractère consensuel et la diversité de ces construits sociaux. Cette triple catégorisation passe par la synonymie, l'analogie et la taxonomie. On réfère notamment à la synonymie focalisée sur un mode de regroupement de propositions selon des champs sémantiques donnés; des champs associés à des noyaux représentationnels (Ghiglione R. et Matalon B., 1998).

Ici, on se limite à une seule catégorisation des propositions. À cet effet, la référence aux divers fondements des *représentations sociales et culturelles* demeure le critère premier de catégorisation.

### **2.2.2. Les indicateurs**

Deux types d'indicateurs sont retenus pour établir un classement des éléments constituant l'échantillon ; ceux relatifs aux acteurs et ceux concernant les idées que ces derniers soutiennent. Ultérieurement, dans le cadre d'une analyse sur le corpus, les indicateurs lexicométriques permettront d'établir les écarts statistiques associables à des lieux d'*indiscussions* et ainsi vérifier l'hypothèse de recherche.

### **2.2.2.1. Le classement des acteurs**

Les groupes et les individus réfèrent à des indicateurs différents. Le modèle de Bourdieu (C.S.P.) permet de classer les individus. On peut aussi recourir aux indicateurs élaborés par B. S. Steel et E. Weber (2001). Toutefois, cette étude-ci ne porte pas sur un phénomène de l'ordre de l'action individuelle mais de l'ordre des phénomènes d'action sociale. Lorsque le système de classement vise à distinguer les acteurs selon le type d'organisation auquel ils répondent, on prévoit une classe spécifiquement destinée à regrouper les individus. Autrement, les acteurs, même à titre d'individus, revêtent l'identité de l'organisation au nom de laquelle ils s'expriment. Par voie de conséquence, ils s'associent à un champ précis d'intervention ou selon le type d'usage qu'ils font ou envisagent de faire de la forêt.

Le système d'échanges de Parsons constitue un excellent point de départ pour classer les acteurs. On peut également retenir l'usage premier de la forêt comme mode de classement selon l'intérêt poursuivi. En outre, un système de classement a été élaboré aux fins des travaux de la Commission Coulombe et un autre a été retenu par un consultant ayant réalisé des mandats dans le cadre de cette commission. Non seulement ces derniers systèmes de classification offrent un guide, mais l'un d'eux s'accompagne d'une classification préalable des acteurs. R. A. Dubé (2004) a réalisé une compilation à partir des résultats des précédentes commissions d'étude sur la forêt publique. On observe entre autres

et en forte proportion, que ce sont généralement les mêmes acteurs qui participent à ces commissions d'étude sur la forêt publique québécoise.

#### **2.2.2.2. L'analyse semi-qualitative de l'échantillon**

Les éléments de *représentation sociale et culturelle* se définissent selon leur distance par rapport à un noyau et par rapport aux autres éléments situés à proximité. Quant à l'identification des éléments de *représentations sociales et culturelles* auxquels adhèrent les membres d'une population, on doit déceler les idées qu'un objet suggère et en établir la distance à ce dernier. Ainsi, pour chaque idée soulevée à l'égard d'un thème par exemple, on mesure la fréquence à laquelle l'objet revient, l'ordre des idées selon le moment auxquels elles ont été émises et la hiérarchie des idées telle qu'élaborée dans le discours sur lequel porte la collecte des données. On cherchera également à mesurer la force des relations qui interviennent entre les éléments d'une même représentation. On y parvient notamment à partir du modèle des Schèmes Cognitifs de Base (SCB) (Abric J.C., 2003). Ici, on se limite à des mesures de fréquence.

On retient les *idées-centres* ou modalités (Lebart L. et Salem A., 1988) telles que révélées dans le cadre de l'analyse qualitative faite sur l'échantillon. Les *idées-centres* agissent comme éléments de pivot entre l'analyse sémantique faite sur l'échantillon et la réalisation d'une mesure quantitative quant à la référence relative aux différents fondements d'un même modèle de

classification (Schwartz, Boltanski, empirique). Les *idées-centres* permettent d'élaborer un profil quantitatif des mémoires formant l'échantillon. Par la suite, l'échantillon devient le cannevas pour élaborer les instruments de mesure quantitative; en occurrence les indicateurs lexicométriques.

Tel qu'abordé plus haut, les *représentations sociales et culturelles* constituent des systèmes d'idées complexes comportant des éléments manifestes, mais également, des éléments latents et des éléments cachés. Par exemple, dans ses textes, un acteur peut se révéler être un fort adhérent aux valeurs traditionnelles sans pour autant référer directement à la tradition. En outre, il peut référer à l'idée de respect des aînés ou rappeler certains principes moraux transmis de génération en génération.

Certaines idées sont fortement liées à un fondement alors que d'autres gravitent sur une orbite relativement éloignée. Toutefois, on ne parvient à saisir le noyau dur d'une représentation qu'à partir des multiples éléments périphériques. Les idées associées à des fondements, telles que les émetteurs s'en font une représentation et les communiquent; peuvent être amenées directement dans le vocabulaire de celles-ci ou autrement, par synonymie. Ici, on reconnaît qu'il est possible d'explorer l'ensemble des idées liées directement ou indirectement aux différents fondements théoriques.

L'enregistrement des propositions s'inscrit dans des listes en référence aux différentes *idées-centres* retenues. L'*idée-centre* d'une liste donnée occupe la

position centrale de chaque proposition enregistrée. L'ensemble des propositions relatives à une *idée-centre* ou modalité constitue une liste de concordance (Lebart L. et Salem A., 1988). Ces listes peuvent être réalisées au moyen du logiciel Simple Concordance. Pour chaque proposition, on retient également le numéro de ligne de celle-ci, afin d'en connaître le mémoire duquel elle provient.

En deuxième analyse, l'auteur discrimine les propositions retenues dont les *idées-centres* ne réfèrent pas aux fondements visés. Par exemple, on retient l'idée « formation » car elle se trouve dans bon nombre de propositions qui s'inscrivent dans la logique industrielle du modèle théorique de Luc Boltanski. À cet effet, on doit envisager l'idée « formation » en soutien au principe d'amélioration des compétences professionnelles. Des propositions contenant cette idée en leur centre, on doit rejeter celles qui donnent un autre sens ou un sens incompatible à ce principe, ainsi que celles qui s'inscrivent dans une autre logique du modèle. Le terme technique « taille de formation », ou le terme « formation » en tant qu'idée d'éducation du public aux valeurs sociales, constituent de bons exemples en ce sens. Également, on porte une attention aux termes réservés tels que « Centre de formation professionnelle ». Dans cet exemple, le terme formation fut davantage un incontournable pour l'émetteur qu'une *idée-centre* apte à révéler son positionnement idéologique. Et la désignation « Centre de formation professionnelle » ne réfère aucunement au fondement visé, ni à tout autre fondement de l'action. On rejette également les

propositions dont l'*idée-centre* est présentée sous le vocable d'un nom propre.

Ce dernier type d'indicateur présente un statut particulier (Menard N., 1983).

Les résultats de l'analyse semi-qualitative sont inscrits dans une table de concordance (Lebart L. et Salem A., 1988). Pour chaque modèle théorique et empirique, ils sont classés selon les mémoires de l'échantillon en abscisse et selon les fondements en ordonnée. Déjà, il devient possible d'entrevoir les tendances au regroupement et au cloisonnement selon les groupes d'acteurs issus de l'échantillon.

### **2.2.2.3. L'analyse quantitative du corpus**

Ici, on utilise les vocables ou indicateurs lexicométriques uniquement comme formes graphiques (Menard N., 1983), comme indices seulement. Une analyse lexicométrique recourt à des indicateurs mesurables pour établir la fréquence d'utilisation de différents termes dans un texte, l'ordre d'apparition de ces termes ou autres. On peut également mesurer le degré de corrélation entre la fréquence d'utilisation d'un terme dans un texte et le degré relatif d'adhésion à l'un ou l'autre des fondements de l'action sociale. Toutefois, à cette étape, le sens donné aux mots retenus ne présente aucun intérêt scientifique.

Au terme de l'analyse de l'échantillon, pour certains termes, on observe un phénomène de corrélation entre l'usage de ces derniers (fréquence, ordre, etc.)

et l'adhésion à l'un ou l'autre des fondements d'un même système de classification. Ce simple phénomène de corrélation suffit à établir le caractère indicatif des termes ainsi retenus et à en faire des instruments de mesure applicables au corpus.

Bien entendu, la longueur des textes influence directement la fréquence d'usage des termes retenus comme indicateurs lexicométriques (Menard N., 1983). Ceci peut présenter un biais d'analyse important s'il n'est pas pris en compte. Aussi, en ce qui concerne la fréquence dans l'usage des termes indicateurs, on doit mesurer une fréquence relative. Il s'agit en fait d'établir le rapport de la fréquence absolue sur la longueur de chaque texte analysé (nombre de mots, nombre de lignes, etc.) (Lebart L. et Salem A., 1988). Si la longueur du texte influence la fréquence d'usage d'un terme indicateur associé à un fondement, elle influence également la fréquence d'usage d'un autre terme indicateur associé à un autre fondement et ce, et dans un même rapport.

Aussi, on expose les différents fondements propres à un système de classification donné, un système qui prétend couvrir l'ensemble des possibilités-types et en faire des ensembles distincts entre eux et représentatifs de situations qui révèlent des tendances. Dans certains cas il arrive qu'aucun des indicateurs lexicométriques retenus n'ait été utilisé. Dans ces cas, l'analyse quantitative ne peut s'appliquer. Autrement, on établit un indice combiné de fréquence relative quant à l'usage des différents indicateurs lexicométriques entre eux, et donc, la représentativité des fondements d'un même système entre eux (Chartier, 2003).

Ici, on mesure la référence aux diverses *idées-centres* sans égard à la connotation positive ou négative entretenue. Pour Chartier L. (2003), l'intérêt manifesté à une idée ou à une thématique réfère à la notion de politisation, ou plus précisément, de partialité. L'engagement sur une question à travers l'acte de communication, devient à lui seul la démonstration d'une intention, d'une motivation orientée (Mucchielli A., 1991).

### **2.2.3. Conclusion de la section**

L'activité dialogique fonde la connaissance humaine. Dans l'esprit de l'*agir communicationnel*, elle privilégie des modalités qui favorisent une compréhension partagée des concepts et des idées élaborés. La recherche d'une compréhension commune et partagée favorise le rapprochement des individus partageant une condition commune. Elle favorise ainsi l'atteinte d'un consensus local, lequel pourra éventuellement mieux s'articuler au patrimoine culturel et contribuer à la poursuite du consensus général.

Deux catégories de variables sont à distinguer; les variables exogènes, ou celles relatives à l'environnement socioéconomique des médias, et les variables endogènes, ou celles relatives aux médias. Relativement aux variables exogènes, on procède à un classement des acteurs selon les groupes auxquels ils appartiennent. Un tel classement porte également sur les conditions ou les éléments contextuels qui peuvent orienter le contenu des mémoires. Plusieurs

modes de classement sont explorés. Relativement aux variables endogènes, on procède à un classement des idées soutenues dans les différents mémoires formant l'échantillon. À cette étape également, quelques modes de classification sont explorés. À terme, ce double classement permet d'établir un portrait général à savoir qui dit quoi.

### **2.3.        Démarche analytique**

La vérification de l'hypothèse de départ repose sur la comparaison de la variable indépendante qu'est la catégorie d'acteurs, avec la variable dépendante qu'est la *représentation sociale et culturelle*. Les mémoires présentés dans le cadre de la Commission Coulombe permettent d'établir le lien entre les deux variables. La vérification de l'hypothèse de départ repose donc sur une analyse de ces mémoires, laquelle porte sur le contenu manifeste, mais également sur le contenu latent. L'étude retient, comme unité d'analyse sémantique, ou qualitative et semi-qualitative, la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean ainsi que le groupe des mémoires à portée multirégionale et nationale. Ultérieurement, une analyse lexicométrique est effectuée sur l'ensemble des mémoires présentés dans le cadre de la Commission Coulombe et retenus aux fins de la présente thèse.

L'un des avantages majeurs de l'approche méthodologique décrite ici est sa transparence (De Bonneville J., 2000). En effet, l'analyse porte sur des

documents produits dans le cadre d'un processus réel de consultation publique, sans qu'aucune intervention du chercheur n'ait été nécessaire. Ainsi, contrairement à l'entrevue ou au sondage, le chercheur effectue un deuxième traitement selon une logique différente.

On distingue, relativement à la vérification de l'hypothèse, le système catégoriel, les structures catégorielles et les catégories proprement dites (De Bonneville J., 2000). Selon l'auteur, une catégorie regrouperait un ensemble d'objets possédant tous et possédant seuls un ou plusieurs caractères communs. Une structure catégorielle se fonde de manière conceptuelle dans l'hypothèse et de manière empirique dans le corpus. Le plan de recherche doit prévoir dans le cas de la variable indépendante, autant de structures catégorielles que d'indicateurs.

La catégorisation des groupes d'acteurs repose sur une classification à partir de sept structures catégorielles. On distingue, en premier lieu, les individus des groupes. Cette distinction très importante doit revenir dans deux des autres modes de classification. Le champ d'intervention, le domaine d'intervention et le bénéfice implicitement recherché présentent également des structures catégorielles permettant de classifier les acteurs. La Commission Coulombe et Dubé R. A. (2004) utilisent leurs propres systèmes catégoriels. Ici, le système présenté par R. A. Dubé a été bonifié légèrement. En effet, on y a ajouté les classes « agriculture » et « milieu entrepreneurial ».

### Classification des groupes d'acteurs :

- Intervenant
  - Groupe
  - Individu
- Champ d'intervention
  - Politique
  - Social
  - Économique
  - Études
- Domaine d'intervention
  - Aménagement
  - Transformation
  - Usage sans récolte
  - Gestion
- Classement selon Dubé (2004)
  - Agriculture
  - Autochtones
  - Autres
  - Enseignement, recherche
  - Environnement
  - Faune
  - Forêt privée
  - Industrie
  - Milieu entrepreneurial
  - Mouvement coopératif
  - Régions, monde municipal
  - Social et communautaire

Il existe deux modes de classement des idées; soit la catégorisation sémantique qui consiste à regrouper les thèmes selon qu'ils réfèrent à la même idée conceptuelle, et la catégorisation lexicale (Lavallée, Vincent, Ouellet et Garnier, dans l'ouvrage sous la direction de Garnier C. et Doise W., 2002). Les différentes catégories établies au préalable ont été complétées à partir des résultats issus d'une exploration du corpus théorique.

### Classification lexicale des fondements de l'*action sociale* :

- Schwartz

- Universalisme
- Bienveillance
- Conformisme
- Tradition
- Sécurité
- Pouvoir
- Réalisation
- Hédonisme
- Stimulation
- Autodétermination
- Bengston, Fan et Celarier
  - Récréation
  - Commodité
  - Écologie
  - Moral, spirituel, esthétisme
- Boltanski L.
  - Civique
  - Domestique
  - Industriel
  - Inspiré
  - De l'opinion

### **2.3.1. L'analyse de contenu**

Relativement à la notion d'« inférence », l'analyse de contenu (ADC) des mémoires doit permettre d'identifier des éléments centraux liés, d'une part aux conditions de production de ces mémoires, et d'autre part aux conditions de réception (De Bonneville J., 2000).

L'analyse de contenu comporte trois phases principales; soit la préparation, le traitement des données et l'interprétation des résultats. Il s'agit non pas d'un procédé unique mais d'un groupe de techniques apparentées (de Bonville, 2000), (Chartier C., 2003). Il apparaît d'ailleurs clairement que le

qualitatif et le quantitatif se distinguent, mais également se complètent. D'ailleurs, l'analyse de contenu classique, tout comme l'analyse lexicométrique, utilise ces deux composantes que sont le sens donné par l'analyse qualitative et les calculs issus de l'analyse quantitative. L'analyse de contenu classique, en comparaison à la deuxième approche, s'appuie sur le sens pour justifier les calculs. L'analyse lexicométrique s'appuie sur les calculs pour donner un sens. Appliquée de manière isolée, elle s'avère une approche inappropriée (Buschini F. et Kalampalikis N., dans l'ouvrage sous la direction de Garnier C. et Doise W., 2002). D'ailleurs, l'utilisation d'indicateurs tels que la fréquence et l'ordre d'utilisation des termes, suppose que l'on accorde un statut à ces indicateurs (Ghiglione R. et Matalon B., 1998). Bien que les différents indicateurs lexicométriques puissent révéler certains phénomènes, il importe au préalable d'en justifier l'emploi.

Toute analyse de contenu implique nécessairement une catégorisation encadrée par un ensemble de règles et de consignes; un procédé cohérent qui garantisse, dans l'éventualité d'une reprise de l'analyse par un autre chercheur, l'atteinte de résultats similaires (De Bonneville J., 2000) (Moliner P., 1996). Cette catégorisation implique le partage d'un symbole, d'un signe par un ensemble d'objets répondant à des attributs communs (Moliner P., 1996). Le symbole ou le signe tient alors lieu de concept, de signifiant ou de classe, et les objets deviennent les signifiés (Brousseau A. M. et Roberge Y., 2000).

On distingue trois dimensions aux *représentations sociales*; soit l'information qu'elles contiennent, leur hiérarchisation et leur organisation entre elles. L'auteur distingue également les attitudes positives ou négatives manifestées face aux objets de représentation (Moscovici S. selon Moliner P., 1996).

L'analyse de contenu porte sur le message tel qu'on le retrouve sur un support physique (de Bonville J., 2000). Il s'agit ici de décrire le *quoi* et le *pourquoi*. L'analyse de contenu cherche à décrire non seulement ce que l'on dit mais également ce que l'on veut dire, en référence notamment aux éléments manifestes et aux éléments cachés des *représentations sociales*.

En tant que manifestation concrète de l'acte de communication, le message renvoie aux cinq modalités de la communication que sont les modalités informatives, de positionnement, mobilisatrices, relationnelles et référentielles ou normatives (Mucchielli A., 1991). Ainsi, le message est plus qu'un simple véhicule d'informations. Il permet à l'émetteur d'exprimer sa position (je dis ... parce que je suis ...). Par exemple, on s'attend des mémoires à l'étude, à y retrouver une présentation de l'acteur et de sa mission. On s'attend également des mémoires, à y retrouver un argumentaire visant à influencer le comportement de ceux qui les reçoivent. En ce sens, le message remplit un rôle non seulement d'émetteur mais également connotatif. D'ailleurs, il est clairement mentionné que la consultation publique intervient directement dans

un processus de révision du régime forestier actuel<sup>2</sup>. La communication, soutenue dans les mémoires vient également concrétiser et spécifier la relation dans laquelle elle prend place. On reconnaît également du message qu'il possède une structure, une visée, une portée et une influence (de Bonville, 2000). Enfin, le message en tant que modalité *d'action sociale* contextualisée (selon l'approche pragmatique), possède une fonction de transmission relevant du monde social, un monde que l'on désigne comme univers d'échanges symboliques (Bourdieu selon Barry, 2004).

### **2.3.1.1. La préparation du matériel**

Il existe plusieurs procédés de l'analyse de contenu, ceux-ci servant à la collecte, à la description et au traitement des données (De Bonneville, 2000). Le choix d'un procédé repose sur quatre éléments déterminants; soit le mode de découpage en lien au mode discursif utilisé, l'évaluation reposant sur l'idée exprimée, la recherche de résultats qui rendent compte du sens de manière quantitative et qualitative, et la standardisation des indices généraux permettant de les comparer (Chartier, 2003).

On doit également préciser la partie des mémoires retenue pour analyse. Ces mémoires se présentent sous différentes formes, d'un acteur à l'autre, et pour différentes raisons, on doit extraire certaines parties du contenu à

---

<sup>2</sup> Mandat de la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise sur [www.commission-foret.qc.ca](http://www.commission-foret.qc.ca).

analyser. D'abord, l'analyse ne couvre pas l'analyse des images, des graphiques et des tableaux. Également, la page titre ne servira qu'à identifier les acteurs. Les informations qui se répètent sur chacune des pages et la pagination sont également exclues. Parce qu'ils ne font que répéter des informations déjà présentes dans le contenu des mémoires, les résumés et les sommaires sont exclus du contenu analysé. On soustrait enfin la table des matières, la bibliographie, les références et les annexes. La table des matières servira éventuellement à établir la liste des thématiques abordées.

Le contenu des mémoires est extrait des documents en format PDF et converti en format texte standard. Aucune analyse n'est faite sur le type de caractère, la disposition, la mise en forme et la présentation. La partie retenue de chacun des mémoires est enregistrée dans un même fichier texte et pour chaque mémoire, on note la ligne d'inscription et la dernière ligne de texte. Un fichier texte qui regroupe les mémoires formant l'échantillon et un autre formant l'ensemble du corpus se retrouve dans une base de données présente sur le disque compact d'accompagnement<sup>3</sup>.

### **2.3.1.2. Le mode d'enregistrement**

La première étape d'une analyse de contenu consiste à en établir le mode de découpage. Deux figures de pionniers dans le domaine; soit Berelson et

---

<sup>3</sup> Échantillon et Corpus, dans le répertoire principal du CD.

Lasswell, ont utilisé pour leurs travaux quatre unités de découpage associées à des symboles ou à des mots-clés; soit la phrase, le groupe de trois phrases, le paragraphe et l'article complet (Chartier, 2003). A.-M. Brousseau et Y. Roberge Y. (2000) toutefois retiennent, en tant qu'unité d'analyse, la Phrase (avec un P majuscule). J. De Bonneville (2000) distingue trois types d'unités d'enregistrement; soit l'unité documentaire définie par l'entité physique (document papier, vidéo, image, etc.), l'unité lexicale ou syntaxique (mot, phrase) et l'unité sémantique. Le choix de l'un de ces trois types dépend des besoins de la recherche (J. De Bonneville, 2000).

### **2.3.2. Le contexte**

L'une des notions qui fonde la spécificité de l'analyse de contenu en tant que technique d'analyse est celle d'inférence. On entend ici la nécessité de relier les messages au contexte de leur production ou de leur réception (J. De Bonneville, 2000), (Mucchielli A., 1991), (Ghiglione R. et Matalon B., 1998); en somme, *où, quand et comment* ont été produits les messages. Le *quand* réfère non seulement au moment de production des mémoires pris de manière isolée ou de l'ensemble des mémoires, mais à la notion de séquentialité (Fall K. Siemeoni D. et Bétoté Akwa D., 2002). Relativement à cette notion, il semble que certains mémoires, et particulièrement ceux parmi les derniers produits en cours d'exercice, pourraient comporter des données dites construites. Il appert en effet que les acteurs qui rédigent leur mémoire plus tard en cours d'exercice

ont la possibilité de lire les mémoires déjà produits et s'en inspirer. On pourrait par exemple s'attendre à ce que les mémoires parmi les derniers produits réfèrent à un plus vaste ensemble de thématiques. D'ailleurs, un communiqué en date du 17 mars 2004 indiquait que les mémoires seraient rendus publics au fur et à mesure de leur réception<sup>4</sup>. À partir des propriétés des mémoires disponibles sur le site de la Commission Coulombe, il est possible de connaître leurs dates de création, et donc de connaître la séquence chronologique de leur production et de leur mise en disponibilité des mémoires. Toutefois, rien ne démontre que les acteurs se soient inspirés des mémoires rendus publics pour rédiger les leurs. Une telle observation n'aurait donc ici aucune valeur scientifique.

Le contexte comporte trois composantes; soit le cadre (où, quand, locuteur, auditeur), le monde (univers de référence) et le texte (en tant qu'énoncé influencé) (Brousseau A.-M. et Roberge Y., 2000). Les éléments contextuels deviennent également des variables à considérer (J. De Bonneville, 2000). On retient à titre d'exemple, la langue d'usage, le type de média utilisé, les conditions de production et le public visé. Aux fins de la présente thèse, comme ces derniers éléments demeureront constants, on les abordera tous à titre d'éléments purement contextuels. On aborde, ici, les deux composantes du contexte que sont le monde et le texte à partir d'une analyse de la thématique et du lexique.

---

<sup>4</sup> [http://www.commission-foret.qc.ca/centre\\_17\\_mars\\_04.htm](http://www.commission-foret.qc.ca/centre_17_mars_04.htm).

La Commission Coulombe offre un cadre de production des mémoires sur lesquels porte l'analyse proprement dite. Cette commission revêt un statut particulier et joue un rôle précis dans la révision périodique du régime forestier québécois. Les acteurs participent à la consultation mise en œuvre dans le cadre de cette commission, en connaissant le contexte dans lequel elle est instituée. Ils s'engagent en ce sens, à un niveau d'intentionnalité immédiate ou réactionnelle (Mucchielli A., 1991). Or, ce contexte ne connaît pas de frontières perceptibles. Bien entendu, il va au-delà de l'exercice soutenu par la Commission Coulombe. Il s'inscrit en somme, dans le vaste champ sociopolitique de la scène publique québécoise (Fall K. Siemeoni D. et Bétoté Akwa D., 2002).

Cette commission d'étude s'inscrit dans une série de consultations publiques que l'État tient depuis une à deux décennies, en vue d'une révision périodique du régime forestier québécois. Vu sous cet angle, le contexte se limite aux quelques commissions publiques tenues au cours des dernières années et portant sur le régime forestier québécois ou sur un des aspects reliés à ce dernier. Mais d'un point de vue historique, cette commission et les quelques consultations publiques précédentes concrétisent un petit pas de plus vers une démocratisation du régime forestier, dans le cadre d'un large processus initié il y a plusieurs décennies. On doit alors envisager l'évolution de ce régime notamment à travers les cadres politique, juridique, social, économique et autres. Pour d'autres enfin, la Commission Coulombe devient le tribunal de l'industrie et de l'État; une instance attendue depuis longtemps, celle qui mettra

enfin un terme au massacre de la forêt boréale. Ainsi, non seulement le contexte devient difficile à cerner mais sa portée peut varier d'un acteur ou d'un groupe d'acteurs à un autre.

Le contexte pris en compte ici se limite à la Commission Coulombe telle qu'elle se présente elle-même, avec sa mission, son cadre d'exercice, sa portée, et autres. Il devient toutefois pertinent d'élargir son horizon d'analyse au contexte plus large dans lequel elle s'inscrit; soit celui des commissions d'étude tenues au Québec, sur le régime forestier ou sur un des aspects reliés. Le milieu forestier, avec tout ce qu'il peut évoquer, devient l'univers, tel que l'entendent A.-M. Brousseau et Y. Roberge (2000). On distingue également le contexte de production et le contexte de réception des mémoires. Le premier se limite à l'ensemble des acteurs et des groupes d'acteurs ayant présenté un mémoire écrit.

### **2.3.3. L'exploration du corpus théorique**

Ici, la recherche emprunte une démarche inductive. Dans un premier temps, la construction du cadre théorique repose sur la comparaison de corpus étendus et sur l'étude des schèmes épistémiques de la connaissance collective. Concrètement, une construction théorique pourrait être réalisée à partir de l'analyse de dictionnaires et d'encyclopédies en langue française afin d'établir l'état des représentations chez les francophones, dans toute sa diversité.

En effet, on parvient à établir la structure générale et les structures connexes d'une représentation d'une manière passablement détaillée et fiable, à partir des dictionnaires et des encyclopédies. La langue agirait à la manière d'une mémoire sociale et ayant inscrit les visions du monde à travers son réseau sémantique (Abric J.-C., 2003). Les encyclopédies et les dictionnaires deviennent ainsi dépositaires de la culture humaine. L'encyclopédie décrit les objets tandis que le dictionnaire définit les mots. Pour un terme donné, il s'agit de relever l'ensemble des termes associés dans la définition du dictionnaire. À leur tour, les définitions de ces termes mènent à d'autres termes et ainsi de suite. L'exercice doit toutefois être accompagné d'une analyse plus poussée. Par la suite, les structures ainsi obtenues peuvent servir de gabarit pour valider les résultats relatifs à une population donnée.

Des travaux importants ont déjà été réalisés en ce sens et certaines organisations d'envergure ont fait des résultats de ces études, des produits reconnus et utilisables dans d'autres études. Acetic, une entreprise française, en est une. Cette compagnie a réalisé un logiciel d'analyse sémantique à partir duquel il est possible d'étudier les textes sous plusieurs angles. On peut également apporter des ajustements pour tenir compte de termes techniques précis. Ce logiciel est Simple Concordance et est disponible sur Internet.

### **2.3.3.1. Les thématiques**

Bien qu'il convienne à une réalité considérée très large et générale, le système catégoriel élaboré pour les fins d'usage du logiciel Tropes impose rapidement des limites dans l'étude d'un corpus aussi précis que celui des mémoires présentés dans le cadre de la Commission Coulombe. Le système ne comporte aucun terme technique relatif au vocabulaire de la foresterie au Québec. D'ailleurs, non seulement le système a été conçu pour l'exploration d'un univers très large, mais il l'a été en Europe. On observe entre autres que la foresterie et la forêt s'inscrivent à l'intérieur de deux univers de références qui sont respectivement celui de l'agriculture et de l'élevage (agriculture, foresterie), ainsi que de la nature et l'écologie (animaux, écologie, nature, végétaux). On y distingue donc deux univers très larges que sont la foresterie, en référence aux usages de la forêt, et le milieu forestier, en référence à l'environnement naturel qu'il représente. Ce système catégoriel offre toutefois un cadre d'analyse lexicométrique qui permet d'aborder l'une des deux grandes dimensions du système idéologique relatif à la forêt tel que décrit plus haut. En effet, ce système catégoriel offre un instrument qui permet d'évaluer le rôle de l'homme dans la production et la transformation de la forêt.

En outre, les tables des matières des petits livres de la collection « Que sais-je » sont mises à contribution, dans une tentative d'élaborer un système catégoriel théorique. Bien que cette collection couvre un vaste univers et qu'en ce sens, on pourrait espérer y construire un système catégoriel théorique apte à

rendre compte de la diversité des *représentations sociales et culturelles* relatives à un domaine particulier, chaque livre est produit par un auteur différent (souvent seul auteur) avec chacun ses préoccupations particulières. Toutefois, cinq ouvrages ont été retenus pour valider le système catégoriel tel qu'on l'élaborera aux fins de la présente étude, soient :

Acot P. (1994). *Histoire de l'écologie*, Que sais-je, PUF, Paris, 127 p.

Dars R. (1992). *La géologie*, Que sais-je, PUF, Paris, 127 p.

Decourt N. (1999). *La forêt*, Que sais-je, PUF, Paris, 128 p.

Guyot C. (1974). *L'hydrologie*, Que sais-je, PUF, Paris, 124 p.

Mathon C.-C. (1958). *La vie des plantes*, PUF, Paris, 124 p.

Pagney P. (1978). *La climatologie*, PUF, Paris, 126 p.

On trouve également un document de référence couvrant le champ de la foresterie au Québec de manière très large. Il s'agit du *Manuel de foresterie*, une bible dans le domaine de la foresterie au Québec, produite à l'attention des praticiens et du grand public en général. À l'heure actuelle, cet ouvrage est celui qui permet le plus de produire des portions d'un système catégoriel théorique apte à rendre compte de l'univers de référence relatif au corpus à l'étude.

L'ouvrage comporte les parties suivantes :

- Le milieu forestier
- La ressource forestière
- La géomatique forestière
- La gestion des ressources
- La sylviculture
- La protection des forêts
- La voirie et les opérations forestières et enfin
- Le bois et ses usages.

On retient des systèmes catégoriels présentés dans Tropes et dans les tables de matières d'ouvrages généraux, un système de classement qui reconnaît deux grands univers; soit le milieu forestier en tant que milieu naturel et la foresterie en tant que modalité d'interaction entre l'homme et la forêt. On retient principalement les classes *écologie, géologie, climatologie et les végétaux*. Pour sa part, *Le Manuel de foresterie* (Bédard J. et Côté M., ouvrage sous la direction de, 1996) en lien avec le chapitre *Le milieu forestier*, met en perspective les classes *géologie, climatologie, écologie et hydrologie*.

La section relative à la géomatique forestière du *Manuel de foresterie* rejoint l'univers de référence *géographie* du logiciel Tropes. Cet univers de référence ne peut tenir lieu de classe exclusive à l'un ou l'autre des deux sphères de référence que sont le milieu forestier et la foresterie, puisqu'elle comporte des éléments dans chacun de ces deux univers (notamment le découpage écologique et hydrologique des milieux naturels et le découpage administratif des territoires). On doit procéder à l'analyse des mémoires avant de choisir entre les diverses références épistémiques naturelles portant sur la géographie, ou une des deux classes « milieu forestier » et « foresterie ». L'univers des ressources forestières apporte la même ambiguïté. On la présente, d'une part, comme une ressource produite par la nature (le patrimoine naturel, le couvert, la faune, la flore, etc.) et d'autre part, comme une ressource produite par l'homme et portée à la disposition d'une culture de la foresterie chez ce dernier (les stocks de bois, les plantations, etc.). Relativement aux grands courants

idéologiques abordés dans le cadre théorique, ces deux références interagissent à la manière de véritables antithèses.

Pour leur part, les quatrième, cinquième, sixième et septième sections du *Manuel de foresterie* réfèrent exclusivement à l'univers de la foresterie. La section portant sur le bois et ses usages réfère, quant à elle, à un univers que l'on pourrait considérer distinct de la forêt et de la foresterie; soit à l'univers de la finance, du commerce et de l'industrie; tel qu'établi aux fins d'utilisation du logiciel Tropes.

Au terme de l'analyse des ouvrages de référence mentionnés plus haut, il devient possible d'établir un prototype de système catégoriel théorique; lequel devra s'ajuster au corpus à l'étude.

#### Prototype de système catégoriel théorique :

- I.    La forêt
  - A.   Le milieu forestier
    - 1.   Géologie
    - 2.   Climatologie
    - 3.   Écologie
    - 4.   Hydrologie
  - B.   La foresterie
    - 1.   Gestion des ressources
    - 2.   Sylviculture
    - 3.   Protection des forêts
    - 4.   Voirie et opérations forestières
- II.   Finance, commerce et industrie
  - A.   Le bois et ses usages
- III.   Univers ou classes à positionner :

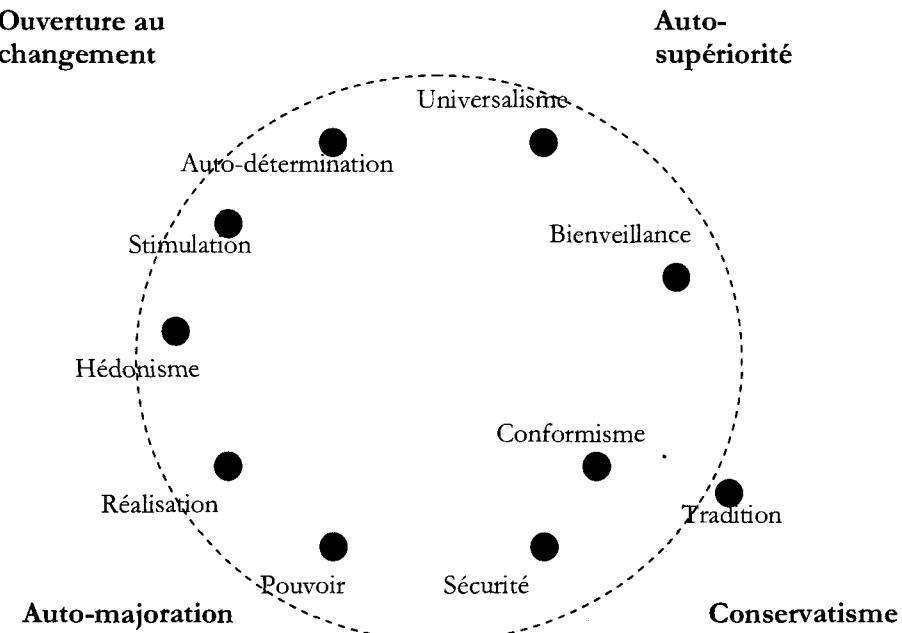
- A. La géographie (ou géographie des milieux naturels ou géomatique de l'immobilier humain au service de sa gestion)
- B. Les ressources de la forêt

Le relevé des thématiques offre une base expérimentale qui permet de valider et compléter le système catégoriel théorique. Les tables des matières structurées et hiérarchisées constituent d'excellents patrons de catégorisation. Les termes utilisés dans le corpus permettent également de compléter ce système catégoriel.

### **2.3.3.2. Les valeurs**

Shalom H. Schwartz propose un modèle qui s'appliquerait à l'ensemble de la société avec dix valeurs-types de nature motivationnelle. Tel qu'élaboré par Schwartz et présenté au graphique 1, ces valeurs-types se répartissent de manière quasi-circulaire. Le schéma ainsi produit fait ressortir quatre ensembles; soit l'ouverture au changement, le conservatisme, l'auto-supériorité et l'auto-majoration (Schwartz S. H. et Boehnke K., 2004 : 233). D'après le modèle de Schwartz, la nature des motifs entre les valeurs varie selon la distance qui les sépare.

**Graphique 1 : Modèle théorique de Schwartz**



Traduction de Schwartz S. H. et Boehnke K., 2004 : 233

Tel qu'on peut l'observer sur le graphique 1, la distance entre les valeurs et la distance de ces dernières au centre n'a rien d'arbitraire. La tradition par exemple, une valeur proche du conformisme, se révèle plus marginale et légèrement plus radicale que cette dernière. L'universalisme et la bienveillance se démarquent légèrement des autres par leur unicité. Les dix valeurs-types de Schwartz et leurs descriptions sont les suivantes :

- **Pouvoir** : Le statut social et le prestige, le contrôle sur les personnes et les ressources, l'autorité, l'image publique.

- **Réalisation** : Le succès personnel à démontrer une aptitude répondant à des standards sociaux.
- **Hédonisme** : Plaisir, bonheur, gratification.
- **Stimulation** : Défi, caractère novateur.
- **Universalisme** : Compréhension, appréciation, tolérance et protection pour le bien-être de tous les hommes et êtres vivants. Implique les principes de justice, d'équité et d'éthique.
- **Bienveillance** : Préservation et amélioration du bien-être des proches (amis, parents, etc.). Implique le dévouement, l'honnêteté, le pardon, la loyauté et le sens des responsabilités.
- **Tradition** : Le respect et l'acceptation des coutumes et des idées appartenant à la culture traditionnelle et à la religion. Implique humilité, dévouement et modération.
- **Conformisme** : Retenue dans les actions, les prédispositions et les impulsions de nature à créer un préjudice à autrui et à violer les attentes sociales et les normes établies. Implique discipline personnelle, honneur envers les parents et aînés et obéissance.

• **Sécurité** : Harmonie et stabilité de la société, des interrelations et pour soi. Implique sécurité pour la famille et le pays. Ordre social, propriété et échange de bons procédés.

• **Auto-détermination** : Créativité, curiosité, liberté, autonomie.

Il devient admis, selon S. H. Schwartz, d'établir une mesure des liens de compatibilité entre les valeurs-types. Toutefois, pour deux valeurs incompatibles, on ne doit pas conclure à priori qu'elles sont opposées. Il arrive parfois que des individus soutiennent l'ensemble des dix valeurs-types à la fois de manière significative. Le modèle de Schwartz est repris par plusieurs auteurs pour établir les systèmes de valeurs à l'égard de différents domaines tels que l'environnement. Schultz P. W., et Zelezny L. (1999), par exemple, ont produit une étude sur les valeurs prédictrices des attitudes sociales à l'égard de l'environnement.

L'instrument présenté et élaboré par S. H. Schwartz a été construit au moyen d'un sondage à partir duquel on demandait à des répondants d'indiquer, sur une échelle graduée, l'importance qu'ils accordaient à un ensemble d'items-valeurs différents. Par la suite, chacun de ces items a été associé à l'une des dix valeurs de Schwartz. À partir d'un ensemble d'indicateurs statistiques, dont le coefficient de corrélation entre chacune des paires de valeurs possibles, on a établi la position relative de chaque valeur sur un schéma de type cartésien. Le degré de rapprochement des valeurs entre elles est fonction de leur coefficient

de corrélation. Plus ce dernier est élevé et plus les valeurs sont rapprochées entre elles. Inversement, un coefficient de corrélation près de zéro ou négatif indique un faible rapprochement, et même une situation d'opposition.

### **2.3.3.3. Les modèles de vie en société**

Selon un autre modèle théorique, en l'occurrence celui de Luc Boltanski, on distingue six modèles de vie en société. Ces modèles offrent chacun des principes et un système de justification qui leur sont propres. Le tableau 1 offre un cadre descriptif de la réalité sociale propre aux individus et aux groupes d'acteurs ayant présenté un mémoire.

**Tableau 1 : Modèles de vie en société**

<b>Monde</b>	<b>Fondement de l'Accord</b>	<b>Comportements jugés dignes de considération</b>	<b>Objets activés</b>
<b>Civique</b>	Recherche de l'intérêt général	Action collective avant l'intérêt personnel, primauté des valeurs du groupe sur celles des individus	Associations, organisations, procédures démocratiques détachées, lois et règles
<b>Domestique</b>	Respect de la position de chacun selon l'âge et le statut	Respect des hiérarchies naturelles (âge, tradition), considérer le groupe comme une famille, tolérance, bienveillance, être charitable, maintien de relations harmonieuses, préserver le secret du groupe	Hiérarchie discrète mais reconnue naturellement, signaler son identité, entretenir les relations (cartes de visite, cadeaux, lettres de remerciement, invitations, etc.)

<b>Industriel</b>	Volonté d'atteindre un résultat, atteindre plus d'efficience et d'efficacité	Création d'objets utiles et efficaces, évaluation des capacités de chacun en vue d'une attribution des tâches, répondre au besoin du client, lutter à la non qualification et à la démotivation	Méthodes de travail, règles de fonctionnement afin que chacun connaisse bien son rôle, outils, techniques
<b>Inspiré</b>	L'expression du "moi" de chacun dans l'interaction	Permettre à chacun de s'épanouir, d'exprimer leur vraie personnalité, donner libre court à l'imagination, encourager la quête de son identité, improviser, surprendre	Imaginaire, richesse intérieure, femmes et enfants pour ce qu'ils peuvent porter en eux
<b>De l'opinion</b>	Jugements réciproques sur la célébrité de chacun, regard et reconnaissance de l'autre	Affirmation d'une identité tangible, Accroître la visibilité devant la masse, dévoiler les secrets, accroître la transparence	Médias en général, objets permettant de se faire connaître du plus grand nombre de personnes
<b>Marchand</b>	Échange de biens et services en vue d'un profit, enrichissement personnel	Accroître sa richesse, acquérir des biens symbolisant la réussite, agir en battant, en gagnant, tirer avantage de toute situation, prendre des risques	Argent, biens échangeables, tout objet en vertu de sa valeur d'échange

Source : A.-M. Dieu, 1999, p.39

### 2.3.4. Les tests d'hypothèse

Les indicateurs lexicométriques ont pour fin de fixer la valeur quantitative de chaque fondement retenu dont on mesure la teneur pour chaque mémoire. On reconnaît ainsi que le répertoire terminologique de référence vient calquer les modes de représentation qui en font l'objet, conformément aux théories sur la formation du langage reprises par J.-C. Abric (2003). Il s'agit, pour un

système de fondements donné, de dénombrer les occurrences de chaque indicateur lexicométrique et de procéder à une pondération qui tienne compte du coefficient de corrélation relatif à chacun. Ainsi, pour un fondement donné comportant plusieurs indicateurs lexicométriques, ceux qui présentent un coefficient de corrélation plus grand seront davantage déterminants de la référence au fondement associé que les indicateurs présentant un coefficient plus faible, et ce, dans un rapport de proportions conforme à l'ensemble de ces mêmes coefficients.

Les diverses analyses réalisées sur l'ensemble des mémoires du corpus sont toutes de nature quantitative. Ces analyses permettent notamment de vérifier l'hypothèse de départ. Cette vérification repose principalement sur des opérations relevant de l'inférence statistiques. Il ne s'agit pas pour le moment d'expliquer un phénomène mais seulement d'en établir l'existence.

Également, il peut s'avérer intéressant d'établir la hiérarchie ou l'organisation des valeurs entre elles. La seule fréquence de l'utilisation des indicateurs lexicométriques ne peut rendre compte de l'importance relative accordée à chacun des fondements des *représentations sociale et culturelles*. D'abord, certains fondements n'utilisent qu'un seul indicateur alors que d'autres en utilisent plusieurs. La stimulation par exemple, une valeur très peu rencontrée lors des analyses qualitative et semi-qualitative mais comportant plusieurs indicateurs lexicométriques, obtiendrait une surestimation de sa fréquence par rapport aux autres valeurs. D'ailleurs, la pondération des valeurs

et des logiques-types permet non seulement un niveling dans la longueur des textes mais également au plan des fondements appartenant à un même système en ramenant la représentativité de l'ensemble des fondements à 100 % pour chaque mémoire. Dans les faits, il se trouve des fondements auxquels on accorde une très grande importance et d'autres dont on ne tient que peu compte.

Démontrer l'existence d'un lien causal entre deux variables à partir d'un simple exercice statistique peut s'avérer difficile, voire impossible. Bien qu'envisagé dans la théorie, l'objectif de cette analyse n'est pas de démontrer que l'appartenance à un groupe influence l'adhésion à des éléments de représentation plus qu'à d'autres, mais permet d'établir à plusieurs reprises que le fait de l'appartenance à un groupe donné et celui de l'adhésion à un ensemble de *représentations sociales et culturelles* typées constitue une covariance. En inférence statistique, on cherche à démontrer ce type de relation. Aussi, afin d'éviter cette difficulté logique relative à l'hypothèse selon laquelle il existe un lien direct entre deux variables, on retiendra au départ l'hypothèse d'indépendance pouvant être infirmée; soit celle d'indépendance comme hypothèse nulle ( $H_0$ ) et l'hypothèse de dépendance ou l'hypothèse de recherche ( $H_1$ ). L'hypothèse nulle est celle qui sera soumise à la vérification.

À partir des indicateurs lexicométriques retenus, une mesure est faite pour chacun des mémoires, de l'adhésion relative aux différents fondements d'un même système. Cette mesure s'effectue en relevant le nombre d'occurrences de

chacun des termes indicateurs pour chaque mémoire du corpus. Cette compilation s'inscrit dans un tableau où l'on croise chacun des mémoires avec chacun des termes afin de mesurer l'adhésion relative aux différents fondements d'un même système. La teneur relative des différents termes retenus permet d'établir celle des fondements entre eux. Rappelons que certains indicateurs lexicométriques ont une valeur d'association à son fondement de référence, plus élevée que d'autres. Aussi, une pondération est effectuée selon le coefficient de corrélation, pour tenir compte de cette réalité.

Les résultats sont compilés dans des tables de concordance. En référence aux méthodes de Lickert et de Thurstone (Ghiglione R. et Matalon B., 1998), on convertit les données brutes de manière à obtenir une somme des résultats pondérés. Les mémoires qui n'offrent que des résultats nuls sont soustraits de cette dernière partie.

Pour chaque groupe d'acteurs de chaque table de concordance, la compilation permet d'obtenir la valeur moyenne de chaque fondement, l'écart-type ainsi que le nombre d'acteurs appartenant au groupe et pour lesquels les représentations demeurent utilisables. Ces données permettront de réaliser les tests d'hypothèses.

Les tests statistiques reposent essentiellement sur une comparaison des ratios moyens, selon la loi normale de distribution des résultats (Ghiglione R. et Matalon B., 1998). Pour chaque paire de groupes d'acteurs et pour chaque

fondement une vérification est faite de la probabilité qu'un fondement entretenu par un individu appartenant à un groupe donné ait pu être entretenu avec la même intensité, par un autre individu appartenant à un autre groupe. On retient un niveau de signification  $\alpha = 0,05$ , et donc un  $Z_{\text{limite}} = (|x_1 - x_2| - 0) / ((s^2_1/(n_1-1)) + (s^2_2/(n_2-1)))^{1/2} = 1,96$ . Ainsi, on rejette  $H_0$  en regard de tout résultat qui excède une cote Z de 1,96.

### **2.3.5. Validité de l'approche méthodologique et des données d'analyse**

L'analyse qualitative vise à cerner le sens des propos tenus dans un texte alors que l'analyse quantitative a pour but d'en retirer des mesures statistiques. L'une et l'autre ont leur importance dans le cadre d'une étude sur les *représentations sociales et culturelles* mais compte tenu de leurs natures distinctives, elles s'intègrent difficilement dans une même démarche analytique. Dans le cadre de cette étude, une étape intermédiaire permet d'établir un lien entre les deux types d'analyse. L'analyse dite semi-qualitative introduit la notion d'*idée-centre* pour désigner des termes qui agissent en tant qu'éléments centraux des unités de sens retenues dans le cadre de l'analyse qualitative. Chaque *idée-centre* est porteuse d'un contenu sémantique qui peut être validé selon l'usage qui en est fait et d'une valeur quantitative associable au nombre d'occurrences observé dans un même texte.

Les analyses qualitative et semi-qualitative sont toutes deux effectuées sur l'échantillon. Au terme de la deuxième étape d'analyse, un portrait statistique permet de repérer un ensemble de termes qui serviront d'instruments dans le cadre d'une analyse lexicométrique sur le corpus. La validité de cette dernière étape est démontrée par la représentativité de l'échantillon d'où proviennent les termes servant d'indicateurs lexicométriques et par la valeur indicative de base permettant ainsi de qualifier ces termes.

#### **2.3.5.1. L'échantillon**

La démarche empruntée ici intègre les analyses qualitative et semi-qualitative, basées sur un échantillon. Ce dernier doit être représentatif du nombre de mémoires analysés, mais surtout de la distribution de ces mémoires dans les divers groupes constituant le corpus (Ghiglione R. et Matalon B., 1998). Des divers modes de classification des acteurs, pour vérifier la validité de l'échantillon, le mode de classement de R. A. Dubé a été retenu parce qu'il contient le plus de classes pertinentes pour la recherche. En vue de constituer un échantillon représentatif du profil de distribution des acteurs, on aurait pu procéder d'une manière différente pour former l'échantillon. Par exemple, à partir d'une liste des mémoires constituant le corpus, on aurait pu réaliser un ordonnancement selon le nom technique du fichier numérique contenant le mémoire, la désignation de l'acteur ou autre, et relever systématiquement le ou

les premiers mémoires de chaque groupe en respectant la pondération de ces derniers.

On a plutôt retenu l'ensemble des mémoires constituant le groupe des mémoires nationaux et à portée multirégionale, puis l'ensemble des mémoires de la région où les différents groupes sont les mieux représentés. De l'ensemble des régions, c'est le Saguenay-Lac Saint-Jean qui rejoint le plus de groupes de Dubé et selon une distribution des acteurs qui se rapproche de celle observée à l'échelle du corpus. En fait, sur un total possible de 15 groupes, cette région en représente 13<sup>5</sup>. La validité de l'échantillon repose non seulement sur sa taille mais surtout sur la diversité des idées couvertes. La région du Saguenay-Lac Saint-Jean demeure l'une des deux régions les plus représentatives du corpus au plan de la distribution des groupes de Dubé. Les mémoires nationaux et ceux du Saguenay-Lac Saint-Jean couvrent tous les groupes de R. A. Dubé, avec deux mémoires et plus par groupe.

Il s'offre différentes mesures de la représentativité volumétrique de l'échantillon. Parmi les options, il y a la somme des lignes de texte, la taille des fichiers informatiques ou simplement le nombre de mémoires. Tel que spécifié plus haut, les mémoires ont dû subir une conversion de leur forme originale à une forme pouvant se prêter aux divers traitements statistiques. Ainsi, ils ont d'abord été convertis en format « Word » puis compilés en texte brut. On a donc pu réaliser deux fichiers compilés : un fichier de 2,48 Mo (mégas octets)

---

<sup>5</sup> Voir Validité.xls dans le répertoire « Analyse de l'échantillon ».

réunissant l'ensemble des mémoires de l'échantillon, et un autre de 5,85 Mo réunissant tous les mémoires formant le corpus. En somme, au plan de la mémoire virtuelle occupée, on parvient à établir que le ratio de l'échantillon sur le corpus est de 42%. En ce qui a trait au nombre de mémoires, ce ratio diminue à 34 % (66 / 284), ce qui demeure largement dans l'ordre de la représentativité.

Au plan des enquêtes sociologiques, il devient difficile de déterminer la taille acceptable d'un échantillon qui respecte un intervalle de confiance donné (Ghiglione R. et Matalon B., 1998). On suggère à cet effet de réaliser un tableau préalable contenant des valeurs fictives prototypiques et d'observer, au fil du dépouillement des éléments de l'échantillon, le profil qui se dresse peu à peu et la stabilité que ce celui-ci tend à acquérir. D'autre part, bien au-delà du simple caractère numérique, on considère que la représentativité de l'échantillon repose d'abord sur les facteurs d'adéquation aux buts poursuivis. Ici, par exemple, la validité de l'échantillon repose sur la couverture qu'elle offre au plan de la diversité des éléments de représentation et sur la fiabilité des indicateurs lexicométriques tels qu'ils ont été établis par échantillonnage. Avec un inventaire de plus de 360 *idées-centres*, appuyées chacune par plusieurs propositions, on prétend que la diversité des éléments de représentation est passablement couverte. D'autre part, l'ensemble des indicateurs lexicométriques se révèle être un instrument passablement fiable, celui-ci donnant une somme de 96 éléments de concordance.

### **2.3.5.2. Les indicateurs lexicométriques**

La fiabilité de l'échantillon est démontrée. Il est possible d'identifier des indicateurs lexicométriques stables. Mais la validité de l'opération et la fiabilité des indicateurs ainsi produits doivent également être établis. Tel que spécifié plus haut, on réalise cette opération qu'est la localisation des indicateurs lexicométriques et la détermination de leurs valeurs indicatives, au moyen d'une table de corrélation. Cet instrument méthodologique bénéficie d'une reconnaissance élargie dans le vaste champ des sciences probabilistes. Aussi, elle s'utilise dans une multitude d'applications. En somme, cet instrument permet de déceler les tendances aux fonctions linéaires directes et inverses entre deux variables. Ici, on mesure le degré relatif d'adhésion à un élément de représentation donné et de manière parallèle à cela, l'usage d'un terme selon le nombre d'occurrences de ce dernier dans les textes; puis son usage de manière relative.

La fiabilité des indicateurs au plan de leurs valeurs indicatives pose toutefois une certaine confusion. Après lecture d'ouvrages de méthodologie générale et spécifiques à l'analyse du discours, il s'est avéré difficile d'établir la valeur limite d'un coefficient de corrélation qu'on pourrait juger suffisamment indicative d'un phénomène de corrélation. Dans certains cas, on portera attention aux valeurs excédant 0,2 alors que dans d'autres cas, on se gardera de retenir les valeurs inférieures à 0,7. De l'ensemble des auteurs présentés en référence, un seul s'est avancé à présenter une valeur limite applicable dans la

plupart des cas. En effet, on fixe cette valeur à 0,7 (Gilles A., 1994 : 351). Évidemment, plus la valeur indicative du coefficient est élevée et plus la fiabilité de l'indicateur associé l'est également.

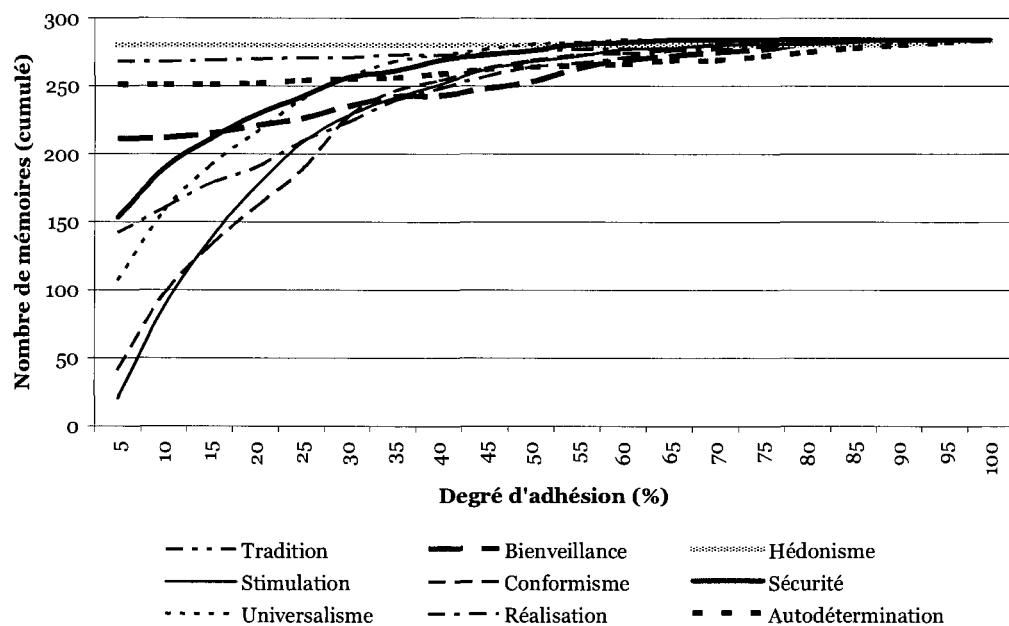
Ici, la valeur plancher pour qu'un terme soit retenu comme indicateur lexicométrique est établie à 0,7. Une valeur inférieure à -0,7 serait tout aussi indicative d'un lien de corrélation que la valeur plancher retenue. Mais dans ce cas, une telle valeur serait indicative d'une fonction inverse. D'ailleurs, l'analyse des indicateurs lexicométriques a également été réalisée sous cet angle. Malgré ce qui précède, plusieurs indicateurs lexicométriques et combinaisons d'indicateurs présentent des valeurs bien supérieures à la valeur plancher (voire plus de 0,9 dans quelques cas).

Malgré la validité de l'approche visant à localiser les indicateurs lexicométriques et à mesurer la fiabilité des données, on reconnaît que certains indicateurs peuvent indirectement être corrélés à autre chose que le fondement auquel il est associé. Par exemple, certains indicateurs peuvent être corrélés à des aspects relevant d'une spécificité ethnique ou culturelle, laquelle conditionne à la fois l'usage de termes donnés, mais également et de manière indépendante, l'adhésion à certains éléments de représentation. Toutefois, la présente étude, bien qu'elle s'y prête volontiers lorsque le contexte le permet, vise d'autres fins que la compréhension des phénomènes générant et conditionnant l'adhésion aux diverses *représentations sociales et culturelles*.

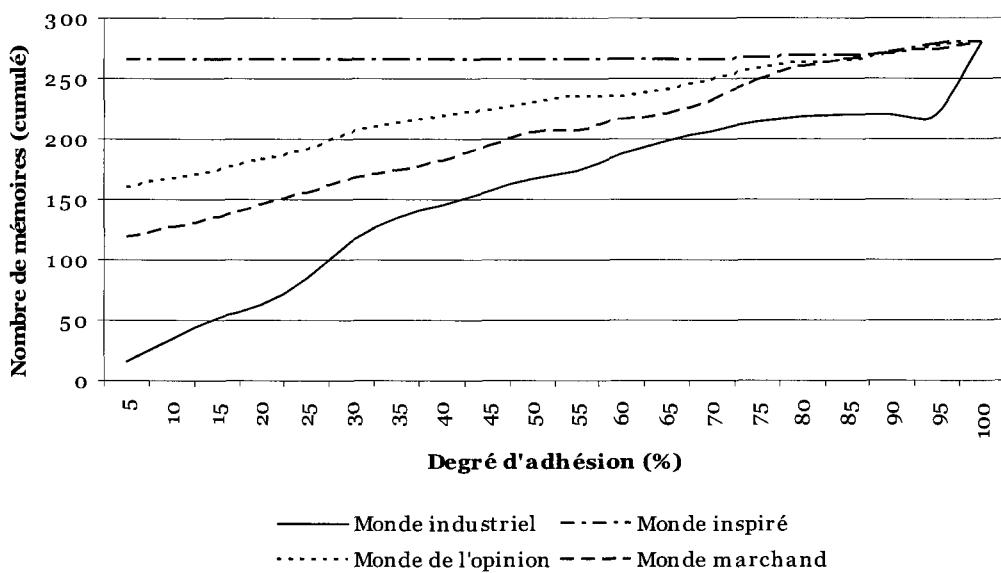
### **2.3.5.3. Les tests d'hypothèses**

De manière générale, on observe que les données d'analyse relatives au corpus suivent une distribution selon la loi normale de distribution. À cet effet, les cinq graphiques présentés plus bas donnent, pour chaque mode de classement des fondements des *représentations sociales et culturelles*, le profil cumulé de la fréquence des mémoires selon le degré d'adhésion au fondement visé. Ces graphiques permettent d'apprécier la relative régularité des courbes de distribution.

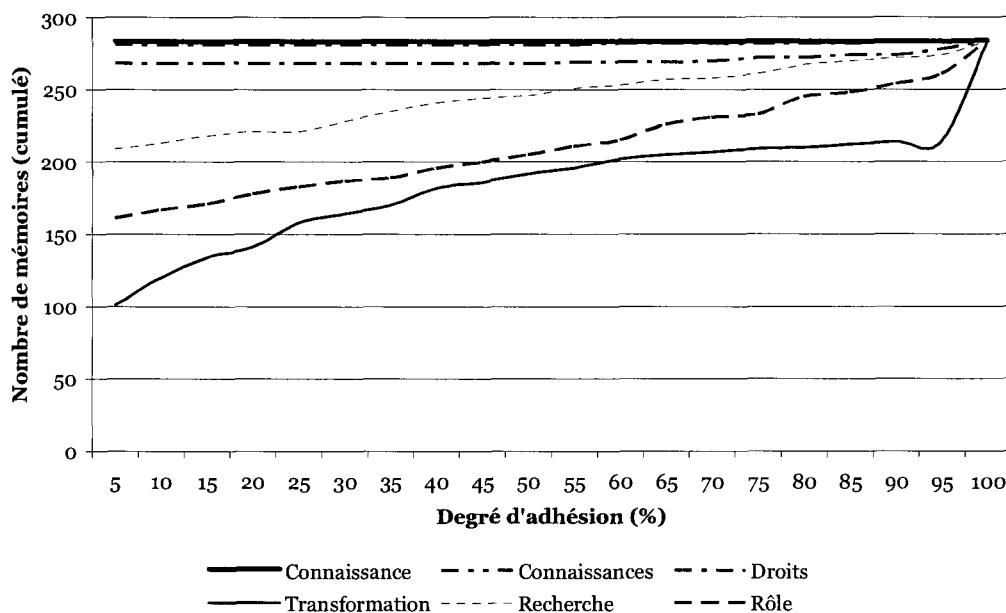
**Graphique 2 : Fréquence cumulée des mémoires selon le degré d'adhésion aux fondements visés – Instrument de Schwartz**



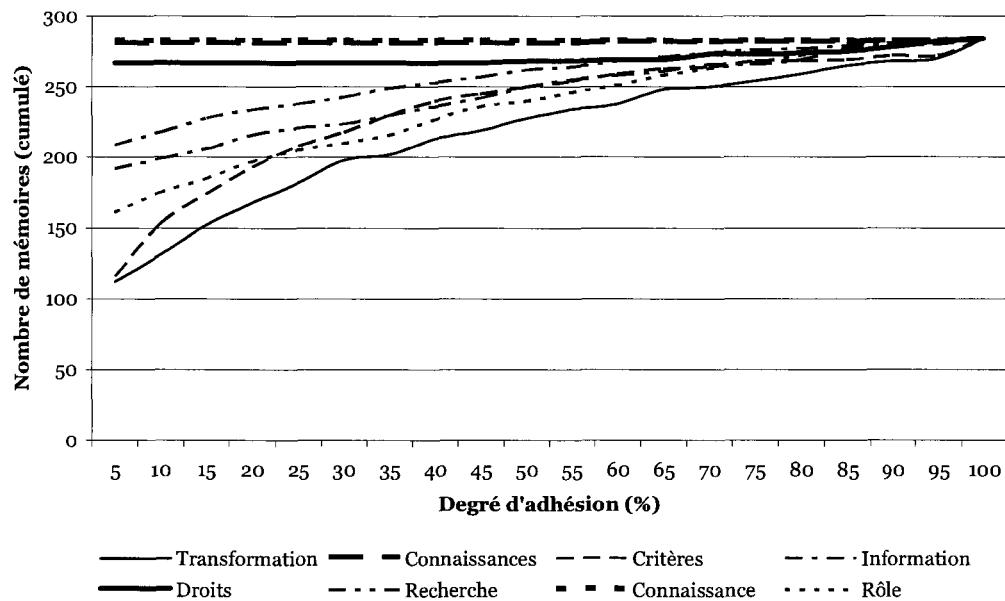
**Graphique 3 : Fréquence cumulée des mémoires selon le degré d'adhésion aux fondements visés – logiques-types de Boltanski**



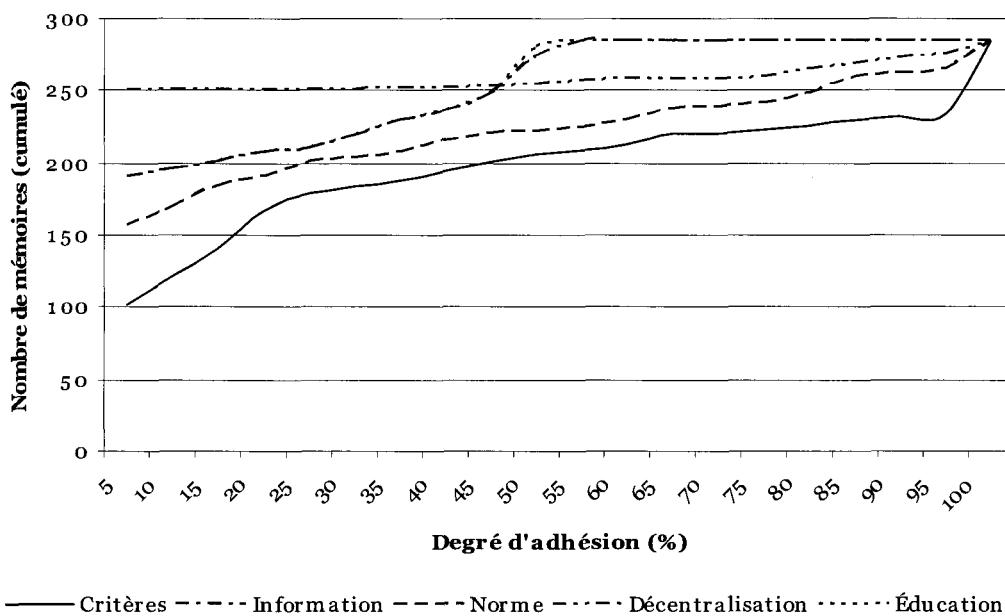
**Graphique 4 : Fréquence cumulée des mémoires selon le degré d'adhésion aux fondements visés – fondements empiriques – communs simples**



**Graphique 5 : Fréquence cumulée des mémoires selon le degré d'adhésion aux fondements visés – fondements empiriques - communs**



**Graphique 6 : Fréquence cumulée des mémoires selon le degré d'adhésion aux fondements visés – fondements empiriques - généraux**



Pour la présente étude, on réalise les tests d'hypothèses au moyen d'un instrument qui reconnaît la distribution des résultats selon qu'elle suit, en général, une courbe de distribution conforme à la loi normale. On retient également un niveau de signification  $\alpha = 0,05$ , ce qui constitue un niveau de tolérance très appréciable. Un niveau de signification  $\alpha = 0,1$  aurait également été suffisamment appréciable et aurait permis de rencontrer un nombre plus élevé de cas de rejet de l'hypothèse nulle. Toutefois, compte tenu du volume et de la diversité des résultats relatifs aux cas de rejet de l'hypothèse nulle, un  $\alpha = 0,05$  demeure tout à fait approprié. Relativement à un tel niveau de signification, on rencontre assez peu de cas limites, c'est-à-dire des cas dont la cote Z avoisine 1,96. En général, les résultats tendent davantage à excéder une cote Z de 2, et parfois même une cote Z de 4. Relativement à certains fondements, on voit des groupes se démarquer significativement des autres, et parfois même de tous les autres.

#### **2.3.5.4. Le terrain et les limites de l'étude**

Tel que précisé plus haut, l'étude porte sur les mémoires présentés dans le cadre de la Commission Coulombe. La période prévue pour la présentation d'un mémoire étant expirée, on dispose au moment d'écrire ces lignes, de l'ensemble des documents retenus par la Commission Coulombe. Ces documents sont disponibles sur Internet et leur nombre s'élève à 297.

L'étude ne prétend aucunement donner un portrait complet de la situation. D'abord, elle ne couvre que le discours des acteurs et des groupes ayant participé aux consultations publiques dans le cadre d'une commission publique et que le discours exprimé à cette fin. On peut dire de ces acteurs et groupes qu'ils appartiennent à une classe commune, non nécessairement représentative de celle plus large qu'est l'ensemble des acteurs entretenant un lien plus ou moins rapproché à la forêt au Québec. On admet d'entrée de jeu que ces acteurs étaient suffisamment préoccupés et engagés pour produire un mémoire et qu'ils croyaient en la transparence de cette commission. On admet également que l'invitation à prendre part aux travaux de la Commission les a interpellés plus que d'autres. Bien entendu, d'autres circonstances pourraient appuyer le caractère spécifique de l'ensemble des acteurs ayant présenté un mémoire. Aussi, en ce qui a trait au caractère relativement hétérogène des groupes d'acteurs, il pourrait s'avérer rapidement hasardeux de tenter de mesurer le taux de participation de ces groupes. Comment par exemple, parviendrait-on à comparer le taux de participation de la catégorie des groupes avec celle des individus ? Le système catégoriel relatif aux régions administratives demeurerait ici, le seul pouvant se prêter à une telle comparaison puisqu'on dispose notamment d'indicateurs démographiques connus et comparables entre eux.

Le caractère spécifique des mémoires en tant que médias retenus dans le cadre des consultations publiques apporte également un certain caractère limitatif dans l'étude du phénomène des *représentations sociales*. Autrement,

les acteurs et la population en général disposent d'une vaste gamme de canaux de communication pour s'exprimer et échanger. Le type de document retenu dans l'étude présente certaines particularités. Notamment, il se prête à une préparation exigeant une certaine rigueur. On peut notamment le préparer en équipe, prévoir plusieurs versions préliminaires pour avis, le soumettre au jugement collectif. Également, le matériel utilisé pour fins d'étude empirique, fait suite à un appel lancé par une commission indépendante portant une dénomination bien arrêtée et soutenant une mission précise.

La méthodologie retenue ici, demeure inapte à cerner le caractère dynamique de l'échange. On peut comparer le matériel étudié à une photographie. Tel qu'on l'a vu précédemment, les *représentations sociales* se construisent dans l'interaction. L'analogie du film permet d'exprimer une forme plus souhaitable d'un matériel qui rendrait davantage compte des *représentations sociales* dans leurs formes dynamiques. Il faudrait pour cela, réaliser une étude longitudinale et le portrait réalisé ici pourrait en être la première image. En attendant, cette thèse offre un portrait statique suffisamment fiable de l'état de la question telle que formulée dans l'hypothèse de départ, et constitue une avancée au plan des connaissances sur le phénomène de représentation qu'entretient la société québécoise à l'égard de la forêt publique.

### 2.3.6. Conclusion de la section

Un inventaire des idées est réalisé dans le cadre d'une analyse de contenu sur l'échantillon. Il s'agit d'une étape exploratoire qui permet de comprendre le sens des propos tenus et d'établir une liste des idées maîtresses susceptibles de revenir dans plusieurs mémoires. Les idées ainsi retenues sont associées à des *idées-centres*; soit des idées porteuses de systèmes de représentations. Il s'agit concrètement de mots ou de groupes restreints de mots, susceptibles d'être associés à des fondements ou à des valeurs. L'analyse semi-qualitative reprend chacune des propositions de l'échantillon contenant l'une ou l'autre des *idées-centres* retenues, afin de valider que le sens de la proposition rejoint bien celui que l'*idée-centre* est sensé révéler. Au terme de l'analyse semi-qualitative, on obtient un tableau qui révèle pour chaque mémoire de l'échantillon, l'adhésion relative aux différents fondements d'un même système.

Dans le cadre d'une analyse lexicométrique, il est possible d'observer une corrélation entre le fait d'adhérer à un fondement et celui d'utiliser certains termes plus que d'autres dans le discours. Ici, la signification de ces mots n'a aucune importance mais seulement leur valeur indicative permettant de mesurer l'adhésion relative à un fondement. Les indicateurs lexicométriques sont identifiés au moyen d'une table de corrélation croisant les mémoires de l'échantillon et un ensemble de termes que ces mémoires contiennent. Ils serviront d'instruments pour mesurer l'adhésion relative des mémoires de la population aux différents fondements d'un même système.

Au terme de l'analyse lexicométrique sur le corpus, on observe que les résultats suivent une distribution selon la loi normale de distribution. La population peut ainsi se prêter à une série de vérifications statistiques sur chaque paire de groupe d'acteurs, basées sur l'analyse de la variance. Ces vérifications permettront de révéler s'il y a une différence entre les moyennes de chacun des deux groupes faisant l'objet d'un même test ou s'ils suivent une même courbe de distribution.

#### **2.4. Conclusion du chapitre**

Le corpus retenu pour cette thèse s'est révélé fort intéressant pour l'étude des *représentations sociale et culturelles* de la forêt au Québec. Il regroupe 284 mémoires écrits par des acteurs appartenant à un ensemble varié de groupes. Un classement des acteurs a pu être réalisé au moyen du modèle de R. A. Dubé. Une légère adaptation de ce modèle a été apportée pour optimiser la distribution des acteurs dans les différentes catégories. Le modèle adapté comporte désormais 14 groupes, tous suffisamment représentés pour se prêter à une analyse statistique de type ANOVA.

L'échantillon est formé de 66 mémoires et ces derniers ont fait l'objet d'une lecture complète dans le cadre d'une analyse de contenu. 360 *idées-centres* ont été identifiées au terme de cette analyse, appuyées chacune par plusieurs

propositions validées lors de l'analyse semi-qualitative. L'éventail des éléments de *représentations sociales et culturelles* est donc très bien couvert.

Pour établir un portrait quantitatif de la population, l'ensemble des indicateurs lexicométriques s'est révélé être un instrument très fiable. Cet ensemble comporte 96 mots comportant de manière isolée ou en combinaison, un facteur de corrélation de 0,7 et plus avec l'un ou l'autre des différents fondements retenus.

Le prochain chapitre expose les résultats obtenus au terme de la démarche méthodologique. Des rapprochements sont également établis entre ces résultats et le phénomène social observé au moment où les mémoires ont été écrits et déposés. Le phénomène social entourant la question forestière telle que décrite dans l'actualité et dans certaines études entre la fin des années 1990 et la fin de 2004, comporte des éléments idéaux forts et révèle un positionnement des acteurs influencé par les différents usages de la forêt. Certaines des grandes tendances ainsi décrites apparaissent également dans les résultats.

## TROISIÈME CHAPITRE

### 3. Analyse et interprétation des résultats

Les analyses qualitative et quantitative réalisées ici ne sont pas indépendantes mais complémentaires. Elles permettent d'abord de comprendre le sens des propos tenus, puis d'établir un portrait quantitatif des éléments sémantiques retenus. Ce portrait repose sur une classification qui dans l'ensemble, permet de révéler qui dit quoi et avec quelle intensité. Ultimement, une analyse statistique sur la variance permet de révéler les lieux d'indiscussion entre les différents groupes d'acteurs, selon les fondements théoriques ou empiriques.

Dans un premier temps, on procède au classement des émetteurs selon divers éléments relatifs à leur position sociale. Plus loin, on présente une classification des mémoires selon leurs contenus. On réfère à des modèles théoriques pour réaliser cette dernière, ainsi qu'à des modèles réalisés de manière empirique. On verra que cette dernière approche de classification révèle davantage de différences entre les groupes d'acteurs.

### 3.1. Les acteurs

Ici, le chercheur désigne comme « acteurs » les émetteurs du contenu sur lequel porte cette dernière. Le tableau 2 donne une répartition des mémoires retenus selon les régions administratives d'où ils proviennent.

**Tableau 2 : Groupement des mémoires par région administrative**

Région administrative	Nombre de mémoires	Portion sur le total (%)
Montréal	1	0,4%
Centre du Québec	1	0,4%
Chaudière / Appalaches	6	2,1%
Montérégie	7	2,5%
Estrie	8	2,8%
Lanaudière	9	3,2%
Nord du Québec	11	3,9%
Outaouais	13	4,6%
Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine	13	4,6%
Bas Saint-Laurent	18	6,3%
Côte-Nord	18	6,3%
Laurentides	19	6,7%
Québec	21	7,4%
Abitibi / Témiscamingue	21	7,4%
Mauricie	22	7,7%
Saguenay / Lac Saint-Jean	30	10,6%
Organismes nationaux	66	23,2%
<b>Total des mémoires</b>	<b>284</b>	<b>100%</b>

### **3.1.1. Le corpus**

Au total, 297 mémoires écrits ont été présentés dans le cadre de la consultation publique et ont été rendus disponibles sur le site de la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise. De ces mémoires, 290 ont fait l'objet d'une analyse par les commissaires. Les sept autres mémoires n'ont pas été retenus pour diverses raisons. Tel que mentionné plus haut, trois mémoires ont été présenté dans plusieurs régions différentes à la fois (Tembec, Forêt Vive et Domtar). La société Bowater a également présenté le même mémoire dans trois régions différentes, mais ce dernier cas avait échappé à la vigilance des analystes. Également deux autres mémoires nationaux n'ont été retenus que dans le groupe des mémoires à portée multirégionale et nationale (Première Nation Timiskaming et Premières Nations de Mamit Innuat). En outre, sept mémoires absents du corpus disponible sur le site de la commission; soit cinq mémoires régionaux (Comité de réflexion sur la forêt publique de la Gaspésie, Conseil régional de l'environnement de la Gaspésie et des Iles-de-la-Madeleine, Conseil régional de l'environnement des Laurentides, Léonard Otis et MRC Matawinie) et deux mémoires nationaux (Association des fabricants de meubles du Québec et Bowater) ont été intégrés à l'analyse des commissaires. Le mémoire de Bowater avait été intégré dans les mémoires nationaux sans que les deux autres copies soient retirées. Selon une communication avec un représentant de la Commission Coulombe intervenue le 9 novembre 2004, le mémoire du Comité de réflexion sur la forêt publique de la Gaspésie avait été retiré du corpus sans que la base de données soit corrigée. Également, le

mémoire de Léonard Otis consiste, quant à lui, en une copie de son livre. Enfin, celui de l'Association des fabricants de meubles n'a été rendu public qu'à la suite d'une conférence de presse, tard en automne 2004.

Un des mémoires présenté par un individu n'offre rien de plus que la reproduction fidèle de deux communiqués parus sur le Web et produits à d'autres fins que celles de la Commission Coulombe. Ce mémoire, présenté par Pierre Dépôt d'Orford, n'a pas été retenu pour la présente analyse. Également, la SÉPAQ a produit plusieurs mémoires dans des régions différentes et un mémoire national. On distingue deux modèles de mémoires repris par les différentes régions. Les mémoires correspondant à la même présentation ont donc été regroupés pour n'en faire qu'un. On retrouve maintenant 3 mémoires de la SÉPAQ parmi les mémoires à portée multirégionale et nationale.

Enfin, quatre des mémoires présentés ont été écrits en langue anglaise. Deux de ces mémoires ont été écrits par des individus, un par des représentants d'une communauté autochtone et le quatrième par des représentants d'un groupe écologiste. Comme la comparaison de *représentations sociales et culturelles* à partir de documents écrits dans des langues différentes exige des instruments suffisamment élaborés pour établir des équivalences et que de tels instruments font défaut actuellement, en ce qui à trait au domaine forestier au Québec, les 4 mémoires de langue anglaise ont dû être exclus de l'étude. On ne retrouve plus finalement que 284 mémoires soumis à cette analyse.

### **3.1.2. Le classement des émetteurs**

Un classement des mémoires, selon les types d'acteurs qui les ont produits, permet de distinguer *ce qui est dit* en fonction de *qui le dit*. Harold Laswell, par exemple, produisait des tableaux regroupant d'une part les émetteurs, et d'autre part les sujets traités. Il parvenait ainsi à établir de manière statistique, qui abordait les divers sujets et avec quelle intensité.

R. A. Dubé (2004), un chercheur ayant obtenu un mandat externe de recherche sur l'ensemble des consultations publiques portant sur la forêt au Québec, présente un classement général des acteurs selon 12 groupes d'intérêts :

- Secteur forestier / industrie
- Acteurs de la forêt privée
- Intérêts régionaux / monde municipal
- Mouvement coopératif
- Organisations de travailleuses et travailleurs
- Secteur social et communautaire
- Secteur de l'environnement
- Organismes d'enseignement et de recherche
- Ordres professionnels
- Secteur de la faune
- Secteur récrétouristique
- Autres

Ce système de classement des émetteurs, bien qu'il ait très bien convenu à répondre aux besoins relatifs à l'étude réalisée par R. A. Dubé (2004), s'avère légèrement trop restreint pour le classement des émetteurs de la Commission Coulombe. Pour l'adapter, on a dû ajouter trois groupes :

- Agriculture
- Autochtones

- Milieu entrepreneurial

Également, on a fusionné deux groupes dont l'un était sous représenté :

- Organisations de travailleuses et travailleurs
- Secteur social et communautaire

Ces ajouts et les quelques modifications dans la nomenclature des groupes sont repris dans le tableau 3. On y observe une simplification dans la terminologie et certains changements pour mieux représenter la répartition des mémoires formant la population à l'étude. Ces groupes sont maintenant au nombre de 14.

**Tableau 3 : Classement des émetteurs selon le système bonifié de R. A. Dubé (2004)**

Catégorie d'émetteurs	Nombre de mémoires	Poids relatif (%)
Agriculture	4	1%
Association	5	2%
Récrétourisme	6	2%
Mouvement coopératif	8	3%
Autochtones	11	4%
Social et communautaire	12	4%
Enseignement	16	6%
Milieu entrepreneurial	16	6%
Faune	24	8%
Forêt privée	24	8%
Environnement	26	9%

<b>Catégorie d'émetteurs</b>	<b>Nombre de mémoires</b>	<b>Poids relatif (%)</b>
Industrie	34	12%
Autres	43	15%
Région, monde municipal	55	19%

D'autres systèmes de classement ont été explorés dont l'un tenait compte de la portée générale des actions des émetteurs ou de leur rayonnement d'action. On distinguait en ce sens les acteurs à portée locale, régionale, provinciale et nationale. Après consultation de la liste des acteurs, il est rapidement apparu la difficulté de réaliser un tel classement de manière systématique. En outre, les acteurs ont déjà été regroupés par les commissaires selon leur appartenance à l'une ou l'autre des différentes régions administratives du Québec, ou selon le cas, en fonction de leur portée multirégionale ou nationale.

### **3.1.3. Conclusion de la section**

Au départ, 297 mémoires ont été déposés à la Commission Coulombe. De ce nombre, sept ont été rejetés par les commissaires pour certaines raisons dont la présence de textes identiques dans certains cas. Dans le cadre de cette thèse, six autres mémoires ont été rejetés. Le total des mémoires retenus est donc de 284.

Le concept d'acteur est associé à celui opérationnel d'émetteur, lequel désigne toute personne ou organisme ayant déposé un mémoire écrit et en étant reconnu comme l'auteur. Ces émetteurs ont fait l'objet d'un classement selon le modèle de catégorisation de R. A. Dubé qu'on a modifié pour offrir un angle d'analyse optimal. Différents modes de classement issus de la littérature ont été abordés et dans l'ensemble, celui de R. A. Dubé s'est révélé le plus approprié dans le cadre de cette étude.

### **3.2. Analyse de l'échantillon**

L'analyse de contenu doit permettre de faire ressortir le sens des propos tenus, mais plus encore, l'intention soutenant l'acte de communication. Cette intention s'observe notamment à travers les sujets amenés. L'analyse des thématiques et l'analyse des propositions s'inscrivent donc ici, respectivement dans la poursuite de deux objectifs pouvant diverger sans toutefois s'ignorer. Le sens des propos et l'intention dans l'acte de communication arrivent ensemble, dans un rapport de contingence apte à révéler la nature de l'agir sociologique tel que l'entend Jürgen Habermas.

L'analyse des thématiques rejoue en quelque sorte la notion de « sujet amené » ou l'« à propos ». L'analyse des propos ou de ce qui est dit permet d'esquisser un portrait d'ensemble des contenus du discours public. Les propositions retenues comportent des indicateurs aptes à rendre compte des

fondements de l'*action sociale*, tels que définis théoriquement par S. H. Schwartz et L. Boltanski. Éventuellement, chacun de ces deux grands axes d'analyse est porteur d'éléments d'interprétation distincts, et leur convergence mutuelle est à son tour porteuse d'éléments aptes à confirmer la présence de phénomènes observés de part et d'autre et mutuellement complémentaires.

### **3.2.1. Enregistrement des thématiques**

L'enregistrement des thématiques s'effectue indépendamment de l'analyse de contenu. L'analyse des thématiques sert à valider les divers systèmes catégoriels théoriques élaborés précédemment et à les compléter. Elle permet également d'élaborer un système catégoriel empirique.

On retient en tant que thématiques, les grands sujets faisant l'objet d'une inscription dans la table des matières et/ou d'une identification manifeste des sections des mémoires formant l'échantillon. On inscrit les éléments de thématiques ainsi identifiés dans une table prévue à cet effet. On précise pour chaque élément de thématique ainsi enregistré, le mémoire auquel il réfère ainsi que l'espace relatif occupé (nombre de lignes d'une thématique / nombre total de lignes). Voici plus bas, l'organisation hiérarchique des thématiques telles que relevées dans les mémoires constituant l'échantillon :

## **I. Le milieu forestier**

- A. Climatologie
- B. Écologie
  - 1. Biodiversité
  - 2. Écosystème
    - a) Pessière noire
  - 3. Habitats
    - b) Fauniques
  - 4. Intégrité
  - 5. Mécanismes
    - a) Croissance
    - b) Régénération
  - 6. Pression
  - 7. Équilibre
- C. Géologie
- D. Hydrologie

## **II. La foresterie, le régime forestier québécois**

- A. Aménagement
  - 1. AFD (*Aménagement Forestier Durable*)
    - a) Critères
  - 2. Exécution
  - 3. Mécanisation
    - a) Équipements
  - 4. Mise en valeur
    - a) Retombées
  - 5. Protection des forêts
    - a) Insectes
    - b) Mesures
    - c) Paysage
    - d) Habitats fauniques
    - e) Sols
    - f) Eau
  - 6. Sylviculture
    - a) Approche adaptée
    - b) Intensification
    - c) Reboisement
      - 1) Essences à croissance rapide
    - d) Éducation de peuplements
  - 7. Voirie, drainage et opérations forestières
  - 8. Échelle spatiale
    - a) Paysage
    - b) Peuplement
  - 9. Récolte
  - 10. Pression sur l'environnement, impacts
- B. Certification
  - 1. FSC (*Forest Stewardship Council*)
  - 2. Gestion par objectif

- C. Connaissances
  - 1. Capital forestier
    - a) État de la forêt
    - b) État des ressources
      - 1) Ressources ligneuses
      - 2) Ressources non ligneuses
  - 2. CPF (*Calcul de la Possibilité Forestière*)
    - a) Modèles de simulation, Sylva II
    - b) Échelle territoriale de calcul
  - 3. Impacts
    - a) Biodiversité
  - 4. Inventaire
    - a) Accès aux données
  - 5. Possibilité forestière
  - 6. Recherche
    - a) Application
    - b) Appliquée
    - c) Fondamentale
    - d) Besoins
    - e) Diffusion, transfert
    - f) Innovation
    - g) Appui scientifique
  - 7. Territoire
- D. Objectifs
  - 1. OPMV (*Objectif de Protection et de Mise en Valeur*)
  - 2. Rendement
    - a) Accru
    - b) Soutenu
  - 3. Conservation
- E. Découpage administratif
  - 1. Légal
    - a) Zonage
      - 1) Aires protégées
      - 2) Réserve faunique
  - 2. Politique
    - a) Limite nordique des attributions
    - b) Région
  - 3. Tenure
    - a) Forêt privée
    - b) Forêt publique
- F. Cadre, mode de gestion des ressources
  - 1. Approvisionnements
  - 2. Attribution
    - a) Volumes conjoncturels
  - 3. Contrôle, suivi
    - a) Mesurage
      - 1) Instruments
    - b) Monitoring

- c) Reddition de comptes
- 4. Effectifs
- 5. Impacts
  - a) Écologiques
- G. Législation, réglementation, Droit
  - 1. Cadre normatif
    - a) RNI (*Règlement sur les Normes d'Intervention*)
    - b) Principe de précaution
  - 2. Contrats
    - a) CAAF (*Contrat d'Approvisionnement et d'Aménagement Forestier*)
    - b) CAF (*Convention d'Aménagement Forestier*)
  - 3. Droits
    - a) Droits autochtones
    - b) Droits constitutionnels
    - c) Droits de coupe
    - d) Statut juridique
  - 4. Justice
    - a) Jugement de Delgamuukw
    - b) Sanctions
- H. Planification
  - 1. Planification opérationnelle
    - a) Planification dynamique
    - b) Flexibilité
  - 2. Planification stratégique
    - a) Inventaires
    - b) Plans conjoints
    - c) PMVRMF (*Programme de Mise en Valeur des Ressources du Milieu Forestier*)
    - d) Gestion intégrée des ressources
    - e) Gestion par objectifs
    - f) Responsabilisation des intervenants
- I. Territoire
  - 1. Accessibilité
  - 2. Complémentarité
  - 3. Faune
  - 4. Paysage
  - 5. Protection
  - 6. Qualité
  - 7. Utilisation, activités
    - a) Acériculture
    - b) Culture du bleuet
    - c) Faunique
    - d) Ligniculture
    - e) Plein air
    - f) Polyvalence
    - g) Tourisme
  - 8. Vocation

- a) Faunique
- b) Forêt ancienne
- c) Expressive
- d) Agroforestière
- 9. Dimension spatio-temporelle

### **III. Finance, commerce et industrie**

- A. Industrie agroforestière
  - 1. Industrie du bleuet
  - 2. Acériculture
- B. Industrie des produits du bois
  - 1. Le bois et ses usages
  - 2. Positionnement, développement
    - a) Marchés
  - 3. Valeur ajoutée
- C. Industrie forestière
  - 1. Exploitation
  - 2. Mouvements de bois
    - a) Destination des bois
  - 3. Sylviculture
  - 4. Valeur marchande
  - 5. Viabilité
  - 6. Développement
  - 7. Marchés
- D. Industrie touristique
- E. Économie et emploi
  - 1. Rentabilité
  - 2. Financement
  - 3. Investissement
    - a) Retombées, bénéfices
  - 4. Revenus
    - a) Maximisation
    - b) Diversification
  - 5. Concurrence
  - 6. Main-d'œuvre
    - a) Formation
  - 7. Développement
    - a) Autosuffisance
  - 8. Chômage, emploi

### **IV. Politique, institutionnel**

- A. Consultation
  - 1. Commission Coulombe
  - 2. Forum
  - 3. Information du public
    - a) Transparence
- B. Enquête publique
- C. Gouvernance

- 1. Autochtone
- 2. Locale
  - a) Décentralisation
  - b) Éloignement des centres décisionnels
  - c) Régionalisation
  - d) Choix
- 3. Pouvoirs
- 4. Rôles et responsabilités
- D. Politiques
  - 1. De la ruralité
  - 2. De l'eau
  - 3. Forestière
- E. Vision, concept, modèle
  - 1. But écologique
    - a) Gestion écosystémique
    - b) Stratégie mondiale de la conservation
  - 2. But social et communautaire
    - a) Forêt habitée
  - 3. Développement durable et GIR (*Gestion Intégrée des Ressources*)
  - 4. Triade
- F. Réforme, réingeniérie
- G. Le public

## V. Social et culturel

- A. Acteurs
  - 1. Administration
    - a) AMVRMF (*Agence de Mise en Valeur des Ressources du Milieu Forestier*)
    - b) UGI (*Unité de Gestion et d'Intervention*)
    - c) Gouvernement
    - d) Chef forestier
    - e) Chef-mesureur
    - f) Inspecteur général
    - g) Veilleur
    - h) Maître d'oeuvre
    - i) Professionnel
  - 2. Communautaire
    - a) Autochtones
    - b) Organismes et corporations
    - c) Regroupements, associations
  - 3. Économique
    - a) Travailleurs
    - b) Entrepreneurs
    - c) Producteur
  - 4. Scientifique
    - a) Biologistes
    - b) Chercheurs

- 5. Régions, monde municipal
    - a) CRE (*Conférence Régionale des Élus*)
    - b) MRC (*Municipalité Régionale de Comté*)
    - c) Municipalités
  - 6. Utilisateurs
    - a) Chasseurs, pêcheurs
    - b) Locataires
  - B. Interactions, rapports entre les acteurs
    - 1. Campagne
    - 2. Cohabitation, collaboration
    - 3. Communication
      - a) Paradigme
      - b) Perceptions
    - 4. Concertation
    - 5. Confiance
    - 6. Entente, mandats
    - 7. Harmonisation des activités
    - 8. Partenariat
      - a) Régional
      - b) Provincial
  - C. Compétences, expertise
  - D. Développement
    - 1. Milieu de vie
    - 2. Population
  - E. Conditions
    - 1. Travail
  - F. Valeurs, principes
    - 1. Équité intergénérationnelle
    - 2. Imputabilité professionnelle
    - 3. Responsabilité
    - 4. Indépendance
    - 5. Expertise
  - G. Implication dans le milieu
- X. Non classé**
- A. Présentation de l'acteur
  - B. Constat, historique
  - C. Recommandations, propositions
  - D. Contexte
  - E. Situation
  - F. Solutions, défis, suggestions
  - G. Problématique
  - H. Projet, faisabilité
  - I. Discussion, réflexion
  - J. Préoccupations
  - K. Enjeux
  - L. Démarche
  - M. Multidisciplinarité

- N. Considérations
- O. Attentes
- P. Autre

Toutes ces thématiques ont été retenues pour analyses ultérieures, sauf celles faisant partie du corps introductif, récapitulatif ou de la conclusion. Les données et les résultats relatifs à la présente section sont détaillés dans une table prévue à cet effet<sup>1</sup>.

### **3.2.1.1. Analyse sous l'angle de la loi de Zipf**

George Kingsley Zipf, un auteur actif des années 1930, a découvert qu'il existait une relation entre la fréquence et le rang des mots d'un texte de longueur suffisante (Rouquette M.-L., 1998). On a découvert après coup que cette loi valait également pour la taille des mots, et de manière plus générale, pour la taille des objets appartenant à un concept ou un ensemble donné. Par exemple, on a découvert que le nombre de villes d'un pays donné est inversement fonction du nombre d'habitants qu'elles regroupent. De manière plus précise, on observe que le produit du rang d'une ville selon sa taille par le nombre de villes de taille équivalente demeure relativement constant. Cette loi s'applique également à certaines situations typiques de la linguistique, de la sociologie en général et bien au-delà. Elle décrit une propriété générale applicable à la répartition des grands ensembles soumis à un groupe élargi

---

<sup>1</sup> Thématiques (tables des matières).xls dans le dossier « Analyse de l'échantillon ».

d'éléments de causalité divers et ce, indépendamment de la nature des éléments impliqués.

La loi de George Kingsley Zipf suggère également que la fluidité des idées varie selon leur degré de complexité. En effet, on observe que les idées simples et faciles à comprendre circulent plus facilement que les idées complexes marquées d'abstraction. Dans le discours, il y a lieu de retenir que les idées complexes nécessiteront une élaboration plus importante que les idées simples. D'autre part, on peut admettre que la fluidité d'une idée est en partie donnée par le nombre d'émetteurs qui en traitent dans leur discours.

Chez Abraham Moles entre autres, le phénomène de redondance exprime bien l'interrelation entre la complexité d'un sujet et le nombre d'émetteurs qui en traitent. Abraham Moles reconnaît, dans ses observations sur la redondance, non pas la complexité d'un sujet mais sa spécificité (Moles A. A., 1986). Toutefois, à quelle fin sert la spécificité si ce n'est le découpage d'un sujet devenu complexe ? Or, selon le phénomène de redondance, il semble que la spécificité s'accompagne d'une restriction dans la diversité des approches. On observe également, avec le phénomène de redondance des idées jugées complexes, la formation d'un sillage que les acteurs avisés tout comme les profanes auront tendance à emprunter et à creuser davantage.

C'est ainsi, par exemple, que l'idée de gestion intégrée des ressources succède généralement à celle de développement durable, et ce, avant même qu'il

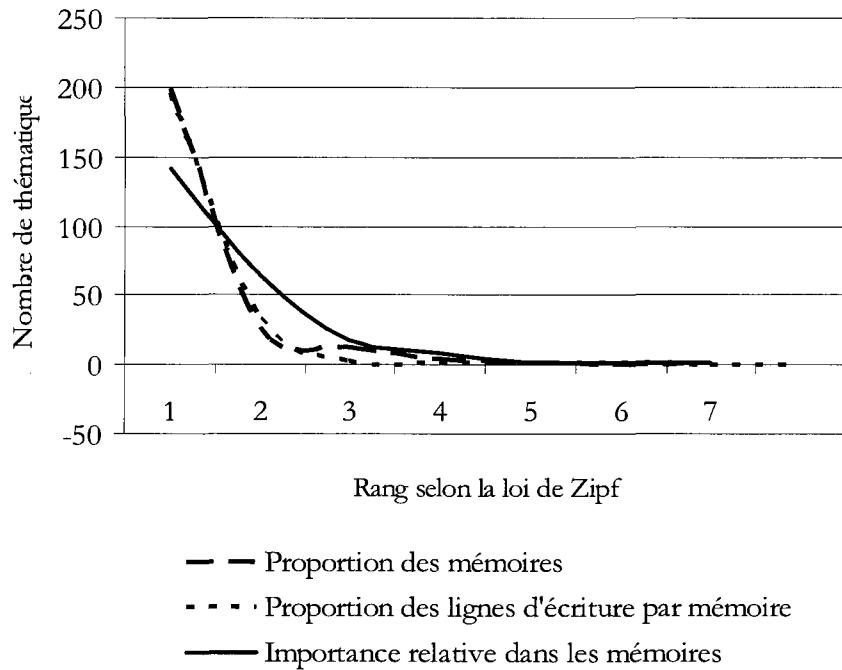
y ait une quelconque reconnaissance institutionnelle selon laquelle ces deux idées font essentiellement partie d'un même concept. Toutefois, il faut appartenir au cercle des initiés pour en avoir pleine conscience, et plus encore, pour être en mesure d'expliquer ce qu'est la gestion intégrée des ressources. Ce type de phénomène typique d'un renforcement idéologique ressemble étrangement à celui d'émergence d'un principe; soit une acception fondée, sûre et renforcée par la répétition.

Le graphique 7 donne la distribution des thématiques selon trois critères : la proportion des mémoires qui en font état, la proportion des lignes d'écriture par mémoire et l'importance relative accordée aux différentes thématiques, dans chaque mémoire. Concernant les deux derniers critères, bien qu'ils réfèrent tous deux au nombre de lignes, l'un couvre l'ensemble du texte alors que l'autre ne couvre que la partie faisant l'objet d'une ou plusieurs thématiques ainsi admises. On observe en premier lieu que la grande majorité des thématiques ne sont abordées que dans une faible proportion des mémoires et qu'on n'y accorde que peu d'attention lorsqu'elles sont effectivement abordées. Toutefois, il ne s'agit pas forcément des mêmes thématiques pour les trois critères.

En consultant le chiffrier désigné dans la note en bas de page, le lecteur sera à même de constater que seulement six thématiques sur 237 identifiées et abordées minimalement, apparaissent individuellement dans plus de 20 % des

mémoires formant l'échantillon. Le lecteur pourra également constater que 31 thématiques occupent en moyenne plus de 30 % d'un même mémoire<sup>2</sup>.

**Graphique 7 : Distribution des thématiques selon trois critères**



Le graphique 8 donne la distribution des mémoires selon l'importance relative qu'on leur accorde en fonction de la proportion des mémoires qui en traitent explicitement. On peut constater une zone de concentration à partir de 0 jusqu'à vers 2 à 2,5. Dans cette zone, on trouverait un ensemble relativement important de thématiques qui n'ont à la fois que peu de poids dans les mémoires qui en traitent explicitement et font l'objet d'un traitement dans une portion restreinte de ces mêmes mémoires formant l'échantillon. Plus les thématiques répondent à cette double situation et moins elles sont aptes à révéler un

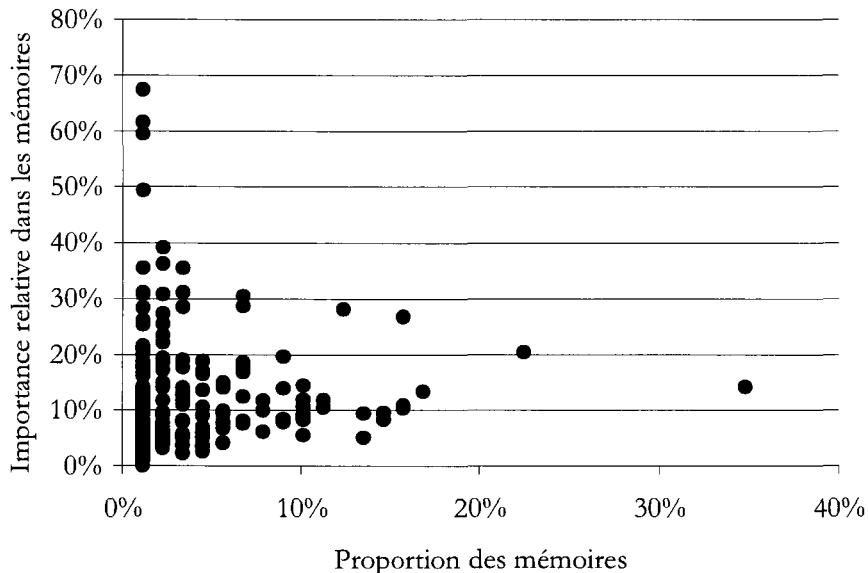
<sup>2</sup> Poids relatif calculé selon le nombre de lignes dans les mémoires où la thématique est présente.

phénomène typique de la loi de George Kingsley Zipf. Les cas qui s'éloignent du « Ø » absolu des deux axes semblent dessiner une courbe typique d'une fonction inverse.

À cette étape-ci, on ne peut retenir d'un tel phénomène qu'une imprécision méthodologique probable. En effet, on peut admettre que l'organisation hiérarchique des thématiques offre un degré trop élevé de détails et qu'en ce sens, elle ne parvient que difficilement à révéler la présence de phénomènes naturels d'ensemble. En contrepartie, et dans l'esprit de l'approche méthodologique relative au traitement de l'échantillon, cette structure hiérarchique révèle la situation dans son intégralité, et c'est ainsi que le chercheur a jugé valable de la rapporter.

Une partie des résultats demeure tout de même suffisamment révélatrice d'un phénomène typique de la loi de George Kingsley Zipf. Tel qu'on peut l'observer au graphique 8, une relation inverse semble se dessiner dans le voisinage des cas s'éloignant le plus de l'origine absolue des deux axes. Ces cas limites tendent à révéler un phénomène de contingence selon lequel la popularité d'une thématique soit inversement fonction de l'espace ou de l'attention qu'on lui accorde lorsqu'on en traite.

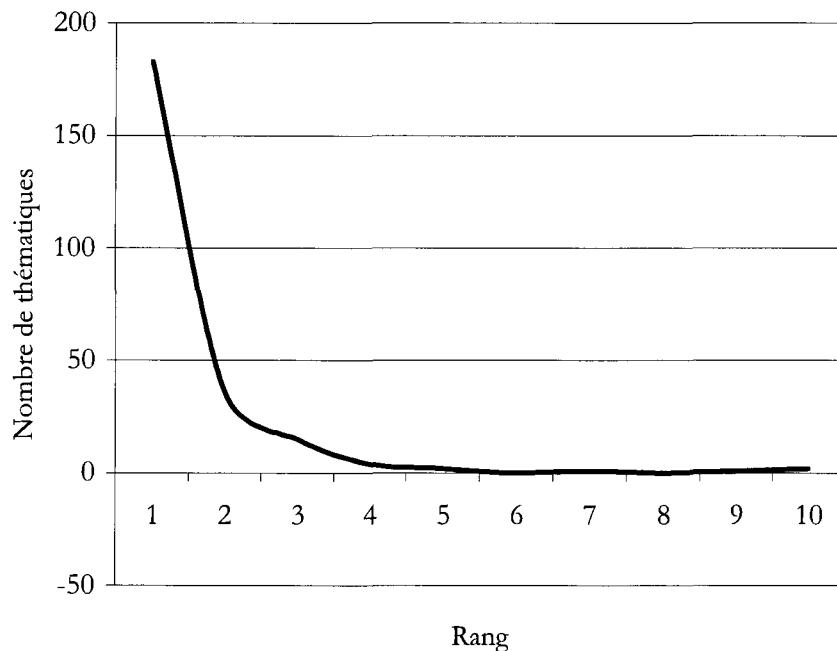
**Graphique 8 : Distribution des thématiques selon l'importance relative en fonction de la proportion des mémoires qui les abordent**



Le produit de l'importance relative accordée à une thématique et du nombre de mémoires qui en traitent, permet d'établir un indice de rapprochement à la loi de George Kingsley Zipf. Cet indice révèle un degré relatif de rapprochement à un état de contingence selon lequel le caractère complexe d'une thématique induit une résistance dans la libre circulation des idées. Autrement, on pourrait s'attendre à ce que le nombre total de lignes de texte par thématique, pour l'ensemble des mémoires formant l'échantillon; soit fonction de cet indice abordé plus haut. Dans les faits, un coefficient de corrélation de 0,916 est observé entre la distribution des thématiques selon cet indice prototypique et le nombre de lignes total, tous mémoires de l'échantillon confondus.

Le graphique 9 donne le nombre de thématiques selon le rang occupé, en regard de l'indice de rapprochement à la loi de George Kingsley Zipf. Tel qu'on peut le constater au rang 2, une cassure importante marque une distinction entre les quelques thématiques que l'on observe prendre part à un phénomène type de la loi de George Kingsley Zipf et les autres. Ici, un indice limite de 1,0 serait à retenir.

**Graphique 9 : Nombre de thématiques selon le rang occupé en regard de l'indice de rapprochement à la loi de Zipf**



Outre les thématiques de la section « non classé », on en retient 18 dont l'indice de rapprochement à la loi de George Kingsley Zipf excède 1,0. Le tableau 8 donne la liste de ces thématiques et pour chacune d'elles, l'importance

relative qu'elles occupent dans les mémoires qui en traitent, la proportion de ces mémoires et l'indice de fluidité qui intègre ces deux paramètres.

**Tableau 4 : Thématiques dont l'indice de rapprochement à la loi de Zipf excède 1,0 et données indicatrices correspondantes**

Thématiques	Indice de fluidité	Importance dans les mémoires qui en traitent	Proportion des mémoires
<b>La foresterie, régime forestier québécois</b>			
<b>Aménagement</b>	1,34	12%	11%
Sylviculture	1,64	10%	16%
<b>Intensification</b>			
<b>Certification</b>	1,25	19%	7%
Connaissances	1,72	11%	16%
<b>Capital forestier</b>			
<b>État de la forêt</b>	1,08	11%	10%
<b>Calcul de la possibilité forestière</b>	1,77	20%	9%
<b>Recherche</b>	1,23	8%	15%
Découpage administratif	1,13	17%	7%
Légal			
Zonage			
<b>Aires protégées</b>	1,19	11%	11%
<b>Cadre, mode de gestion des ressources</b>			
Contrôle, suivi	4,58	20%	22%
<b>Mesurage</b>			
<b>Planification</b>	1,25	19%	7%
Planification stratégique	1,47	14%	10%
<b>Gestion intégrée des ressources</b>			
Finance, commerce et industrie	1,40	10%	15%
Économie et emploi			
<b>Main-d'oeuvre</b>	1,26	14%	9%
Politique, institutionnel			
Gouvernance			
Locale			
<b>Décentralisation</b>	1,20	35%	3%
<b>Vision, concept, modèle</b>	1,21	12%	10%

Thématiques	Indice de fluidité	Importance dans les mémoires qui en traitent	Proportion des mémoires
But social et communautaire	1,05	31%	3%
<b>Forêt habitée</b>			
<b>Développement durable et GIR</b>	2,26	13%	17%

À la lecture du tableau 4, on remarque l'inscription de l'idée « gestion intégrée des ressources » à l'intérieur de deux thématiques (l'une d'entre elles n'apparaît pas dans le tableau); l'une de l'ordre de la planification stratégique et l'autre de l'ordre du concept élargi de développement durable (« développement durable et GIR », dernière ligne du tableau). Il s'agit de deux approches conceptuelles qui, ensemble, aident à cerner la portée de cette construction idéologique demeurée longtemps à l'état de notion. Aujourd'hui, on admet une définition théorique de « gestion intégrée des ressources » qui vise la mise en œuvre du concept de développement durable sur une échelle locale. Curieusement, malgré le caractère abstrait de l'idée de gestion intégrée, on aborde cette dernière dans 15 % et 17 % des mémoires (selon l'approche théorique ou planificatrice), mais on la retrouve dans des sections qui n'occupent en moyenne que 10 % et 13 % des mémoires qui y réfèrent. En comparaison, on observe que la thématique du mesurage, une thématique référant à une idée moins complexe et moins abstraite, occupe 19 % de l'espace des mémoires qui en traitent, mais n'est abordée que dans 7 % des mémoires de l'échantillon.

Parmi les idées faisant l'objet d'un approfondissement le plus manifeste, on retrouve celles de « forêt habitée » et de « décentralisation ». Les thématiques auxquelles elles donnent lieu occupent respectivement 31 % et 35 % des mémoires qui les abordent. Toutefois, ces thématiques font l'objet d'une inscription dans la table des matières de 3 % des mémoires seulement. Il y a lieu de retenir que ces idées revêtent une grande importance pour certains, mais qu'elles présentent également une certaine ambiguïté, une incompréhension, ou du moins, une compréhension non partagée.

### **3.2.1.2. Travaux de la Commission Coulombe**

Un ensemble de thématiques a également été élaboré dans le cadre des travaux de la Commission Coulombe, et un relevé des thématiques abordées dans les différents mémoires a également été réalisé. Comme le système des thématiques de la Commission Coulombe a été élaboré de manière préalable à une première lecture des mémoires, ce qui crée un biais méthodologique. De plus, le relevé des éléments des mémoires référant à l'une ou l'autre des thématiques ne repose sur aucune méthodologie formelle et fut réalisé selon un partage des mémoires entre les différents commissaires. Le relevé des propositions traitant de l'une ou l'autre des thématiques a été réalisé individuellement, chacun se basant sur son jugement propre, de manière essentiellement qualitative et au sein d'une équipe d'analystes dont les membres ont forcément des regards différents sur le sujet. Les commissaires font tout de

même état d'une répartition des thèmes, selon qu'ils sont abordés ou non dans les différents mémoires formant le corpus. Aussi, à titre purement indicatif, on dresse un portrait sommaire des résultats dont on ne retiendra que les plus manifestes, ainsi que quelques indicateurs sur la validité des thématiques préalablement retenues.

L'analyse réalisée dans le cadre des travaux de la Commission utilise déjà un système de classement basé sur un ensemble de 45 thèmes. Le tableau 5 en présente la liste, ainsi que le nombre moyen de propositions selon les groupes de R. A. Dubé et le nombre de ses groupes qui y réfèrent au moins une fois. À titre indicatif, on réfère à 15 groupes du modèle de classement de R. A. Dubé.

**Tableau 5 : Les thématiques retenues dans le cadre des travaux de la Commission Coulombe<sup>3</sup>**

	Total	Moyenne	Écart-type	Nombre de groupes de Dubé
1. État actuel des forêts	8	0,53	0,99	4
2. Possibilité forestière	62	4,13	3,44	13
3. Recherche	47	3,13	4,45	10
4. Inventaires	51	3,40	3,02	13
5. Vulgarisation forestière	54	3,60	4,73	11
6. Objectifs et stratégies	74	4,93	4,40	14
7. Rôles et responsabilités	63	4,20	3,53	14
8. Participation du public	42	2,80	2,65	12
9. Harmonisation des usages et GIR	94	6,27	5,69	14
10. Forêt résineuse	3	0,20	0,41	3

<sup>3</sup> Thématiques et données de la colonne « Total » tirés du Rapport de la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise sur <http://ww.commission-foret.qc.ca/>

	Total	Moyenne	Écart-type	Nombre de groupes de Dubé
11. Forêt feuillue et mixte	17	1,13	1,46	7
12. PFNL et récrétourisme	18	1,20	1,42	9
13. Habitats fauniques	24	1,60	2,80	6
14. Eau et sols	35	2,33	3,06	9
15. Paysages	30	2,00	2,56	8
16. Plans d'aménagement	34	2,27	3,45	12
17. Outils de planification	23	1,53	1,60	12
18. Travaux d'aménagement	36	2,40	2,69	10
19. Aires protégées	45	3,00	3,85	12
20. Protection des forêts	4	0,27	0,46	4
21. Chemins forestiers et municipaux	44	2,93	4,13	10
22. Travailleurs forestiers	65	4,33	3,81	12
23. Mesurage	20	1,33	1,59	8
24. Contrôles	19	1,27	1,39	10
25. Suivi à court et long terme	22	1,47	2,20	8
26. Processus décisionnel	59	3,93	4,65	12
27. Transparence et imputabilité	45	3,00	2,17	14
28. Chef forestier	45	3,00	4,64	9
29. Certification forestière	52	3,47	4,39	11
30. Professionnels de la forêt	21	1,40	1,72	9
31. Mode de tenue forestière	85	5,67	6,28	14
32. Cadre normatif	40	2,67	3,64	13
33. Décentralisation des décisions	87	5,80	7,58	13
34. Gestion axée sur les résultats	39	2,60	3,02	12
35. Intensité de l'aménagement	86	5,73	5,92	14
36. Échelle territoriale	34	2,27	2,74	11
37. Forêt privée	42	2,80	4,92	8
38. Redevances	42	2,80	3,78	14
39. Allocation, attributions et mouvements des bois	37	2,47	3,78	12
40. Développement de l'industrie	45	3,00	3,91	11
41. Développement durable	46	3,07	3,06	12
42. Coordination intersectorielle	15	1,00	1,25	7
43. Commerce international	2	0,13	0,35	2
44. Autochtones	34	2,27	3,28	8
45. Vision	6	0,40	0,63	5

Parmi les thématiques les plus fréquemment abordées, on retient :

- l'harmonisation des usages et la gestion intégrée des ressources,
- le mode de tenure forestière,
- la décentralisation des décisions,
- l'intensité d'aménagement.

Sachant que le système de classement par thème élaboré dans le cadre des travaux de la Commission l'a été de manière préalable aux analyses (à partir d'un document de réflexion rendu public au printemps 2004), il est admis de soutenir que ce dernier présente une relative inaptitude à couvrir adéquatement le corpus des mémoires présentés dans le cadre de cette même commission (De Bonneville J., 2000). S'il en était autrement, ce serait par un heureux hasard. Les travaux de la Commission Coulombe peuvent tout de même offrir certaines indications et permettre de valider les travaux réalisés ici. D'abord, dans un souci de représentativité, on devrait se limiter à signaler les thèmes les moins abordés et éliminer ceux qui ne le sont pas du tout. Toutefois, pour revenir à l'impératif de fonder le système de classement sur l'objectif de la recherche, il importe d'envisager l'éventualité selon laquelle les thèmes les moins abordés peuvent soulever une spécificité d'une catégorie d'acteurs parmi les moins représentés lors des consultations publiques. Ces thèmes deviennent alors des indicateurs importants de différenciation des *représentations sociales*, selon deux ou plusieurs catégories d'acteurs.

### **3.2.2. Enregistrement des propositions**

Au préalable, l'enregistrement des propositions implique une analyse de type qualitatif. Ainsi, on procède à une lecture complète des mémoires qui composent l'échantillon afin de relever les propositions les plus signifiantes et d'en comprendre le sens réel. Pour chacune des propositions retenues, on indique également s'il s'agit d'une opinion ou d'une attitude, la désignation lexicale ou l'*idée-centre* de cette proposition ainsi que le fondement auquel il réfère.

La formule du mémoire constitue une communication libre en ce qui a trait à l'argumentaire, mais surtout, aux sujets amenés. Bien entendu, l'invitation à déposer un mémoire comportait en elle-même une suggestion des éléments les plus pertinents dont la Commission a choisi de traiter et donc, orientait en quelque sorte l'« à propos ». Les émetteurs demeuraient toutefois libres de traiter de l'un ou l'autre des sujets, de tous les sujets ou d'un seul, et même de traiter de sujets dont aucune mention n'a été faite au départ. Les émetteurs prennent d'abord la décision de préparer un mémoire en vue de le soumettre à la Commission, et ensuite, ils établissent les sujets dont ils désirent traiter. À moins qu'ils ne soient que de purs fatalistes, les émetteurs traitent de sujets auxquels ils accordent une certaine importance et pour lesquels ils entretiennent un espoir d'amélioration et estiment pouvoir apporter une certaine contribution, même minime.

Également, en référence à la notion de *thèmatas*, on admet que tout argument amené sur un sujet, à connotation négative, comporte sa contrepartie positive. Par exemple, plusieurs émetteurs traitent du cadre normatif actuel en lui attribuant une valeur négative. On prétend généralement que le cadre normatif actuel est devenu très lourd et qu'il freine certaines actions jugées potentiellement plus efficientes. D'autre part, ces mêmes émetteurs n'hésitent pas à proposer ou à vendre les mérites d'une approche orientée vers les résultats. Dans certains autres cas, on dénigre le cadre normatif actuel, soutenant qu'il uniformise la gestion forestière sans tenir compte des spécificités régionales. Un peu plus loin dans ces mêmes mémoires, on soutient l'idée de souveraineté locale, ou du moins, celle d'autodétermination. Enfin, la valeur neutre pour un sujet donné correspond au simple fait de ne pas l'aborder.

### **3.2.2.1. Partie qualitative**

La lecture des mémoires de l'échantillon a permis de cerner 538 propositions-types au total, que l'on classifie également selon les différentes valeurs de S. H. Schwartz. Le Tableau 6 donne cette répartition en fonction du type de valeurs et du type de propositions.

**Tableau 6 : Compilation des propositions relatives aux valeurs de Schwartz**

<b>Valeur de Schwartz</b>	<b>Nombre de propositions</b>	
	<b>Opinions</b>	<b>Comportements /attitudes</b>
Hédonisme	0	3
Tradition	1	2
Bienveillance	4	5
Universalisme	6	18
Réalisation	9	13
Stimulation	11	6
Pouvoir	19	29
Autodétermination	29	14
Sécurité	47	152
Conformisme	86	84

On retient également 664 propositions-types relatives aux logiques-types de L. Boltanski. Le tableau 7 donne la répartition de ces types de propositions. Les données et résultats sont détaillés à l'intérieur de deux tables numériques prévues à cet effet<sup>4</sup>.

**Tableau 7 : Compilation des propositions relatives aux logiques-types de Boltanski**

<b>Logique-type de Boltanski</b>	<b>Nombre de propositions</b>	
	<b>Opinions</b>	<b>Comportements / attitudes</b>
Monde domestique	0	0
Monde inspiré	5	0

<sup>4</sup> Classement des propositions – Boltanski.xls et Classement des propositions – Schwartz.xls dans « Analyse de l'échantillon ».

<b>Logique-type de Boltanski</b>	<b>Nombre de propositions</b>	
	<b>Opinions</b>	<b>Comportements / attitudes</b>
Monde marchand	18	6
Monde civique	59	24
Monde de l'opinion	84	62
Monde industriel	228	178

### **3.2.2.2. Partie semi-qualitative**

L'analyse semi-qualitative permet d'appuyer un ensemble de thématiques et d'*idées-centres* retenues au terme de l'analyse qualitative. Elle vise également à dresser le profil de l'ensemble des mémoires formant l'échantillon en regard de modèles théoriques (S. H. Schwartz et L. Boltanski) et d'un modèle empirique. Concrètement, elle permet d'établir un profil de l'importance relative accordée aux différents fondements.

L'élaboration d'un lexique sert à localiser un ensemble de propositions susceptibles de rendre compte de l'un ou l'autre des fondements de S. H. Schwartz ou de L. Boltanski. Pour chacun des termes-indicateurs retenus, on enregistre les sections du texte de l'échantillon dans lesquelles on en trouve une occurrence. L'unité retenue consiste en une section d'une longueur de 120 caractères, répartis également de part et d'autre du terme servant de base d'enregistrement. Par la suite, le chercheur analyse chacune des propositions pour établir le sens qu'emprunte le terme dans la proposition, et l'appartenance

de cette dernière au fondement dont on cherche à vérifier la présence, ou selon le cas, à un autre fondement. À la fin, on procède à un dénombrement des propositions dont le terme emprunte le sens qu'on lui prêtait au départ et réfère au fondement que l'on cherche à valider. On qualifie cette étape de semi-qualitative puisque le classement implique une certaine part d'interprétation mais dont les éléments retenus peuvent être quantifiés. On effectue la localisation des énoncés dans les textes échantillons et l'enregistrement de ceux-ci à l'aide d'un petit logiciel d'analyse lexicométrique tel que Simple Concordance.

Les propositions pouvaient référer au fondement visé, à un autre fondement, ou lorsque l'*idée-centre* empruntait un sens autre que celui retenu dans le cadre de l'analyse qualitative, elles étaient rejetées (par exemple : « formation d'une entreprise » plutôt que « formation des employés »). On rejettait également les propositions dont l'*idée-centre* constituait une composante d'un terme plus large ou d'une désignation arrêtée (par exemple, « éducation » dans « ministère de l'éducation »).

Un lexique de plus de 360 termes a donc été constitué, et plus de 16 600 propositions ont été retenues pour fins de vérification. Dans le cas des valeurs de S. H. Schwartz, on retient 8 840 propositions, dont 4 589 respectent la condition du classement; soit le sens retenu du terme et l'appartenance au fondement visé. Le tableau 8 présente une compilation des résultats d'analyse semi-qualitative des propositions relatives aux valeurs de S. H. Schwartz.

**Tableau 8 : Compilation des résultats d'analyse semi-qualitative des propositions relatives aux valeurs de Schwartz**

Valeur de Schwartz	Nombre d'énoncés	Sens retenu	Attribué fondement visé
Hédonisme	8	6	6
Bienveillance	334	317	69
Tradition	100	100	100
Autodétermination	229	229	128
Pouvoir	348	238	139
Réalisation	454	382	266
Stimulation	378	370	317
Universalisme	1070	1005	472
Sécurité	2452	2200	910
Conformisme	3467	3196	2182

En ce qui a trait aux logiques-types de L. Boltanski, on retient 7 794 propositions, dont 5 123 respectent la condition du classement. Le tableau 9 présente une compilation des résultats d'analyse semi-qualitative des propositions relatives aux logiques-types de L. Boltanski. On n'a retenu aucune proposition relative au monde domestique, susceptible de rendre compte de ce fondement. Les données et les résultats sont détaillés à l'intérieur de deux fichiers prévus à cet effet<sup>5</sup>.

---

<sup>5</sup> Classement des propositions – Boltanski.xls et Classement des propositions – Schwartz.xls dans « Analyse de l'échantillon ».

**Tableau 9 : Compilation des résultats d'analyse semi qualitative des propositions relatives aux logiques-types de Boltanski**

Logique-type de Boltanski	Nombre d'énoncés	Sens retenu	Attribué fondement visé
Monde inspiré	22	22	18
Monde civique	489	404	165
Monde marchand	367	350	292
Monde de l'opinion	1279	1231	1043
Monde industriel	5637	5109	3605

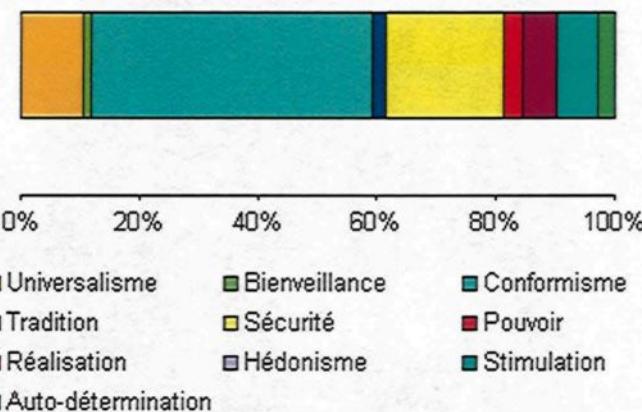
Tel qu'il apparaît dans le tableau 9, la logique industrielle constitue le courant le plus utilisé. Pour leur part, l'hédonisme du modèle de S. H. Schwartz, ainsi que le monde inspiré et le monde domestique du modèle de L. Boltanski, ne sont que rarement visibles, voire jamais. D'ailleurs, relativement à l'hédonisme, les seuls endroits dans les textes où le mot « plaisir » est utilisé, sont ceux réservés aux formules de politesse (ex : « Il me fait plaisir de participer à cette commission... »).

L'analyse de l'échantillon, sous les filtres de l'instrument de S. H. Schwartz et des logiques-types de L. Boltanski, a permis d'établir un relevé d'un ensemble de plus de 9 700 propositions valides. Lors de l'analyse semi-qualitative, les modèles théoriques ont conditionné la sélection d'*idées-centres* relatives aux valeurs de S. H. Schwartz et aux logiques-types de L. Boltanski. Maintenant, on reprend l'ensemble de ces mêmes *idées-centres* confondues afin d'observer l'émergence possible d'autres systèmes de fondements particuliers au corpus à l'étude. Pour chacune des *idées-centres*, on établit d'abord la répartition des

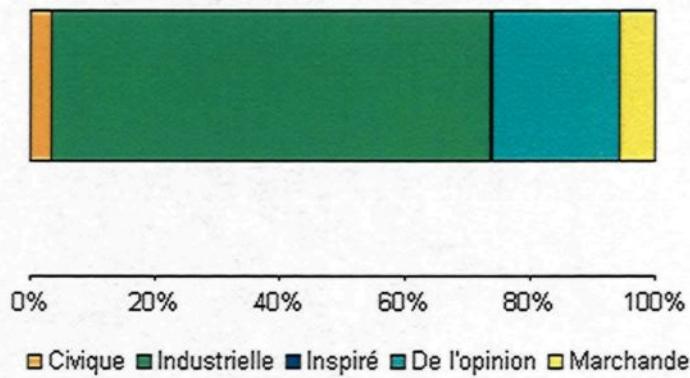
propositions entre les mémoires, et d'autre part, les liens de corrélation chez les *idées-centres* entre elles. On retient trois systèmes empiriques; soit un système des fondements communs, un système des fondements spécifiques ou marginaux et un système des constellations. Ce dernier regroupe les fondements des deux autres, possédant au moins deux éléments périphériques.

Tel qu'observé plus haut, les propositions relatives aux différents fondements se répartissent de manière très inégale, ce qui peut témoigner de l'inégale popularité relative des fondements entre eux, ou à tout le moins, donner une idée de celle-ci entre les fondements. Le chercheur ne peut tirer de conclusion d'un tel état de choses, si ce n'est la possibilité que l'objet de représentation se prête à un tel phénomène, que la société québécoise moderne porte généralement plus d'attention à certains considérants qu'à d'autres, que l'analyste parvient à détecter certains fondements plus que d'autres, et même la conjoncture de plusieurs facteurs dont ces derniers. Bien qu'on doive envisager la forêt québécoise en tant qu'objet particulier de représentation, les seules tendances apparaissant au terme de l'analyse qualitative ne peuvent suffire à en témoigner. S'il avait été possible d'obtenir et d'analyser un ensemble de mémoires rédigés par les mêmes acteurs, mais cette fois sur un objet autre (par exemple : la santé publique, l'éducation, la place de la religion), le portrait aurait probablement été fort différent.

**Graphique 10 : Distribution des propositions retenues selon le fondement visé, en analyse semi-qualitative, pour les valeurs de Schwartz**



**Graphique 11 : Distribution des propositions retenues selon le fondement visé, en analyse semi-qualitative, pour les logiques-type de Boltanski**



Relativement au système empirique des fondements communs, on retient la proportion des mémoires qui réfèrent au moins une fois à une *idée-centre* donnée, comme indicatrice de la popularité de cette dernière. On observe notamment qu'un ensemble de propositions abordées dans plus de 80 % des mémoires réfèrent à des *idées-centres* présentant un degré de popularité

supérieur à 40 %. Voici la liste des *idées-centres* qui répondent à cette condition :

- Biodiversité
- Conservation
- Critères
- Droits
- Loi
- Normes
- Emplois
- Résultats
- Confiance
- Connaissance
- Connaissances
- Expertise
- Formation
- Information
- Marché
- Moyens
- Outils
- Possibilité
- Potentiel
- Préoccupations
- Qualité
- Recherche
- Rôle
- Transformation

En se basant sur notre jugement, on retient tous les fondements qui comportent un indice de popularité d'au plus 20 %. Les fondements doivent également pouvoir refléter le caractère distinctif d'un groupe; c'est-à-dire que ces fondements doivent constituer des éléments suffisamment importants pour les groupes qui y réfèrent et pouvoir marquer une distinction de fond dans les débats. Aussi, comme deuxième condition, les propositions doivent se trouver en nombre suffisant et ce, pour tous groupes d'acteurs confondus. Toujours en se basant sur notre jugement, on retient les *idées-centres* donnant lieu à 40

propositions et plus. Dans l'ensemble des *idées-centres* retenues, sept répondent à ces deux conditions à la fois :

- Norme
- Statut
- Zonage
- Décentralisation
- Éducation
- Efficacité
- Rentabilité

Les notions de satellite de premier ordre de constellation permettent d'imager le fonctionnement des systèmes d'idées. Ici, la désignation de satellite prend la même signification que celle d'élément périphérique. Tel que spécifié plus haut, un coefficient de corrélation de 0,7 constitue une limite largement admissible et c'est celle qu'on retient ici. Ainsi par exemple, l'idée « critère » offre un fort degré de corrélation à l'idée « critères », alors que « vulgariser » constitue un satellite limitrophe à l'idée « information ». Dans certains cas, un satellite, ou élément périphérique de représentation, peut tenir lieu de passerelle entre deux *idées-centres* retenues comme les noyaux de fondements importants. Tel qu'on le verra plus bas par exemple, les idées « information » et « éducation » partagent un ensemble de satellites communs.

### **3.2.3. Repérage des indicateurs lexicométriques**

Les indicateurs lexicométriques comme repères, permettent de situer les mémoires du corpus entre eux, et ultimement, de vérifier l'hypothèse de départ.

L'enregistrement d'indicateurs lexicométriques repose sur la valeur du coefficient de corrélation entre les différents termes d'un lexique et les fondements (ou les thématiques) d'un système de classification donné. Dans un premier temps, le chercheur établit un relevé du nombre d'occurrences de chaque terme d'un lexique, pour chacune des unités d'enregistrement que sont les mémoires formant l'échantillon. On obtient un tableau du nombre d'occurrences des différents termes pour chaque mémoire de l'échantillon.

Par la suite, le chercheur compare la tendance empruntée par chaque thématique ou par chaque *idée-centre* d'un système donné, avec la tendance de chaque terme d'un lexique pouvant servir d'indicateur. La comparaison des séries permet d'évaluer dans quelle mesure l'utilisation d'un terme varie selon la référence à la thématique ou au fondement, et vice versa. Les résultats de ces comparaisons sont inscrits à l'intérieur de tables de corrélations à partir desquelles on portera attention aux coefficients de corrélation s'éloignant le plus de la valeur nulle.

Quatre lexiques ont été élaborés à partir du corpus, en guise de listes de termes potentiellement indicateurs de tendances. Ces lexiques sont désignés par l'univers de la forêt, le monde des acteurs, les indicateurs théoriques des valeurs de S. H. Schwartz, les mondes explicatifs de L. Boltanski et les *idées-centres* issues de l'analyse des propositions. Les deux premiers lexiques ont été réalisés à partir de l'ensemble des termes présentant au moins dix occurrences dans l'ensemble des mémoires du corpus. Les indicateurs théoriques

proviennent, pour leur part, d'une étude réalisée par P. W. Schultz et L. Zelezny (1999), en vue d'une analyse utilisant l'instrument de S. H. Schwartz. Pour chacun des termes de chacun des lexiques, on a dénombré les occurrences de ces derniers dans chaque mémoire de l'échantillon. Chaque terme des quatre lexiques et chaque fondement donne lieu à un champ que l'on reprend dans un tableau présentant, pour l'ensemble des paires possibles *terme – thématique* ou *terme – fondement*, le coefficient de corrélation correspondant. On a également réalisé un tableau des coefficients de corrélation pour chaque paire possible *fondement – fondement*. On abordera l'utilité de ce tableau un peu plus loin.

On établit qu'un coefficient de corrélation de 0,7 et plus est suffisamment significatif (Gilles A., 1994 : 351); c'est-à-dire qu'au-delà de cette valeur, il est admis d'estimer que deux termes varient de manière relativement proportionnelle l'un par rapport à l'autre. Un coefficient de -0,7 et moins est également significatif mais dans ce cas, il indique que les éléments varient inversement l'un par rapport à l'autre.

Pris individuellement, les termes peuvent présenter un fort coefficient de corrélation avec un fondement. Également, les combinaisons de termes peuvent présenter un coefficient de corrélation supérieur à la valeur la plus élevée à laquelle l'un des termes de cette combinaison donne lieu. Afin de vérifier cette possibilité d'un fort coefficient de corrélation associé à une combinaison de termes, on a retenu tous les termes dont le coefficient de corrélation avec l'un des différents fondements est supérieur à 0,6. Pour chaque fondement, on a

comparé trois scénarios possibles et on a retenu celui dont le coefficient de corrélation était le plus élevé. Lorsque deux scénarios présentaient un même résultat, on choisissait celui qui impliquait le plus grand nombre de termes indicateurs. Ces trois scénarios sont :

- Le terme le plus fortement corrélé (à condition que son coefficient de corrélation soit supérieur ou égal à 0,7);
- L'ensemble des termes dont le coefficient de corrélation est égal ou supérieur à 0,7;
- L'ensemble des termes dont le coefficient de corrélation est égal ou supérieur à 0,6.

D'autres scénarios auraient pu être établis, lesquels auraient probablement permis de faire ressortir des combinaisons à valeur indicative plus élevée. Par exemple, on aurait pu vérifier les combinaisons de termes présentant un coefficient de corrélation supérieur à 0,2. Une telle attention se serait toutefois avérée très laborieuse et les résultats n'auraient pas nécessairement révélé des combinaisons beaucoup plus intéressantes. Déjà, à partir des trois scénarios exposés ci haut, on obtient des résultats très intéressants et des indicateurs largement valables; soit des termes indicateurs comportant un coefficient d'ensemble qui dépassent souvent 0,9.

Pour chacune des valeurs de S. H. Schwartz, le tableau 10 présente les termes et les combinaisons de termes retenues en regard d'un coefficient de

corrélation que l'on cherche à maximiser, et le coefficient de corrélation correspondant.

**Tableau 10 : Sommaire des résultats de l'analyse semi-qualitative et indicateurs lexicométriques (instrument de Schwartz)**

	Universalisme	Bienveillance	Conformisme	Tradition	Sécurité	Pouvoir	Réalisation	Hédonisme	Stimulation	Autodétermination
dangers								0,68		
décentralisation									0,90	
décès								0,65		
dégradation								0,64		
diversité	0,74									
dominante								0,65		
eau	0,77				0,75					
écotourisme								0,62		
écotouristiques								0,62		
enthousiasme								0,81		
environnementaux		0,65								
érosion						0,71				
espèces	0,78									
évaluation			0,67							
force								0,62		
forestière			0,63							
forêts			0,71							
fck								0,65		
frayères	0,71									
fsc			0,62							
générations		0,75								
ils								0,62		
indicateurs			0,62							
intérêt								0,71		
kayak								0,65		
lacs								0,62		
lisière								0,66		
lisières								0,66		
loi		0,71								
loisir								0,64		
mammifères								0,65		
mesures		0,62								
mètres								0,62		
mosaïque		0,64								
nation				0,94						
nature					0,74					



	Universalisme	Bienveillance	Conformisme	Tradition	Sécurité	Pouvoir	Réalisation	Hédonisme	Stimulation	Autodétermination
visiteurs									0,62	
visuel									0,62	
visuellement									0,65	
wwf		0,64								
<b>Coefficient de corrélation d'ensemble</b>	<b>0,94</b>	<b>0,74</b>	<b>0,89</b>	<b>0,94</b>	<b>0,77</b>	<b>0,63</b>	<b>0,71</b>	<b>0,81</b>	<b>0,72</b>	<b>0,90</b>

Concernant les logiques-types de L. Boltanski, le tableau 11 ci-dessous présente les coefficients de corrélation correspondants aux indicateurs lexicométriques retenus.

**Tableau 11 : Sommaire des résultats de l'analyse semi-qualitative et indicateurs lexicométriques (logiques-types de Boltanski)**

	Monde civique	Monde industriel	Monde inspiré	Monde de l'opinion	Monde marchand
<b>Total des propositions</b>	252	2330	75	2306	155
<b>Proportion des mémoires</b>	72%	100%	25%	99%	47%
<b>Indicateurs lexicométriques et coefficients de corrélation</b>					
Secteur		0,70			
Économiques		0,68			
Forestier		0,60			
Identité			0,94		
Information				0,80	
Vulgariser				0,72	
Produit					0,78

	Monde civique	Monde industriel	Monde inspiré	Monde de l'opinion	Monde marchand
marché					0,89
Prix					0,84
<b>Coefficient de corrélation d'ensemble</b>	<b>0,65</b>	<b>0,73</b>	<b>0,94</b>	<b>0,82</b>	<b>0,97</b>

Relativement aux valeurs de S. H. Schwartz, le pouvoir n'a révélé un coefficient de corrélation suffisamment élevé avec aucun terme des différents lexiques, ni avec aucune configuration de termes. On ne peut donc retenir cette valeur lors de l'analyse ultérieure du corpus. Il en est de même pour le monde civique des logiques-types de L. Boltanski. Les données et les résultats sont détaillés à l'intérieur de deux fichiers prévus à cet effet<sup>6</sup>.

En ce qui a trait aux systèmes empiriques, on distingue les *idées-centres* simples et les *idées-centres* comportant des éléments satellites ou périphériques. Le tableau 12 ci-dessous reprend les *idées-centres* comportant un ou plusieurs éléments périphériques et présente, pour chacune d'elles, les éléments satellites de premier ordre et les coefficients de corrélation correspondants.

---

<sup>6</sup> Fichiers contenus dans le répertoire « Termes indicateurs ».

**Tableau 12 : Coefficients de corrélation entre les constellations et leurs satellites de premier ordre**

Constellations	Transformation	Critères	Information	Norme	Décentralisation	Éducation
<b>Satellites de 1<sup>er</sup> ordre</b>						
Maximiser	0,781					
Biodiversité		0,782				
Critère		0,898				
Engagements		0,778				
Suivi		0,717				
Menaces		0,717				
Santé		0,836				
Consultations		0,774				
Démocratisation		0,893				
Polyvalence		0,758				
Diffuser			0,734			
Éducation			0,839			
Éduquer			0,791			
Sensibilisation			0,724			
Vulgarisation			0,795			
Vulgariser			0,702			
Certification				0,819		
Performance				0,836		
Développement local, régional					0,789	
Prise en main					0,753	
Consensus					0,768	
Savoirs faire					0,776	
Diffuser						0,795
Éduquer						0,851
Information						0,839
Sensibilisation						0,891
Vulgarisation						0,824

Les satellites de premier ordre ou éléments périphériques interviennent également dans le calcul de l'intensité de chaque fondement pour chaque

mémoire. On leur attribue, comme éléments constitutifs des fondements qui émergent des *idées-centres* populaires ou communes, un poids proportionnel au coefficient de corrélation qu'ils révèlent lorsqu'on les croise avec ces *idées-centres*. Par exemple, la valeur d'un fondement dans un mémoire donné correspond au nombre de propositions liées à l'*idée-centre* correspondante, additionné du produit du nombre de propositions pour chaque satellite de premier ordre et du coefficient de corrélation correspondant. Chacune des *idées-centres* contenant au moins deux satellites donne lieu à un fondement dont la valeur repose sur l'*idée-centre* et sur chacun des satellites de premier ordre.

Au terme de la vérification quant à la présence d'indicateurs lexicométriques, on n'a pu retenir que six fondements communs. Le tableau 13 ci-dessous les présente et pour chacun d'eux, on y retrouve les indicateurs statistiques les indicateurs lexicométriques correspondant aux diverses *idées-centres* et les coefficients de corrélation correspondants. Les *idées-centres* « critères » et « information » donnent lieu à des constellations, et à ce titre, sont traitées plus loin.

**Tableau 13 : Sommaire des résultats de l'analyse semi-qualitative et indicateurs lexicométriques (fondements empiriques communs)**

	Connaissance	Connaissances	Transformation	Critères	Information	Droits	Recherche	Rôle
<b>Total des propositions</b>	147	247	283	134	124	193	274	166
<b>Proportion des mémoires</b>	49%	51%	58%	42%	47%	44%	43%	54%
<b>Indicateurs lexicométriques et coefficients de corrélation</b>								
Cic	0,717							
Crq		0,854						
Traditionnel						0,749		
Commercialisation			0,717					
Deuxième				0,767				
Transformation					0,891			
Pme						0,744		
Laurentienne							0,670	
Science								0,608
Chercheurs								0,756
Université								0,670
Universités								0,821
Rôle								0,808
Ad					0,638			
Arbre						0,624		
Chantiers							0,698	
Associations								0,652
Criminel								0,868
Élèves								0,818
Humanité								0,715
Critères				0,806				
<b>Résultat d'ensemble</b>	<b>0,717</b>	<b>0,854</b>	<b>0,902</b>	<b>0,806</b>	<b>0,877</b>	<b>0,749</b>	<b>0,870</b>	<b>0,808</b>

Les six *idées-centres* simples les plus populaires comportent chacun des indicateurs lexicométriques suffisamment fiables pour qu'on puisse en mesurer la teneur des fondements auxquels ils donnent lieu dans le corpus.

En ce qui a trait aux fondements spécifiques, trois des sept *idées-centres* disposent d'indicateurs ou de combinaisons d'indicateurs lexicométriques fiables. Le tableau 14 les présente, ainsi que les indicateurs lexicométriques retenus pour chacun d'eux.

**Tableau 14 : Sommaire des résultats de l'analyse semi-qualitative et indicateurs lexicométriques (fondements empiriques spécifiques)**

	Norme	Décentralisation	Éducation
<b>Total des propositions</b>	101	47	55
<b>Proportion des mémoires</b>	18%	14%	18%
<b>Indicateurs lexicométriques et coefficients de corrélation</b>			
Certification	0,923		
Certifiées	0,793		
Certifiés	0,812		
Csa	0,786		
Fsc	0,824		
Mosaïque	0,645		
Mosaïques	0,619		
Norme	0,829		
Prescrit	0,644		
Résiduelles	0,627		
Sfi	0,819		
Acheteurs	0,673		
Consommateurs	0,749		
Concil	0,708		
Greenpeace	0,732		
Ong	0,751		
Wwf	0,800		
Standard	0,728		
Décentralisation		0,927	
Ad			0,632
Arbre			0,627
Chantiers			0,707

	Norme	Décentralisation	Éducation
Associations			0,656
Criminel			0,877
Elèves			0,826
Humanité			0,719
<b>Coefficient de corrélation d'ensemble</b>	<b>0,923</b>	<b>0,927</b>	<b>0,882</b>

Relativement à l'analyse des thématiques inscrites dans les tables des matières, on a également établi des indicateurs lexicométriques en vue d'une analyse de type quantitative sur le corpus. Étant donné le large inventaire des thématiques retenues, on a scindé le tableau 15 en deux sections; soit 15-1 et 15-2.

**Tableau 15-1: Sommaire des résultats de l'analyse des thématiques et indicateurs lexicométriques**

Thématique	Valeur ajoutée (3.2.3.)	Industrie forestière (3.3.)	Enquête publique (4.2.)	Autochtonie (4.3.1.)	Décentralisation (4.3.2.1.)	Forêt habitée (4.5.2.1.)	Cohabitation, collaboration (5.2.2.)	Entente, mandats (5.2.6.)	Harmonisation des activités (5.2.7.)	Certification (2.2.)
Importance relative dans les mémoires qui en traitent	12%	12%	36%	27%	35%	31%	16%	17%	39%	11%
Proportion des mémoires	7%	8%	2%	2%	3%	3%	4%	4%	2%	16%
<b>Indicateurs lexicométriques et coefficients de corrélation</b>										
apfq			0,97							
cogestion				0,88						
couronne				0,89						
gouvernance				0,80						



**Tableau 15-2 : Sommaire des résultats de l'analyse des thématiques et indicateurs lexicométriques**

	Critères (2.1.1.1.)	Équipements (2.1.3.1.)	Protection des forêts (2.1.5.)	Reboisement (2.1.6.3.)	Recherche (2.3.6.)	Application (2.3.6.1.)	OPMV (2.4.1.)	Réserve faunique (2.5.1.1.2.)	Mesurage (2.6.3.1.)	Droits autochtones (2.7.3.1.)	Culture du bleuet (2.9.7.2.)
<b>Importance relative dans les mémoires qui en traitent</b>	<b>62%</b>	<b>59%</b>	<b>17%</b>	<b>19%</b>	<b>17%</b>	<b>67%</b>	<b>19%</b>	<b>11%</b>	<b>19%</b>	<b>19%</b>	<b>31%</b>
<b>Proportion des mémoires</b>	<b>1%</b>	<b>1%</b>	<b>4%</b>	<b>4%</b>	<b>7%</b>	<b>1%</b>	<b>3%</b>	<b>11%</b>	<b>7%</b>	<b>4%</b>	<b>2%</b>
<b>Indicateurs lexicométriques et coefficients de corrélation</b>											
humide	1,00							.			
boues		0,97									
insuffisance					0,75						
résineuse						0,71					
innovations						0,71					
bleuets											0,99
sopfim							0,98				
couverts								0,66			
faune-forêt-récréation									0,90		
fauniques									0,89		
poissons										0,74	
récréatifs										0,63	
réserves										0,89	
sépaq											0,91
gespeg		0,97									0,95
agricole			0,77								
agricoles				0,73							
arables				0,78							
dévitalisation					0,72						
reboisement					0,78						
agriculteurs					0,70						
laurentienne						0,84					
machinerie									0,82		
imprévus										0,68	
<b>Résultat d'ensemble</b>	<b>1,00</b>	<b>0,97</b>	<b>0,97</b>	<b>0,85</b>	<b>0,84</b>	<b>0,89</b>	<b>0,98</b>	<b>0,92</b>	<b>0,83</b>	<b>0,95</b>	<b>0,99</b>

### 3.2.4. Conclusion de la section

L'analyse des thématiques a permis de révéler quelques grandes tendances quant aux sujets qui suscitent le plus d'intérêt au sein de la population. Deux mesures ont été effectuées sur l'échantillon pour chaque thématique retenue; soit l'importance relative accordée à chacune selon le nombre de lignes de texte et la proportion des mémoires qui en traitent. Le produit des deux donne un indice prototypique permettant de cerner les thématiques qui bien que complexes, bénéficient d'une certaine popularité. On retrouve en tête de liste, le cadre ou le mode de gestion des ressources. Cette thématique générale comporte des sous thématiques dont le suivi et contrôle qui à son tour, comporte également des sous-thématiques dont une s'est également démarquée, soit le mesurage. D'autre part, le concept élargi de développement durable et de gestion intégrée des ressources présente également un indice de fluidité élevée. La gestion intégrée des ressources ou GIR est abordée sous cet angle conceptuel du développement durable mais également dans une moindre mesure, sous l'angle de la planification stratégique.

Au terme de l'analyse qualitative, plus de 1 200 propositions-types ont été retenues pour une analyse ultérieure sous les filtres des instruments de Schwartz et de Boltanski. De ces propositions-types, 360 *idées-centres* ont été retenues comme éléments centraux de propositions potentiellement associables à l'un ou l'autre des différents fondements relatifs aux modèles théoriques de Schwartz et de boltanski. Dans le cadre de l'analyse semi-qualitative, 16 600

propositions contenant l'une ou l'autre des 360 *idées-centres*, ont fait l'objet d'une vérification à savoir si elles référaient bien aux *idée-centre* qui leur étaient associées. Au terme de cette étape, plus de 9 700 propositions ont été retenues et classées dans l'une ou l'autre des catégories associées aux différents fondements constituant l'un ou l'autre des modèles théoriques. La répartition des fondements donne ainsi un premier portrait statistique de l'importance relative accordée aux différents fondements d'un même modèle et ce, pour chaque mémoire de l'échantillon. Dans l'ensemble, l'hédonisme de Schwartz ainsi que les mondes domestique et inspiré de Boltanski ne comportent que très peu de propositions qui leur sont associées, voire aucune. D'autre part, le conformisme de Schwartz et la logique industrielle de Boltanski sont ressortis très fortement.

### **3.3. Analyse du corpus et du rapport des commissaires**

L'analyse du corpus constitue la dernière étape de la démarche méthodologique. Les données et résultats sont détaillés à l'intérieur de fichiers numériques prévus à cet effet<sup>7</sup>. Cette étape de l'analyse vise à établir le profil de l'ensemble du corpus, et enfin, à réaliser les multiples tests d'hypothèses correspondants.

---

<sup>7</sup> Fichiers contenus dans le répertoire « Analyse du corpus ».

### 3.3.1. Les valeurs de Schwartz et les logiques-types de Boltanski

S. H. Schwartz, dans son modèle, dispose les valeurs entre elles selon les affinités qui peuvent exister entre ces dernières, selon les liens de parenté. Il parvient à établir les liens de connivence entre les différentes valeurs de son système, de manière quantitative, au moyen d'une table de corrélation. On procède donc de la même manière pour établir partiellement la structure des fondements d'un même système. Les tableaux 16 et 17 présentent les résultats relatifs aux coefficients de corrélation obtenus à partir d'une analyse du corpus.

**Tableau 16 : Coefficients de corrélation relatifs aux valeurs de Schwartz**

	Universalisme	Bienveillance	Conformisme	Tradition	Sécurité	Réalisation	Hédonisme	Stimulation	Autodétermination
<b>Universalisme</b>	1,00								
<b>Bienveillance</b>	-0,11	1,00							
<b>Conformisme</b>	-0,07	-0,35	1,00						
<b>Tradition</b>	-0,15	-0,04	-0,20	1,00					
<b>Sécurité</b>	0,31	-0,15	-0,16	-0,13	1,00				
<b>Réalisation</b>	-0,22	-0,21	-0,07	-0,09	-0,21	1,00			
<b>Hédonisme</b>	-0,11	-0,06	-0,15	-0,03	-0,08	-0,08	1,00		
<b>Stimulation</b>	-0,04	-0,31	0,39	-0,19	-0,07	-0,19	-0,14	1,00	
<b>Autodétermination</b>	-0,23	-0,13	-0,25	-0,07	-0,20	-0,16	-0,04	-0,27	1,00

**Tableau 17 : Coefficients de corrélation relatifs aux logiques types de Boltanski**

	Monde industriel	Monde inspiré	Monde de l'opinion	Monde marchand
Monde industriel	1,000			
Monde inspiré	-0,284	1,000		
Monde de l'opinion	-0,432	-0,109	1,000	
Monde marchand	-0,489	-0,193	-0,400	1,000

Relativement aux données des tableaux ci-haut, on établit un nouvel ordonnancement des valeurs de S. H. Schwartz qui tient compte de la connivence relative ou du lien de parenté entre les fondements. Ce nouvel ordonnancement se présente comme suit :

1. Universalisme
2. Réalisation
3. Autodétermination
4. Tradition
5. Bienveillance
6. Hédonisme
7. Stimulation
8. Conformisme
9. Sécurité

Au regard des résultats, on observe que le portrait d'ensemble diffère de celui établi par S. H. Schwartz et présenté schématiquement dans son instrument. On observe entre autres, un rapprochement étroit entre la sécurité et l'universalisme. L'un des concepts les plus actuels, soit celui de développement durable, repose sur un ensemble de principes dont certains sont présumés empreints de ces deux valeurs. On prône notamment le maintien de l'intégrité des grandes fonctions écologiques sur la base d'arguments faisant

intervenir ces deux fondements en première ligne. Toutefois, relativement à ce même argument explicatif, on devrait retrouver la bienveillance dans le voisinage de ces deux valeurs parentes. En effet, le concept de développement durable accorde une grande importance à des principes qui réfèrent également à cette valeur. De manière plus précise, on établit la prévalence de l'équité intergénérationnelle parmi les six principes de base du concept de développement durable des forêts (Kimmens J. P., 2004). Toutefois, outre la question du maintien des grands cycles planétaires, celle de l'équité interterritoriale et intergénérationnelle fait l'objet de deux principes distincts qui appellent essentiellement à la bienveillance.

Relativement au principe d'équité intergénérationnelle, l'argument technocentrique voulant que le progrès permette de produire toujours plus avec de moins en moins de ressources, réussit à évacuer efficacement, mais non avec raison, les inquiétudes relatives à la pérennité des grands systèmes dont le système économique. La question de l'équité intergénérationnelle peut être abordée sans égard notable à l'idée d'universalisme. En effet, on envisage souvent ce principe d'ouverture spatiale et temporelle à la condition des autres, dans un horizon anthropocentrique restreint à ses descendants les plus proches. Cette question est abordée à neuf reprises dans le corpus, en référant à « nos enfants ». On ne peut conclure à un phénomène d'anthropocentrisme à portée restreinte mais cette éventualité n'en demeure pas moins probable. De manière plus révélatrice, la bienveillance et l'universalisme à l'égard de l'environnement diffèrent. Le premier se limite aux besoins de l'homme et le deuxième s'étend à

ceux de toutes les espèces vivantes et aux divers écosystèmes dans lesquels ils évoluent. Le sentiment d'altruisme qu'éveille la situation précaire de nos proches, voire la grande détresse des peuples les plus démunis de ce monde, fait souvent prévaloir la satisfaction des besoins de base des individus appartenant à l'espèce humaine, sur le maintien de la vie en général.

Autre fait intéressant, l'autodétermination et la tradition se trouvent voisines l'une de l'autre alors qu'il en est tout autre dans le modèle théorique. Pour les communautés autochtones chez lesquelles le patrimoine traditionnel devient littéralement une chasse gardée, la gouvernance doit s'affranchir des multiples contaminants culturels amenés par l'homme colonisateur, et l'autodétermination agit en ce sens comme une *digue* culturelle et sociale.

L' « hédonisme » et la « stimulation » demeurent des valeurs parentes. Toutefois, la « réalisation » se distancie de ces dernières. Tel qu'abordé plus haut, l'instrument proposé par S. H. Schwartz ne repose pas sur l'étude des *représentations sociales et culturelles* mais sur celle de perceptions individuelles. Dans le champ de la psychologie, la « réalisation » remplit une fonction émancipatrice chez la personne qui s'y adonne. Il ne s'agit pas au plan individuel de « réaliser », mais de « se réaliser » (réaliser son idéal de personne). Le bénéfice réel ne se trouve pas dans le résultat tangible mais dans le processus. Se réaliser revient également à se dépasser, se surpasser dans une épreuve dont la réussite exige une certaine détermination, une conviction, une force de caractère. Le processus est d'autant plus signifiant qu'il ouvre la voie à

un réel apprentissage sur soi, sur ses capacités et sur ses vues. Toutefois, la réalisation en tant que fondement représentationnel observé dans les mémoires repose davantage sur la recherche d'un résultat que l'on souhaite optimal ou maximal mais sans qu'il vienne nécessairement de l'interne. L'une des propositions souvent rencontrées lors de l'analyse qualitative dénonce la lourdeur de l'appareil normatif ainsi que l'évacuation des spécificités régionales dans une approche centralisée de la gestion forestière. La légitimité d'adopter une approche orientée vers les fins plutôt que les moyens repose principalement sur des préoccupations de maximisation et d'optimisation des résultats.

Pour expliquer un fait social, certaines valeurs soutenues de manière lucide par des individus deviennent archaïques dans le collectif (stimulation, hédonisme). En outre, d'autres fondements deviennent des modes de régulation acquis et intérieurisés dans l'inconscient personnel ou archétypique (conformisme personnel en tant que mode d'intégration au collectif, conformisme social en tant que mode d'intercompréhension). Le modèle de S. H. Schwartz offre néanmoins une entrée en matière dans l'étude des valeurs soutenables dans le collectif.

Certains résultats issus de l'analyse statistique ont permis de rejeter l'hypothèse nulle. Le sommaire des résultats excédant un  $Z = 1,96$  est présenté aux tableaux 18 et 19, ci-dessous.

**Tableau 18 : Sommaire des résultats donnés par la cote Z  
rejetant l'hypothèse nulle, pour les valeurs de Schwartz**

Comparaison	Tradition	Bienveillance	Conformisme	Sécurité	Universalisme	Réalisation	Autodétermination
<b>Regroupement selon les régions administratives</b>							
Organismes nationaux vs. Estrie					2,12		
<b>Regroupement selon les bénéfices recherchés</b>							
Usage sans récolte vs. Gestion						2,45	
<b>Regroupement selon les usages de la forêt</b>							
Écologie vs. Commodité			2,15	2,02	2,47		
Usage polyvalent vs. Commodité			2,07				
Usage polyvalent vs. Écologie				2,11			
Usage polyvalent vs. Récréation						2,35	
<b>Regroupement selon le classement de Dubé</b>							
Autres vs. Agriculture	2,21						
Région, monde municipal vs. Agriculture						2,82	
Autochtones vs. Association	2,47						
Région, monde municipal vs. Association						2,82	
Autres vs. Autochtones	2,22						
Enseignement vs. Autochtones	2,11						
Environnement vs. Autochtones	2,43						
Faune vs. Autochtones	2,47						
Forêt privée vs. Autochtones	2,47		2,48				
Industrie vs. Autochtones	2,47		2,45				
Milieu entrepreneurial vs. Autochtones	2,09						
Mouvement coopératif vs. Autochtones	2,47						
Récrétourisme vs. Autochtones	2,47						

<b>Comparaison</b>	<b>Tradition</b>	<b>Bienveillance</b>	<b>Conformisme</b>	<b>Sécurité</b>	<b>Universalisme</b>	<b>Réalisation</b>	<b>Autodétermination</b>
Région, monde municipal vs. Autochtones	2,42						2,82
Social et communautaire vs. Autochtones	2,47						
Région, monde municipal vs. Enseignement							2,13
Mouvement coopératif vs. Environnement					2,44		
Région, monde municipal vs. Faune							2,82
Région, monde municipal vs. Forêt privée							2,82
Région, monde municipal vs. Récrétourisme							2,82
<b>Regroupement selon le classement de la Commission Coulombe</b>							
Municipalité vs. Association							2,34
Municipalité vs. Entreprise							2,08

Sous l'angle d'un regroupement selon les régions administratives, une seule observation est faite. Alors que les mémoires nationaux soutiennent la « réalisation » dans une large mesure, seulement deux d'entre ceux présentés par les organismes de l'Estrie y font référence, et dans une très faible mesure.

Selon un regroupement en regard du bénéfice recherché, on observe un écart entre le groupe des acteurs poursuivant un but de gestion et ceux poursuivant un but d'usage sans récolte, alors que le premier réfère de manière notable à l'autodétermination. Cette référence perceptible devient toutefois plus manifeste avec le modèle de regroupement des acteurs de R. A. Dubé.

En outre, on observe chez le deuxième groupe qu'aucun acteur ne réfère à l'autodétermination, même dans une faible mesure. D'entrée de jeu, on peut envisager l'éventualité que l'appartenance territoriale ou régionale et la gouvernance locale n'inspirent que peu de mobilisation chez ces acteurs qui réunissent notamment, des amateurs de plein air et des pourvoyeurs. Le découpage des territoires de zec, des pourvoiries et autres, chevauche souvent plusieurs autres modes de délimitations administratives tels que ceux des régions et des municipalités régionales de comtés. Cela peut expliquer en partie le phénomène. Bien entendu, cette problématique des multiples modes de découpages au Québec, touche l'ensemble des acteurs et non seulement ceux du groupe des « utilisateurs sans récolte ». On observe toutefois, dans la pratique professionnelle, que ces derniers rencontrent plus que d'autres, des problèmes administratifs attribuables à la nécessité de composer avec plusieurs gestionnaires territoriaux. Par exemple, la construction et l'opération d'un sentier de motoneige requièrent l'émission des permis de droit de passage par autant de gestionnaires que de territoires administratifs que le sentier traverse. Pour ces utilisateurs, il serait de loin préférable de pouvoir transiger avec un seul gestionnaire. Également, les lacs et les cours d'eau chevauchent très souvent les délimitations administratives et servent même de délimitations naturelles. Si l'installation et l'exploitation de barrages hydroélectriques ne relevaient que de la juridiction provinciale par exemple, il serait plus aisné pour les canoteurs et les kayakistes de se réunir en vue d'obtenir un meilleur rapport de force, et de négocier avec un seul intervenant, la protection de longs tronçons

que la pratique de leurs activités nécessite. Autrement, la conclusion d’ententes avec une région administrative ou une MRC ne garantit pas la protection d’un long cours d’eau. On doit se battre sur plusieurs fronts.

Selon un autre mode de classement des acteurs, on observe un écart notable entre le groupe de ceux qui envisagent la forêt en tant que commodité et les autres pour qui l’écologie fonde la raison d’être et l’action ainsi que les adhérents à une approche polyvalente. Le conformisme devient en effet une valeur relativement importante pour le premier groupe. Cette valeur apparaît plus forte chez ce groupe que chez l’ensemble des autres groupes d’acteurs. On y retrouve principalement les industriels et les sous-traitants qui gravitent autour de ceux-ci. Pour ces acteurs, le cadre normatif, le cadre légal et le cadre administratif dans leur ensemble, deviennent des composantes omniprésentes de leur environnement d’action. À tort ou à raison, on ne leur reconnaît que peu de crédibilité pour traiter des grandes orientations de la forêt ou de son avenir. En outre, on estime implicitement qu’en restreignant le champ d’action des exploitants à l’intérieur d’un cadre bien défini, la protection des grandes fonctions de la forêt et de ses multiples usages en sera davantage garantie. Le canal de négociation privilégié de ces acteurs, entre eux et avec les autres, devient donc celui de l’opérationnalisation de leurs activités qu’ils souhaitent à la fois profitables pour eux et acceptables pour l’ensemble de la collectivité. En comparaison avec les autres acteurs, le groupe qui apparaît soutenir le conformisme, envisage son action davantage dans l’axe des moyens plutôt que dans celui des résultats.

L'universalisme devient, pour les acteurs soutenant une vision écologique de la forêt, la principale valeur qui les fait se démarquer des autres. Pour plusieurs acteurs de cette catégorie, la faune, la flore ou certaines espèces particulières fondent leur raison d'être et leur action. La protection d'espèces menacées, celle d'écosystèmes rares et celle de l'ensemble des fonctions de la forêt reposent généralement sur un argumentaire qui va bien au-delà des simples bénéfices pour l'homme. Chez ces acteurs, on souscrit souvent aux principes issus de l'environnementalisme et de l'écosystémisme.

Enfin, chez les tenants d'un usage polyvalent de la forêt, l'autodétermination et la tradition prennent une importance plus grande que chez les autres groupes. Ce phénomène devient plus évident sous le filtre catégoriel de R. A. Dubé où les groupes autochtones ainsi que les acteurs régionaux et municipaux entretiennent une distance marquée par rapport aux autres groupes d'acteurs. Ces deux groupes soutiennent respectivement la tradition et l'autodétermination d'une façon distinctive par rapport aux autres groupes.

Sous le filtre du système catégoriel de R. A. Dubé, à l'instar du groupe des autres utilisateurs, la bienveillance occupe également une place de premier ordre dans les mémoires des groupes autochtones. Évidemment, la philosophie autochtone diffère profondément de celle des peuples colonisateurs. Le rapport de l'homme à la terre comporte à lui seul des distinctions fondamentales que

l'on peut observer jusque dans le vocabulaire. Par exemple, le terme « Nitassinan », pour désigner la terre, donne à cette dernière un statut de mère nourricière (Premières Nations de Mamit Innuat, 2004).

Pour les communautés autochtones, ce n'est pas la terre qui appartient à l'homme mais l'inverse. Évidemment, la technicisation de la nature et la réduction de cette dernière à un simple rôle accessoire échappent à la logique autochtone. En outre, le conformisme devient, pour les groupes autochtones, la valeur qui les fait se distinguer le plus des industriels et des acteurs de la forêt privée. Pour les groupes autochtones, une forte adhésion à la tradition peut constituer une forme de conformisme élaborée au fil de l'histoire; un héritage que ne peuvent prétendre posséder les autres groupes. Toutefois, à l'instar des groupes autochtones et du fait qu'ils disposent de vastes massifs forestiers ou bénéficient de droits d'exploitation sur ces derniers, les industriels et les acteurs de la forêt privée disposent d'un pouvoir technique de transformer la forêt de manière importante. Si le conformisme est devenu une deuxième nature chez les groupes autochtones, il est demeuré dans l'ordre de l'apprentissage chez les autres; incontournable pour certains.

Pour leur part, les acteurs de la catégorie « région, monde municipal » semblent adhérer plus fortement à l'autodétermination que l'ensemble des autres acteurs. Bien que le pouvoir n'ait pu être retenu dans l'analyse du corpus, il devenait une valeur également très forte chez ce groupe d'acteurs formant l'échantillon. L'autodétermination peut être envisagée comme une voie

dans l'acquisition d'un pouvoir politique accru. Plus que la déconcentration des pouvoirs au bénéfice des directions régionales du ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, les acteurs de ce groupe propose plutôt la décentralisation comme l'ultime voie vers une prise en compte des spécificités régionales. D'ailleurs, par simple comparaison, le terme « décentralisation » revient 99 fois dans le corpus (65 fois chez les acteurs du groupe « région, monde municipal ») alors que « déconcentration » ne revient que 19 fois.

À l'instar de la catégorie « écologie » du système de regroupement selon l'usage de la forêt, la catégorie des acteurs environnementaux du système de R. A. Dubé manifeste une forte adhésion à l'universalisme. Dans les faits, cette dernière valeur s'inscrit dans le noyau dur de l'idéologie environnementaliste car elle marque un élargissement de l'horizon d'action : soit une ouverture de type biocentrique, où l'homme déploie son horizon égocentré (dans l'esprit de Piaget) à l'ensemble des espèces végétales et animales et aux écosystèmes dans lesquels il s'intègre.

En ce qui concerne les logiques-types de L. Boltanski, tel que dans la littérature (Dieu A.-M., 1999) les quatre fondements respectent déjà l'ordonnancement naturel selon les liens de connivence. Voici cet ordonnancement :

1. Monde industriel
2. Monde inspiré
3. Monde de l'opinion
4. Monde marchand

On ne peut associer les logiques-types de L. Boltanski à des valeurs ou même à des systèmes de valeurs, mais à des manières de comprendre et d'expliquer la réalité. Éventuellement, ces systèmes finissent par activer un certain ensemble de fondements et par teinter le jugement des groupes qui y adhèrent. Aussi, on devrait davantage aborder les logiques-types sous l'angle des systèmes prédisposant à l'action; soit des systèmes à potentialités.

**Tableau 19 : Sommaire des résultats donnés par la cote Z, rejettant l'hypothèse nulle pour les logiques-types de Boltanski**

	Monde industriel	Monde inspiré	Monde de l'opinion	Monde marchand
<b>Comparaison</b>				
<b>Regroupement selon les régions administratives</b>				
Organismes nationaux vs. Montérégie			3,31	
<b>Regroupement selon le champ d'intervention</b>				
Politique vs. Économique				2,76
Social vs. Politique				2,24
<b>Regroupement selon les bénéfices recherchés</b>				
Gestion vs. Aménagement				2,11
Mise en valeur vs. Aménagement		2,13	2,04	
Usage sans récolte vs. Aménagement				2,40
<b>Regroupement selon les usages de la forêt</b>				
Récréation vs. Commodité				6,95
Usage polyvalent vs. Commodité				2,32
Récréation vs. Écologie				3,41
Usage polyvalent vs. Récréation				4,18
<b>Regroupement selon le classement de Dubé</b>				
Autres vs. Association				3,15
Forêt privée vs. Association		2,07	4,24	
Industrie vs. Association				2,75
Milieu entrepreneurial vs. Association				2,07
Récrétourisme vs. Association	2,38			
Social et communautaire vs. Association				2,19
Autres vs. Autochtones				2,27
Forêt privée vs. Autochtones				3,20

	<b>Monde industriel</b>	<b>Monde inspiré</b>	<b>Monde de l'opinion</b>	<b>Monde marchand</b>
<b>Comparaison</b>				
Enseignement vs. Autres				2,04
Faune vs. Autres				2,16
Récrétourisme vs. Autres				2,05
Région, monde municipal vs. Autres				2,28
Forêt privée vs. Enseignement				3,06
Forêt privée vs. Environnement				2,68
Récrétourisme vs. Environnement			2,53	
Forêt privée vs. Faune				3,21
Récrétourisme vs. Forêt privée				2,89
Région, monde municipal vs. Forêt privée			2,21	3,05
Récrétourisme vs. Industrie			2,04	
Région, monde municipal vs Récrétourisme			3,36	
<b>Regroupement selon le classement de la Commission Coulombe</b>				
Municipalité vs. Individu	2,07			2,07

La question forestière comporte son lot de cas où plusieurs enjeux centraux subissent un détournement au moyen des logiques du discours. La coupe totale donne lieu à l'un des plus célèbres cas-types, soit la réduction de ce mode d'extraction au simple phénomène de perturbation. Les tenants d'une approche technocentrique ont en effet tendance à présenter la coupe totale comme un résultat semblable à un feu ou un chablis par exemple, prétextant qu'elle n'est pas plus néfaste qu'une perturbation naturelle (Drengson A. R. et MacDonald-Taylor D., 1997) (Hammond H. et Brennan J., 1991). Visiblement, une telle logique invalide les processus naturels en tant que phénomènes distincts auxquels nous devons notre propre existence. La technicisation de l'environnement, tout comme celle de la vie en général, renvoie à des

préoccupations profondes telles que la « chosification » de la vie (Habermas J., 2002) et l'assimilation de l'essence par l'organicisme inversé (par exemple, la réduction du fonctionnement de l'arbre à celui d'une pompe énergétique) et par le fonctionnalisme.

À l'instar des valeurs de S. H. Schwartz, on peut aborder les logiques-types de L. Boltanski sous l'angle des liens de connivence. À cet égard, les résultats issus de la table de corrélation n'en demeurent que peu révélateurs. En somme, chaque logique-type semble occuper un champ relativement distinct des autres. Pour sa part le monde inspiré semble se rapprocher légèrement de l'ensemble des trois autres mondes, et plus particulièrement de celui de l'opinion. Le monde civique n'a pu être considérée, dû à la faiblesse des indicateurs lexicométriques devant y référer.

Le regroupement des acteurs par région administrative ne dévoile que des résultats peu significatifs, si ce n'est qu'un écart notable entre la Montérégie et les acteurs nationaux et à portée multirégionale, en ce qui a trait à la logique de l'opinion.

En regard du champ premier d'intervention, on observe une distanciation du champ de la politique par rapport aux champs économique et social. Sur ce plan, le champ culturel demeure tout juste dans les limites établies comme peu significatives, avec une cote Z de 1,76. Il semble en effet que le milieu politique ne se prête que de manière sporadique à la logique marchande qui accorde

légitimité aux lois du marché libre. Cette distanciation des acteurs entre eux sur le plan de la logique marchande tend à se préciser ou à s'exprimer autrement, sous le filtre des bénéfices implicitement recherchés. En effet, les acteurs oeuvrant en aménagement semblent plus que les autres, soutenir une logique reliée au monde marchand. Le système catégoriel relatif aux usages de la forêt fait ressortir le groupe des usages récréatifs de manière évidente alors que ce dernier n'adhère pas à la logique marchande.

Le recours à la logique marchande varie en fonction du rapport à la forêt et de la prévalence des fonctions économiques de cette dernière. Les acteurs en aménagement ont recours plus souvent que les autres groupes, à la logique marchande. Le groupe lié à la transformation ne présente aucune différence notable, la simple comparaison des moyennes démontre que ce groupe se trouve avec l'aménagement, à l'extrême limite observable du spectre de la logique marchande. Le groupe de la consultation vient en troisième position. De la catégorie « récréation » à celle de « commodité », la prévalence des fonctions économiques semble encore une fois appuyer le recours à la logique marchande.

Sous le filtre de R. A. Dubé, ce sont les catégories « agriculture », « autres utilisateurs », « forêt privée », « industriel », « entrepreneurs » et « social ainsi que communautaire » qui semblent adhérer le plus à cette logique. Les associations, les autochtones et le milieu récréatif semblent, pour leur part, n'adhérer que très peu à cette logique.

La logique du monde de l'opinion semble, dans une certaine mesure, faire contrepoids à la logique marchande. En effet, celle-ci marque une distance notable entre la mise en valeur et l'aménagement. Sous le filtre de R. A. Dubé, les catégories association, environnement et région ainsi que monde municipal occupent les positions les plus élevées.

Mis à part les catégories établies dans le cadre de la Commission Coulombe, la logique industrielle apparaît de manière relativement constante chez l'ensemble des acteurs. La logique du monde inspiré ne présente aucune différence statistiquement notable.

### **3.3.2. Les fondements empiriques**

L'approche des systèmes de fondements empiriques vise, en premier lieu, à établir un cadre d'interprétation adapté au corpus à l'étude. Tel qu'on a pu le constater avec les modèles théoriques précédents, certains fondements se trouvent surreprésentés par rapport à d'autres. Le caractère déséquilibré observé dans les modèles théoriques, en fait des instruments quelque peu mal adaptés pour révéler de manière optimale, les éléments de différenciation entre les groupes d'acteurs ainsi que les facteurs d'unanimité au sein de chacun de ces groupes. En comparaison, le système des fondements communs empiriques donne lieu à 71 cas de rejet de l'hypothèse nulle. Pour leur part, l'instrument de S. H. Schwartz et le système de L. Boltanski ne donnent lieu respectivement qu'à

33 et 35 cas de rejets de l'hypothèse nulle. Relativement au modèle empirique des fondements communs, comme nous utilisons les propositions relevées dans le cadre de l'analyse sous l'angle des modèles théoriques, on peut facilement présumer qu'un clivage plus prononcé entre les groupes d'acteurs s'accompagne d'une homogénéisation représentationnelle intrinsèque plus prononcée. En effet, les phénomènes de clivage et d'homogénéité ne changent pas; nous parvenons seulement à mieux les percevoir en adoptant un angle de vue différent. Comme les frontières interspécifiques ou celles délimitant les unités homogènes deviennent plus nettes, les différences intra spécifiques tendent à s'effacer.

**Tableau 20 : Sommaire des résultats donnés par la cote Z, rejettant l'hypothèse nulle pour les fondements communs simples**

Comparaison	Transformation	Droits	Recherche	Rôle
<b>Regroupement selon les régions administratives</b>				
Québec vs. Bas Saint-Laurent	2,31			
<b>Regroupement selon les bénéfices recherchés</b>				
Mise en valeur vs. Aménagement	2,09			
Gestion vs. Consultation			2,08	
Mise en valeur vs. Consultation			1,94	
Transformation vs. Consultation			2,17	
Usage sans récolte vs. Consultation			2,09	

	Transformation	Droits	Recherche	Rôle
<b>Comparaison</b>				
Mise en valeur vs. Gestion	2,68			
Usage sans récolte vs. Gestion	2,47			
Transformation vs. Mise en valeur	3,16			
Usage sans récolte vs. Transformation	3,00			
<b>Regroupement selon les usages de la forêt</b>				
Écologie vs. Commodité	3,06			
<b>Regroupement selon le classement de Dubé</b>				
Autochtones vs. Agriculture		3,14		
Autochtones vs. Association		3,14		
Forêt privée vs. Association	2,63			
Industrie vs. Association	2,36			
Région, monde municipal vs. Association	2,38			
Autres vs. Autochtones		2,71		2,16
Enseignement vs. Autochtones		2,69		
Environnement vs. Autochtones		2,48		
Faune vs. Autochtones		3,14		
Forêt privée vs. Autochtones		3,14		
Industrie vs. Autochtones		3,14		
Milieu entrepreneurial vs. Autochtones	2,60			
Mouvement coopératif vs. Autochtones		3,14		
Récrétourisme vs. Autochtones		3,14		
Région, monde municipal vs. Autochtones	3,02			
Social et communautaire vs. Autochtones		3,14		
Forêt privée vs. Autres	2,77			
Industrie vs. Autres	2,52			
Mouvement coopératif vs. Autres			2,04	
Région, monde municipal vs. Autres	2,65			
Environnement vs. Enseignement			2,01	
Forêt privée vs. Enseignement	2,17			
Mouvement coopératif vs. Enseignement			2,38	
Forêt privée vs. Environnement	2,77			
Industrie vs. Environnement	2,51			
Région, monde municipal vs. Environnement	2,59			
Forêt privée vs. Faune	2,89			
Industrie vs. Faune	2,64			
Région, monde municipal vs. Faune	2,73			
Milieu entrepreneurial vs. Forêt privée	2,12			

<b>Comparaison</b>	<b>Transformation</b>	<b>Droits</b>	<b>Recherche</b>	<b>Rôle</b>
Récrétourisme vs. Forêt privée	3,70			
Récrétourisme vs. Industrie	3,57			
Région, monde municipal vs. Récrétourisme	3,82			
<b>Regroupement selon le classement de la Commission Coulombe</b>				
Municipalité vs. Association	2,54			
Municipalité vs. Individu	2,97			

Avec 36 cas de rejet de l'hypothèse nulle, le système des constellations n'offre qu'un portrait du clivage interspécifique comparable à ceux des modèles théoriques. Au départ, ce système regroupait deux fondements communs et trois fondements spécifiques. En complément au système des fondements communs, le système des constellations permet d'initier une analyse des potentialités relatives à la dynamique représentationnelle. On aborde notamment la question des passerelles et des modes de positionnement. La question des potentialités de la dynamique représentationnelle constitue à elle seule, un champ d'étude à part entière et dans le cadre de la présente thèse, malheureusement, on ne pourra l'aborder que dans un bref survol. Comme le fondement désigné par l'*idée-centre* « éducation » se comportait de manière presque identique au fondement désigné par l'*idée-centre* « information », il a été retranché du système empirique d'analyse et d'interprétation.

**Tableau 21 : Sommaire des résultats donnés par la cote Z,  
rejetant l'hypothèse nulle pour les constellations  
d'au moins deux satellites de premier ordre**

	Critères	Information	Norme	Décentralisation
<b>Comparaison</b>				
<b>Regroupement selon les régions administratives</b>				
Organismes nationaux vs. Chaudière / Appalaches		2,14		
<b>Répartition selon le champ premier d'intervention</b>				
Politique vs. Économique			2,05	
Social vs. Politique				2,18
<b>Répartition selon le bénéfice recherché</b>				
Transformation vs. Gestion			2,22	
Usage sans récolte vs. Gestion				2,86
Transformation vs. Mise en valeur			2,54	
<b>Répartition selon l'usage de la forêt</b>				
Écologie vs. Commodité	2,75			
Usage polyvalent vs. Commodité			2,66	
Usage polyvalent vs. Récréation				2,7
<b>Répartition selon le classement de Dubé</b>				
Autres vs. Agriculture		2,04		
Faune vs. Agriculture		1,96		
Région, monde municipal vs. Agriculture		2,03		3,2
Région, monde municipal vs. Association				3,2
Autres vs. Autochtones	2,04			
Faune vs. Autochtones		1,96		
Mouvement coopératif vs. Autochtones	2,73			
Région, monde municipal vs. Autochtones		2,03		3,2
Mouvement coopératif vs. Autres	2,91			
Région, monde municipal vs. Autres				1,99
Mouvement coopératif vs. Enseignement	1,98			
Industrie vs. Environnement	2,65			
Mouvement coopératif vs. Environnement	4,14			
Région, monde municipal vs. Environnement	2,63			
Mouvement coopératif vs. Faune	2,06			
Mouvement coopératif vs. Forêt privée	2,08			
Région, monde municipal vs. Forêt privée			2,28	3,2
Région, monde municipal vs. Industrie			3,36	
Région, monde municipal vs. Récrétourisme				3,2

	Critères	Information	Norme	Décentralisation
<b>Comparaison</b>				
<b>Répartition selon la Commission Coulombe</b>				
Municipalité vs. Association			2,96	2,65
Municipalité vs. Entreprise			2,73	2,31
Municipalité vs. Individu				2,2

### 3.3.2.1. Transformation

Le fondement relié à l'*idée-centre* « transformation » repose principalement sur la notion de valeur ajoutée, associée aux produits issus de l'exploitation forestière. Cette idée pourrait également s'appliquer à des fonctions de l'environnement forestier autres que celles reliées à la transformation de la ressource ou aux processus de gestion. Ici, l'idée de valeur ajoutée associée à celle de transformation se précise avec celles de deuxième et troisième transformations. Bien qu'il soit question de première transformation dans un certain nombre de propositions qui réfèrent à l'*idée-centre* du même nom, la grande majorité d'entre elles font plutôt la promotion de la valeur ajoutée des produits issus de l'exploitation forestière.

Le développement de la filière industrielle par la mise en fonction d'entreprises de deuxième et de troisième transformation constitue un argumentaire de nature essentiellement politique. Le classement des groupes

d'acteurs selon le domaine principal d'intervention, ne donne lieu à aucun cas de rejet de l'hypothèse nulle. On observe néanmoins que l'idée de transformation est d'abord soutenue dans le champ politique, puis dans le champ économique. Pour sa part, le système de classement établi lors des travaux de la Commission Coulombe fait clairement ressortir le groupe des acteurs des milieux municipaux en tête de liste et donne lieu à deux cas de rejet de l'hypothèse nulle : l'un avec le groupe des individus et l'autre avec celui des associations.

Sous le filtre du système de classement de R. A. Dubé, ce sont les groupes de la forêt privée et de l'industrie qui se démarquent le plus. Bien que le milieu agricole présente la moyenne relative la plus élevée, il ne donne lieu à aucun cas de rejet de l'hypothèse nulle. La proximité contextuelle du milieu de la forêt privée pourrait expliquer les résultats les plus élevés chez certains acteurs issus du monde agricole. En outre, le milieu entrepreneurial entretient une certaine réserve sur cette question. Il y a lieu d'envisager la présence d'intérêts économiques probablement incompatibles ou divergents.

### **3.3.2.2. Critères**

Les fondements reliés à l'*idée-centre* « critères » sont plutôt diversifiés. Ils réfèrent à l'admissibilité de certains traitements sylvicoles, à l'admissibilité à certains programmes et à certaines dispositions, mais surtout, au respect du

principe général de durabilité. En vertu d'un fondement généralisé, il y a lieu d'entrevoir l'existence d'un pacte social. D'entrée de jeu, les plus forts adhérents au plan des bénéfices recherchés sont les acteurs associés à la mise en valeur et aux usages sans récolte. En ce qui a trait au domaine principal d'intervention, les acteurs de la sphère sociale se font les premiers porteurs d'un tel fondement. En outre, retenant le système de classement des acteurs de R. A. Dubé, on note la présence de six cas de rejet de l'hypothèse nulle en vertu desquels le mouvement coopératif, établis en tête de file, se démarque d'autres acteurs.

*L'idée-centre* « critères » donne lieu ici à un noyau représentationnel important comportant neuf satellites de premier ordre. Parmi ces derniers, la biodiversité, la santé et la polyvalence viennent renforcer la référence à la durabilité de l'environnement plus qu'à celle des deux autres systèmes reconnus dans le cadre du concept général de développement durable. Également, *l'idée-centre* « critère », qui constitue le satellite le plus rapproché, réfère principalement aux grandes fonctions naturelles de la forêt et à la biodiversité.

Pour leur part, les *idées-centres* « engagements », « suivi », « consultations » et « démocratisation » viennent baliser la teneur du pacte social. Les deux premières idées témoignent d'un certain état de méfiance, principalement à l'endroit des exploitants, et d'un faible rapport de confiance quant à la volonté réelle de ces derniers de poursuivre volontairement l'atteinte des objectifs inhérents à la mise en œuvre du concept de développement durable. Dans certaines propositions, ce sont les acteurs de la sphère

économique qui dénoncent la lourdeur du cadre normatif actuel et des situations d'inefficacité que cette lourdeur entraîne. Cette situation d'incompréhension réciproque se traduit dans le choix qu'impose l'existence d'un sous-système d'échanges entre les groupes d'acteurs économiques et les groupes sociaux. Deux approches opposées sont soutenues de part et d'autre; l'une orientée vers les résultats et l'autre vers les moyens. Une approche orientée vers les résultats pourrait s'avérer bénéfique pour tous et permettre un allègement du cadre normatif actuel, sans compromettre l'ensemble des grandes fonctions environnementales reconnues unanimement. Mais on hésite, à tort ou à raison, à reconnaître la bonne foi des acteurs de la sphère économique.

Les deux autres *idées-centres* mentionnées précédemment témoignent de la légitimité des collectivités non seulement à bénéficier des retombées économiques issues de l'utilisation de la forêt, mais également à pouvoir se prononcer sur les orientations en matière de gestion et d'utilisation. Plusieurs propositions relatives à l'*idée-centre* « démocratisation » reconnaissent explicitement la polyvalence des usages en tant que principe de base à cette idée-ci.

### **3.3.2.3. Information**

À la lumière des résultats statistiques, les *idées-centres* « information » et « éducation » présentent les mêmes phénomènes représentationnels entre les

divers groupes d'acteurs et comportent sensiblement les mêmes éléments satellites. Comparativement à l'idée d'information, celle d'éducation constitue un cas spécifique présent dans seulement 18% des mémoires de l'échantillon. Pour des fins de synthèse, on rejoint ici l'idée d'éducation comme étant assimilable à celle d'information.

L'idée d'information donne lieu à des cas de rejet de l'hypothèse nulle au sein de six combinaisons issues du système de regroupement de R. A. Dubé. Dans l'ensemble, ce sont principalement les acteurs du monde agricole et les nations autochtones qui ont le moins recours à cette *idée-centre*. Autrement, bien qu'on n'observe que peu de différences significatives chez les groupes d'acteurs entre eux, l'*idée-centre* semble se comporter sensiblement de manière similaire à celle de « critères ».

### **3.3.2.4. Droits**

L'*idée-centre* « droits » est soutenue de manière disproportionnée principalement chez les communautés autochtones. Dans le système de regroupement auquel ce groupe réfère, on note la présence écrasante de 13 cas de rejet de l'hypothèse nulle, plaçant les autochtones loin en tête de liste.

### **3.3.2.5. Recherche**

L'*idée-centre* « recherche » émerge d'abord dans la sphère de la culture. Dans le système de regroupement selon le bénéfice recherché, et avec quatre cas de rejet de l'hypothèse nulle, elle place le groupe des consultants en tête de liste, loin devant les autres groupes d'acteurs. Puisque le milieu de la consultation est producteur de recherche, on peut présumer qu'il s'agit d'un fondement marqué de sociocentrisme. D'ailleurs, les propositions ne remettent pas en question, ni ne font la promotion de la recherche en tant que fonction essentielle du développement du champ de la foresterie; elles assument, dans l'ensemble, une acception non manifeste mais présente d'une telle fonction comme une idée qui va de soi. Ainsi, toute l'attention est portée sur cette *idée-centre* en tant que finalité à poursuivre. La présence d'institutions de recherche en région, la prise en compte des besoins des utilisateurs, la diffusion des résultats; l'ensemble des propositions évacue toute question relative au rôle de la recherche et ne traite pratiquement que des aspects instrumentaux de cette dernière.

### **3.3.2.6. Rôle**

Ici, l'*idée-centre* « rôle » réfère à celui des acteurs, mais également à celui de la forêt et des grandes fonctions qu'elle supporte. L'idée générale véhiculée soutient que chaque chose a sa place et sa raison d'être. Sous le filtre de R. A.

Dubé, on retient un cas de rejet de l'hypothèse nulle entre le groupe des autochtones et celui des acteurs non catégorisés (principalement des individus). Pour leur part, les milieux coopératifs et associatifs révèlent les taux d'adhésion les plus élevés.

### **3.3.2.7. Décentralisation**

Ici, l'idée de décentralisation se comporte de manière similaire à celle d'autodétermination relative aux valeurs de S. H. Schwartz, c'est-à-dire qu'elle atteint principalement les acteurs de la sphère politique, et surtout les acteurs du monde municipal de R. A. Dubé. Les *idées-centres* « développement local et régional », « prise en main », « consensus » et « savoir-faire » sont des satellites de premier ordre de l'idée de décentralisation.

### **3.3.2.8. Éducation**

Tel que soulevé plus haut, l'*idée-centre* « éducation » se comporte de manière similaire à celle de l'« information ». À ce titre, on ne reconnaît que peu le besoin d'en traiter de manière spécifique.

### 3.3.3. Les thématiques

Ici, on retient les thématiques les plus communément abordées de part et d'autre, celles jugées spécifiques et aptes à révéler les lieux d'*indiscussion*. Relativement aux thématiques communes, on retient dans l'ordre, et jusqu'à l'atteinte d'une proportion d'ensemble de 80% des mémoires formant l'échantillon, les plus populaires, ou en d'autres mots, celles qui retiennent le plus d'adhérents. En outre, on retient les thématiques spécifiques ou celles qui, selon notre jugement, présentent le plus faible nombre d'adhérents, tout en donnant lieu à un contenu minimal (peu d'adhérents, mais de forts adhérents).

Le tableau 22 ci-dessous expose le sommaire des résultats rejetant l'hypothèse nulle pour les thématiques retenues de manière empirique. Dans l'ensemble, six thématiques spécifiques et une thématique commune ont présenté des indicateurs lexicométriques valides, et dans le cadre de l'analyse du corpus, ont révélé des cas de rejet de l'hypothèse nulle.

**Tableau 22 : Sommaire des résultats donnés par la cote Z, rejetant l'hypothèse nulle pour les thématiques**

Comparaison	Réserve faunique	Valeur ajoutée	Décentralisation	Forêt habitée	Entente, mandats	Certification
<b>Regroupement selon les régions administratives</b>						
Organismes nationaux vs. Montérégie						2,23
<b>Répartition selon le champ premier d'intervention</b>						
Social vs. Politique			2,44			
<b>Répartition selon le bénéfice recherché</b>						
Usage sans récolte vs. Aménagement	2,30					
Usage sans récolte vs. Transformation	2,69					
<b>Répartition selon l'usage de la forêt</b>						
Écologie vs. Commodité		2,01				
Récréation vs. Commodité					1,98	2,41
Usage polyvalent vs. Récréation				2,22		
<b>Répartition selon le classement de Dubé</b>						
Faune vs. Association						
Région, monde municipal vs. Association			2,48			
Enseignement vs. Autochtones		2,44				
Région, monde municipal vs. Autochtones			2,50	2,03		
Enseignement vs. Autres		2,26				
Région, monde municipal vs. Autres			2,31			
Environnement vs. Enseignement		2,16				
Faune vs. Enseignement		2,31				
Forêt privée vs. Enseignement		2,08				
Industrie vs. Enseignement		1,96				
Social et communautaire vs. Enseignement		2,33				
Industrie vs. Environnement		1,97				
Région, monde municipal vs. Environnement			1,97			

<b>Comparaison</b>	<b>Réserve faunique</b>	<b>Valeur ajoutée</b>	<b>Décentralisation</b>	<b>Forêt habitée</b>	<b>Entente, mandats</b>	<b>Certification</b>
Industrie vs. Faune	2,22					
Mouvement coopératif vs. Faune	2,48					
Région, monde municipal vs. Faune			2,32			
Récrétourisme vs. Industrie						2,07
Social et communautaire vs. Industrie						2,00
Récrétourisme vs. Mouvement coopératif	1,98					
Région, monde municipal vs. Récrétourisme				2,21		
Social et communautaire vs. Région, monde municipal			2,31			
<b>Répartition selon la Commission Coulombe</b>						
Municipalité vs. Individu				2,02		

### 3.3.3.1. Certification

Chez les acteurs de la sphère économique, la certification tend à devenir une exigence de plus en plus forte et soutenue par la clientèle. Il semble en effet que la conscience environnementale telle qu'on la véhicule, au moyen de concepts très larges tels que le développement durable et la gestion intégrée des ressources, ait investi la sphère culturelle. En outre, la certification environnementale tend à supplanter les divers régimes locaux construits et perpétués dans la sphère politique. Peu à peu, la certification environnementale

devient un mode universel de régulation des conduites, et ce, tant sur le plan géopolitique que sur celui élargi des multiples champs sociaux.

Chez les industriels, la certification sous-entendue dans l'idée de norme répond à un besoin d'allègement au plan des exigences d'ordre normatif. À l'idée de norme est également associée celle de performance, et donc de résultats. Cette idée de performance vient en quelque sorte en opposition à celle de moyens. D'autre part, chez les mêmes acteurs qui réfèrent le plus à l'idée de norme, on dénonce également la lourdeur de l'appareil normatif du régime forestier québécois et l'inefficacité que cette lourdeur engendre. La certification vise une toute autre fin que celle d'alourdir un système normatif jugé contraignant. Pour les acteurs de l'industrie entretenant des activités dans plusieurs provinces et pays, la certification se présente comme un système de régulation des conduites apte à uniformiser les modes de gestion.

Les acteurs de l'industrie, se disent investis d'une mission morale envers la société. Conscients de la piètre image publique qu'ils véhiculent malgré eux, ceux-ci désirent qu'on les reconnaissse comme de bons citoyens corporatifs. Plus que simplement la certification, le choix d'un système de normalisation devient une étape cruciale pour ces acteurs, dans leur cheminement vers une meilleure reconnaissance de leur statut. La norme FSC est souvent citée et jugée comme la meilleure qui existe. De manière plus particulière, on réfère à la norme nationale boréale canadienne de FSC.

### 3.3.3.2. Valeur ajoutée

L'idée de valeur ajoutée apparaît compatible à celle d'environnement naturel plus diversifié, plus sain et plus apte à soutenir l'économie des régions. D'ailleurs, sous le filtre des bénéfices recherchés, l'*idée-centre* atteint sa plus faible popularité avec les usages sans récolte et la mise en valeur.

L'un par rapport à l'autre, « Mise en valeur » et « valeur ajoutée » s'inscrivent comme les *thématas* d'une notion plus large d'amélioration des capacités fonctionnelles d'un système. Sur le spectre du modèle de la filière industrielle, la première se situe en amont et l'autre en aval. Si la notion de mise en valeur réfère à la diversité de l'environnement et à la qualité de ses multiples attributs, celle de valeur ajoutée réfère plutôt aux approvisionnements que l'on souhaite maximiser et dont on espère parvenir à en améliorer la qualité. « Maximisation » et « optimisation » se présentent respectivement comme des idées aptes à créer une divergence représentationnelle d'une part, ou un accord consensuel de l'autre. D'ailleurs, considérant la présence d'un facteur de corrélation élevé, l'*idée-centre* « maximisation » constitue un satellite de celle de valeur ajoutée.

### **3.3.4. Le résumé du Rapport des commissaires**

Le résumé du Rapport des commissaires, tout comme les mémoires présentés dans le cadre de la Commission, révèle une action motivée et qui s'appuie sur un ensemble de fondements. Ici, on traite ce résumé selon la même approche que celle utilisée dans le cadre de l'analyse du corpus; soit au moyen d'indicateurs lexicométriques préalablement établis. Essentiellement, on retient deux éléments distinctifs du rapport final des commissaires: le rapport s'appuie en partie sur le contenu des mémoires préalablement analysés et on le rédige à l'attention du ministre. Ces deux éléments ne viennent en rien invalider la démarche et les instruments utilisés pour l'analyse des mémoires.

L'analyse du résumé du Rapport des commissaires repose donc, en premier lieu, sur le dénombrement d'indicateurs lexicométriques et la pondération des fondements retenus dans chacun des systèmes catégoriels reconnus. Par la suite, on réalise les tests d'hypothèses selon deux approches; l'une portant sur l'ensemble des mémoires du corpus et l'autre, sur chacun des groupes de R. A. Dubé individuellement. Il aurait été possible de réaliser les tests également selon les autres modes de classification des acteurs. Toutefois, à cette étape-ci de l'analyse et en regard de l'ensemble des résultats antérieurs, on a la conviction que la réalisation de tests selon les autres modes de classification des acteurs n'aurait pu apporter des résultats additionnels instructifs. On a retenu le système de classement de R. A. Dubé parce qu'il demeure le plus élaboré et le plus révélateur pour les besoins de la présente thèse.

Lors de l'analyse des mémoires, on devait uniquement établir la probabilité qu'un acteur issu d'un groupe ait pu adhérer à un fondement donné, dans la même mesure que l'ensemble des acteurs d'un autre groupe. Les tests d'hypothèses n'apparaissent donc uniquement que pour vérifier un écart statistique. Relativement à l'analyse du résumé du Rapport des commissaires, on désire également savoir si ce dernier se situe au-dessus ou en dessous de la moyenne. Ici, la cote Z est autrement qu'une simple valeur absolue; elle est positive ou négative. À la lecture du tableau 23, on observe que toutes les valeurs sont positives. Il s'agit d'une pure coïncidence et en effet, dans tous les cas où le résumé du rapport final se distingue de la population ou d'un groupe de cette dernière, il occupe une position supérieure.

**Tableau 23 : Sommaire des résultats donnés par la cote Z, rejetant l'hypothèse nulle relativement au Rapport des commissaires, pour l'ensemble des fondements confondus**

	Schwartz			Boltanski		
	Conformisme	Sécurité	Universalisme	Autodétermination	Monde de l'opinion	
<b>Groupe de Dubé</b>						
Agriculture		2,40			2,34	
Association						6,97
Autochtones	2,40					
Autres						
Enseignement				7,48		
Environnement				2,17		
Faune						
Forêt privée					2,89	
Industrie						
Milieu entrepreneurial				3,17		
Mouvement coopératif			3,60		2,74	
Récrétourisme					53,26	
Région, monde municipal						
Social et communautaire				3,75		
<b>Sur l'ensemble des mémoires</b>						2,05

Tel qu'en témoignent les résultats d'analyse, les *représentations sociales et culturelles* diffèrent selon l'appartenance aux divers groupes sociaux. Ces résultats que l'on reprend de manière plus détaillée dans le cadre du présent chapitre font ressortir, pour plus d'un mode de regroupement des acteurs et pour l'ensemble des types de fondements abordés dans la présente thèse, plusieurs cas où les écarts statistiques correspondent à une cote Z dépassant 1,96. Ces résultats sont d'autant plus significatifs qu'ils réfèrent à des éléments

centraux et permanents des *représentations sociales et culturelles*. Au-delà d'une simple vérification de l'hypothèse de départ, il devient pertinent, utile et possible de faire ressortir les écarts observés des plus significatifs, de déceler les divers liens entre les différents éléments de représentation et les structures typées et revoir les modes de regroupements préalables.

La position occupée à l'égard des différents fondements conditionne le pouvoir d'influence des acteurs. Par exemple, un acteur situé au centre d'un réseau pourra plus facilement qu'un autre situé en périphérie, prendre un rôle de leader (Mucchielli A., 1991). Dans un même ordre d'idées, on peut s'attendre d'un adhérent moyen à un fondement donné, qu'il acquiert par défaut, une disposition lui permettant de jouer un rôle de médiateur ou d'intermédiaire entre deux autres acteurs occupant des positions diamétralement opposées. Tout comme les acteurs occupent des positions différentes dans le vaste réseau des communications, les idées et les systèmes d'idées occupent également des positions différentes sur la vaste toile des *représentations sociales et culturelles*. Incidemment, on peut admettre que certains éléments de représentation parviennent à jouer un rôle de médiation ou de « passerelle ».

### **3.3.5. Conclusion de la section**

Les modèles théoriques utilisés permettent d'établir un classement et même une organisation des fondements entre eux. Le modèle de Schwartz

présente une configuration précise des valeurs qu'il établit comme universelles. Les résultats de cette thèse révèlent pour leur part, une configuration différente de ces valeurs. Entre autre, il est observé un rapprochement entre la sécurité et l'universalisme. Ce rapprochement peut s'expliquer selon les grands principes de développement durable dont celui de maintenir l'intégrité des grandes fonctions écologiques. Également dans le modèle théorique, l'autodétermination et la tradition apparaissent éloignées l'une de l'autre alors que les résultats de l'analyse révèlent plutôt un rapprochement. Sous ce même filtre théorique, on observe plusieurs cas de rejet de l'hypothèse nulle associables à des situations d'écart idéologiques. On observe notamment que le groupe des autochtones adhère fortement à la tradition, au point de les faire se démarquer de plusieurs autres groupes. Pour les acteurs du monde municipal, l'autodétermination prend une telle importance qu'elle les fait se démarquer des autres groupes. Les mondes de Boltanski sont autrement que des valeurs mais des manières de comprendre et d'expliquer la réalité. Des quatre fondements retenus au terme de l'analyse lexicométrique, les mondes de l'opinion et marchand ont donné lieu à plusieurs cas de rejet de l'hypothèse nulle. Le monde marchand révèle une nette démarcation entre deux grands ensembles de groupes d'acteurs. D'une part, les plus forts adhérents à cette logique comprennent les acteurs de la forêt privée, de l'industrie, du milieu entrepreneurial, du milieu social et communautaire et les acteurs non classés (autres). D'autre part, les moins forts adhérents comprennent les associations, les autochtones, le milieu de l'enseignement, les groupes fauniques, ceux du monde récréatif, les acteurs du monde municipal et les groupes

environnementaux. En regroupant les acteurs selon les usages de la forêt, on obtient l'écart le plus élevé observé entre deux groupes; soi une cote Z de 6,95 entre les usages récréatifs et ceux de commodité.

Les analyses qualitative et semi-qualitative ont permis d'élaborer un modèle empirique des fondements idéologiques liés à la forêt. Comparativement aux modèles théoriques, le modèle empirique offre un cadre d'interprétation adapté au corpus. Il adopte un angle de vue optimal des modes de positionnement des acteurs. En comparaison, le modèle théorique révèle deux fois plus de cas de rejet de l'hypothèse nulle que l'un ou l'autre des modèles théoriques. Les fondements communs simples comprennent les *idées-centres* transformation, droit, recherche et rôle. Le modèle empirique révèle également des éléments centraux des systèmes de fondements. À l'image d'une constellation, un tel système comporte un élément central et d'autres éléments qui gravitent autour de ce dernier. Les éléments centraux de tels systèmes observés comprennent les *idées-centres* critères, information, norme et décentralisation. Certaines thématiques ont également révélé des écarts importants entre certains groupes d'acteurs. On retient les thématiques réserve faunique, valeur ajoutée, décentralisation, forêt habitée, entente et certification.

### 3.4. Conclusion du chapitre

Les résultats obtenus dans le cadre de cette thèse permettent de mieux connaître et comprendre les fondements qui ont soutenu l'action sociale dans le cadre des travaux de la Commission Coulombe. D'abord, le classement et le dénombrement des acteurs ayant participé à cette commission permet de savoir quels groupes elle a le plus mobilisés. Cela est révélateur de l'intérêt manifesté par ces acteurs et de la confiance portée à un tel exercice, pour orienter le renouvellement du régime forestier québécois. Outre les acteurs non classés, ceux du monde municipal et de l'industrie ont regroupé le plus grand nombre d'acteurs.

Une grande variété d'idées et de thématiques a été abordée dans les mémoires, tel qu'en témoignent les 360 idées-centres retenues dans le cadre de l'analyse de l'échantillon. Cette diversité a permis non seulement de voir comment se positionnent les différents groupes d'acteurs selon des modèles théoriques tels que ceux de Schwartz et de Boltanski, mais également de révéler les nombreux lieux d'*indiscussion* à propos de la forêt publique et de sa gestion. Cette diversité a également permis d'élaborer un modèle empirique adapté au corpus et au sujet particulier abordé dans le cadre de la Commission Coulombe. L'analyse des thématiques a permis de voir comment les éléments de représentations sociales et culturelles se structurent, selon les préoccupations qu'elles éveillent.

## CONCLUSION GÉNÉRALE

### **La communication comme nouveau mode de développement régional appliqué au domaine forestier**

Les résultats obtenus dans le cadre de cette étude permettent de vérifier que l'*agir communicationnel* développé par Jürgen Habermas, réalise la mise en relation des individus socialement rapprochés entre eux et partageant une même condition sociale dans leurs vies professionnelle, civique et publique. Comme ils partagent une condition commune, ces individus parviennent à établir une voie de communication suffisamment libre d'interférences de toutes sortes. Ils peuvent donc accéder à un degré d'intercompréhension élevé qui intervient à l'échelle sociale. L'action sociale qui s'ancre par le geste de la communication, change qualitativement la société. Le changement social s'observe à partir d'indicateurs que sont les institutions, notamment celle qu'est devenue la Commission Coulombe et ses suites. La mise sur pied de forums et de conseils et la redéfinition des institutions reliées à la production forestière ont servi à vérifier le rôle du langage et le changement social en opération.

La théorie générale de Jürgen Habermas n'invalide pas celle de Max Weber mais la complète. En ce sens, elle cherche à décrire ce qui relève de l'exercice du pouvoir non pas à l'échelle des individus entre eux mais à celle des groupes sociaux. La thèse de l'*agir communicationnel* de J. Habermas et la notion d'*espace public*

ont servi de cadre de référence afin d'investiguer sur le mouvement de communication entre les acteurs. Pour ce faire, on devait définir ce qui émanait des représentations de ces mêmes acteurs, lesquels forment à la fois une société et des ensembles socioculturels distincts, lesquels prennent également des positions idéologiques formant ainsi un sujet collectif impliqué à la définition du *bien commun*. Ici, ce *bien commun* dont on se préoccupe est la forêt.

La notion de région comme champ d'observation renvoie à la dynamique des communautés humaines. La région agit également comme univers social plus ou moins intégré et orienté vers des actions communes. La notion de région doit servir de cadre pour cerner les institutions marquées par le changement. Également, une notion aussi large que celle de développement, puisqu'il est question de celui d'une société, ne peut faire autrement que de se laisser investir par une certaine multidisciplinarité. La question du développement régional en est une d'ordre économique, géographique mais également sociologique. La dynamique des communautés humaines origine de causes diverses. Toujours, elle se réalise socialement et toujours, elle entretient une mémoire dans la culture.

La forêt québécoise constitue également un objet de représentation. La diversité des expériences sociales, auxquelles elle donne libre cours, offre une possibilité unique d'étudier la gamme des valeurs et des groupes, mais aussi celle des modes de communication. La communication est aussi action sociale et

incidemment, communiquer est aussi agir. L'individu et le groupe, plus que jamais définis par rapport à l'univers de la communication sont à des degrés différents, tous des acteurs sociaux.

La forêt québécoise a longtemps été objet de préoccupation, elle est devenue l'enjeu politique de différents acteurs sociaux. L'issue des différentes actions sociales scellera le verdict sur le ou les mode(s) d'occupation du territoire. La Commission Coulombe, dans ce cadre, est devenue le lieu privilégié d'observation et d'étude des représentations des différents groupes impliqués, et l'indication du type de communication à l'œuvre.

À une certaine époque, la question de la durabilité de la ressource n'avait encore pratiquement aucune pertinence, puisqu'il était techniquement impossible d'épuiser la forêt. Les progrès techniques radicaux intervenus entre le début des années 1950 et la fin des années 1960 allaient toutefois renverser la situation. En dix ans à peine, la hache et le sciote ont été remplacés par la scie mécanique. Tout au long des deux décennies le réseau routier québécois a connu un développement majeur, les voies navigables ont été délaissées pour des moyens plus rapides et utilisables sur une période plus longue de l'année. La saisonnalité a cessé d'être un facteur limitatif pour l'industrie, les véhicules de transports ont connu des progrès continus et radicaux et l'abatteuse multifonctionnelle a fait son apparition. Au début des années 1970, on s'est rendu compte qu'il était devenu techniquement

possible de récolter au-delà de ce que la forêt pouvait produire. Dès lors, la question de la durabilité et le manque évident de conditions à sa mise en œuvre, ont fait naître d'autres préoccupations.

De nouvelles *représentations sociales et culturelles* à l'égard de la forêt ont également connu une évolution importante. Plusieurs pratiques autrefois admises sont devenues aujourd'hui inacceptables. Il en a été de même pour certaines attitudes devenues révolues. Graduellement, la population québécoise est devenue plus sensible et préoccupée par la manière dont l'État assurait la gestion d'un bien collectif tel que la forêt. Cette appropriation graduelle de la question relative à la gestion de la forêt publique québécoise s'est opérée d'une manière lente, souvent en marge des groupes entretenant alors une emprise sur celle-ci. Les modes de représentation qui en ont émergé ont également suivi une élaboration lente et marginale, dans un système où ils finiraient par entrer en interaction et faire se rompre des tensions sociales et culturelles. Il s'agit parfois qu'une personnalité publique intervienne de son propre chef, pour initier auprès de ceux qui s'identifient à lui, une réaction qui ouvre sur les actions publiques.

La forêt comme objet de débat déclenche un ensemble d'éléments culturels au fondement de l'action sociale et ce, avec une force et un synchronisme qui varient selon le point d'assise touché. De la sécurité économique qui se traduit par le maintien des emplois en région à la question des normes qui encadrent la

pratique de la foresterie, en passant par le recours à une logique argumentative typique du monde industriel, tel que défini par Boltanski, les modes de représentation actuels de la forêt au Québec témoignent bien des événements qui en ont marqué le développement et l'industrialisation. Le développement durable et la gestion intégrée des ressources, sont également apparus et se sont répandus, comme on le voit avec les thématiques abordées dans les mémoires déposés dans le cadre de la Commission Coulombe. Ces thématiques encore en élaboration dans l'esprit collectif témoignent bien à leur tour, d'une préoccupation collective importante apparue il y a un peu plus de 30 ans.

Le développement durable et la gestion intégrée des ressources réfèrent respectivement aux échelles globale et locale du développement de la forêt. Lorsqu'on cherche à investir une sphère plus large que celle du local, passant des préoccupations de quartier à celles de la région, puis à celle du monde qui dépasse les facteurs de notre condition personnelle ou de collectivité rapprochée, les besoins et les préoccupations changent de manière évidente. Les besoins durables se trouvent rapidement effacés par la connaissance de besoins élémentaires non comblés pour une bonne partie de la planète, tels que la nourriture et le logement. On devient déchirés entre une préoccupation d'assurer une qualité de vie aux générations qui nous succèderont et une autre d'accepter temporairement que les peuples les plus démunis du monde puissent satisfaire leurs propres besoins de

base et survivre, le temps de traverser cette période de grande remise en cause des conditions de développement pour l'ensemble de la planète.

On peut confirmer l'existence d'une nouvelle conscience qui se traduit par une adhésion moyenne à des valeurs d'universalisme, conformément à l'idée d'Edgar Morin (2000) selon laquelle l'homme est tenu de maîtriser le développement dont il profite, en exerçant sa conscience anthropologique, sa conscience écologique, sa conscience civique terrienne, puis enfin sa conscience dialogique. De sa condition de simple cueilleur, il passe à celle d'homme capable de soumettre son environnement à la satisfaction de ses besoins. Dès lors, il se questionne à savoir qui doit prendre la responsabilité d'assurer le bon fonctionnement de cet environnement, pour lui et pour sa progéniture.

La conscience dialogique vient s'inscrire dans la poursuite du bien de la collectivité élargie; une conscience de l'intercompréhension. Les thèmes universaux d'actualité soulèvent inévitablement de la méfiance et du ressentiment. La forêt est d'une grande beauté que pour l'œil qui s'arrête à la regarder tout comme elle est vitale pour quiconque parvient à en retirer des bénéfices. Du coup, la forêt devient également un support narratif qui prend des sens différents selon les groupes et les individus qui l'utilisent. Elle n'a pas seulement une fonction principale de ressource, elle active d'autres définitions et inspire d'autres sentiments.

Les *représentations sociales et culturelles* s'élaborent à l'intérieur d'un processus cognitif comportant quatre grands paliers chez l'individu, les mêmes que ceux reconnus à l'échelle d'une collectivité; soit l'expérimentation, l'exercice intellectuel, le jugement et la décision (Angers et Bouchard, 1990). Le positionnement idéologique sur la base de valeurs, intervient principalement à l'étape du jugement. À cette étape, les acteurs doivent afficher leurs couleurs, se compromettre. L'engagement ne se limite plus au simple raisonnement sur des éléments de l'heure mais porte sur ce qui conditionne le devenir profond de l'univers intime de ces acteurs. Les formes d'engagement deviennent perceptibles dans le discours, à un moment où certaines idées ont atteint un certain degré d'élaboration dans la pensée collective sans toutefois être parvenu au consensus général. Les idées sont davantage que des idées en provenance d'individus isolés. Le film *L'Erreur boréale*, s'il a connu un tel écho dans la société québécoise, était le fait d'un individu déjà doté d'un statut social spécifique, par conséquent ancré dans une institution, celle des réseaux organisés et institutionnalisés des communications. À la fin, on est obligé de le traiter comme un authentique engagement social visant à défendre une position idéologique.

L'accentuation des divergences, conséquente d'une valorisation idéologique intrinsèque, occasionne également des écarts dans la valorisation des idées. Certaines deviennent à la fois populaires aux yeux de certains groupes et

impopulaires aux yeux d'autres groupes. On a noté par exemple, que l'idée « critère » marque une différence entre le mouvement coopératif et les groupes environnementaux. De plus, on a observé que les idées « information » et « éducation » opposent curieusement, les acteurs nationaux et ceux provenant de la région administrative Chaudière-Appalaches. L'idée « norme » traduit quant à elle, une distance communicationnelle entre les acteurs politiques régionaux et municipaux, et l'industrie. L'idée « décentralisation » vient isoler le groupe des acteurs politiques régionaux et municipaux des autres groupes. Relativement au même groupe d'acteurs, l'idée « transformation » vient ajouter du poids à celles qui l'opposent déjà au groupe des acteurs qui s'identifient aux usages récrétouristiques de la forêt. Pour ce qui est des communautés autochtones, c'est l'idée « droit » qui les fait se distinguer le plus des autres groupes. Enfin, on observe que l'idée « recherche » tend à cerner les acteurs du milieu professionnel des consultants.

La forêt, à elle seule, est un sujet de préoccupation collective qui parvient à mobiliser l'ensemble de la société. Toutefois, les divergences apparaissent généralement en contexte de conflits d'usages. À cet effet, on trouve des usages qui impliquent une destruction plus ou moins importante de la ressource ainsi que des usages sans destruction de la ressource. De manière plus large, la forêt remplit des fonctions instrumentales ainsi que des fonctions expressives reconnues. Parmi les fonctions instrumentales les plus fréquemment citées dans les tables des matières

des mémoires formant l'échantillon, on note les modes de gestion, la gestion intégrée des ressources, le développement durable et la gestion intégrée des ressources, l'aménagement forestier durable, la possibilité forestière (CPF ou calcul de la possibilité forestière), l'économie et l'emploi et les aires protégées. Parmi les fonctions instrumentales les plus fréquemment citées, on note les modes de gestion, la certification, la vision, la conception et les modèles, la législation et la planification, la valeur ajoutée ainsi que les connaissances sur l'état des forêts.

L'analyse du discours contenu dans les mémoires déposés dans le cadre de la Commission Coulombe s'est effectuée selon une approche qui intègre les analyses qualitative et quantitative, lesquelles remplissent des fonctions différentes mais complémentaires. Au terme de cette étape, on a pu constituer un lexique de plus de 360 termes associés à plus de 16 600 propositions retenues pour fins de vérification.

Les valeurs de Schwartz regroupent 8 840 propositions dont 4 589 respectent la condition du classement au terme de l'analyse semi-qualitative. De l'ensemble des valeurs qui forment le modèle de Schwartz, celles soutenant une idéologie liée à la conservation de la forêt apparaissent clairement comme les plus populaires. On soutient largement la conservation et la sécurité dans l'ensemble des mémoires. On s'inquiète par exemple de ce que la forêt puisse permettre à une localité d'assurer son autonomie pour des générations à venir, de procurer des

emplois, de procurer de multiples bénéfices dont la société ne pourrait se passer. Chez les Autochtones, la tradition est également une valeur de premier ordre.

Les logiques-types de Boltanski regroupent quant à elles, 7 794 propositions dont 5 123 respectent la condition du classement. On ne retient aucune proposition relative au monde domestique. Or, le monde industriel et celui de l'opinion du modèle de Boltanski, regroupent ensemble, la grande majorité des propositions retenues au terme de l'analyse semi-qualitative. La logique industrielle est nettement ressortie comme celle de la rationalité économique sur la forêt. Le respect de la possibilité forestière et le recours à des modes particuliers d'exploitation de la matière ligneuse, constituent une partie importante des requêtes adressées à l'industrie. La garantie d'un approvisionnement stable et une liberté discrétionnaire quant à l'aménagement des superficies à vocation forestière et à l'utilisation des ressources qu'on en extrait; voilà deux attentes entretenues chez les acteurs de l'industrie. De part et d'autre, les systèmes de requêtes se structurent au moyen d'une logique de l'efficacité ou de ce qui doit être fait, et de l'efficience ou de la meilleure manière de faire les choses. Le partage de la forêt devient en ce sens, logique du bénéfice optimal pour tous. Ici toutefois, chaque groupe craint les démesures de l'autre et cherche à les connaître avant qu'elles ne se manifestent. La reddition de compte par exemple, fait l'objet de grandes préoccupations chez les groupes de représentation qui exigent plus de transparence de la part de l'État.

De l'ensemble des analyses effectuées pour chaque système de représentation au fondement de l'action sociale, ce sont les systèmes empiriques formés des *idées-centre* qui ont le plus contribué à préciser les modes de représentation entretenus à l'égard de la forêt québécoise et de sa gestion. On trouve d'abord l'idée « décentralisation » qui vient préciser non pas seulement le mode de gouvernance mais un mode bien particulier qui ultimement, peut accorder pleine souveraineté aux régions en quête d'une plus grande autonomie quant à la gestion du territoire et de ses attributs. Ici, la décentralisation vise souvent celle d'une autonomie quant à l'usage des droits prélevés régionalement. Pour sa part, la déconcentration vise plutôt un transfert des fonctions administratives vers les bureaux de direction régionale. D'autres idées concourent à celle de décentralisation, pour offrir un autre mode de gouvernance qui permet d'acquérir plus d'autonomie. Toutefois, comme elles se révèlent moins aptes à garantir l'autonomie politique, elles deviennent moins intéressantes pour les acteurs appelés à les soutenir. On retient à titre d'exemple, l'idée de déconcentration qui a obtenu nettement moins d'occurrences que celle de décentralisation.

Il existe une frontière nette qui tranche entre les groupes sociaux et les valeurs culturelles de représentation. On reconnaît que les premiers s'inscrivent dans le contexte particulier de l'action ponctuelle dictée par le mode de représentation culturelle. Les groupes sociaux répondent à une problématique

spécifique et profitent souvent d'un état passionnel élevé mais qui s'estompe facilement lorsque survient un changement de situation. Pour leur part, les valeurs culturelles s'inscrivent dans le courant de fond des systèmes collectifs d'idées qui structurent par la suite des groupes spécifiques. Les valeurs culturelles conditionnent le devenir des collectivités et s'imprègnent dans la toile culturelle des groupes sociaux. À cet effet, on peut reprendre l'analogie de la roue sur laquelle s'inscrivent les valeurs (Blais M., 1983). Ainsi, certaines valeurs situées sur le pourtour d'une roue en mouvement jouissent d'un état de passion passagère puis accèdent à l'état de banalité. D'autres valeurs situées près du centre de la roue, traversent les époques dans un état de relative stabilité et de permanence. Ces valeurs demeurent parfois assez longtemps pour faire naître des balises normatives attestées par les générations ultérieures; des balises qui accèdent par la suite à l'état de principes. Dans le discours, les valeurs culturelles prennent souvent la forme de termes définissant des situations complexes, des termes qu'on utilise largement mais qu'on arrive difficilement à cerner. Certains de ces termes se sont révélés répondre à cette définition lors de l'analyse de mémoires. La gestion intégrée des ressources, le développement durable et dans une moindre mesure, la forêt habitée, s'inscrivent parmi les éléments de représentation que l'on pourrait le plus qualifier d'éléments culturels.

La forêt est objet d'action sociale et politique de développement mais elle intervient avant tout en tant qu'objet d'apprentissage. En ce sens, on apprend non

plus à utiliser la forêt, mais à cohabiter avec elle et à cohabiter ensemble dans le respect des limites qu'elle impose. Cette finalité qu'est l'apprentissage collectif doit demeurer au centre des préoccupations collectives relatives au développement, tout comme elle a conduit la société à son état de savoir et d'autonomie actuel.

Un *espace public* qui peut permettre l'exercice de la démocratie doit se garder de discriminer une idée au profit d'une autre, sous prétexte d'une illégitimité de l'acteur ou de celle du groupe qui la porte. Dans l'esprit d'Habermas, il existe une forme de régulation de l'action sociale telle qu'elle admet toute idée, sans égard au statut social des acteurs qui les véhiculent et les alimentent collectivement. *L'agir communicationnel* constitue cette forme de régulation inhérente à la recherche d'un accord consensuel non par une quelconque forme de manipulation idéologique motivée par des intérêts personnels, mais par la recherche de l'intercompréhension d'une situation socialement vécue et partagée.

Maintenant qu'on a un premier portrait sommaire du phénomène des *représentations sociales et culturelles* de la foresterie au Québec, il serait intéressant d'en étudier la dynamique. Par exemple, il serait scientifiquement intéressant de suivre l'évolution des idées à travers les commissions publiques sur la forêt, passées et à venir. Plus encore, il serait intéressant d'étudier les autres types d'espaces de délibération telles les tribunes médiatiques, les lieux physiques d'échanges et les forums. Enfin, il y aurait certainement un intérêt à tenir un état

de veille sur la question des représentations de la forêt au Québec. En plus d'un observatoire sur les discours entretenus par les groupes sociaux à l'égard des forêts, une telle étude pourrait aboutir éventuellement à la mise en œuvre de moyens destinés à rétablir le dialogue sur des aspects devenus tabou mais non moins d'une grande importance pour la société; des aspects qu'il est devenu essentiel de débattre.

## **GLOSSAIRE**

**Action sociale :** « action humaine dans les différents milieux sociaux » (Rocher G., 1992 : 14).

**Agir** Mode de négociation intégrateur des définitions  
**communicationnel** : communes de situations comportant à la fois en elles, des aspects des dimensions objective, subjective et sociale (Habermas J., 1987).

**Bien commun :** « Dans la philosophie grecque (Platon, Aristote), la notion de **bien commun** désigne l'intérêt général en vue duquel les gouvernants dirigent la société. »

([http://fr.wikipedia.org/wiki/Bien\\_commun](http://fr.wikipedia.org/wiki/Bien_commun)).

**Digue** (culturelle et sociale) : Terme tiré du vocabulaire allemand des sciences sociales, pour désigner les méthodes et les situations de contre-propagande (voir Flament C. et Rouquette M. L., 2003)

**Espace public :** Lieu d'exercice des dynamiques du pouvoir (Gingras, 1997); plate-forme des délibérations publiques (Jürgen Habermas selon Thériault J. Y., 1991).

**Habitus :** Système de dispositions à agir, à percevoir, à sentir et à penser d'une certaine façon (Pierre Bourdieu, selon Accardo A. et Corcuff P., 1986)

**Idée-centre :** Le terme "idée-centre" désigne une idée porteuse d'un système de représentations.

**Indiscussion :** Situation de rupture dans les échanges, découlant d'un écart important entre les points de vue.

**Monde :** Concept qui englobe les lieux de productions sociales informelles et les autres lieux (Habermas J., 1987)

**Monde vécu :** Troisième monde, monde des productions sociales informelles (Habermas J., 1987).

**Principe d'équivalence :** Principe qui régie la validité relative des systèmes de fondements entre eux (Dieu A.-M., 1999).

**Représentation sociale :** Mode de structuration mentale des savoirs (Émile Durkheim)

**Représentation sociale et culturelle :** Espace potentiel (Donald Wood Winnicott) dans lequel sont produits et inscrits les savoirs collectifs.

**Système d'action** Ensemble de règles ayant acquis par le poids de  
**historique** l'histoire, valeur d'institution.

**(Touraine) :**

## RÉFÉRENCES

- Abric J.-C. (2003). *Méthodes d'étude des représentations sociales*, Érès, Ramonville Saint-Agne, 295 p.
- Accardo A. et Corcuff, P. (1986). *La sociologie de Bourdieu*, Le Mascaret, Bordeaux, 247 p.
- Acetic sur [www.acetic.fr](http://www.acetic.fr)
- Acot P. (1994). *Histoire de l'écologie*, Que sais-je, PUF, Paris, 127 p.
- Anonymous (2000, 3 juin). "Manifestation en forêt de Sénart ", *Le Parisien*, sur <http://www.leparisien.fr/essonne/manifestation-en-foret-de-senart-03-06-2000-2001416657.php>
- Anonymous (2001, 6 juillet). "Une ambition, devenir opérateur en espaces naturels", *Les Echos*, no. 18439, p. 59
- Angers F.-A. (1992). *La vie sociale 1. Le nationalisme canadien-français*, (ouvrage reprenant l'œuvre de Esdras Minville), La corporation des Éditions Fides, Montréal, 569 p.
- Angers P., et Bouchard, C. (1990). *L'activité éducative. Le jugement, les valeurs et l'action*, Les Éditions Bellarmin, Montréal, 233 p.
- Ascher F. et al. (1998). *Ville et développement : Le territoire en quête de sens*, Textuel, Paris, 95 p.
- Assemblée Nationale du Québec (2 avril 2002). « Loi sur les Forêts », Éditeur officiel du Québec, Québec, 106 p.
- Bakhtine M. (repris par Todorov T.) (1981). *Le principe dialogique*, Éditions du Seuil, Paris, 316 p.
- Barry A. O. (2004). *Les bases théoriques en analyse du discours*, Chaire de recherche du Canada en Mondialisation, Citoyenneté et Démocratie, Montréal, 35 p.
- Beaud M. et Latouche D. (1988). *L'art de la thèse*, Boréal, Montréal, 169 p.
- Bédard J. et Côté M. (ouvrage sous la direction de). (1996). *Manuel de foresterie*, PUL, Sainte-Foy, 1428 p.

- Beitone A., Dollo C., Gervasoni J., Le Masson E. et Rodrigues C. (2002). *Sciences sociales*, Éditions Sirrey, Paris, 412 p.
- Bengston T., Fan D. P. et Celarier, D. N. (1999). "A new approach to monitoring the social environment for naturel resource management and policy : The case of US national forest benefits and values", *Journal of environmental Management*, no. 56, pp. 181-193
- Beyers J. M. (automne 2002). « Selective integration : Knowledge and interests in the Model Forest Program », *Journal of Canadian Studies*, vol. 37, no. 3, pp. 192-112
- Blais M. (1980). *L'échelle des valeurs humaines*, Fides, Montréal, 217 p.
- Blais M. (1983). *L'anatomie d'une société saine*, Fides, Montréal, 245 p.
- Blais, R. et Chiasson G., (2005, septembre). " L'ecoumene forestier canadien: Etat, techniques et communautés--l'appropriation difficile du territoire ", *Canadian Journal of Regional Science*, [En ligne], adresse URL : [http://goliath.ecnext.com/coms2/gi\\_0199-6156869/L-ecoumene-forestier-canadien-Etat.html](http://goliath.ecnext.com/coms2/gi_0199-6156869/L-ecoumene-forestier-canadien-Etat.html)
- Bliss J. C. (décembre 2000). "Public perceptions of clearcutting", *Journal of forestry*, vol. 98, no. 12, pp. 4-8
- Blumer H. (1996). *Society as symbolic interaction*, (dans l'ouvrage sous la direction de Ksenych et Liu), Canadian Scholars' Press, Toronto, pp. 82-91
- Boltanski L. et Thévenot L. (1991). *On justification - economies of worth*, Éditions Gallimard, Paris, 374 p.
- Boudon R., Demeulenaere P. et Viale R. (ouvrage sous la direction de). (2001). *L'explication des normes sociales*, PUF, Paris, 278 p.
- Boudreault P. (2004). "The man – nature relationship and environmental ethics", *Journal of environmental radioactivity*, no. 72, pp. 9-15
- Brassard J. (1 avril 1999) "L'Erreur boréale, un film démagogique?", *Le Devoir*, p. A7
- Brossard Georges (1 Juin 2004). *Note de transmission – Fax cover sheet*, Saint-Bruno, 6 p.

Brousseau A.-M. et Roberge Y. (2000). *Syntaxe et sémantique du français*, Fides, Montréal, 351 p.

Bureau international du travail (14 septembre 2001). "L'industrie forestière au cœur du débat sur la mondialisation", Organisation internationale du travail, sur  
[http://www.ilo.org/global>About\\_the\\_ILO/Media\\_and\\_public\\_information/Press\\_releases/lang--fr/WCMS\\_008327/index.htm](http://www.ilo.org/global>About_the_ILO/Media_and_public_information/Press_releases/lang--fr/WCMS_008327/index.htm)

Cairns Jr. J. (1999). "Exemptionalism vs environmentalism : the crucial debate on the value of ecosystem health", *Aquatic ecosystem Health et Management*, no. 2, pp. 331-338

Callicott J. B. (mai 2000). "Aldo leopold and the fondations of ecosystem management", *Journal of forestry*, vol. 98, no. 5, pp. 5-12 .

Campeau R. Sirois M. Rheault É. et Dufort N. (1998). *Individu et société – Introduction à la sociologie – 2<sup>e</sup> édition*, Gaétan Morin Éditeur ltée., Montréal, 434 p.

Campredon J. (1963). *Le bois*, Que sais-je, PUF, Paris, 128 p.

Canet R. (2004). *Analyse qualitative des données : Construire une représentation à l'aide du logiciel NVivo – Considérations méthodologiques à partir de l'analyse du sentiment national au Québec*, Chaire de recherche du Canada en Mondialisation, Citoyenneté et Démocratie, Montréal, 28 p.

Champagne P. (1990), *Faire l'opinion. Le nouveau jeu politique*, Éditions de Minuit, Paris, 311 p.

Chartier L. (2003). *Mesurer l'insaisissable. Méthode d'analyse du discours de presse*, Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy, 263 p.

Comeau Y. (2000). "La construction des cohésions sociales dans un contexte de globalisation", *Économie et solidarité*, vol. 31, no. 1, pp. 1-8

Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise (2004). *Document préparatoire à la consultation publique*, Québec, 23 p.

Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise sur  
<http://ww.commission-foret.qc.ca/>

- Commission d'étude sur la maximisation des retombées économiques de l'exploitation des ressources naturelles dans les régions ressources, (2003). *Rapport et plan d'action*, Gouvernement du Québec, 105 p.
- Crozier M. et Friedberg E. (1981). *L'acteur et le système*, Éditions du Seuil, Paris, 512 p.
- De Bonneville J. (2000). *L'analyse de contenu des médias - de la problématique au contenu statistique*, DeBoeck Université, Paris, 451 p.
- Dahrendorf R. (1972). *Class and class conflict in an industrial society*, Lowe and Brydon, Londre, 337 p.
- Dars R. (1992). *La géologie*, Que sais-je, PUF, Paris, 127 p.
- Decourt N. (1999). *La forêt*, Que sais-je, PUF, Paris, 128 p.
- Denis A. (1999, 12 janvier). "La forêt française, richesse sous-exploitée Une loi veut organiser sa gestion durable", *Les Echos*, no. 17813, p. 66
- Desjeux D. et Péquignot, B. (ouvrage sous la direction de). (1993). *Valeurs et changements sociaux*, L'Harmattan, Paris, 158 p.
- Desrochers P. (2002). "Comment assurer le développement durable de nos forêts", *Le Progrès forestier*, édition printemps 2002
- Dieu A.-M. (1999). *Valeurs et associations – Entre changement et continuité*, L'Harmattan, Montréal, 319 p.
- Direction des programmes forestiers du Ministère des Ressources naturelles (1997). *Manuel d'aménagement forestier – 3<sup>e</sup> édition*, Charlesbourg, 122 p.
- Drengson A. R. et MacDonald-Taylor D. (sous la direction de). (1997). *Ecoforestry - The art and science of sustainable forest use*, New Society Publishers, Gabriola Island, 312 p.
- Dubé L. (1990). *Psychologie de l'apprentissage*, Presses de l'Université du Québec, Sillery, 381 p.
- Dubé R. A. Chabot, C. Lortie, B. et Pomerleau, R. (2004). *Bilan sommaire des consultations publiques des dernières années*, Rapport préparé pour la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise, 78 p.
- Dubuc J.-G. (1980). *Nos valeurs en ébulition*, Leméac, Montmagny, 136 p.

- Dumazedier J. (1968). "Socio-dynamique de la culture. A propos de A. Moles.", *Revue française de sociologie*, vol. 9, no. 3, pp. 409-413.
- Eisler A. D., Eisler H. et Yoshida M. (2002). "Perception of human ecology: cross-cultural and gender comparisons", *Journal of environmental psychology*, no. 23, pp. 89-101
- Ellefson P. V. (mai 2000). "Has Gifford Pinchot's regulatory vision been realized ?" *Journal of forestry*, vol. 98, no. 5, p. 15-22
- Fall K. Siemeoni D. et Bétoté Akwa D. (2002). *Variations de la perception catégorielle*, PUL, Ste-Foy, 169 p.
- Firey W. (1960). *Man, mind and land: a theory of resource use*, Glencoe, Free Press, 256 p.
- Flament C. et Rouquette M.-L. (2003). *Anatomie des idées ordinaires – Comment étudier les représentations sociales*, Armand Colin, Paris, 175 p.
- Fortier C. (1997). *Les individus au cœur du social*, PUL, Ste-Foy, 467 p.
- Garnier C. et Doise W. (ouvrage sous la direction de). (2002). *Les représentations sociales. Balisage du domaine d'études*, Éditions Nouvelles, Montréal, 303 p.
- Gauthier M. (1999). "Le débat forestier québécois : une nécessaire perspective internationale", *L'aubelle*, no. 130, p. 15-16
- Gauvin J. (2004, 20 mai). "Nous sommes en face d'une grande catastrophe", *Le Quotidien*, p. 26
- Geka M. (2002). "Valeurs et représentations sociales du politique pendant la jeunesse : Analyse de la construction sociale et individuelle d'un objet", (dans la monographie électronique sous la direction de Lavallée, M. Vincent, S. Ouellet, C. et Garnier, C.), GEIRSO, Montréal, pp. 206 à 216
- Gendron C. et Dumas B. (1999). *Les sciences sociales de l'environnement*, (dans l'ouvrage sous la direction de Dumas B., Raymond C. et Vaillancourt J.-G.), PUM, Montréal, 210 p.
- Ghiglione R. et Matalon B. (1998). *Les enquêtes sociologiques. Théories et pratique. 6<sup>e</sup> édition*, Armand Colin, Paris, 301 p.

- Giddens A. (1994). *Les conséquences de la modernité*, Éditions L'Harmattan, Paris, 192 p.
- Gilles A. (1994). *Éléments de méthodologie et d'analyse statistique pour les sciences sociales*, McGraw-Hill, Saint-Laurent, 571 p.
- Gingras A.-M. (1997). *Les théories en communication politique*, Laboratoire d'études politiques de l'Université Laval, Ste-Foy, 52 p.
- Goffmann E. (1988). *Les moments et leurs hommes*, Éditions de Minuit, Paris, 254 p.
- Guyot C. (1974). *L'hydrologie*, Que sais-je, PUF, Paris, 124 p.
- Habermas J. (1987). *Théorie de l'agir communicationnel*, Fayard, Paris, 448 p.
- Habermas J. (1993). *L'espace public*, Payot, Paris, 325 p.
- Habermas J. (traduction de l'allemand par Christian Bouchindhomme) (2002). *L'avenir de la nature humaine – Vers un eugénisme libéral?*, Gallimard, Paris, 181 p.
- Hammond H. et Brennan J. (1991). *Seeing the forest among the trees*, Polestar Press, Vancouver, 309 p.
- Hardin R. (1982). *Collective action*, Johns Hopkins University Press, Baltimore, 248 p.
- Heat J. et Potter A. (2005). *Révolte consommée – Le mythe de la contre-culture*, Éditions du Trécarré pour l'édition française au Canada, Outremont, 428 p.
- Heath J. (2002). *La société efficiente*, Presses de l'Université de Montréal, 431 p.
- Herreros G. (2002). *Pour une sociologie d'intervention*, Éditions Érès, Paris, 219 p.
- Homer-Dixon T. (2002). *Le défi de l'imagination*, Les éditions du Boréal, Montréal, 592 p.
- Jacques F. (1982). "Coopération et valeurs de civilisation", *Le Projet coopératif québécois : un projet social?*, (dans l'ouvrage sous la direction de Laflamme M.), Gaëtan Morin éditeur, Chicoutimi, pp. 1-34
- Jung C. G. (1971). *Les racines de la conscience – Étude sur l'archétype*, Éditions Buchet / Chastel, Paris, 628 p.

- Kaltenborn B. P. et Bjerke T. (2002). "Associations between environmental value orientations and landscape preferences", *Landscape and urban planning*, no. 59, pp. 1-11
- Kimmins J. P. (2004). *Forest ecology – Afondation of sustainable forest management and environmental ethics in forestry – Third edition*, Prentice Hall, New Jersey, 611 p.
- Kneeshaw D., Yamasaki S., Fortin S., Leduc M.-J. et Messier C. (2000). "Le développement d'indicateurs de gestion durable des forêts à une échelle opérationnelle: Un défi d'intégration ", *L'aubelle*, no. 134, pp. 20-22
- Kortenkampand K. V. et Moore V. F. (2001). "Ecocentrism and anthropocentrism: moral reasoning about ecological commons dilemmas", *Journal of environmental psychology*, no. 21, pp. 261-272
- L'Heureux M.-N. (2000). *Les voix de l'autonomie ouvrière – Les papetiers de Windsor*, Les Presses de l'Université Laval, Ste-Foy, 280 p.
- Lafontaine D. (1993). "Trois prismes du développement et leurs orientations normatives : Pour une éthique de l'accompagnement", *L'éthique du développement – entre l'éphémère et le durable*, dans l'ouvrage sous la direction de Dufour J. Klein J.-L. Proulx M.-U. et Rada-Donath A., Collection Développement régional, GRIR, Chicoutimi, pp. 93-131
- Lamy M. (2001). *Introduction à l'écologie humaine*, coll. Sciences de la vie et de la terre, Ellipses Édition Marketing, Paris, 270 p.
- Landry R. (1997). *Recherche sociale*, (dans l'ouvrage sous la direction de Gauthier B.), PUQ, Sainte-Foy, 529 p.
- Lavelle L. (1921). *La perception visuelle de la profondeur*, Commission des publications de la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg, Strasbourg, 73 p.
- Lawrence R. J. (2003). "Human ecology and its applications", *Landscape and urban planning*, no. 65, pp. 31-40
- Lebart L. et Salem A. (1988). *Analyse statistique des données textuelles*, Dunob, Paris, 209 p.
- Lemieux V. (1998). *Les coalitions – liens, transactions et contrôles*, Presses de l'Université Laval, Sainte-Foy, 235 p.

- Limerick P. N. (décembre 2002). "Forestry and modern environmentalism - Ending the cold war", *Journal of forestry*, vol. 100, no. 8, pp. 46-51
- L'Institut International du Développement Durable (2003, 25 septembre). *Bulletin du XIIe Congrès forestier mondial*, [En ligne], adresse URL: <http://www.iisd.ca/sd/wfc12/sdvol1onum9f.html>
- Lipietz A. (1999). *Quest-ce que l'écologie politique. La grande transformation du XXI<sup>e</sup> siècle*, La Découverte, Paris, 126 p.
- Martinez-Alier J. (2002). *The environmentalism of the poor*, Edward Elgar, Cheltenham, 328 p.
- Mathon C.-C. (1958). *La vie des plantes*, PUF, Paris, 124 p.
- McPherson E. G. (2003). "Urban forestry – The final frontier?", *Journal of forestry*, Vol. 101, no. 3, pp. 20-25
- Mellos K. (ouvrage sous la direction de). (1991). *Rationalité, communication, modernité*, Les Presses de l'Université d'Ottawa, Paris, 125 p.
- Menard N. (1983). *Mesure de la richesse lexicale*, Slatkine – Champion, Paris, 177 p.
- Mendras H. et Étienne, J. (1996). *Les grands auteurs de la sociologie. Tocqueville, Marx, Durkheim, Weber*, Hatier, Paris, 190 p.
- Mercure D. (1996). *Le travail déraciné. L'impartition flexible dans la dynamique sociale des entreprises forestières au Québec*, Boréal, Montréal, 232 p.
- Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, sur [www.mrnf.gouv.qc.ca/ministere/mission/index.jsp](http://www.mrnf.gouv.qc.ca/ministere/mission/index.jsp)
- Ministère des Ressources naturelles du Québec (2002). *Rapport synthèse sur l'état des forêts québécoises, 1995-1999*, Gouvernement du Québec, Québec, 8 p.
- Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, (2003). *Action concertée – Fonds nature et technologie – Fonds forestier*, 45 p.
- Moles A. A. (1986). *Théorie structurale de la communication et société*, Masson, Paris, 295 p.
- Moliner P. (ouvrage sous la direction de). (2001). *La dynamique des représentations sociales*, PUG, Grenoble, 303 p.

- Moliner P. (1996). *Images et représentations sociales – De la théorie des représentations à l'étude des images sociales*, Presses universitaires de Grenoble, Grenoble, 158 p.
- Morin E. (2000). Les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur, Seuil, Paris, 135 p.
- MRN (1998). *Mise à jour du régime forestier / Document de référence / Bilan - Enjeux – Orientations*, Gouvernement du Québec, 89 p.
- Mucchielli A. (1991). *Les situations de communication*, Eyrolles, Paris, 131 p.
- O'Brien E.A. (2003). "Human values and their importance to the development of forestry policy in Britain : a literature review", *Forestry*, vol. 76, no. 1, pp. 3-17
- O'Riordan T. (1981). *Environmentalism*, Pion Limited, London, 409 p.
- Ouimet L. (2004, 28 janvier). "La forêt québécoise: un avenir à cultiver", Le Devoir.com, sur <http://www.ledevoir.com/non-classe/45920/la-foret-quebecoise-un-avenir-a-cultiver>
- Pagney P. (1978). *La climatologie*, PUF, Paris, 126 p.
- Pétray F. (2003). *Guide pratique d'introduction à la régression en sciences sociales*, Les Presses de l'Université Laval, Ste-Foy, 195 p.
- Popper K. (traduction par Jean-Jacques Rosat) (1991). *La connaissance objective*, Aubier, Paris, 578 p.
- Proulx M.-U. (2002). *L'économie des territoires au Québec : Aménagement, gestion, développement*, Presses de l'Université du Québec, Québec, 322 p.
- Provost M. A., Leroux Y. et Lussier Y. (1997). *Guide de présentation d'un rapport de recherche* (3<sup>e</sup> éd.), Les éditions SMG, Trois-Rivières, 166 p.
- Radcliffe S. J. (juillet 2000). "Beyond the land ethic: More essays in environmental philosophy" *Journal of forestry*, Vol. 98, no. 7, pp. 42-42
- Ramadier S. (2001, 6 juillet). "La nouvelle fibre verte de l'ONF", *Les Echos*, no. 18439, p. 58
- Reggiani J.-C. (1966). *Industries et commerce du bois*, Que sais-je, PUF, Paris, 128 p.

- Ressources naturelles, Faune et Parcs, (2003). *Pour un développement harmonieux et durable du territoire public. La nouvelle approche d'affectation du territoire public*, Gouvernement du Québec, 14 p.
- Rocher G. (1992). *Introduction à la sociologie générale – Troisième édition*, Éditions Hurtubise HMH, Montréal, 685 p.
- Rouquette M.-L. (1998). *La communication sociale*, Dunod, Paris, 116 p.
- Sanner M. (1999). *Modèles en conflit et stratégies cognitives*, DeBoeck Université, Paris, 196 p.
- Schultz P. W., et Zelezny L. (1999). "Values and predictors of environmental attitudes : Evidence for consistency across 14 countries", *Journal of environmental psychology*, no. 19, pp. 255-265
- Schwartz S. H. et Boehnke K. (2004). "Evaluating the structure of human values with confirmatory factor analysis", *Journal of research in personality*, no. 38, pp. 230-355
- Sellitz C., Wrightsman, L. S. et Cook S. W. (1977). *Les méthodes de recherche en sciences sociales*, Les Éditions HRW Ltée., Montréal, 606 p.
- SFK Pâte (2004, 25 mai). *Mémoire*, 25 p.
- Simard M. (2000). "Communautés locales et espace-monde. Les processus identitaires de la postmodernité", *Géographie et culture*, Département de géographie, Université Laval, Québec, no. 36, 19 p.
- Simard M. (2003). "La participation à l'aménagement du territoire ou le difficile exercice de la démocratie locale", *Le GRIR – 20 ans de recherche et d'intervention pour le développement local et régional*, dans l'ouvrage sous la direction de Désy, J. Dufour, J. Duplain, M. Plamondon, D. et Tremblay, S., Collection Développement régional, Chicoutimi, pp. 415-441
- Smith M. (2000). "Environmental antinomianism : The moral world turned upside down?", *Ethics and environment*, vol. 5, no. 1, pp. 125-139
- Snider A. G. Pattanayak S. K. Sills E. O. et Schuler J. L. (Août 2003). "Policy Innovations for Private Forest Management and Conservation in Costa Rica", *Journal of forestry*, Vol. 101, no. 5, pp. 18-23

- Steel B. S. et Weber E. (2001). "Ecosystem management, decentralization, and public opinion", *Global environmental change*, no. 11, pp. 119-131
- Unesco (1983). *La culture – clef du développement*, ONU, Paris, 195 p.
- Wallner A., Hunziker M. et Kienast F. (2003). "Do natural science experiments influence public attitudes towards environmental problems?", *Global environmental change*, no. 13, pp. 185-194
- Wallon E. (ouvrage sous la direction de). (1991). *L'artiste le prince – pouvoirs publics et création*, Presses universitaires de Grenoble, Grenoble, 288 p.
- Weiner N. (1971). *Cybernétique et société*, Union Générale d'éditions, Paris, 511 p.
- Winnicott D.W. (1988). *Conversations ordinaires*, Connaissance de l'inconscient, Gallimard, Mayenne, 308 p.
- Xypas C. (2001). *L'autre Piaget – Cheminement intellectuel d'un éducateur d'humanité*, L'Harmattan, Paris, 195 p.

## ANNEXE A

### **Liste des mémoires analysés de l'échantillon**

#### **Le Saguenay-Lac St-Jean**

Abitibi-Consolidated (Région Québec Centre, Forêt Saguenay-Lac-Saint-Jean) (2004, mai). *Mémoire présenté à la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise*, 15 p.

Les agences régionales de mise en valeur des forêts privées du Saguenay et du Lac-Saint-Jean (2004, 28 avril). *L'investissement dans les forêts privées du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Planification stratégique et option maximale*, 29 p.

Association des éleveurs de bovins de boucherie du Saguenay-Lac-Saint-Jean-Côte-Nord (2004, mai). *Synthèse des revendications relativement à l'empiétement forestier des sols agricoles du Saguenay-Lac-Saint-Jean*, 59 p.

Association forestière du Saguenay-Lac-Saint-Jean (2004, mai). *La gestion forestière de demain; un défi humain pour la plus grande région forestière du Québec. Éduquer, sensibiliser et informer; la clé du succès de toute action pour une gestion durable de nos ressources forestières*, 9 p.

Association régionale de développement unifié et Alliance autochtone Dolbeau Mistassini (2004, mai). *La forêt*, 6 p.

Centrale des syndicats démocratiques (2004, 25 mai). *Se donner les moyens d'assurer une saine gestion de la forêt publique québécoise*, 13 p.

Comité de l'environnement de Chicoutimi (2004, juin). *Mémoire présenté à la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise*, 9 p.

Conférence régionale des élus du Saguenay-Lac-Saint-Jean (2004, mai). *La décentralisation vers les régions : Pierre d'assise d'une gestion durable de la forêt québécoise*, 14 p.

Conseil régional de l'environnement et du développement durable du Saguenay-Lac-Saint-Jean (2004, 29 juin). *Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise*, 15 p.

Conseils régionaux FTQ du Saguenay-Lac-St-Jean et Haut du Lac-St-Jean-Chibougamau-Chapais, en partenariat avec le Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP) (2004, mai). *Consultation dans le cadre de la commission d'étude scientifique, technique, publique et indépendante, chargée d'examiner la gestion des forêts du domaine de l'État*, 17 p.

Coopératives forestières du Saguenay-Lac-Saint-Jean (2004, mai). *Mémoire des coopératives forestières du Saguenay-Lac-St-Jean*, 6 p.

E. Forêt inc. et Association des entrepreneurs en travaux sylvicoles du Québec (2004, juin). *La semi-mécanisation de l'éclaircie précommerciale : Vers une amélioration des conditions de travail des sylviculteurs*, 10 p.

Fonds de la recherche forestière du Saguenay-Lac-Saint-Jean (2004, mai). *Le système de gestion de la connaissance : Une nouvelle approche à considérer*, 19 p.

Groupe Nokamic inc. et Association des entrepreneurs en travaux sylvicoles du Québec (2004, mai). *La mécanisation de l'éclaircie précommerciale au Québec*, 10 p.

Laboratoire d'écologie et de physiologie végétale de l'Université du Québec à Chicoutimi (2004, mai). *L'aménagement durable des forêts d'épinette noire du centre du Québec, un défi que les chercheurs sont prêts à relever*, 32 p.

Lapointe, D. (2004, 30 juin). *Mémoire déposé à la Commission d'étude scientifique, technique, publique et indépendante sur la gestion de la forêt publique au Québec*, 9 p.

Louisiana-Pacific Canada (2004, mai). *Commentaires et recommandations*, 18 p.

MRC de Maria-Chapdelaine (2004, mai). *Mémoire présenté à la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise par MRC Maria-Chapdelaine*, 12 p.

MRC du Fjord-du-Saguenay (2004, 14 mai). *Mémoire de la MRC du Fjord-du-Saguenay*, 41 p.

Partenaires pour le développement forestier durable des communautés de Charlevoix et du Bas-Saguenay (2004, avril). *Le partenariat territorial : Une réalité à consolider*, 14 p.

Pépinière Boucher (2004, 25 mai). *Mémoire présenté à la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise*, 6 p.

Regroupement régional des gestionnaires de zecs du Saguenay-Lac-Saint-Jean (2004, mai). *Mémoire préliminaire sur la gestion de la forêt publique québécoise*, 23 p.

Réseau des scieries indépendantes du Saguenay-Lac-Saint-Jean (2004, mai). *Pertes d'emplois reliés à la forêt, éviter la catastrophe, mission possible*, 28 p.

Sani-Terre inc. (2004, 2 mai). L'entretien des équipements forestiers, une pratique à associer au développement durable de nos forêts, 13 p.

SFK Pâte (2004, 25 mai). *Mémoire*, 25 p.

Société de gestion environnementale Dolbeau-Mistassini (2004, juin). *Mémoire présenté à la Commission Coulombe*, 8 p.

Syndicat des producteurs de bois du Saguenay-Lac-Saint-Jean (2004, 19 mai). *Mémoire présenté à la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise*, 6 p.

Trottier, D. (2004, 7 avril). *Pour un projet de société régional, novateur, décentralisé, responsable et solidaire*, 6 p.

Ville de Normandin (2004, mai). *La production de plants en région : Une nécessité pour assurer notre avenir forestier*, 6 p.

Ville de Saguenay (2004, mai). *Mémoire présenté par Ville de Saguenay dans le cadre de la Commission d'enquête sur la gestion de la forêt publique québécoise*, 26 p.

## Mémoires à portée multirégionale et nationale

Action pour la protection des forêts du Québec (2004, juillet). *Mémoire de l'Action pour la protection des forêts du Québec*, 13 p.

Assemblée des premières nations du Québec et du Labrador (2004, août). *Mémoire déposé à la commission d'étude scientifique, publique et indépendante chargée d'examiner la gestion des forêts du domaine de l'État*, Wandake, 28 p.

Association déroulage et sciage de feuillus du Québec (2004, juillet). *Mémoire présenté à la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise*, 17 p.

Association des biologistes du Québec (2004, juin). *L'implication des biologistes : Un des éléments novateurs d'une gestion durable des forêts québécoises*, 14 p.

Association des consultants en foresterie du Québec (2004, juin). *Commentaires et recommandations portant sur les travaux de la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise*, 20 p.

Association des entrepreneurs en travaux sylvicoles du Québec (2004, juin). *Mémoire déposé à la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise*, 21 p.

Association des fabricants de meubles du Québec (2004, septembre). *L'approvisionnement en bois feuillus des secteurs industriels québécois. Ou la nécessité d'optimiser davantage les ressources disponibles*, 49 p.

Association des mesureurs de bois licenciés de la province de Québec (2004, juin). *Mémoire de l'Association des mesureurs de bois licenciés de la province de Québec*, 15 p.

Association des propriétaires de machineries forestières du Québec (2004, août). *Mémoire de l'Association des propriétaires de machineries forestières du Québec*, 6 p.

Associations des aménagistes régionaux du Québec (2004, juin). *Mémoire de l'Association des aménagistes régionaux du Québec*, 7 p.

Bowater (2004). *Mémoire présenté à la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise*, 28 p.

- Bureau de promotion des produits forestiers du Québec (Q-WEB) (2004, juillet). *Mémoire du Bureau de promotion des produits forestiers du Québec (Q-WEB)*, 10 p.
- Canards Illimités (2004, septembre) *Les milieux humides et les milieux forestiers riverains : De l'aménagement par la bande à l'aménagement durable*, 7 p.
- Commonwealth Plywood ltée (2004, juillet). *Mémoire présenté à la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise*, 38 p.
- Conférence des coopératives forestières du Québec (2004, juin). *Pour la consolidation de l'industrie de l'aménagement forestier*, 42 p.
- Conférence religieuse canadienne (2004). « *Nous ne faisons pas de la foresterie pour les arbres mais pour les hommes* » Dr Marcel Lortie, ing.f., 16 p.
- Conférences régionales des élus des régions ressources du Québec (2004, août). *Les conférences des élus des régions ressources du Québec*, 5 p.
- Conseil de l'industrie forestière du Québec, document préliminaire (2004, juillet). *Mémoire*, 26 p.
- Conseil de la Nation Atikamekw (2004, mai). *Présentation*, Wemotaci, 10 p.
- Conseil de la recherche forestière du Québec (2004). *Acquérir et utiliser des connaissances pour gérer les forêts publiques québécoises*, 6 p.
- Domtar (2004, juin). Document de propositions déposé par Domtar, 30 p.
- Étudiants-chercheurs du Groupe de recherche en écologie forestière interuniversitaire (GREFI) (2004, juillet). *La forêt feuillue du sud québécois*, 14 p.
- Faculté de foresterie et de géomatique de l'Université Laval (2004, juin), *Faculté de foresterie et de géomatique de l'université Laval*, 35 p.
- Fédération des pourvoiries du Québec (2004, juillet). *Mémoire de la Fédération des pourvoiries du Québec*, 17 p.
- Fédération des trappeurs gestionnaires du Québec (2004, juillet). *Mémoire et commentaires de la Fédération des trappeurs gestionnaires du Québec*, 9 p.
- Fédération québécoise de la faune (2004, juin). *La gestion de la forêt publique québécoise*, 13 p.

- Fédération québécoise des gestionnaires de zecs (2004). *Attentes des gestionnaires de zecs face à la gestion de la forêt publique*, 30 p.
- Fédération québécoise des municipalités (2004, août). *La gestion des forêts du domaine de l'État québécois*, 29 p.
- Fédération québécoise du canot et du kayak (2004, juillet). *Notre patrimoine en péril*, 78 p.
- Fédération québécoise pour le saumon atlantique (2004, juillet). *Mémoire présenté à la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise*, 20 p.
- Forêt Vive (2004). *Mémoire présenté à la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise par Forêt Vive*, 5 p.
- Greenpeace (2004, juillet). *Les obstacles au développement durable : La loi sur les forêts du Québec et la certification FSC*, 25 p.
- Jardin botanique de Montréal (2004, juin). *Le jardin botanique, un lieu d'éducation à l'arbre et à la forêt au cœur de la ville*, 7 p.
- Micmac de Gespeg (2004). *Point de vue autochtone sur la gestion de la forêt Micmac de Gespeg*, 6 p.
- Mongeon, Michel, conseiller en aménagement du territoire et en développement régional (2004, juin). *Support aux structures locales de cogestion de la forêt par les peuples autochtones*, 7 p.
- Nation huronne-wendat (2004, août). *Mémoire de la nation Huronne-Wendat concernant la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise*, 10 p.
- Office des producteurs de plants du Québec (2004, juillet.) *Mémoire de l'Office des producteurs de plants du Québec*, 13 p.
- Ordre des ingénieurs forestiers du Québec (2004, juillet). *Mémoire de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec*, 27 p.
- Ordre des technologues professionnels du Québec (2004, juin). *Mémoire présenté à la commission d'étude scientifique, technique, publique et indépendante sur la gestion des forêts du domaine de l'État*, 42 p.

- Pôle Québec Chaudière-Appalaches (2004, juillet). *Des forêts sainement aménagées : Une nécessité afin de créer de la richesse pour l'industrie de la deuxième transformation du bois*, 14 p.
- Première Nation de Timiskaming (2004, avril). *Mémoire de la Première Nation de Timiskaming*, 7 p.
- Premières Nations de Mamit Innuat (2004, juin). *Mémoire des Premières Nations de Mamit Innuat*, 12 p.
- Regroupement des associations forestières régionales du Québec (2004, mars). *La gestion forestière de demain, un défi humain. Éduquer, sensibiliser et informer, la clé du succès de toute action pour une gestion durable de nos ressources forestières*, 6 p.
- Regroupement des locataires des terres publiques inc. (2004, juin) *Mémoire à l'intention des membres de la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise*, 15 p.
- Regroupement des sociétés d'aménagement forestier du Québec (2004, juin). *Mémoire présenté à la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise*, 19 p.
- Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (2004, août). *Mémoire présenté à la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise*, 31 p.
- Regroupement québécois des organismes de concertation régionale de transfert et de recherche forestière (2004, juin). *Le système de gestion des connaissances forestières. Décentraliser vers les régions pour favoriser l'innovation*, 14 p.
- Réseau Ligniculture Québec (2004, juillet). *La ligniculture dans le cadre du zonage de la triade/quad : Une vision novatrice du développement durable pour le Québec forestier*, 27 p.
- Réseau québécois des groupes écologistes (2004, août). *Le Réseau québécois des groupes écologistes*, 8 p.
- Sierra Club du Canada – Québec (2004, juillet). *Sierra Club du Canada*, 6 p.
- Smurfit-Stone (2004, mai). *Mémoire présenté à la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise*, 13 p.

Société de protection des forêts contre les insectes et les maladies (2004, juin). *Mémoire déposé à la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise*, 12 p.

Société des établissements de plein air du Québec (2004, juin). *Mémoire sur la gestion de la forêt publique québécoise*, 10 p.

Société pour la nature et les parcs du Canada (SNAP) et Fonds mondial pour la nature Canada (WWF) (2004). *De l'impasse à l'éclaircie*, 38 p.

Solidarité rurale du Québec (2004, juin). *Un nouveau paradigme pour l'exploitation forestière*, 25 p.

Syndicat de la fonction publique du Québec (2004, juin). *Mémoire sur la gestion de la forêt publique québécoise*, 25 p.

Syndicat des producteurs de bleuets du Québec (2004, juin). *Mémoire à la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise*, 13 p.

Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec (2004, août). *Mémoire présenté à la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise*, 13 p.

Tembec (2004, avril). *Un système de gestion des forêts publiques québécoises basé sur l'aménagement forestier durable*, 15 p.

Union des producteurs agricoles et Fédération des producteurs de bois du Québec (2004, juin). *Mémoire conjoint de l'Union des producteurs agricoles et Fédération des producteurs de bois du Québec*, 40 p.

Union paysanne (2004, juin). *Mémoire de l'Union paysanne présenté à la Commission Coulombe dans le cadre de la consultation sur la gestion de la forêt publique québécoise*, 13 p.

Union québécoise pour la conservation de la nature, mémoire et notes complémentaires (2004, juin). *Regagner la confiance de la population : Un chemin de sortie de la crise forestière*, 16 p.

Université du Québec (2004). *La recherche forestière à l'Université du Québec – Un modèle à privilégier et à soutenir*, 5 p.

Wyatt, Stephen, Ph. D. (2004). *Vers une coexistence entre les autochtones et l'industrie forestière : Un mémoire basé sur une recherche doctorale en foresterie à l'Université Laval*, 11 p.

## ANNEXE B

### **Liste des mémoires analysés sauf ceux de l'échantillon**

#### **Le Bas-St-Laurent**

Agence de mise en valeur des forêts privées du Bas-St-Laurent (23 Juin 2004).

*Mémoire présenté à la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise*, Rimouski, 21 p.

Auclair Jean-Pierre, Bélanger Valérie, Lavoie Caroline & Nadeau Émilie (Mai 2004). *La gestion des forêts publiques : En route vers une solution*, Rimouski, 7 p.

Blanchet Bertrand, Évêque de Rimouski (7 avril 2004). *Le développement durable de la forêt*, 2 p.

Comité d'étude sur les ressources forestières (25 Novembre 2003). *Réflexion relative à la protection et à la mise en valeur des ressources du milieu forestier*, Mont-Joli, 29 p.

Conseil régional du Bas-St-Laurent (21 Avril 2004). *Mémoire préliminaire présenté à la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise*, Rimouski,

Deschamps Raymond, prod. for. (21 Avril 2004). *Pourquoi crever au milieu de la richesse*, Rimouski, 10 p.

Fédération des organismes de gestion en commun du Bas-St-Laurent (Juin 2004). *Mémoire présenté à la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise*, 6 p.

Groupe Faune du Bas-St-Laurent (24 Septembre 2004). 6 p.

La Forêt modèle du Bas-St-Laurent (21 Avril 2004). *Perspective de La Forêt modèle du Bas-St-Laurent*, 13 p.

La MRC de la Matapédia (Avril 2004). *Mémoire déposé à la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise*, 22 p.

Lavoie Bertrand (4 juin 2004). *Aux membres de la commission publique sur la gestion de la forêt publique québécoise*, Amqui, 4 p.

Le Syndicat des producteurs forestiers du Bas-St-Laurent (21 Avril 2004). *Mémoire présenté à la commission publique sur la gestion de la forêt publique québécoise*, Rimouski, 11 p.

MRC de Matane (Juin 2004). *Mémoire - Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise*, 5 p.

Pitre Ralphe, ing. f. (16 Avril 2004). *Mémo déposé à la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise*, Pointe-aux-Pères, 2 p.

Syndicat des producteurs de bois de la Côte-Sud (16 Juin 2004). *Mémoire transmis à la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise*, Rimouski, 14 p.

Travailleurs à l'emploi des groupements forestiers du Bas St-Laurent (21 avril 2004). *Message adressé aux commissaires de la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise*, Rimouski, 6 p.

**Mémoire en plusieurs copies, inscrit dans les mémoires à portée multirégionale et nationale :**

- Bowater

## La région de la capitale nationale

Abitibi-Consolidated – Forêt Charlevoix (Mai 2004). *Mémoire présenté à la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise*, 14 p.

Alvarez Éric, ing. f. (Juin 2004). *Mémoire présenté à la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise*, Ste-Foy, 7 p.

Association des étudiants de foresterie de l'Université Laval (Printemps 2004). *La vision des acteurs forestiers de demain*, 12 p.

Association des gestionnaires de territoires fauniques Charlevoix/Bas-Saguenay et als. (Avril 2004). *Mémoire présenté à la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise*, 15 p.

Bérubé François (27 Juin 2000). *Mémoire – Le moment est venu... Encore une fois*, 9 p.

Comité forêt des amiEs de la terre (1 Mai 2004). *Pour la démocratisation de la gestion de la forêt publique*, Québec, 11 p.

Conseil régional de l'environnement région de la capitale nationale (14 Juin 2004). *Mémoire concernant la gestion de la forêt publique québécoise*, 14 p.

Corporation d'Aménagement et de Protection de la Rivière Ste-Anne, (Mai 2004). *Mémoire sur la gestion de la forêt publique québécoise*, 15 p.

Cossette Yves (3 Avril 1995). *La gestion des forêts québécoises et le développement durable*, 8 p.

Duchesne, André, ing. f. (Mai 2004). *Une nouvelle tenure*, 10 p.

Dubois André, ing. f. (Mai 2004). *Mémoire présenté à la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise*, 12 p.

Gagné Gérald, B. Sc. A. (26 Mai 2004). *Mémoire présenté à la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise*, Québec, 10 p.

Guay Edgar (Mai 2004). *Mémoire présenté à la Commission d'étude sur l'avenir de la forêt publique québécoise*, Québec, 6 p.

Lamarre Jean-François (23 Juin 2004). *Mémoire déposé aux consultations nationales de la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise*, Québec, 3 p.

L'association forestière Québec métropolitain (Juin 2004). *Mémoire sur l'éducation forestière*, 10 p.

Le Comité de protection de l'environnement de Québec (25 Avril 2004). *Rescaper la forêt des villes, la forêt des champs*, 9 p.

Lemieux Gilles (Mai 2004). *La forêt, Trame honteuse de notre société : Pourquoi?*, 60 p.

Lemieux Guy (28 Mai 2004). *Développement durable et gestion intégrée des ressources forestières du domaine public*, 7 p.

Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec (Mai 2004). *Document de propositions présentées à la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise*, Québec, 6 p.

Tremblay Nicol, ing. f. (Mai 2004). *Vers une foresterie durable au Québec*, Québec, 7 p.

**Mémoire en plusieurs copies, inscrit dans les mémoires à portée multirégionale et nationale :**

- SÉPAQ (3 modèles retenus)

## **La Mauricie**

Association chasse et pêche fléchée (6 Avril 2004). *Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise*, La Tuque, 4 p.

Association forestière de la Vallée du St-Maurice (1 Avril 2004). *Document de propositions - La gestion forestière de demain, un défi humain*, 6 p.

Association régionale des gestionnaires de zecs de la Mauricie (Avril 2004). *Commentaires sur les interrogations de la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise*, Mauricie, 9 p.

Conférence régionale des élus de la Mauricie (Avril 2004). *Mémoire de la Conférence régionale des élus de la Mauricie*, 12 p.

Conseil région de l'environnement Mauricie (Avril 2004). *Résumé de mémoire présenté à la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise*, 10 p.

Dancause Alain, ing. f. (Juin 2004). *Le reboisement des forêts publiques : une réflexion et des actions s'imposent*, Shawinigan, 13 p.

École forestière de La Tuque (Avril 2004). *Centre de formation professionnelle*, 6 p.

La Pourvoirie du Lac Oscar inc. (Avril 2004). *Orientations de la pourvoirie du Lac Oscar concernant la microgestion intégrée de son territoire*, Rosemère, 4 p.

Le Conseil de la Nation Atikamekw (19 Mai 2004). *Présentation*, Wemotaci, 10 p.

Le Syndicat des producteurs de bois de la Mauricie (15 Avril 2004). *Recommandations présentées à la commission d'étude scientifique, technique, publique et indépendante chargée d'examiner la gestion des forêts du domaine de l'État*, 8 p.

McMurry Carl (9 Juin 2004). *Notre forêt*, Trois-Rivières, 3 p.

Monpetit Luc (Septembre 2004). *Mémoire à la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise*, St-Boniface, 6 p.

Pampev inc. Et Reboisement Mauricie (13 Avril 2004). *Intensification de l'aménagement des forêts du Québec*, Mauricie, 7 p.

Pourvoirie Club Hosanna (Avril 2004). *Mémoire présenté à la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise*, St-Roch-de-Mékinak, 4 p.

Produits forestiers La Tuque et Als. (Avril 2004). *Mémoire présenté à la Commission Coulombe*, La Tuque, 13 p.

Société d'aménagement et de mise en valeur du bassin de la Batiscan (Juin 2004). *Recommandations faites par la Société d'aménagement et de mise en valeur du bassin de la Batiscan*, 33 p.

Table de concertation sur la recherche forestière en Mauricie (Avril 2004). *Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise*, 6 p.

Tardif Marie-Louise, ing. f., cmn (12 Avril 2004). *Résumé des recommandations sur la gestion de la forêt publique québécoise*, 6 p.

Ville de La Tuque (Avril 2004). *Mémoire dans le cadre de la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise*, La Tuque, 5 p.

**Mémoires en plusieurs copies, inscrits dans les mémoires à portée multirégionale et nationale :**

- La compagnie Commonwealth Plywood Ltée
- SÉPAQ (3 modèles retenus)

## L'Estrie, Le Centre-du-Québec, La Montérégie

Agence forestière de la Montérégie (Juin 2004). *Mémoire de l'Agence forestière de la Montérégie*, 6 p.

Aménagement forestier et agricole des Appalaches et Als. (8 Juin 2004). *Mémoire présenté à la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise*, Sherbrooke, 4 p.

Anonyme (22 Mars 2004). *Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise*, Québec, 2 p.

Anonyme (Septembre 2004). *Aide-mémoire pour la commission d'étude sur les forêts québécoises*, 7 p.

Association forestière des Cantons-de-l'Est (Juin 2004). *La forêt méridionale des Cantons-de-l'Est et l'importance d'éduquer, d'informer et de sensibiliser*, 9 p.

Brossard Georges (1 Juin 2004). *Note de transmission – Fax cover sheet*, St-Bruno, 6 p.

Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (Juin 2004). *Mémoire sur la gestion de la forêt*, Sherbrooke, 10 p.

Corridor appalachien (Juin 2003). *Mémoire présenté par le Corridor appalachien à la commission d'étude sur les forêts québécoises*, Orford, 4 p.

Les Billots sélect Mégantic (Juin 2004). *Mémoire présenté à la Commission d'étude sur la gestion des forêts publiques du Québec*, Lac Mégantic, 4 p.

M. Kilburn Peter (24 Avril 2004). *Objet : La forêt méridionale : Feuillue et privée – Qu'en dira la commission?*, Standstead, 3 p.

Mouvement écologique du Haut-Richelieu (Juin 2004). *Que restera t-il de la forêt en Montérégie dans un demi-siècle?*, 11 p.

Municipalité régionale de comté du Granit (Juin 2004). *Mémoire présenté par la Municipalité régionale de comté du Granit*, 13 p.

Municipalité régionale de comté du Haut St-François (Juin 2004). *Mémoire de la Municipalité régionale de comté du Haut St-François*, 16 p.

Sirois Gaétan, ing. f. (Juin 2004). *Document de réflexion*, 6 p.

Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie (Juin 2004). *Mémoire du Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie*, Orford, 7 p.

Truax Benoit, Ph.D. & Gagnon Daniel, Ph.D. (Mai 2004). *Comment optimiser la production, la restauration et la conservation de la ressource forestière dans le sud du Québec? – L'exemple de l'Estrie*, 13 p.

Villemaire François, ing. f. (Juillet 2004). *Mémoire présenté par François Villemaire*, 8 p.

## L'Outaouais

Action forêt Outaouais (Mai 2004). *Mémoire déposé à la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise*, Gatineau, 24 p.

Anonyme (Septembre 2004). *Protéger la forêt puis la restaurer*, 4 p.

Association régionale Zeco inc. (27 Avril 2004). *Problématique et pistes de solutions du régime forestier québécois*, 15 p.

Barrette Vincent (Avril 2004). *Doit-on fermer la forêt?*, Région de l'Outaouais, 3 p.

Conférence régionale des élus de l'Outaouais (Juin 2004). *Avis présenté à la Commission scientifique et technique sur la gestion de la forêt publique québécoise*, 11 p.

Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais (Juin 2004). *Mémoire présenté à la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise*, 21 p.

Dalgaard Armstrong Paula (Mai 2004). *Résumé of a brief to the Coulombe Commission*, Gatineau, 3 p.

Demers Jacques (Avril 2004). *Présentation à la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise*, 5 p.

Institut québécois d'aménagement de la forêt feuillue (Avril 2004). *Mémoire de l'Institut québécois d'aménagement de la forêt feuillue*, 19 p.

M.C Forêt inc. & als. (4 Mai 2004). *Mémoire présenté à la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise*, Gatineau, 16 p.

Municipalité régionale de Pontiac & Als. (Avril 2004). *Mémoire pour la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise*, Litchfield, 4 p.

Société pour la nature et les parcs du Canada (5 Mai 2004). *Recommandations à la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise*, Wellington, 2 p.

Syndicat des producteurs de bois Outaouais-Laurentides (Juin 2004). *Mémoire présenté à la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise*, 10 p.

**Mémoires en plusieurs copies, inscrits dans les mémoires à portée multirégionale et nationale :**

- Bowater
- La Compagnie Commonwealth plywood Ltée.
- Forêt vive
- SÉPAQ (3 modèles retenus)
- Tembec

## L'Abitibi-Témiscamingue

ABAT (Septembre 2004). *Mémoire préliminaire*, 6 p.

Abitibi-Consolidated, Division Québec-Ouest (18 Avril 2004). *Mémoire déposé dans le cadre des travaux de la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise*, 15 p.

Anonyme (Avril 2004). *Mémoire présenté à la Commission d'étude scientifique, technique, publique et indépendante sur la gestion de la forêt publique québécoise*, Amos, 8 p.

Association des gestionnaires de zecs de l'Abitibi-Témiscamingue (Septembre 2004). *Mémoire de l'AGZAT*, 7 p.

Association des trappeurs du Témiscamingue (Septembre 2004). *Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise*, 3 p.

Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue (Avril 2004). *Mémoire présenté à la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise*, 9 p.

Baril François, ing. f. (Avril 2004). *Présentez votre vision, Monsieur le Ministre !*, 8 p.

Caron Roger (Juin 2004). *Document de propositions déposé à : La Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise*, 4 p.

Chaire industrielle CRSNG-UQAT-UQAM en aménagement forestier durable & Al. (Avril 2004). *Mémoire préliminaire de la Chaire industrielle CRSNG-UQAT-UQAM en aménagement forestier durable (Chaire AFD) et du Groupe de recherche en écologie forestière interuniversitaire (GREFI)*, 8 p. La Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue (16 Avril 2004). *Recommandations présentées à la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise*, 8 p.

Gagnon Jean-Pierre & Desjardins Daniel (28 Juin 2004). *Mémoire présenté à : La Commission Coulombe*, Ville-Marie, 3 p.

Les Anicinapek de Kitcisakik (26 Avril 2004). *Vues et réflexions de la communauté Anicinapek de Kitcisakik avec le régime forestier des québécois*, 27 p.

Les coopératives forestières de l'Abitibi-Témiscamingue (22 Avril 2004). *Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise*, 12 p.

Les Serres Coopératives de Guyennes (Avril 2004). *Intensification de l'aménagement des forêts du Québec*, Amos, 4 p.

MRC d'Abitibi (Avril 2004). *Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise*, Amos, 17 p.

MRC d'Abitibi-Ouest (Juin 2004). *Mémoire déposé par la Municipalité régionale de comté d'Abitibi-Ouest*, 21 p.

MRC de Témiscamingue (Avril 2004). *Mémoire de la Municipalité régionale de comté de Témiscamingue*, Ville-Marie, 27 p.

Table régionale d'orientation en gestion intégrée des ressources du milieu forestier (Avril 2004). *Mémoire de la Table régionale d'orientation en gestion intégrée des ressources du milieu forestier*, 12 p.

Ville de Senneterre & Al. (Juin 2004). *Mémoire présenté à Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise*, 11 p.

### **Mémoires en plusieurs copies, inscrits dans les mémoires à portée multirégionale et nationale :**

- La compagnie Commonwealth Plywood Ltée
- SÉPAQ
- Tembec

### **Mémoire retenu dans le groupe des mémoires à portée multirégionale et nationale :**

- Première Nation Timiskaming

## La Côte-Nord

Abitibi-Consolidated – Division Outardes (10 Juin 2004). *Mémoire soumis à la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise*, 10 p.

ACPMO & Blouin Yan (15 Juin 2004). *Rapport à la Commission Coulombe*, 2 p.

Assemblée Mamu Pakatatau Mamit (Juin 2004). *Mémoire des premières nations de Mamit Innuat ()*. Commission d'étude scientifique, publique et indépendante chargée d'examiner la gestion des forêts du domaine de l'État, Sept-Iles, 12 p.

Association des producteurs de bleuets de la Côte-Nord (16 Mai 2004). *Mémoire*, Sept-Iles, 6 p.

Boisaco (Mai 2004). *Mémoire soumis à la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise*, 10 p.

Brisson Geneviève, Li. B., Ph.D. (Septembre 2004). *Mémoire présenté à la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise*, Gallix, 12 p.

CÉGEP de Baie-Commeau (Juin 2004). *Document de propositions présenté à la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise*, 6 p.

Conférence régionale des élus de La Côte-Nord (Juin 2004). *Les réalités de l'industrie du bois de sciage sur la Côte-Nord*, 12 p.

Conseil régional de l'environnement de la Côte-Nord (30 Juin 2004). *Mémoire concernant la gestion des forêts publiques*, 9 p.

Coopérative forestière la Nord-Côtière (Juin 2004). *Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise*, 6 p.

Kruger (Juin 2004). *Commentaires et recommandations de la société Kruger*, 23 p.

Nord Forêt inc. (Juin 2004). *Mémoire - Accréditation des compétences des entreprises sylvicoles*, 9 p.

MRC de la Haute-Côte-Nord (Juin 2004). *Mémoire présenté à la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise*, 14 p.

MRC de la Minganie (30 Juin 2004). *Mémoire présenté à la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise*, 6 p.

## Le Nord-du-Québec

Barrette-Chapais Ltée. (Juin 2004). *Mémoire présenté à la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise dans le cadre de la consultation régionale pour la région Nord du Québec tenu à Chibougameau les 17 et 18 Juin 2004*, 15 p.

Conseil local de Radisson (Septembre 2004). *Le combat des feux de forêt au nord du 52<sup>e</sup> parallèle ou de la rivière Broadback*, 2 p.

Groupe Faune régional du Nord-du-Québec (Juin 2004). *Mémoire présenté à la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise*, 8 p.

Les Chantiers de Chibougameau Ltée. (14 Juin 2004). *Mémoire sur la gestion de la forêt publique québécoise*, Chibougameau, 17 p.

Municipalité de Chibougameau (8 Juin 2004). *Mémoire présenté à la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise*, 9 p.

Municipalité de la Baie-James (Juin 2004). *Mémoire présenté à la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise*, 12 p.

Syndicat des Métallos (Juin 2004). *Consultation dans le cadre de la Commission d'étude scientifique, technique, publique et indépendante, chargée d'examiner la gestion des forêts du domaine de l'État*, 3 p.

Ville de Lebel-sur-Quévillon (Juin 2004) *Mémoire présenté à la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise*, 6 p.

### **Mémoire en deux copies, inscrits dans les mémoires du Saguenay-Lac-St-Jean :**

- Association forestière du Saguenay-Lac-St-Jean

### **Mémoire en plusieurs copies, inscrit dans les mémoires à portée multirégionale et nationale :**

- Domtar

## La Gaspésie-Les-Iles-de-la-Madeleine

Anonyme (Septembre 2004). *Introduction*, 18 p.

Association coopérative forestière (17 Mai 2004). *Un mode de gestion différent pour des gens différents*, St-Elzéard, 13 p.

Association coopérative forestière régionale de la Gaspésie (Juin 2004). *Commentaires et recommandations*, Maria, 20 p.

Chouinard Éric (5 Mai 2004). *La gestion des forêts du domaine de l'État*, Matane, 9 p.

Conférence régionale des élus de la Gaspésie et des Iles-de-la-Madelaine (1<sup>er</sup> Juin 2004). *Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise*, 11 p.

Consortium pour le développement durable de la Forêt Gaspésienne (Juin 2004). *Mémoire du Consortium pour le développement durable de la Forêt Gaspésienne*, 5 p.

Côté Léo (30 Avril 2004). *Le maytayage : Une voir pour exploiter une importante ressource naturelle : le forêt de la Gaspésie*, 33 p.

Département de technologie forestière Cégep de la Gaspésie et des Iles (Mai 2004). *Le développement de la main-d'œuvre forestière*, 7 p.

Fédération des groupements forestiers de la Gaspésie (3 Juin 2004). *Mémoire présenté à La Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise*, Ste-Anne-des-Monts, 6 p.

Forêt Habitée Le Pré (Mai 2004). *La forêt habitée - une vie à en rêver, New Richemond*, 8 p.

Le Comité de bassin de la rivière Mont-Louis (Mai 2004). *Mémoire présenté à La Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise*, Mont-Louis, 9 p.

Le Syndicat des producteurs de bois de la Gaspésie (Juin 2004). *Mémoire présenté à : La Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise*, 16 p.

MRC de la Haute-Gaspésie (3 Juin 2004). *Mémoire présenté devant la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise*, 5 p.

**Mémoires en plusieurs copies, inscrits dans les mémoires à portée multirégionale et nationale :**

- SÉPAQ (3 modèles retenus)
- Tembec

## Chaudière-Appalaches

Agence de mise en valeur des forêts privées des Appalaches (Septembre 2004). *La forêt de Chaudière-Appalaches – Une source importante de développement économique régional et provincial*, 8 p.

Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches (Mai 2004). *Mémoire sur la gestion de la forêt*, 31 p.

Global Teq international Ltée. (11 Mai 2004). *Approche globale et réingiererie de la planification annuelle forestière au Québec*, 39 p.

La Société de gestion du Parc régional Massif du sud (Juin 2004). *Mémoire sur la gestion de la forêt*, 23 p.

Le groupement forestier Lotbinière-Mégantic & Als. (21 Mai 2004). *Mémoire présenté à la Commission Coulombe*, Lac-Etchemin, 7 p.

Syndicat des producteurs de bois de la Baïce (Mai 2004). *Mémoire présenté à la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise*, 7 p.

## Lanaudière

Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de Lanaudière (Septembre 2004). *Mémoire déposé à la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise*, 14 p.

Caya Éric, ing. f. & Massicotte Claude, ing. f. (Juin 2004). *Mémoire présenté à la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise*, 19 p.

Foresterie St-Donat (Juin 2004). *Mémoire présenté à la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise*, St-Jean-de-Matha, 22 p.

Landry Suzanne (Juin 2004). *Commentaires présentés à la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise en juin 2004*, St-Félix-de-Valois, 3 p.

Louisiana-Pacific – Division Québec (Mai 2004). *Commentaires et recommandations - Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique du Québec*, Maniwaki, 18 p.

Myco forestis inc. (3 Juin 2004). *La biotechnologie forestière au service du développement durable*, 16 p.

Syndicat des producteurs de bois de la région de Montréal (Juin 2004). *Mémoire - Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise*, 10 p.

Zecs de Lanaudière (Juin 2004). *Notre Commission Coulombe*, 7 p.

## Les Laurentides

André Claude (10 Avril 2004). *Commission d'étude sur la gestion des forêts du Québec*, Montréal, 3 p.

Association des intervenants forestiers des Hautes-Laurentides (Avril 2004). *Aménagement des feuillus durs en forêts feuillues et mélangées du domaine public*, Mont-Laurier, 22 p.

Association des pourvoiries Laurentides (Mai 2004). *Propositions et pistes de solutions pour une meilleure harmonisation des différents intervenants sur le territoire forestier public en région*, Mont-Laurier, 12 p.

Association régionale des Trappeurs Laurentides-Labelle (26 Avril 2004). *Mémoire consultation publique sur la gestion des forêts*, Mont Laurier, 4 p.

Biofilia – Consultants en environnement (16 Avril 2004). *Mémoire sur la gestion des forêts publiques – La pratique du développement durable en foresterie : Une opportunité pour conserver les milieux naturels dans les Laurentides*, Labelle, 5 p.

Centre de services aux réseaux d'entreprises du secteur forestier (Avril 2004). *La foresterie dans les Hautes-Laurentides : Un modèle de prise en charge locale dans une perspective de développement durable*, Mont-Laurier, 29 p.

Claude Forget inc. & Max Meilleur et fils Ltée. (Avril 2004). *Mémoire de Claude Forget inc. & Max Meilleur et fils Ltée.*, Mont-Laurier, 8 p.

CLD de la MRC d'Antoine-Labelle (Mai 2004). *Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise*, 15 p.

Comité de stratégie des ouvriers sylvicoles (4 Avril 2004). *Mémoire pour la Commission Coulombe présenté par le Comité de stratégie des ouvriers sylvicoles*, Mont-Laurier, 4 p.

Coopérative forestière des Hautes-Laurentides (Avril 2004). *Mémoire de la Coopérative forestière des Hautes-Laurentides*, Mont-Laurier, 15 p.

Laboratoire d'expérimentation d'activités d'harmonisation des usages multiples de la forêt dans un contexte récrétouristique (Mai 2004). *Mémoire présenté à la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise*, 5 p.

Laguë Mark, Lord Dominic, Labbé Jean-Michel & Falardeau Marcel (Avril 2004). *Changement du système de tenure dans l'aménagement des forêts publiques au Québec*, 25 p.

L'Association des Résidents du Lac des Cornes (28 Avril 2004). *Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise*, 3 p.

MRC d'Antoine-Labelle (Mai 2004). *Mémoire de la MRC d'Antoine-Labelle*, Mont-Laurier, 10 p.

Régionale des zecs des Hautes-Laurentides (28 Mai 2004). *Élaboration d'un outil de concertation en GIR en vue de la confection d'un plan de gestion intégrée des zecs des Hautes-Laurentides*, 76 p.

Scierie Carrière (Avril 2004). *Mémoire présenté à la Commission Coulombe par Scierie Carrière*, 6 p.

Syndicat des producteurs de bois Outaouais-Laurentides (Juin 2004). *Mémoire présenté à la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise*, 10 p.

Syndicat des producteurs forestiers de Labelle (Avril 2004). *Mémoire présenté à la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise*, 8 p.

Table ad hoc Forêt Hautes Laurentides (Mai 2004). *Propositions de la Table ad hoc Forêt Hautes Laurentides*, Mont-Laurier, 6 p.